

Le Monde



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16185 – 7 F — VENDREDI 7 FÉVRIER 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Alain Juppé veut que le RPR combatte à égalité le Front national et le PS

Les élus du mouvement seront formés à la lutte contre l'extrême droite

L'ÉLECTION municipale de Vitrolles, qui pourrait tourner à l'avantage du Front national, ravive le débat sur la stratégie à suivre face à l'extrême droite. Le retrait de la liste UDF-RPR est accueilli avec des réserves dans les rangs de la majorité, plusieurs députés estimant que cette décision *« ne doit pas faire jurisprudence »*, selon la formule de Gilles de Robien, président du groupe UDF.

Alain Juppé et la direction du RPR ont entrepris de convaincre leur parti de la nécessité de considérer le FN comme un adversaire à l'égal du Parti socialiste, et non pas comme un allié potentiel contre la gauche. Jean-Pierre Delalande, député du Val-d'Oise, a rédigé un rapport en ce sens, dont *Le Monde* publie la substance, et qui prévoit notamment des « stages de formation » destinés aux élus et aux cadres du RPR. Mais il se refuse à en parler lui-même tant qu'il n'est pas assuré du soutien de ses « compagnons », cette orientation n'allant pas de soi au sein du parti néogaulliste. A l'UDF, si François Léotard partage la vision de M. Juppé, les dirigeants évitent d'en faire une consigne.

Participant à un meeting, mercredi 5 février, à Vitrolles, Lionel Jospin a récusé toute généralisation du « front républicain » et plaidé pour l'affrontement droite-gauche comme principal parade à l'extrême droite. Robert Hue (PCF) et l'écologiste Noël Mamère ont fait davantage de place, dans leurs discours, à l'autocritique des responsables politiques, particulièrement ceux de la gauche.



Lire page 6

Le microbe de l'hygiène obsessionnelle ravage le Japon

TOKYO
de notre correspondant

Les jeunes Japonaises sont en train de donner à la manie nationale de la propreté un tour obsessionnel. Au point que la phobie du miasme alimente désormais un marché florissant de produits aseptisés les plus inattendus : stylo ou calculatrice anti-bactéries (traités avec un agent contre les germes), chaussettes tuant les odeurs, machines à sécher le linge pour laveries automatiques qui se stérilisent d'elles-mêmes, appareil à laver et à repasser les billets de banque, microphones jetables pour karaoké ou téléphone, sprays les plus divers pour désinfecter la bouche ou les mains.

Sans faire comme Rudyard Kipling du souci de propreté des Japonais une *« vertu naturelle, nationale et patriotique »*, celle-ci est assurément une caractéristique que ne partagent en Asie ni les Chinois ni les Coréens. Le phénomène pourrait trouver son origine dans les vieux rites de purification du culte shintoïque. Dans le monde moderne, il se traduit par une attention méticuleuse à l'hygiène dont certaines des expressions feront sourire en Occident : ainsi des mules spéciales destinées aux toilettes ou des masques en gaze portés devant la bouche afin de ne pas contaminer ses voisins ou de ne pas se contaminer soi-même (et non contre la pollution). L'aspect briqué des « temples » du capitalisme nippon et des lieux publics fait en outre partie des aménités urbaines.

La récente intoxication alimentaire par le virus O-157, qui fit douze morts, a évidemment conforté cette obsession. Pour y répondre, les fabricants ont mis sur le marché quelque six cents produits aseptisés ou anti-germes, qui représentent un chiffre d'affaires annuel de 4,5 milliards de yens. Cette « traque » obsessionnelle du germe, détaillée dans un *Manuel des risques de contagion*, est le fait de la jeune génération, et en particulier des jeunes femmes qui la poussent à l'extrême : le lavage compulsif et répété des dents (les ventes de dentifrice ont été multipliées par cinq en quatre ans) comme des mains après tout contact et l'utilisation systématique de « protège-lunettes » en papier dans les toilettes publiques en sont quelques expressions.

Le succès du « bidet » portable, appareil à pile de la dimension d'une canette de bière dénommé « Petit Washlet », vendu à 200 000 exemplaires en un an, est un autre symptôme de cette fièvre hygiéniste. La pilule qui détruit les odeurs des excréments afin d'épargner les nuisances olfactives à l'utilisateur suivant fait également fureur chez les jeunes Nippones. Conçue à l'origine, comme la plupart des produits anti-germes mis sur le marché, à des fins médicales – en l'occurrence pour faciliter la tâche des aides-soignantes s'occupant des personnes âgées incontinentes –, elle est désormais accaparée par la phobie des odeurs corporelles.

Pour les psychologues, cette obsession de propreté tend à prendre un tour pathologique : phobie du contact humain, anxiété provoquée par la crainte permanente d'une contamination... Chez les enfants, l'insulte du moment est de traiter son camarade de « microbe » *(baikin)*. Nouvelle maladie sociale, cette manie hygiéniste accentue le caractère artificiel d'un environnement quotidien déjà dominé par le plastique, ce *« simili*, écrivait Roland Barthes, *qui abolit la hiérarchie des substances »*...

Philippe Pons

Dollar : poker menteur franco-allemand

LE DOLLAR sera-t-il un sujet de discorde entre la France et l'Allemagne, samedi 8 février, à Berlin, lors de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G 7) ? En prenant soin de préciser, mercredi, lors du conseil des ministres, que *« l'économie française bénéficie de la hausse du dollar, qui retrouve progressivement son niveau normal »*, Jacques Chirac s'est démarqué du point de vue exprimé une semaine auparavant par le patron de la Bundesbank. *« Le processus de normalisation du dollar arrive à son terme »*, avait affirmé Hans Tietmeyer, brisant net l'ascension de la monnaie américaine.

Les deux discours, proches sur la forme, diffèrent sensiblement sur le fond. Pour le président de la République, le dollar dispose encore d'une marge d'appréciation. Pour le patron de la banque centrale allemande, le temps est venu pour que la monnaie américaine se stabilise.

La nuance est de taille. Les marchés financiers ne s'y sont pas trompés, qui avaient vendu des dollars après les propos de M. Tietmeyer mais en ont acheté après la déclaration de M. Chirac.

Le silence bienveillant observé par la Bundesbank durant les mois de décembre et de janvier, marqués par une envolée du dollar (+10 % face au franc), a constitué pour les investisseurs une immense surprise. Les opérateurs se souvenaient que, en juin 1996, quand la monnaie américaine avait approché la barre de 1,55 deutschemark (5,25 francs), la Bundesbank s'était empressée de provoquer son repli en expliquant que *« la surévaluation du deutschemark était entièrement corrigée »*. Aussi, quand le dollar reprit son ascension, fin novembre 1996, ils attendaient que la Bundesbank y fasse rapidement barrage. Mais rien de tel ne s'est produit, dans ce jeu de poker menteur.

Contre toute attente, la Bundesbank est restée silencieuse, laissant la monnaie américaine franchir la barre de 1,55 mark puis celle de 1,60 (5,40 francs) sans émettre la moindre réserve. Au contraire, plusieurs de ses dirigeants se sont officiellement félicités, au cours de cette période, de la progression du billet vert.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 14

La rébellion zaïroise continue de progresser dans l'est du pays

LE CHEF de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, a affirmé, mercredi 5 février, que ses troupes progressent sur tous les fronts. On indiquait jeudi, de sources occidentales et locales, qu'une nouvelle localité, Punia, située à environ 300 kilomètres au sud-est de Kisangani, dans l'est du Zaïre, était tombée aux mains des rebelles. La progression de ces derniers a fait fuir 40 000 réfugiés rwandais et burundais installés dans un camp de la région. Pour la première fois, Washington a nommément mis en garde l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, en demandant aux forces de ces pays de *« se tenir à l'écart du Zaïre »* où, malgré leurs démentis, elles sont soupçonnées de soutenir militairement la rébellion.

Lire page 2

La bataille de Noah

CÉDRIC PIOLINE devait commencer, vendredi 7 février à 1 heure (heure française), son match contre l'Australien Patrick Rafter sur le court central du vieux stade White City à Sydney dans une ambiance particulière. La tension n'est pas seulement due à l'enjeu – la défense de la Coupe Davis, gagnée par les Français en décembre 1996 face aux Suédois à Malmö, contre une sélection de John Newcombe qui, *a priori*, part favorite. Car la rencontre s'engage de surcroît dans un climat de détestation affichée entre le capitaine de l'équipe nationale, Yannick Noah, et le président de la Fédération française de tennis, Christian Bimes, tout juste réélu, auquel les joueurs ont interdit l'accès de leur vestiaire.

Lire page 20

Le credo du gouverneur



JÉRÔME MEYSSONNIER

GOUVERNEUR du Crédit foncier de France, séquestré pendant six jours par les salariés, Jérôme Meyssonnier s'exprime pour la première fois depuis sa « libération ». Il explique au *Monde* qu'il croit en la viabilité de sa banque recapitalisée, restructurée et dotée d'un allié sûr. L'occupation du siège, commencée le 17 janvier, a été suspendue jeudi 6 février.

Lire page 16

■ L'Allemagne au chômage

Le taux de chômage brut en Allemagne a atteint 12,2 % de la population active en janvier contre 10,8 % en décembre 1996, un pourcentage qui monte à 18,7 % dans l'ex-Allemagne de l'Est. p. 30

■ La mutation du groupe Havas

L'actionnariat du premier groupe de communication français évolue avec la montée en puissance de la Compagnie générale des eaux. p. 27

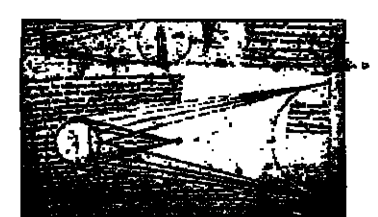
■ Bruxelles menacée de censure

La Commission de Bruxelles est sous la menace d'une motion de censure du Parlement européen pour sa gestion de la crise de la « vache folle ». p. 5

■ Prévenir le suicide

La France est en retard dans la prévention du suicide par rapport aux autres pays développés. p. 9

■ L'art selon Bill Gates



Reçu, mercredi 5 février, par Jacques Chirac, le président de Microsoft explique, dans un entretien au *Monde*, pourquoi il a acquis, pour 30 millions de dollars, le codex de Léonard de Vinci. p. 23

■ Coup d'arrêt aux langues régionales

Selon le Conseil d'Etat, la Constitution empêche l'adhésion de la France à la charte européenne des langues régionales. p. 10

■ Le président albanais se défend

Dans un entretien au *Monde*, Sali Berisha déplore que l'opposition refuse le dialogue avec le pouvoir. p. 4

■ L'héritier de Poujade

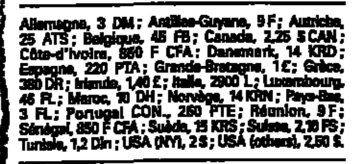
Portrait de Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des PME, en VRP du petit commerce. p. 12

■ Hommage à Pamela Harriman

La France rendra un hommage exceptionnel, samedi 8 février, à Pamela Harriman, ambassadeur des Etats-Unis en France, décédée mercredi. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 207 - 7,00 F



GRANDS LACS La situation dans la région des Grands Lacs empire de jour en jour, voire d'heure en heure. Ayant entendu dire qu'une ville voisine était tombée aux mains des rebelles, 40 000 réfugiés ont ainsi fui, dans la nuit de mardi 4 à mercredi 5 février, les campements situés dans la région de Shabunda et se sont perdus dans les forêts avoisinantes. ● LES REBELLES TUTSIS progressent tant à l'ouest qu'au sud du Zaïre et les Etats-Unis ont *« lancé un nouvel appel aux voisins du Zaïre pour qu'ils ne s'impliquent pas dans les combats »*, a déclaré Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat, en citant l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. ● SADAKO OGATA, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, va effectuer, à partir de jeudi 6 février, une mission dans la région pour tenter d'ouvrir des corridors humanitaires.

La progression de la rébellion au Zaïre accroît la détresse des réfugiés

Des dizaines de milliers de Rwandais et de Burundais quittent de nouveau leurs campements précaires de l'est du pays pour s'enfuir dans la forêt. Les Etats-Unis demandent solennellement à Kampala, Kigali et Bujumbura de ne plus intervenir dans les combats

SHABUNDA
de notre envoyé spécial

Arrivé à Shabunda mardi matin 4 février avec sa famille, au bout de trois mois d'errance sans recevoir aucun secours, le petit garçon burundais ne tient plus debout. Les

REPORTAGE

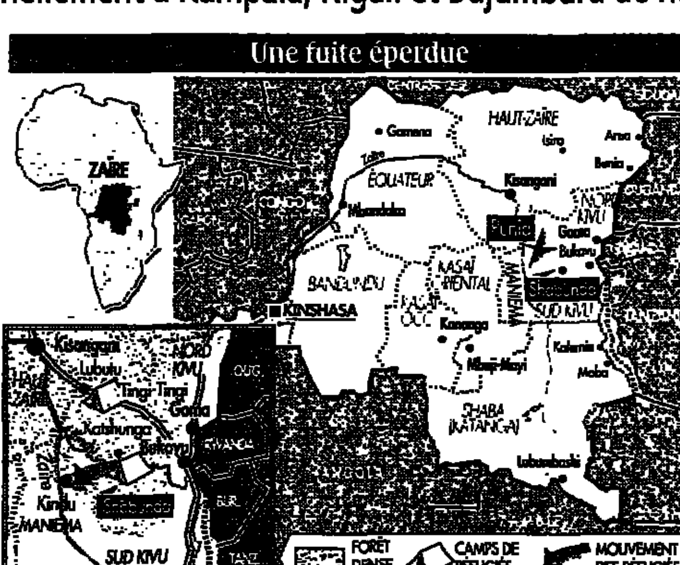
En une nuit, près de 40 000 personnes ont repris les sentiers de l'errance

jambes gonflées, couvertes de plaies, le visage déformé par un énorme œdème, il pleure en marmonnant doucement. Son père explique qu'après avoir quitté un camp de la région de Bukavu, il est resté un moment près de Kingolome. Là, les troupes de la rébellion de Laurent-Désiré Kabila ont formé une nasse pour contraindre les réfugiés rwandais et burundais à regagner leurs pays respectifs. Parmi ceux qui ont tenté de fuir, certains ont été tués, d'autres continuent d'errer dans la jungle qui couvre l'est du Zaïre.

Les hasards de cette errance, au cours de laquelle les réfugiés fuyaient aussi bien la menace des rebelles que les exactions de l'armée zaïroise (les FAZ), ont amené entre 25 000 et 30 000 Rwandais et 5 000 Burundais dans les collines qui font face à Shabunda, une ville de 30 000 habitants, sur la rive ouest de la rivière Ulindi, dans la partie du Sud-Kivu restée jusqu'alors sous le contrôle des autorités de Kinshasa. Ils s'étaient installés à distance de l'agglomération, de l'autre côté de la rivière, que l'on peut traverser en pirogue.

Le père Gianni, un missionnaire italien qui vit depuis cinq ans à Shabunda, explique qu'avant l'arrivée des réfugiés, début décembre, la ville vivait de la culture du manioc et du commerce de l'or, relativement abondant dans la forêt environnante, mais les récoltes ont été compromises parce que les réfugiés ont arraché les plants de manioc qui n'étaient pas encore arrivés à maturité. Et la peur des rebelles, conjuguée aux exactions des *« déFAZés »* – comme on appelle les éléments zaïrois qui ont échappé au contrôle de leur hiérarchie – limite le commerce des vivres. Les paysans se sont repliés dans la forêt où beaucoup d'entre eux cultivent un champ.

Une fuite éperdue



Pendant deux mois, aucun sac de farine de maïs, aucune seringue, ne leur sont parvenus. Il fallait les transporter par avion dans un appareil, pas plus gros qu'un DC3, capable de se poser sur la piste en herbe aux abords de la ville. La rébellion au nord, le dépérissement de l'Etat zaïrois à l'ouest et au sud ont coupé toutes les routes terrestres. Mais un DC3 ne transporte pas plus de 3,5 tonnes à chaque voyage et, en plus d'un mois de présence, le HCR n'a pu procéder qu'à une seule distribution générale de nourriture à destination des réfugiés. Dans les camps de Shabunda, comme dans tous ceux de l'est du Zaïre, la situation sanitaire et nutritionnelle est déplorable. Chaque jour, des enfants meurent de faim et tout le monde attend avec inquiétude le début de la saison des pluies, début mars, avec son cortège de « maladies hydriques » (diarrhée, dysenterie, voire choléra). La majorité des réfugiés de Shabunda ont perdu ou vendu la bâche de plastique bleu qui les préservait de la pluie et les autorités zaïroises ne voient pas d'un bon œil une nouvelle distribution, synonyme pour elles de *« sédentarisation »* des réfugiés. Il faudrait, disent-elles, qu'ils retournent chez eux.

DISCOURS CONTRADICTOIRES

Mercredi matin, c'était chose faite : les camps sont vides. Dans la nuit, entre 30 000 et 40 000 réfugiés rwandais et burundais sont partis. Selon les témoignages de représentants du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), la seule organisation internationale présente à Shabunda, des militaires des Forces armées zaïroises (FAZ) ont prévenu les réfugiés de l'arrivée imminente des rebelles dirigés par Laurent-Désiré Kabila, pendant que les dirigeants rwandais et burundais des trois camps de réfugiés organisaient la fuite des militaires zaïrois, mêlés à la population locale, près de l'entrepôt établi par le HCR.

« Je me suis rendu à l'hôpital où nous avions rassemblé les enfants non accompagnés et j'ai vu qu'on leur faisait faire leur paquetage », raconte un témoin. Au matin les trois camps étaient vides, les réfugiés étaient partis vers le sud-ouest en direction de Kindu, la capitale de la province du Maniema. Les autorités zaïroises ont également pris la route et Shabunda est livrée à elle-même. *« Les gens sont partis avec un peu de nourriture mais notre entrepôt était presque vide, les soldats zaïrois n'ont pu prendre que trois tonnes de vivres »*, explique un représentant du HCR.

Où vont aller maintenant les naufragés de Shabunda ? Peuvent-ils espérer s'établir sur un site plus accessible ? Comment les ramener chez eux ? Le HCR voudrait entretenir une *« dynamique du mouvement »*. A celle-ci, les Burundais opposent l'état de guerre civile dans lequel est plongé leur pays. Le responsable de l'un des camps rwandais affirmait, en présence des représentants de l'Organisation internationale et du commissaire de zone zaïrois, que ses compatriotes ne voient pas à ce rapatriement d'autre obstacle que matériel : présence de troupes rebelles sur le chemin du retour, état d'épuisement des réfugiés. Les jeunes gens qui encadrent le visiteur isolé ont repris le discours qui a été celui des organisations de réfugiés depuis 1994 : pas de retour sans garantie politique et juridique de la part du pouvoir aujourd'hui en place à Kigali. Il est de toute façon, selon eux, incapable de les accorder. Prisonnier de ces discours contradictoires, de l'indifférence générale, l'enfant burundais est reparti sur les sentiers de la jungle.

Thomas Sotinel

Washington met en garde l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi

LE CHEF de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, a affirmé, mercredi 5 février, que ses troupes progressaient sur tous les fronts. Selon lui, les forces rebelles se trouvent *« à 40 kilomètres de Moba »*, un petit port sur le lac Tanganyika, situé à 160 kilomètres au sud de Kalémié, ville prise, lundi, à l'armée zaïroise. Au nord-est, la chute de la ville d'Isiro ne serait plus qu'une *« question d'heures »*. Selon des sources occidentales et locales, jeudi à Kisangani, la localité de Punia, située à environ 300 kilomètres au sud-est de Kisangani, a été prise par les rebelles. Sur le front ouest, ceux-ci sont à *« moins de 19 kilomètres de Lubutu et à 33 kilomètres de Shabunda »*, a ajouté M. Kabila.

En dépit de revers successifs, le gouvernement de Kinshasa a, une nouvelle fois, rejeté toute négociation avec le mouvement de M. Kabila. Le Zaïre ne *« négociera en aucune façon »* avec les rebelles, a déclaré, mardi soir à Rabat, un responsable zaïrois qui accompagnait le maréchal Mobutu Sese Seko en visite au Maroc depuis lundi. La rébellion a donné aux autorités de Kinshasa jusqu'au 21 février pour entamer des négociations, faute de quoi elle lancera une *« offensive généralisée »*. Le roi Hassan II a reçu, mercredi soir à Rabat, le président Mobutu. Lundi, dans l'entourage du chef de l'Etat zaïrois, on avait indiqué que ce dernier comptait demander au Maroc une aide militaire.

« UN FACTEUR DE DÉSTABILISATION »

Désignant pour la première fois nommément l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, le gouvernement américain a mis en garde, mercredi, ces trois pays en leur demandant de ne pas intervenir au Zaïre. Kinshasa accuse les armées de ces pays voisins d'être engagées aux côtés des rebelles, ce que les autorités de Kampala, de Kigali et de Bujumbura ont toujours démenti. Le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns a déclaré que ces pays devaient *« se tenir à l'écart du Zaïre »*. M. Burns avait confirmé, mardi, l'entrée de troupes étrangères au Zaïre, mais s'était refusé à toute précision sur leur nationalité.

Selon un haut responsable américain, le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright a transmis l'avertissement, mardi, au président ougandais Yoweri Museveni, qu'elle a rencontré à Washington. Mme Albright *« a affirmé très clairement »* à M. Museveni que l'incursion de soldats étrangers *« était un facteur de déstabilisation »*, a ajouté ce responsable. A Washington, on souligne désormais que les Etats-Unis ont sur la question zaïroise une position très proche de celle de la France et de la Belgique (ancienne puissance coloniale au Zaïre). *« Nous pensons que les Français, les Belges et les Américains peuvent avoir ensemble une influence »*, dit-on à Washington. Au début des années 90, Washington, Paris et Bruxelles avaient adopté une position commune pour tenter de contraindre le président Mobutu à accepter un processus de démocratisation. Ces derniers mois, les points de vues étaient devenus forts divergents entre Paris et Washington. Les Français soupçonnaient notamment les Américains d'appuyer le Rwanda et l'Ouganda – et indirectement la rébellion zaïroise. Mais, en janvier, une visite en France de George Moose, secrétaire d'Etat adjoint chargé de l'Afrique, avait déjà permis de constater un rapprochement, les deux gouvernements étant d'accord pour que s'organisent au plus tôt des élections au Zaïre et qu'une offensive diplomatique – voire une conférence internationale – permette de stabiliser la région des Grands Lacs.

F. C.

Le HCR demande l'ouverture de corridors humanitaires

GENÈVE
de notre correspondante

Selon les nouvelles parvenues à Genève, la tragédie des réfugiés dans la région des Grands Lacs empire de jour en jour, pour ne pas dire d'heure en heure. Que peut faire le HCR face à l'intensification des combats, à l'insécurité régnante et à la dégradation générale de la situation ?

Sadako Ogata, haut-commissaire pour les réfugiés, va effectuer, à partir de jeudi 6 février, un périple au Zaïre, au Kenya, au Burundi, au Rwanda et en Tanzanie. Pour le haut-commissaire adjoint, Sergio Vieira de Mello, rentré récemment d'un séjour de six semaines dans la région, il ne fait aucun doute que cette visite aura au moins l'avantage de sensibiliser l'opinion internationale, dont il déplore la passivité et l'indifférence.

« Contrairement aux reproches que nous font ceux qui jouissent du privilège de la distance et de l'absence de responsabilté, le HCR, le PAM, l'Unicef et les ONG font ce qu'ils peuvent, compte tenu des conditions cauchemardesques et l'insécurité chronique », estime M. Vieira de Mello. Selon lui, le voyage de Mme Ogata comporte trois objectifs précis. Il faut d'abord assurer aux réfugiés un minimum indispensable d'aide. Il faut ensuite créer des corridors humanitaires, essentiellement pour les Rwandais. Le HCR répète que, s'il est en faveur du retour des Rwandais chez eux, il n'encourage en aucune manière le retour des Burundais dans leur pays en proie à une guerre civile.

Ces zones de libre passage devraient faciliter le rapatriement de 120 000 réfugiés de Tingi-Tingi, de 40 000 d'Amisi et de 40 000 autres qui ont fui Shabunda et que l'on espère retrouver *(lire ci-dessus)*. Il s'agit enfin de séparer les réfugiés des extrémistes armés qui exercent sur eux de terribles pressions.

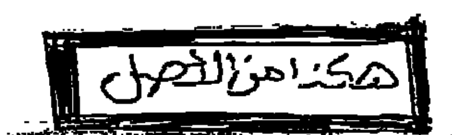
DIFFICULTÉS ÉNORMES

Pour M. Vieira de Mello, les principaux problèmes auxquels devra faire face Mme Ogata sont posés par les combats qui *« rendent la situation encore plus instable et risquée pour les réfugiés et pour nos collègues »*, et par les difficultés d'accès aux victimes, *« y compris les personnes déplacées zaïroises dont l'opinion internationale ne se soucie guère »*.

En outre, l'organisation des retours par avion des catégories de la population vulnérable – malades, blessés, invalides, femmes, enfants, vieillards – pose d'énormes difficultés en raison de l'insécurité au sol.

Le haut-commissaire adjoint affirme que le HCR a accueilli *« avec soulagement »* la nomination d'un représentant spécial de l'ONU pour les Grands Lacs, Mohamed Sahnoun. Il estime que cette nomination permettra de situer les problèmes humanitaires dans leur contexte politique, ce qui favorisera la recherche de solutions.

Isabelle Vichniac



Le premier sommet mondial du micro-crédit veut offrir des prêts à cent millions de démunis

L'objectif de la « banque des pauvres » est de soutenir des petits projets

Hillary Clinton, coprésidente d'honneur du premier sommet mondial du micro-crédit qui s'est tenu à Washington du 2 au 4 février, a plaidé la cause du *« micro-crédit, une macro-idée »*. L'épouse du président américain a rappelé que la Maison Blanche, dans son projet de budget, allait demander au Congrès d'augmenter de 1 milliard de dollars sur cinq ans les fonds fédéraux pour soutenir les micro-entreprises américaines.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le sommet mondial du micro-crédit, qui s'est tenu à Washington, du 2 au 4 février, a été une consécration implicite pour un homme largement inconnu du grand public : Mohammad Yunus, véritable pionnier du concept de la « banque des pauvres ». C'est à partir de son idée révolutionnaire (le projet remonte à 1969) que s'est créée la Grameen Bank du Bangladesh. Depuis, le principe consistant à avancer de petites sommes d'argent à des gens qui sont *a priori* insolvables, afin de leur donner une chance de sortir de la pauvreté, a fait du chemin.

Plusieurs milliers d'organismes ont vu le jour dans des dizaines de pays et plus de 9 millions de personnes bénéficient de leurs prêts, pour un encours total de plus de 1 milliard de dollars (environ 5,5 milliards de francs). A Washington, 2 000 délégués, à la fois emprunteurs et prêteurs, financiers et responsables politiques, représentants d'organisations internationales et non-gouvernementales, ont partagé leurs expériences, rivalisé de bonnes intentions et pris des engagements. A l'horizon 2005, cent millions de « pauvres entrepreneurs » devraient avoir accès à ce réseau bancaire atypique.

ÉMANCIPATION SOCIALE

Le coût d'une telle ambition est estimé à 21,6 milliards de dollars. Sur ce total, les pays riches et les organisations internationales devraient fournir 7 milliards ; les pays en développement participeront à hauteur de 1,6 milliard ; le secteur privé et les organisations de lutte contre la pauvreté apporteront 2,5 milliards. Le reste proviendrait à la fois des clients du micro-crédit et d'emprunts auprès des banques commerciales. Une gageure ? Probablement pas. Le risque qui menace les « banques des pauvres » est moins la pénurie de moyens financiers, qu'une sorte d'affluence qui dénaturerait le concept qu'elles entendent servir : financer par des prêts – dont le montant s'échelonne de quelques dizaines à quelques milliers de dollars – des petits projets pouvant permettre à un individu ou à une famille de s'extraire du cercle vicieux de la misère.

Le micro-crédit s'est révélé un puissant outil d'émancipation sociale dans les pays en développement : les deux tiers des bénéficiaires sont des femmes, ce qui n'est pas un hasard. Souvent rejetées par le système bancaire traditionnel, elles se révèlent des emprunteurs plus scrupuleux que les hommes : la Grameen et d'autres organismes prêteurs similaires affichent un taux de défaillance des remboursements des prêts qui ne dépasse pas 2 %.

A Washington, les délégués se sont félicités de la tenue de ce sommet mondial, qui manifeste la prise de conscience des organismes et des pays les plus riches de la nécessité d'aider les « pauvres d'entre les pauvres », que ceux-ci habitent le Bangladesh ou... Chicago. Hillary Clinton, qui a souligné sa véritable *« obsession »* pour le *« micro-crédit, cette macro-idée »*, a rappelé les nombreuses initiatives qui ont fleuri aux Etats-Unis ces dernières années. Dans son projet de budget pour 1998, Bill Clinton a prévu de tripler le montant de l'aide fédérale destinée à soutenir les micro-entreprises américaines (employant au maximum cinq personnes), celle-ci devant atteindre 1 milliard de dollars sur cinq ans.

Si l'administration américaine apporte officiellement son soutien aux initiatives du micro-crédit, c'est en insistant sur la nécessité de les voir s'intégrer dans l'économie de marché. En aidant les pauvres à se prendre en charge, l'Etat fédéral s'aide lui-même. Le risque est de voir ce dernier prendre prétexte du « succès » du micro-crédit, pour rogner sur d'autres programmes de lutte contre la pauvreté ou la famine.

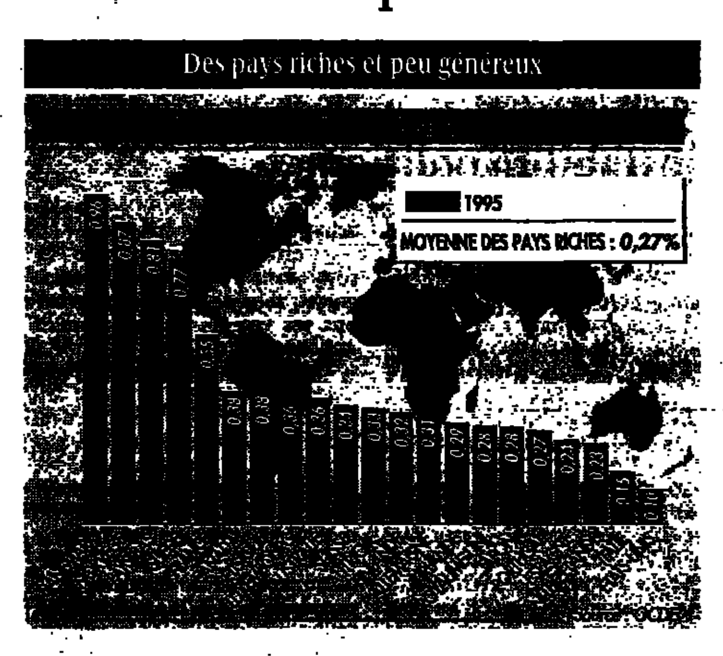
Laurent Zecchini

L'OCDE observe un recul historique de l'aide au développement

LES PAYS RICHES n'ont jamais été aussi peu généreux à l'égard des pays pauvres. Selon les statistiques rendues publiques, mercredi 5 février, par l'OCDE, les vingt et un pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) ont consacré 0,27 % de leur produit national brut (PNB) au développement en 1995. *« C'est le chiffre le plus bas jamais atteint depuis qu'existent des statistiques comparables, c'est-à-dire depuis 1950 »*, observe l'OCDE.

En 1970, les Nations unies avaient fixé à 0,7 % du PNB l'objectif à atteindre. Quatre pays l'ont respecté : le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. La France vient juste derrière. Avec 0,55 % du PNB, soit 8,44 milliards de dollars (42 milliards de francs) consacrés à l'aide publique au développement (APD), elle accuse pourtant, en chiffres réels (hors inflation), une diminution de 12 % par rapport à l'année précédente.

Globalement, l'aide des pays riches (59 milliards de dollars) a été réduite de 9 % par rapport à 1994. Cette baisse, amorcée il y a plusieurs années, est en grande partie imputable aux Etats-Unis. Il y a dix ans, ils représentaient encore près du quart de l'APD totale. Depuis lors, observe l'OCDE, ce volume s'est fortement réduit, n'atteignant plus en 1995 que 12,5 % de l'APD nette, *« ce qui représente parmi tous les pays membres l'effort le moins important par rapport aux moyens disponibles »*. Une comparaison donne la mesure du désintérêt des Etats-Unis : leur aide par habitant ne dépasse pas 2 dollars par mois contre 12 dollars en France et plus de 20 dollars au Danemark et en Norvège. La multiplication des conflits régionaux et des guerres civiles depuis 1990 pèse sur la répartition de l'aide. Les pays donneurs consacrent de plus en plus d'argent (entre 8 et 10 milliards de dollars) aux secours humanitaires d'urgence. C'est autant qui ne va pas au développement à long terme. D'où, note le rapport de l'OCDE, l'intérêt de prévenir les conflits *« par une intervention plus rapide et plus décisive de la communauté internationale »*.



DIFFICILE RÉPARTITION

Depuis 1990, l'Afrique absorbe près de 40 % de l'APD. L'Egypte, enfant chéri des Etats-Unis, en est le principal bénéficiaire (plus de 2 milliards de dollars par an), devant l'Ethiopie et le Mozambique. L'Asie vient ensuite (la Chine est le plus important bénéficiaire d'APD au monde), précèdent l'Amérique latine et l'Europe méridionale.

Si les pays riches diminuent l'aide au développement, les capitaux privés prennent le relais. En 1995, les investissements étrangers dans le tiers-monde ont atteint le chiffre record de 160 milliards de dollars. Le problème, souligne l'OCDE, c'est que les plus pauvres des pays du tiers-monde n'ont pas accès à ces flux. *« Les banques internationales ne leur consentent pratiquement aucun prêt, et ils n'attirent quasiment aucun investissement direct étranger, et très peu d'investissements de portefeuille. »* Ceux-là, conclut le rapport, ont *« manifestement besoin d'une aide extérieure pour remédier à l'extrême pauvreté [...], tout en évitant la dépendance à l'égard de l'aide »*.

Jean-Pierre Tuquoi

Le mouvement de grève générale en Equateur ouvre une crise politique

LIMA
de notre correspondante

« Qu'il parte ! », *« Bucaram : destitution ! »* La première journée de la grève générale de 48 heures organisée, mercredi 4 février, pour protester contre les mesures économiques promulguées par le président équatorien, Abdala Bucaram, a tourné en un soulèvement populaire. Les manifestants ont défilé dans les rues de la capitale, Quito, en réclamant la destitution du chef de l'Etat, élu il y a à peine six mois à la tête de ce petit pays de 12 millions d'habitants, pris en tenaille par le Pérou et la Colombie.

Pendant toute la journée du 5 février, des centaines de milliers de manifestants ont défilé dans tout le pays, alors que, depuis plusieurs jours, les routes d'accès à la capitale, étaient bloquées par des mouvements de protestation. Le Front patriotique a organisé cette grève générale pour obliger le gouvernement à renoncer aux hausses de près de 300 % des tarifs des services publics, décrétées le 8 janvier.

« INCAPACITÉ MENTALE »

Mais la protestation sociale a pris une ampleur inattendue : les manifestants ont exigé, devant le Congrès, la destitution du chef de l'Etat *« pour déséquilibre mental »* et ont reçu le soutien de deux anciens présidents, Rodrigo Borja et Oswaldo Hurtado. *« Ici, il n'y a ni coup d'Etat ni conspiration, mais un plébiscite populaire dans tout le pays exigeant la destitution du chef de l'Etat pour incapacité »*, a déclaré M. Borja. Le président du Congrès, Fabian Alarcon, a convoqué les parlementaires en session extraordinaire, jeudi après-midi, afin d'étudier la destitution du président Bucaram en application de l'article 100 de la Constitution. Celui-ci pourrait être destitué pour *« incapacité physique ou mentale »*, dans la mesure où l'opposition est majoritaire au Congrès.

M. Bucaram a décrété la mobilisation des forces de l'ordre dans la matinée et a dénoncé *« la tentative de coup d'Etat contre son régime et le complot de quatre dirigeants politiques au Congrès »*. Dans la soirée, il a adressé un message au pays annonçant *« des rectifications de la politique économique, destinées à satisfaire les justes revendications populaires »*, tout en appelant à la concertation nationale.

Le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains, Cesar Gaviria, a répondu immédiatement à l'appel du président Bucaram. A Quito, mercredi, il a rappelé que *« l'OEA n'acceptera pas la rupture du système démocratique »*. Sa visite a été qualifiée *« d'ingérence dans la politique intérieure »* par le président du Congrès et par les ex-présidents Oswaldo Hurtado et Rodrigo Borja. De son côté, le département d'Etat américain s'est déclaré *« très préoccupé »* et a formulé des vœux pour une *« réconciliation par le biais du dialogue et le respect de la Constitution. »*.

Nicole Bonnet

Tension en Turquie entre l'armée et le gouvernement

Les militaires ont fait déployer des chars près d'Ankara pour intimider une municipalité islamiste

ISTANBUL
de notre correspondante

On les savait mécontents depuis l'arrivée au pouvoir des islamistes du Parti de la prospérité (RP), mais la tension entre l'armée et le gouvernement a finalement explosé au grand jour. Une vingtaine de chars et une quinzaine de véhicules de transport de troupes ont défilé, mardi 4 février, dans les rues de Sincan, une municipalité proche d'Ankara où le maire islamiste avait ouvertement défié les principes de la Turquie laïque en organisant, vendredi 31 janvier, une « nuit de Jérusalem » au cours de laquelle de jeunes acteurs, déguisés en militants du groupe palestinien Hamas, simulaient le lancer de pierres contre les troupes israéliennes.

Le discours enflammé du maire, Bekir Yildiz, qui a, depuis, été destitué, et celui de l'ambassadeur iranien, Mohammad Reza Bagheri, qui avait déclaré qu'*« Allah punirait ceux qui signent des accords avec l'Amérique ou Israël »*, avaient outré la population laïque et provoqué quelques ondes de choc dans les cercles politiques à Ankara.

Ces développements interviennent durant le mois du ramadan, qui est souvent une période de tension sociale en Turquie : la ferveur religieuse des musulmans pratiquants y est à son comble, irritant les défenseurs de la laïcité qui se sentent assiégés par l'omniprésence des symboles religieux. Cette année, cette tension a été encore exacerbée par la présence au pouvoir, pour la première fois, d'un premier ministre islamiste, Necmettin Erbakan, qui, abandonnant apparemment tout effort de compromis, a choisi le mois du jeûne musulman pour remettre sur le tapis, avec un enthousiasme renouvelé, des promesses électorales jugées inacceptables par la Turquie institutionnelle et une large partie de la population.

M. Erbakan a annoncé la construction de mosquées sur la grande place Taksim, à Istanbul, et dans le district de Cankaya, à Ankara. Il a déclaré que son gouvernement insisterait sur la levée de l'interdiction du port du foulard pour les fonctionnaires et dans les universités. Ces propositions ont embarrassé ses partenaires du Parti de la Juste voie (DYP). Plusieurs ministres et députés ont annoncé qu'ils refuseraient d'appuyer ces mesures – qui ne figurent pas dans le protocole signé entre les deux partis – si elles étaient soumises à l'approbation du gouvernement.

Le président Suleyman Demirel, à qui le chef de l'état-major avait rendu visite, avait exprimé, vendredi 31 janvier, sa détermination à ne pas permettre à la Turquie de dévier du droit chemin. *« La Turquie ne peut pas revenir en arrière ; elle ne peut qu'avancer »*, avait-il déclaré, ajoutant qu'il se portait garant du maintien de la laïcité en Turquie.

Alors que les chars de l'armée prenaient position dans les rues de Sincan, mardi, d'autres institutions de l'Etat se mobilisaient pour punir le radicalisme de son maire islamiste. Le ministre de l'intérieur, Meral Aksener, a annoncé que Bekir Yildiz avait été relevé de ses fonctions, et le procureur de la Cour de sûreté de l'Etat a demandé son arrestation. Ce dernier ordre n'avait pas été exécuté mercredi, le maire étant apparemment introuvable.

Le premier ministre avait, jusqu'à présent, choisi d'ignorer les messages indirects qui lui avaient été transmis, rejetant la responsabilité de la crise sur les médias qui, affirme-t-il, exagèrent l'importance des récents incidents. De son attitude, dans les jours qui viennent, dépendra vraisemblablement la survie de son gouvernement. Les militaires sont apparemment déterminés à ne pas faire de concessions et M. Erbakan sera forcé de faire marche arrière sur certains points qui touchent de trop près aux principes républicains. L'armée exige également le départ de l'ambassadeur iranien, qui est un ami personnel du premier ministre.

Le président Suleyman Demirel a déclaré qu'il se portait garant du maintien de la laïcité dans le pays

Cette crise relance les spéculations sur la possibilité d'une intervention indirecte des militaires qui, selon certains analystes, pourraient faire pression sur les politiques pour provoquer l'effondrement de la coalition. Tansu Ciller, le ministre des affaires étrangères, après avoir consulté le président, a insisté sur la nécessité de faire la distinction entre les incidents provocateurs de Sincan et les actes du gouvernement, signalant ainsi qu'elle n'avait pas l'intention de quitter la coalition pour l'instant.

Compte tenu de la distribution des sièges au sein de l'Assemblée nationale et des rivalités tenaces entre partis, les alternatives sont limitées. Le fait que les représentants de la gauche sociale-démocrate – le Parti républicain du peuple (CHP) de Deniz Baykal et le Parti démocratique de gauche (DSP) de Bülent Ecevit – aient tous les deux annoncé, mais séparément, leur intention d'introduire une motion de censure contre le gouvernement pour *« sauver le pays »* est symptomatique des divisions politiques qui persistent malgré l'urgence de la situation.

Dans quelques jours, le ramadan prendra fin et les Turcs – laïcs et islamistes – reprendront le débat sur la nature de leur Etat.

Nicole Pope

La ruine des petits épargnants radicalise l'opposition au régime en Albanie

Malgré sa volonté d'apparaître comme un démocrate, le président Sali Berisha a de plus en plus de mal à convaincre qu'il a définitivement rompu avec les méthodes du passé

Six personnes, dont quatre policiers, ont été blessées mercredi 5 février au soir, au cours d'incidents armés, lors d'une manifestation anti-gouvernementale à Vlora (210 km au sud de Tirana), selon le ministère albanais de l'intérieur. Le ministère a attribué les tirs à *« un groupe de terroristes »* qui se trouvaient parmi les manifestants. Les manifestations à Vlora avaient commencé dans la matinée, après l'annonce de la faillite de Gjallica, une société immobilière et financière qui a ruiné des dizaines de milliers d'épargnants. Les manifestants réclamaient la démission du président et du gouvernement accusés d'avoir encouragé les sociétés d'épargne. A Tirana, les autorités ont commencé, mercredi, à rembourser partiellement les investisseurs de deux des cinq sociétés « pyramidales » tombées en faillite. Selon le président Sali Berisha, les clients d'une troisième société devraient bientôt recouvrer une partie de leurs fonds. L'opposition dénonce d'autre part les violations des droits de l'homme.

TIRANA
de notre envoyé spécial

Le président Sali Berisha, symbole d'un pouvoir qui n'est guère partagé en Albanie, affronte sa plus grave crise politique. La chute des sociétés financières pyramidales a entraîné le pouvoir dans la tourmente et l'opposition réclame la démission du gouvernement. La répression a encore accru la méfiance à l'égard du premier régime albanais post-communiste qui, malgré sa volonté d'apparaître comme « démocrate » et « libéral », peine à convaincre qu'il a rompu avec toutes les méthodes du passé.

Les manifestations des épargnants ruinés et de l'opposition ont été sévèrement réprimées et la police a procédé à de nombreuses arrestations (150 selon le gouvernement, 500 à 700 selon l'opposition). La police ne s'est pas limitée aux auteurs de déprédations ; elle en a profité pour emprisonner des cadres du Parti socialiste, qui risquent de trois à quinze années de prison pour *« incitation »* à troubles de l'ordre public. Les manifestations sont dorénavant interdites à Tirana et les organisations de défense des droits de l'homme s'inquiètent de la dérive répressive de Sali Berisha, plébiscité en 1992 après le brutal effondrement du système stalinien qui œuvrait en Albanie depuis quarante-cinq ans.

Les critiques des méthodes de M. Berisha ne datent pas d'hier. Seuls les pays européens ont reconnu la validité des élections parlementaires de 1996. L'opposition socialiste refuse de siéger au Parlement et réclame de nouvelles élections. Les Etats-Unis, pourtant peu suspects de vouloir favoriser ceux qui restent qualifiés d'« ex-communistes » en Albanie, ont dénoncé des intimidations et des fraudes, ainsi que *« l'"intense pression gouvernementale sur la justice et la presse »*. Un rapport du Département d'Etat américain constate que *« la police continue à infliger des mauvais traitements aux détenus, aux journalistes et aux opposants »*. *« Certains citoyens perçoivent le SHIK* (services secrets) *comme une organisation semblable au Sigurimi de l'époque communiste »*, poursuit le rapport. Le pouvoir albanais se voit également reprocher le maintien en détention depuis trois ans de Fatos Nano, le président du Parti socialiste. Accusé de *« détournements de fonds »* sans la moindre preuve, il est considéré comme un *« prisonnier politique »* par Washington et Amnesty International.

Edi Rama, un artiste-peintre célèbre pour ses attaques antigouvernementales, est allongé sur un lit dans l'appartement de ses parents, le nez fracturé, le crâne et la lèvre recousus. Il se remet lentement d'une agression subie au lendemain des récentes protestations. *« Je rentrais chez moi et des hommes m'attendaient dans l'obscurité. Ils portaient des cagoules noires, des gants métalliques et étaient armés de barres de fer,* raconte-t-il. *Ils m'ont frappé longuement à la tête. Je crois franchement qu'ils voulaient m'éliminer. »* Ndre Legisi, membre du comité directeur du Parti socialiste, est également un miraculé. Il a été transporté à l'hôpital dans le coma, le crâne fracturé, après avoir été agressé par cinq hommes et laissé pour mort sur le trottoir. L'attaque a eu lieu à cent mètres de la résidence de Sali Berisha, dans un quartier quadrillé par les équipes des services spéciaux.

IL FAUT AVOUER QUE C'EST TRÈS ORIGINAL COMME GOUFFRE FINANCIER..

PANCHO

DEMANDE D'ÉLECTIONS ANTICIPÉES

« Le plus désespérant est l'attitude de l'Union européenne. Elle défend un gouvernement qui installe ici une dictature fascisante, affirme, nerveux, Edi Rama. *Notre unique îlot de démocratie est l'ambassade des Etats-Unis ! »*. Le téléphone sonne. Lorsqu'Edi Rama raccroche, il est mélancolique : *« Je viens d'apprendre qu'un ami s'est enfui la nuit dernière par la frontière grecque,* dit-il. *Les gens de l'opposition sont terrorisés. »*

Si l'Albanie d'aujourd'hui n'a rien de comparable avec l'époque de terreur absolue d'Enver Hodja, l'opposition enrage de voir l'Occident tresser des lauriers à Sali Berisha. Pour elle, les atteintes aux droits de l'homme et la faillite des sociétés financières pyramidales sont des raisons suffisantes pour renverser le gouvernement. *« L'affaire des "pyramides" est un problème politique,* pense Edi Rama, *car aucune activité privée n'existe en Albanie sans le consentement du pouvoir. »*

« Ce pays fut très pauvre et le gouvernement s'est servi des "pyramides" afin d'améliorer la vie quotidienne des Albanais, explique Ben Blushi, le rédacteur-en-chef du quotidien *Koha Joni. C'est une explication de la non-intervention du pouvoir face à ces pratiques frauduleuses. L'autre raison, c'est que des dirigeants ont exploité ces sociétés pour s'enrichir. Les fondations "pyramidales" ont financé les campagnes électorales du Parti démocratique de Sali Berisha. »*

L'opposition réclame la nomination d'un « gouvernement technique » et l'organisation d'élections parlementaires anticipées. En 1996, ses appels à dénoncer les fraudes électorales n'avaient pas séduit la population, d'abord préoccupée par l'amélioration de sa vie quotidienne. *« Nous n'avions aucune chance, car les gens se moquent de la politique,* reconnaît Kastriot Islami, le porte-parole du Parti socialiste. *Cette fois, les Albanais ont perdu leur argent, c'est différent. »* Sept partis de droite et de gauche se sont regroupés au sein d'un « Forum pour la démocratie ». L'objectif est d'apparaître unis aux yeux des Albanais et des Occidentaux. L'exemple de la coalition Zajedno, en Serbie, a fortement inspiré l'opposition albanaise.

« L'opposition essaye de transformer ce conflit social en un conflit politique, déclare Alban Bala, le porte-parole du Parti démocratique. *Ce n'est pas en infligeant des dommages matériels à l'Etat et des dommages moraux aux Albanais que nous réglerons la crise économique. Nous avons des témoignages précis indiquant que des chefs de l'opposition ont incité les manifestants au vandalisme. C'est inacceptable. »* Shahin Kadare, membre de l'Alliance démocratique (centre-gauche), répond que *« l'opposition est bien faible en comparaison du mécontentement de la population »*. *« Sali Berisha est seul face au peuple,* dit-il. *Les Albanais sont fatigués du règne d'une mafia et je crains que les événements récents ne soient que l'aube d'un avenir douloureux pour l'Albanie. »*

R. O.

Sali Berisha, président de la République d'Albanie

« Il n'y aura ni instabilité économique ni instabilité politique »

TIRANA
de notre envoyé spécial

« La promesse de restituer l'argent aux épargnants ruinés par l'effondrement des sociétés financières suffira-t-elle à rétablir le calme ?

– La situation est très calme. La restitution des fonds a commencé. L'argent de ces fondations qui a été gelé va être entièrement distribué. Les épargnants ne récupéreront pas les sommes qu'ils ont déposées, mais l'intervention du gouvernement a permis d'en sauver une partie.

» Il y a eu différentes catégories de manifestants. Certains étaient des fanatiques ex-communistes, qui pensaient que le temps était venu de renverser le gouvernement par la violence. Ils ont eu tort. D'autres étaient des gens qui, après avoir commis une erreur d'investissement, n'ont pas eu le courage de prendre leurs responsabilités. Ils ont pensé qu'en accusant le gouvernement cela diminuerait un peu leur douleur. Je comprends et accepte cela. Nous avons décidé de faire le maximum pour les soulager. Il n'y aura pas d'instabilité économique ni politique. Nous allons identifier les gens qui ont perdu le plus ; nous ne les abandonnerons pas dans ce malheur.



SALI BERISHA

– Dans l'esprit des gens, l'avenir de ces sociétés d'épargne était lié au pouvoir du Parti démocratique (PD).

– Les fondations en faillite étaient souvent de farouches adversaires du Parti démocratique. Le Parti socialiste accuse le PD, mais si tous les investisseurs albanais ou étrangers ont soutenu ce parti, c'est simplement parce que les ex-communistes ont voté contre la loi de privatisation de la terre, ce qui a effrayé tout le monde. Ces sociétés « pyramidales » n'ont eu aucun soutien du gouvernement ! Je regrette que cette activité ait été tout à fait légale en Albanie. Mais si le gouvernement était impliqué il n'aurait pas les mains libres. Or, il a les mains libres.

– Le gouvernement et la police n'ont-ils pas réagi de manière trop brutale aux protestations ?

– La police albanaise a vraiment réagi d'une manière digne d'un pays et d'une société démocratiques. Il y a eu plus de trois cents policiers blessés pour dix ou douze manifestants blessés. Et il n'y a pas eu de centaines d'arrestations ; 149 personnes, qui ont commis des actes condamnables, ont été arrêtées. Sans justice, quel serait l'avenir de ceux qui refusent la violence et le sang ? Personne n'est détenu à cause de ses idées politiques. L'opposition a commis une grande erreur. Elle voulait un bain de sang et il n'a pas eu lieu. Cette nation a beaucoup souffert et ne veut plus vivre de tels traumatismes.

– Le département d'Etat américain a publié un rapport sur les droits de l'homme très critique envers le pouvoir albanais.

– La démocratie albanaise a fait de grands progrès. Elle ne peut pas être parfaite. C'est un pays en consolidation, qui restera ferme dans le respect des principes démocratiques. S'il y a eu un changement, c'est bien l'évolution des droits de l'homme. Ceux qui ont connu l'Albanie hier peuvent en témoigner. En cinq ans, l'Albanie, qui s'écroulait, a réussi à devenir un pays où les gens peuvent s'exprimer et écrire librement. C'est le pays de la tolérance religieuse par excellence. Et c'est le pays qui a la plus forte croissance économique en Europe, même s'il est encore très pauvre. Nous avons abordé les années 90 comme une nation qui avait presque entièrement perdu la mémoire de l'économie de marché. L'Albanie a une croissance rapide et les gens ont cru en un enrichissement rapide. Ce fut une leçon amère, mais le désespoir actuel est tout à fait éphémère.

– Certaines figures de la contestation de 1990, vos compagnons, vous accusent d'avoir oublié les valeurs du mouvement anticommuniste.

– En 1992, le PD a obtenu 92 % de sièges au Parlement et quatre ans plus tard 87 % des voix. L'opposition a crié à la fraude. En octobre, aux municipales, le résultat fut identique – 87 % – et ces élections étaient contrôlées par cinq cents observateurs. L'opposition, en boycottant le Parlement, n'a pas compris la première leçon de la démocratie : la participation. Je ne nie pas qu'il y ait eu des erreurs, mais je suis toujours resté ouvert. J'ai invité les responsables de l'opposition deux fois cette semaine. Ils croient obtenir un soutien populaire en boycottant les tables rondes ; je crois qu'ils ont tort. Mais je vais continuer à faire de mon mieux pour sortir l'opposition de la spirale de conspiration dans laquelle elle vit. »

Propos recueillis par
Rémy Ourdan

L'Allemagne continue de verser des « primes » à d'anciens Waffen SS

BONN
de notre correspondant

Le scandale vient d'être dévoilé par un reportage télévisé diffusé par la première chaîne publique allemande (ARD). D'anciens criminels de guerre nazis ou membres d'unités spéciales comme les Waffen SS bénéficient depuis les années 50 d'un régime de retraite particulier. Pourvu qu'ils aient été blessés au front, ils sont considérés comme « victimes de guerre » et perçoivent à ce titre une prime qui s'ajoute à leur pension ordinaire.

Cinquante mille personnes environ continuent à bénéficier de ce régime de faveur, entièrement à la charge du contribuable, allemand pour un montant annuel de 637 millions de deutschemarks, selon l'hebdomadaire *Die Zeit*. Les députés sociaux-démocrates du SPD, des Verts, ainsi que quelques libéraux du FDP, ont annoncé le 31 janvier qu'ils allaient mettre à l'ordre du jour une modification de la loi *« sur l'assistance aux victimes de guerre »* de 1950, qui a permis une telle utilisation des fonds publics.

Un cas, celui de Heinz Barth, illustre bien les enjeux du dossier. Cet officier de la division « Das Reich » avait participé au massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944. Ayant perdu une jambe deux semaines après Oradour, il a droit à un complément de retraite au titre de *« victime »*. Bien qu'il ait été condamné par un tribunal de RDA à la détention à perpétuité pour crimes contre l'humanité, Heinz Barth touche son supplément depuis l'unification allemande.

En RDA, dont M. Barth était citoyen, on ne connaissait pas ce type de régime complémentaire. Un début de prise de conscience se manifeste : la caisse de retraite de Cottbus, dont dépend la prison où se trouve Heinz Barth, vient de supprimer la prime qui lui était versée depuis 1990.

Dans une logique purement juridique, il est possible de comprendre pourquoi d'anciens Waffen SS perçoivent non seulement une retraite, mais également une prime s'ils ont été blessés. L'argument avancé dans les années 50, toujours valable aujourd'hui, consiste à affirmer que l'exigence de solidarité sociale échappe à toute considération d'ordre politique ou moral. Mais là où le dossier devient politiquement explosif, c'est que des catégories entières de victimes du III[e] Reich n'ont toujours pas été indemnisées pour les dommages et les souffrances qu'elles ont subies, en particulier en Europe de l'Est.

DEUX LÉGISLATIONS

Les réalisateurs de l'émission sont allés en Lettonie. Ils ont filmé d'anciens membres d'unités Waffen SS qui se retrouvent régulièrement pour entonner des chants nazis et qui proclament fièrement, devant la caméra, qu'ils n'ont pas été oubliés par l'Etat allemand. Ces gens-là perçoivent une retraite en bonne et due forme depuis l'indépendance de la Lettonie. Au même moment et à quelques pas de là, d'anciens détenus juifs des camps de concentration nazis attendent toujours une indemnité de la part de l'Allemagne.

Si l'on parvient à de telles absurdités, c'est en raison de deux législations remontant chacune aux années 50. L'une, sur les retraites, est basée sur le principe de la solidarité nationale. L'autre, sur les indemnités aux victimes du régime, est très sélective. Elle aboutit au fait qu'un ancien détenu des camps, s'il a été communiste, ne perçoit pas de retraite en tant que *« victime »* du régime nazi. Le droit à la retraite ne répond pas à des considérations d'ordre politique ? Voire… L'ancien idéologue en chef du régime communiste de Berlin-Est, Kurt Hager, vient d'être contraint par un tribunal social de ne plus toucher le complément de retraite qu'il percevait en tant qu'ancienne victime du régime nazi. Argument avancé : puisque Kurt Hager s'est rendu coupable de violations des droits de l'homme après 1945 (en étant co-responsable de la construction du mur de Berlin), il n'a plus le droit d'invoquer sa période de détention dans les geôles nazies pour toucher une retraite de *« victime »*. Le système de solidarité allemand n'est pas neutre : on sait que les compléments de retraites touchés par les anciens membres de la Stasi ont été supprimés après la réunification.

Lucas Delattre

Indemnisations tardives pour des juifs déportés

Vingt et un anciens déportés juifs d'Europe de l'est qui avaient été astreints au travail forcé dans des entreprises privées proches d'Auschwitz ont obtenu une indemnisation tardive devant un tribunal de Bonn la semaine dernière. En vertu d'un arrêt de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe (13 mai 1996), des indemnisations individuelles sont possibles quand les victimes n'ont pas bénéficié d'accords inter-étatiques existants, comme l'accord franco-allemand du 15 juillet 1960. Cette disposition ne concerne pas les Français enrôlés dans le STO (service du travail obligatoire), puisque ce système fut organisé par le gouvernement de Vichy. – *(Corresp.)*

Trois banques suisses créent un fonds pour les victimes de la Shoah

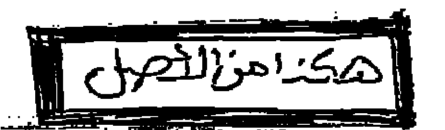
LES PRINCIPALES banques suisses ont annoncé, mercredi 5 février, la création d'un fonds de 100 millions de francs suisses (390 millions de francs) pour les victimes de l'Holocauste, faisant un premier geste financier significatif après une longue polémique les accusant d'avoir profité des persécutions des juifs par les nazis.

Le Crédit suisse, la Société de banque suisse (SBS) et l'Union de banques suisses (UBS) ont décidé d'ouvrir immédiatement un compte spécial à la banque centrale (BNS), selon un communiqué commun. L'argent y sera déposé à parts égales par les trois établissements à la fin du mois. Cette initiative *« pose la première pierre de ce qui sera un* "Fonds humanitaire en faveur des victimes de l'Holocauste" », explique le communiqué.

Le gouvernement devra, selon les banques, décider du mode de gestion et des bénéficiaires de ce fonds. Elles souhaitent que l'Etat se joigne ultérieurement à leur geste par des contributions de fonds publics et de la BNS. Le gouvernement s'est prononcé en faveur de la création d'un fonds pour les victimes de la Shoah. Mais il a dit vouloir attendre les premières conclusions d'experts chargés de faire toute la lumière sur le rôle de la Suisse dans les années 1930-40 avant de décider d'une contribution. Les premiers résultats de la commission d'enquête sont attendus pour l'été.

« Les trois grandes banques espèrent, par leur initiative, créer les conditions permettant, avec le concours des autorités, de l'économie suisse et des organisations juives, de trouver une solution constructive et prospective aux questions en suspens », ajoute le communiqué. Accusées de ne pas avoir restitué l'intégralité de tous les avoirs déposés dans le secret de leurs coffres par des juifs fuyant les persécutions nazies, les banques sont en première ligne dans la polémique sur le rôle de la Suisse avant, pendant et après la deuxième guerre mondiale.

La pression s'est notamment manifestée sur la scène internationale avec des menaces de la municipalité de New York, le mois dernier, de ne plus confier d'argent aux banques suisses tant qu'un fonds de compensation n'aurait pas été créé. L'assemblée de la ville doit également étudier, le 14 février, dans quelles conditions les autorisations d'exercer accordées aux banques suisses pouvaient être réexaminées. – *(AFP.)*



OTAN : Washington refuse un sommet à cinq à Paris

LES ÉTATS-UNIS ont rejeté, mercredi 5 février, l'idée d'un sommet à cinq (France, Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, Russie) avant le Conseil atlantique prévu à Madrid en juillet. Cette réunion, suggérée par Jacques Chirac, qui aurait souhaité qu'elle se tienne à Paris, aurait pour but de clarifier les relations entre l'OTAN et Moscou, avant l'élargissement de l'organisation atlantique. Le Kremlin a officiellement soutenu ce projet, mais plusieurs pays de l'OTAN ont exprimé leur opposition à la mise en place d'un *« directoire »* des grands pays au sein de l'alliance.

D'autre part, le vétéran de la diplomatie américaine, George Kennan, a pris nettement position, dans un article du *New York Times*, contre l'entrée des anciens pays communistes d'Europe centrale dans l'OTAN, qu'il considère comme *« une erreur fatale »*. George Kennan développa le premier le concept du *« containment »* (endiguement) de l'URSS, en 1947, dans un texte signé « X » de la revue *Foreign Affairs*.

Trois dirigeants de l'opposition serbe reçus par Hervé de Charette

PARIS. Les trois dirigeants de l'opposition serbe, Zoran Djindjic (Parti démocrate), Vuk Draskovic (Mouvement du renouveau serbe), et Vesna Pesic (Alliance civique), devaient avoir un entretien, jeudi 6 février à Paris, avec le ministre des affaires étrangères Hervé de Charette, avant de regagner Belgrade. Cette visite intervient au lendemain de la reconnaissance de la victoire de la coalition Ensemble aux élections municipales du 17 novembre 1996, le président Slobodan Milosevic annonçant que le Parlement devait voter une loi sur la base du rapport de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). – *(AFP.)* *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

Hommage solennel de la France à Pamela Harriman

PARIS. Un *« hommage solennel »* sera rendu samedi matin 8 février, à Paris, à l'ambassadrice des Etats-Unis décédée Pamela Harriman, a annoncé mercredi le président Jacques Chirac. Dans une brève intervention en anglais sur le perron de l'Elysée, M. Chirac a indiqué qu'il remettrait *« la plus haute distinction française »* à Pamela Harriman, qui devrait être élevée à titre posthume à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur. *« C'était une si belle femme, un magnifique ambassadeur, probablement l'un des meilleurs depuis Ben Franklin ou (Thomas) Jefferson. Elle a fait tant de bonnes choses pour les relations entre la France et les Etats-Unis, elle était si intelligente, si pleine de charme, si élégante »*, a dit M. Chirac. – *(AFP.)* *(Lire page 11.)*

Deng Xiaoping souhaite une transition sans heurts à Hongkong

PÉKIN. Les médias officiels de Pékin ont rendu compte, mercredi 5 février, à la veille du nouvel an lunaire, la fête la plus importante de l'année dans la tradition chinoise, d'une visite effectuée par le chef du régime chinois, Jiang Zemin, au chevet de Deng Xiaoping en compagnie des six autres membres de la haute direction du parti venus lui exprimer leurs voeux.

Conformément à l'habitude depuis trois ans, la presse n'a pas publié de photographie de la rencontre, ni précisé de date ou de détail. Elle a fait dire à Deng et à l'ensemble des « vétérans » ayant reçu de telles visites que ceux-ci souhaitaient une transition de souveraineté sans heurt à Hongkong. – *(Corresp.)*

L'UE s'inquiète du sort d'un écrivain iranien contestataire

BRUXELLES. La troïka européenne (Pays-Bas, Irlande, Luxembourg) a fait une démarche auprès de Téhéran pour obtenir *« des informations sur les conditions d'arrestation »* de l'écrivain-journaliste contestataire Faraj Sarkouhi, *« et de son éventuel procès »*, a-t-on appris mardi 4 février. L'association Reporters sans frontières a adressé une lettre au président iranien, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, pour demander la libération immédiate de l'écrivain, qui, dans une lettre rendue publique le 30 janvier, racontait les tortures physiques et psychologiques auxquelles il a été soumis après une première arrestation en novembre 1996 *(Le Monde* du 5 février*)*. A Paris, un comité de soutien à l'écrivain, comprenant des intellectuels, des artistes et des opposants iraniens est en train de se constituer. – *(AFP.)*

Israël n'envisage pas de se retirer du Liban sud

JÉRUSALEM. Israël a enterré, mercredi 5 février, les 73 soldats tués la veille dans une collision accidentelle d'hélicoptères, en Haute-Galilée. Le premier ministre, M.Nétanyahou, a demandé aux Israéliens de *« ne pas tirer de conclusions politiques »* de l'accident, et le ministre de la défense, Itzahk Mordehaï, a exclu un retrait militaire unilatéral du Liban sud, vers lequel étaient acheminés les 73 soldats lorsque l'accident a eu lieu. *« Défendre au maximum la sécurité des localités du nord d'Israël demeure une mission sacrée pour notre armée »*, a déclaré M. Mordehaï lors d'une conférence de presse. Mais la presse a déploré le lourd prix de la présence militaire au Liban sud. – *(AFP.)*

Plusieurs gouvernements démentent la mise à l'écart de la lire

BRUXELLES. Le premier ministre italien Romano Prodi, dans un communiqué publié mercredi 5 février à Rome, a qualifié de *« fausses, injustifiées et sans fondement »* les rumeurs faisant état d'un arrangement entre les capitales européennes pour tenir la lire provisoirement à l'écart du premier groupe de monnaies qui feront partie de la zone euro en 1999. Ces rumeurs, a-t-il dit, ne font *« rien d'autre que susciter le doute chez les Italiens et les marchés financiers »*. Il a reçu l'appui des gouvernements français, allemand, et de la Commission européenne. Paris et Bonn ont affirmé qu'un tel plan n'était pas *« en discussion »*. Bruxelles a écarté toute possibilité de faire une présélection des participants à l'euro, qui seront choisis au printemps 1998 sur la base des performances réalisées en 1997 en matière de taux d'intérêt, d'inflation, de déficit public, d'endettement et de stabilité monétaire. – *(Reuter.)*

L'affaire de la « vache folle » menace l'UE d'une crise institutionnelle majeure

Le Parlement de Strasbourg hésite à censurer la Commission de Bruxelles

Les conclusions de la commission d'enquête du Parlement européen sur la gestion de l'épizootie de « vache folle » par l'administration bruxelloise, qui devaient être rendues publiques, jeudi soir 6 février, menacent de précipiter les institutions européennes dans la crise. L'Assemblée de Strasbourg pourrait être appelée à se prononcer la semaine prochaine sur une motion de censure contre la Commission de Jacques Santer

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

La menace d'une motion de censure du Parlement européen contre la Commission européenne, pour sanctionner les erreurs de gestion de l'administration bruxelloise dans l'épizootie de « vache folle », fait planer le risque d'une crise sans précédent dans les institutions européennes. Prise très au sérieux par l'entourage du président Jacques Santer, cette menace a été examinée lors de la réunion hebdomadaire du collège des commissaires, mercredi 5 février, à la veille de la publication prévue à Bruxelles des conclusions de la commission d'enquête parlementaire.

Partant d'un rapport accablant pour le Royaume-Uni mais aussi pour la Commission de Bruxelles, les dix-neuf eurodéputés membres de cette commission étaient acquis à l'idée de prendre d'une manière ou d'une autre des sanctions contre l'exécutif communautaire. Les communistes et plusieurs socialistes, persuadés de manquements graves dans la gestion de Bruxelles, ont demandé qu'une motion de censure soit déposée lors la session plénière de la semaine prochaine à Strasbourg. Une majorité de la commission d'enquête, dont son président, le chrétien-démocrate allemand Reimer Böge, défendait en revanche l'idée d'une *« motion de censure différée »*.

Conscients que les *« erreurs commises »* l'ont été par des *« commissaires qui ne sont plus en fonction »* – les principaux faits incriminés couvrent les années 1990-1994, c'est-à-dire la période où le collège bruxellois était dirigé par Jacques Delors – les partisans de cette solution estiment cependant nécessaire *« de demander à la Commission présidée par Jacques Santer qu'elle tire les conséquences structurelles et politiques nécessaires pour rétablir la confiance »*. La mise en oeuvre de la motion de censure serait *« suspendue »* le temps nécessaire pour permettre à M. Santer d'*« exécuter les revendications du Parlement »*, d'ici à la fin de l'année.

Cette position peut être interprétée comme une volonté de l'Assemblée de Strasbourg d'éviter à l'Union de basculer dans une crise ouverte comme elle n'en a jamais connue alors que se jouent la réforme institutionnelle et la création de la monnaie unique. Une motion de censure contre la Commission serait non seulement une première dans l'histoire de la construction européenne mais elle s'apparenterait au renversement d'un gouvernement, donc à une crise politique majeure.

TROUVER UNE PORTE DE SORTIE

La grande majorité de l'hémicycle redoute d'en arriver là. La crise de la « vache folle » est surtout un prétexte pour le Parlement de montrer son pouvoir. Strasbourg avait déjà marqué un point en auditionnant individuellement chaque commissaire avant de procéder à l'investiture de la Commission Santer. La position difficile dans laquelle se trouve cette dernière encourage les eurodéputés à accentuer leur pression. D'autant que, accusés eux-mêmes, au départ de la crise, d'avoir tardé à en prendre la mesure, les euro-députés doivent faire aussi la preuve de leur crédibilité.

La difficulté est donc de trouver une porte de sortie. Les services juridiques de l'Assemblée ont prévenu les parlementaires qu'une *« motion différée »* n'a aucun sens en regard des traités communautaires. La Commission en a aussi conscience mais elle craint un dérapage de l'hémicycle lors de la prochaine session.

M. Santer ne sait que trop que sa prestation devant la commission d'enquête, le 15 janvier dernier, a été jugée *« calamiteuse »* par les eurodéputés. Pourtant, le président de l'exécutif communautaire leur avait donné des gages en annonçant que les comités scientifiques seraient placés sous la responsabilité d'Emma Bonino, commissaire chargé de la protection des consommateurs et de l'action humanitaire, et en se prononçant en faveur d'une agence indépendante pour contrôler *« la bonne application sur le terrain de la législation européenne »*.

Marcel Scotto

STRATÉGIE Le retrait de la liste de droite aux élections municipales de Vitrolles, afin de ne pas favoriser la victoire du Front national face à la gauche, alimente le débat, dans les rangs de la majorité, sur la stratégie à suivre vis-à-vis de l'extrême droite. Pour Alain Juppé et la direction du RPR, le Front national doit être traité comme un adversaire, tandis que l'UDF évite de trancher aussi clairement la question. ● AU SÉNAT, l'examen du projet de loi sur l'immigration a amené le gouvernement à s'opposer aux tentatives de certains élus de droite pour « durcir » encore les dispositions relatives aux certificats d'hébergement et aux contrôles des véhicules. ● A VITROLLES, les dirigeants de la gauche, réunis pour un meeting de soutien à la liste du maire sortant, Jean-Jacques Anglade, ont esquissé une autocritique des erreurs dont le Front national tire parti.

Le RPR entreprend de s'armer politiquement contre le Front national

Pour Alain Juppé, les néogaullistes doivent se convaincre qu'ils sont autant menacés par l'extrême droite que par la gauche, et que la première ne peut pas être une alliée contre la seconde. L'UDF se garde, quant à elle, d'imposer une même ligne de conduite dans ses rangs

VIRÉ ! Alain Juppé n'a pas hesité une seconde lorsqu'il a été informé, mardi 4 février, en pleine réunion de travail à l'hôtel Matignon, du fait qu'un candidat RPR venait d'appeler, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), à voter pour la candidate du Front national. L'indiscipliné a été aussitôt exclu du mouvement néogaulliste (*Le Monde* du 6 février).

Cette attitude du premier ministre et president du RPR témoigne de sa volonté de ne tolérer aucune compromission avec l'extrême droite. Elle s'appuie sur la conviction qu'au bout du compte, la droite est le meilleur rempart contre la montée de l'extrêmisme. Il lui reste à la faire partager.

C'est dans cet esprit que, dès le mois d'octobre dernier, mission avait été confiée à Jean-Pierre Delalande, député du Val-d'Oise, de réfléchir aux moyens de combattre le parti de Jean-Marie Le Pen. Après le bureau politique du Rassemblement, le 21 janvier, les membres du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale ont pris connaissance, le 4 février, de ces réflexions, chacun étant prié de les garder pour lui. « *Nous avons bien le droit de garder pour nous les éléments de notre stratégie* », a expliqué le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel.

Le prérapport de M. Delalande part d'un constat, qui n'est pas nouveau pour les politologues, selon lequel le vote en faveur de l'extrême droite est devenu un vote d'adhésion, considéré comme de moins en moins honteux. Un électeur sur quatre a voté au moins une fois pour le FN. Cet électorat est composite. Il n'adhère pas aux thèses de l'équipe dirigeante du parti lepéniste, mais, sensible aux thèmes de l'insécurité et de l'immigration et inquiet des effets de la mondialisation, il partage sa mise en cause de la classe politique, sa dénonciation du rôle tout puissant de la technocratie et celle de l'excès des prélèvements obligatoires – thèmes qui furent aussi, pour partie, ceux de la campagne présidentielle de Jacques Chirac.

NOUVELLE STRATÉGIE

Les responsables du RPR constatent aussi la « professionnalisation » du FN. Il ne suffit plus, dès lors, de se contenter d'une prudente « stratégie du silence », comme le veulent encore nombre de députés de la majorité, ni de répondre par la polémique. Il faut argumenter et relever les contradictions du discours simplificateur du Front national, notamment dans le domaine économique et social. Un concurrent s'est installé à la droite de la droite, il convient de le traiter de la même façon que le Parti socialiste. C'est là que le bât blesse.



Rodée à la lutte politique contre ses habituels adversaires de gauche, la « machine » RPR n'est pas encore opérationnelle vis-à-vis de l'extrême droite. Les secrétaires départementaux ont été informés, en janvier, que des stages de formation leur seront proposés, ainsi qu'aux futurs candidats, par la direction, mais les argumentaires ne sont pas encore prêts. En outre, le RPR attend le congrès du Front national, prévu fin mars, pour partir à l'attaque. Il lui faut, enfin, faire œuvre de pédagogie dans ses propres rangs.

Pour toutes ces raisons, les dirigeants du mouvement néogaulliste ont choisi de rester discrets sur cette stratégie de reconquête de l'électorat, quitte à passer eux-mêmes pour hésitants. Les députés dans leur ensemble ne seront pas informés avant la fin du mois de février. Sollicité, M. Delalande lui-même se refuse à communiquer sur ce sujet avant d'être assuré que la plus grande partie de ses compagnons partagent ses orientations.

L'UDF n'a pas entrepris une pareille démarche. Lorsque ses dirigeants évoquent le FN, c'est à l'occasion d'un débat consacré à un autre thème, mode de scrutin ou projet de loi. Face au parti de M. Le Pen, nombre d'élus s'en tiennent à cette assertion : « En parler, c'est le servir. Mieux vaut s'employer à être nous-mêmes. » Pourtant, le président de l'UDF, François Léotard, a affirmé à plusieurs occasions son refus de toute concession au FN. « *La première urgence est de ne pas se taire* », avait-il dit à Châteauvallon (Var) (*Le Monde* du 18 juin 1996), où il s'était prononcé en faveur de « retraits républicains », pour les cas où l'extrême droite aurait une chance de l'emporter. Cet engagement avait d'ailleurs provoqué des grincements de dents parmi les députés les plus exposés à la concurrence lepéniste.

L'UDF est divisée entre ceux pour qui, en cas de risque de victoire du Front national, la « discipline républicaine » doit s'appliquer, et ceux qui estiment qu'on ne doit pas brouiller le message selon lequel l'adversaire, c'est d'abord la gauche. Profondément partagée par ces deux clivages, l'UDF est contrainte au flou. Comme le dit un membre de son bureau politique, si le « sommet » tentait d'imposer une discipline, l'UDF exploserait « à la base ».

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

« L'adversaire, pour la conquête du pouvoir, c'est le PS »

VITROLLES EST UN CRÈVE-CŒUR, mais c'est un cas particulier. Les députés de la majorité, comme les dirigeants du RPR et de l'UDF qui ont appelé, dès le soir du 2 février, au retrait de la liste de Roger Guichard au second tour de la municipale partielle, refusent de voir, dans le choix de la majorité, une sorte de préfiguration des élections de 1998. Une telle décision « *ne doit pas faire jurisprudence* », selon l'expression de Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, tandis que François-Michel Gonnot (UDF, Oise) souligne que Vitrolles « *est aussi une réponse au fait que le Front national veut "faire la peau" à la majorité* ».

« *Si c'était une politique généralisée, cela voudrait dire que l'on fait du Front national l'alternative au bloc RPR-UDF-PS* », explique ainsi Dominique Paillé (UDF, Deux-Sèvres). Ceux qui pensent ainsi insistent sur la nécessité de restaurer le débat droite-gauche pour les élections de 1998. Bien que conscients que le FN constituera un obstacle à la réélection de plusieurs d'entre eux, la majorité des députés restent dans l'idée que la gauche demeure l'adversaire principal. « *L'adversaire, pour la conquête du pouvoir, c'est le Parti socialiste* », observe François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle).

Pour restaurer cet affrontement, plaide Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France et sénateur du Pas-de-Calais, « *il faut revenir à une bonne respiration démocratique par de vrais débats sur de vrais enjeux* ». Lesquels ? « *L'Europe, la monnaie, l'OTAN, les problèmes économiques* », énumère Nicole Catala (RPR, Paris). Au RPR, Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, a déjà indiqué que la majorité doit se retrouver autour des « *valeurs de la République* ».

L'ancien ministre du budget Nicolas Sarkozy s'apprête, lui, à réaffirmer les valeurs de la droite libérale, telles que « *la libre entreprise* », « *la prise de risque* », « *le sens des responsabilités* » et « *l'engagement individuel* », que ne renieraient pas les libéraux de l'UDF. A ce propos, Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), va plus loin encore en estimant que « *la dérive social-démocrate* » de la politique conduite par la majorité « *prépare nos électeurs à voter indifféremment pour le RPR, l'UDF et le PS* ». « *Lever un interdit électoral, comme à Vitrolles, risque d'accentuer ce risque* », déplore-t-il.

Cette stratégie convainc aussi ceux qui craignent que les dirigeants de la majorité ne se mettent soudain à « en faire trop » contre le parti de Jean-Marie Le Pen. « *Il ne faut pas jouer de provocations vis-à-vis du Front national* », estime ainsi M. Guillaume, pour qui il est important de tenir compte « *de la dimension et de la psychologie* » de chacun des candidats locaux du Front national. Enfin, l'exemple de Vitrolles et la pression du Front national incitent plusieurs élus à souligner l'importance, pour la majorité, de faire en sorte d'avoir, en 1998, « *de bons candidats* ».

C. Ch. et J.-L. S.

Le gouvernement s'efforce d'éviter de nouveaux débordements sur l'immigration

« *AUCUN AMENDEMENT en provenance de la majorité n'a réussi à se frayer un chemin. J'en suis profondément choqué !* » Ce cri du cœur lancé dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg par Michel Caldaguès (RPR, Paris), dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 février, résume la frustration d'une partie de la droite sénatoriale, perceptible depuis le début de l'examen du projet de loi sur l'immigration.

Principal orateur de ce groupe informel rassemblant la frange la plus radicale de la majorité, le maire du 1er arrondissement de Paris avait dénoncé d'emblée, mardi, les « *contraintes* » auxquelles était soumise la discussion du projet Debré, allant jusqu'à regretter « *la préoccupation de justice distributive dans laquelle semble s'être confiné le gouvernement* », qui aurait « *ménagé un équilibre dans ce texte entre les sanctions et les mesures de bienveillance* ».

La principale « contrainte », celle-là inavouée, réside en fait au Palais-Bourbon : en durcissant radicalement le projet gouvernemental dès la première lecture à l'Assemblée nationale, les députés « ultras » de la majorité ont coupé l'herbe sous le pied de leurs collègues sénateurs.

Quelques initiatives similaires se sont rapidement heurtées, mercredi, à des fins de non-recevoir prononcées à la fois par M. Debré et par Paul Masson (RPR), rapporteur de la commission des lois. Rendant bien vite les armes, Bernard Plasait (Rép. et Ind., Paris) a retiré plusieurs amendements qui visaient à renforcer de façon drastique les obligations en matière de certificats d'hébergement. Dans la soirée, M. Caldaguès, suivi par onze de ses collègues au moment du vote, a cherché en vain à concentrer son offensive sur une proposition visant à étendre aux voitures particulières la visite sommaire des véhicules qu'autorise le projet de loi dans les pays de la zone Schengen. « *Lui, c'est lui, et nous, c'est nous* », a-t-il indiqué à propos du Conseil constitutionnel, « coupable » d'avoir censuré à deux reprises des dispositions similaires.

Après un long débat, au cours duquel les socialistes et les communistes ont tenté de démontrer l'absurdité du dispositif proposé, les sénateurs ont approuvé, sans guère la modifier, la réforme de la procédure en matière de certificats d'hébergement. Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) a observé en vain que l'obligation faite à l'« hébergeant » de déclarer le départ de la personne qu'il hébergeait « *ne signifie pas le départ* [de celle-ci] *du pays* ». En l'absence de son président, Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) du Pas-de-Calais, la position de l'Association des maires de France, hostile au projet, n'a été évoquée que par les orateurs de l'opposition.

ATTAQUES DE L'OPPOSITION

Sur la défensive, M. Debré a affirmé qu'il n'a « *jamais voulu entraver l'accueil d'étrangers en France dans le cadre de visites familiales ou amicales* », mais qu'il entend seulement « *lutter contre les professionnels de l'hébergement* ». L'opposition a concentré ses attaques, aussi, contre la possibilité offerte par les députés aux agents de l'Office des migrations internationales d'effectuer des « *visites inopinées* » au domicile de l'hébergeant.

Restés silencieux au chapitre des certificats d'hébergement, les centristes se sont employés, avec l'aide du rapporteur, à vider d'une partie de son contenu la mesure concernant les relevés d'empreintes digitales. L'Assemblée nationale, qui avait ajouté cette disposition au texte gouvernemental, l'avait imposée à tous les « *étrangers non ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne qui demandent à séjourner en France* ». Cette définition du champ a été qualifiée d'« *exorbitante* » par M. Masson, qui souligne dans son rapport que la mesure pourrait alors s'appliquer au « *simple touriste* ». « *C'est techniquement et politiquement impossible* », a jugé Jean-Jacques Hyest (Un. centr., Seine-et-Marne), selon lequel « *80 millions de personnes* » seraient concernées par ce dispositif « *absolument extraordinaire* ».

Avec l'approbation du groupe socialiste, MM. Masson et Debré sont parvenus à un texte de compromis, restreignant l'application de la mesure aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne qui sollicitent la délivrance d'un titre de séjour, ainsi qu'aux étrangers en situation irrégulière, et précisant, notamment, que l'accès à ce fichier, comme à celui de l'Ofpra (Office de protection des réfugiés et apatrides), sera réservé « *aux agents expressément habilités des services compétents du ministère de l'intérieur* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

La gauche s'autocritique à Vitrolles

VITROLLES (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Le dernier grand rassemblement de la gauche, mercredi 5 février, à Vitrolles, avait d'abord pour fonction de redonner un peu d'espoir à des militants assommés par les résultats du premier tour. La salle des fêtes remplie comme jamais, avec plus de mille cinq cents personnes, souvent debout : les principaux responsables nationaux – Lionel Jospin, Robert Hue, Noël Mamère, Bernard Kouchner – étaient là : le pari était gagné. Les visages retrouvaient le sourire ; les paroles, de l'ardeur. On sentait renaître la flammèche d'espoir indispensable à qui veut retourner une situation si compromise.

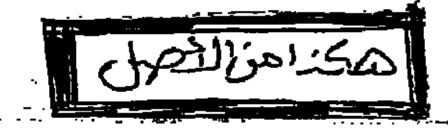
Ce meeting a été l'occasion d'entendre comment les principaux dirigeants de la gauche envisagent la lutte contre le Front national, à présent qu'il est ancré dans le paysage politique au point d'envisager de remporter un scrutin à la majorité absolue des suffrages. Chacun fait d'abord référence à la montée du nazisme et appelle à défendre la République : c'est ce qui fonde les hommages – plus ou moins appuyés, plus ou moins explicites – de tous les orateurs aux dirigeants de la droite nationale et locale qui ont pris la décision de retirer la liste UDF-RPR pour le second tour.

« DES VISAGES DIFFÉRENTS »

Les nuances viennent après. M. Jospin explique qu'il faut d'abord « *argumenter, parler le langage de l'ouverture, de la fraternité, mais aussi de la détermination face au discours du FN* ». Pour le premier secrétaire du PS, il n'est pas question d'« *inventer je ne sais quel front républicain* ». Il est même très important « *que la gauche et la droite offrent des visages différents* ». Pourtant, les électeurs du RPR et de l'UDF, pour qui il « *n'est pas facile de voter pour le candidat de gauche* », doivent faire cet effort, que les électeurs socialistes de Dreux ont su faire. M. Jospin s'adresse aussi aux électeurs du Front national. « *Je comprends leur colère*, dit-il, *mais je leur dis qu'ils se trompent de colère.* »

M. Hue met l'accent sur « *la crise de la politique* », sur « *le véritable dégoût devant des dirigeants qui ne tiennent pas leurs engagements, leurs promesses* », et cela lui permet d'enchaîner sur l'absence de « *perspective débouchant sur le véritable changement tant espéré* ». Ces mots-là font mouche, et pas seulement parce que les communistes, très investis dans la bataille, sont nombreux dans la salle. Après M. Kouchner, M. Mamère se lance dans une autocritique collective de la gauche et des hommes politiques. « *Nous avons abandonné le terrain du militantisme, nous nous plaisons dans le confort bourgeois de nos appareils* », lance-t-il, et le « peuple de gauche » l'applaudit, qui voulait entendre cela.

Michel Samson



Confiscation des biens juifs : M. Matteoli préside la commission

LE PREMIER MINISTRE a confié, mercredi 5 février, au président du Conseil économique et social, Jean Matteoli, la présidence du groupe de travail sur la confiscation des biens juifs dont la création avait été annoncée, le 25 janvier, par Alain Juppé. L'hôtel Matignon indique que ce groupe de travail *« aura pour mission d'établir les conditions dans lesquelles des biens immobiliers et mobiliers, appartenant aux juifs de France, ont été confisqués ou, d'une manière générale, acquis par fraude, violence ou vol tant par l'occupant que par les autorités de Vichy, entre 1940 et 1944 »*. La commission précisera *« le sort réservé à ces biens depuis la fin de la guerre jusqu'à nos jours et cherchera à identifier la localisation actuelle de ces biens, ainsi que leur situation juridique »*. Elle remettra *« un rapport d'étape »* à la fin de l'année et fera au gouvernement des propositions sur *« le devenir de ces biens »*.

M. Matteoli, qui fut ministre du travail de 1979 à 1981, est président d'honneur de la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance et président de la Fondation de la Résistance.

Patrick Balkany, exclu du groupe RPR de l'Assemblée nationale

PATRICK BALKANY, député des Hauts-de-Seine, a été exclu du groupe RPR à la suite de sa condamnation en appel pour prise illégale d'intérêt, a annoncé, mercredi 5 février, Michel Péricard, président du groupe. Il a rappelé qu'il avait fixé une règle selon laquelle le groupe attendrait, pour prendre une sanction contre un député, qu'une condamnation ait été prononcée en appel, mais pas le résultat d'un éventuel recours en cassation, qui ne porte que sur les problèmes de procédure. La cour d'appel de Versailles a confirmé, le 30 janvier, la condamnation de M. Balkany à quinze mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité, pour avoir employé pendant plusieurs années, à son domicile privé de Levallois-Perret et dans sa maison de campagne, trois employés municipaux, rémunérés sur le budget de la ville des Hauts-de-Seine, dont il a été maire jusqu'en 1995.

DÉPÊCHES

■ **ENSEIGNEMENT : Jacques Chirac a félicité François Bayrou,** ministre de l'éducation nationale, qui présentait, mercredi 5 février au conseil des ministres, la réforme de l'enseignement supérieur. Rendant hommage au ministre *« pour avoir passé six mois de plus à dialoguer et à se concerter de façon à parvenir à ce consensus »*, M. Chirac a observé : *« Contrairement à une tradition bien établie en France, cette réforme a pu se faire dans le calme. »* Il a toutefois souligné que *« des chantiers demeurent »*, notamment *« la nécessaire modernisation de l'enseignement professionnel »*.

■ **YVELINES : Jacqueline Boulier, conseillère régionale d'Ile-de-France (UDF-FD),** proche collaboratrice du député et ancien président du conseil général des Yvelines Paul-Louis Tenaillon (UDF-FD), a été mise en examen et placée sous contrôle judiciaire, mardi 4 février, pour *« recel d'abus de biens sociaux »* dans le cadre du dossier de corruption au conseil général des Yvelines. Une entreprise aurait effectué des travaux dans la résidence secondaire de Mme Boulier. – *(Corresp.)*

■ **PS : Lionel Jospin a déclaré, mercredi 5 février,** qu'il n'était *« ni souhaitable ni même normal de modifier le mode de scrutin à moins d'un an d'une élection »*. *« Si nous sommes consultés, naturellement nous répondrons à cette consultation et nous donnerons notre sentiment »*, a indiqué le premier secrétaire du PS, lors d'une conférence de presse.

■ **GAUCHE : le Parti socialiste et le Parti radical-socialiste** ont ratifié officiellement, mercredi 5 février, un accord électoral pour les élections législatives de 1998 (*Le Monde* du 6 février). Le PRS a obtenu *in extremis* une trente-huitième circonscription (la 2e du Cantal, Saint-Flour) dans laquelle il présentera un candidat soutenu par le PS.

■ **VAL-DE-MARNE : le sénateur communiste Claude Billard** sera candidat, aux prochaines élections législatives, dans la 11e circonscription du Val-de-Marne, dont Georges Marchais est pour l'instant l'élu. La candidature de Marie-George Buffet, membre du secrétariat national et proche de Robert Hue, avait, un temps, été évoquée. M. Billard avait joué les conciliateurs lors de la conférence fédérale, en décembre, ménageant les « orthodoxes » val-de-marnais.

■ **ESSONNE : le groupe UDF du conseil général de l'Essonne « suggère » à Xavier Dugoin (RPR),** président de l'assemblée départementale, de se mettre en congé de la présidence, dans un courrier en date du mercredi 5 février.

■ **TAPIE : le Parti radical-socialiste a fait parvenir,** mercredi 5 février, *« au nom de l'ensemble des élus et militants du PRS un message d'amitié et de solidarité »* à Bernard Tapie, incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé.

Bataille à retardement contre la réforme de la SNCF

LES DÉPUTÉS ont entamé mercredi 5 février l'examen des articles du projet de loi réformant la SNCF. Conformément au souhait du gouvernement qui ne veut pas voir son texte modifié, la majorité se contente d'un rôle passif, les députés RPR et UDF n'ayant déposé aucun amendement, ni en commission, ni à titre individuel.

De son côté, l'opposition s'est engagée dans une bataille de procédure pour signifier son hostilité *« à la scission de la SNCF »*. Quelque trois cents amendements ont été déposés par les groupes socialiste et communiste. Une petite cinquantaine ont été examinés, mercredi, déclinant la nécessité d'une harmonisation des législations sociales dans l'Union européenne, voire faisant l'historique de la locomotive et de la machine à vapeur. La majorité de son côté a dénoncé *« des amendements de diversion »*. Les députés du PS et du PC ont, par ailleurs, apporté leur soutien aux trois cents manifestants groupés mercredi après-midi place du Palais-Bourbon à l'appel de la CFDT-cheminots.

Les fédérations CFDT de la chimie et de l'énergie votent leur fusion

RÉUNIES EN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE mercredi 5 février, les fédérations CFDT de la chimie (FUC) et du gaz-électricité (FGE), qui regroupent 25 000 adhérents chacune, ont approuvé respectivement par 81 % et par 58,5 % des voix, leur fusion dans une fédération unique de la chimie et de l'énergie (FCE). Cette nouvelle fédération, dont Jacques Kheliff (FUC) sera le secrétaire général, devrait occuper la troisième place au sein de la CFDT, derrière la santé et la métallurgie. L'union de ces deux fédérations, souvent critiques par rapport à l'action de la confédération, ne modifie cependant pas l'équilibre des forces interne à la CFDT. Un congrès officiel de fusion se tiendra à Lyon, à la fin du mois de mai 1997.

Le gouvernement recherche l'apaisement avec tous les syndicats de médecins

Jacques Barrot a reconnu comme « représentatives » cinq organisations professionnelles

Le ministre des affaires sociales a annoncé, mercredi 5 février, que cinq syndicats de médecins étaient reconnus comme représentatifs et habilités à négocier la nouvelle convention médicale avec les caisses de Sécurité sociale. Jacques Barrot a chargé une trentaine de parlementaires d'expliquer le plan Juppé dans les départements. Trois syndicats de médecins appellent à une manifestation nationale le 16 mars.

ON PREND LES MÊMES, plus un, et on recommence ! Après bien des hésitations et de nombreuses consultations, le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, a finalement tranché, mercredi 5 février : la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), MG-France, la Fédération des médecins de France (FMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML) ont été jugés représentatifs et autorisés à négocier une nouvelle convention avec les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants). De plus, le gouvernement, qui a pris en compte le nombre d'adhérents et les voix obtenues lors des élections aux unions professionnelles d'avril 1994, a introduit un nouveau partenaire : l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF).

Après la dénonciation, officialisée le 20 décembre, de la convention médicale d'octobre 1993, M. Barrot avait demandé une enquête à ses services. La représentativité de la CSMF chez les généralistes et les spécialistes, et de MG-France pour les seuls généralistes, ne faisait aucun doute. En revanche, celle de la FMF et du SML, très minoritaires, était plus problématique. Pour le gouvernement, la question se posait moins en termes arithmétiques que politiques : le pouvoir de nuisance de ces deux organisations, hostiles comme la CSMF au plan de réforme de la Sécurité sociale, était-il plus grand à l'intérieur ou à l'extérieur du système conventionnel ? Ces deux organisations ont, finalement, été reconnues représentatives pour les spécialistes, alors que, jusqu'à présent, la FMF l'était aussi pour les généralistes.

Les pouvoirs publics ont joué l'apaisement au moment où la mobilisation du corps médical, forte à l'automne, donne des signes d'essoufflement. Malgré l'appel à une manifestation nationale *« contre le rationnement des soins »*, le 16 mars, lancé par une quarantaine de coordinations départementales et trois syndicats (CSMF, FMF, SML), les organisations de médecins ne veulent pas couper les ponts avec les caisses. La CSMF avait précisé, en janvier, qu'elle ne pratiquerait pas la politique de la chaise vide, même si, sur le fond, le principal syndicat de médecins libéraux demeure hostile à l'encadrement des dépenses et au reversement en cas de dépassement.

RÈGLEMENT MINIMUM

Les partenaires ont jusqu'au 20 février pour parvenir à un accord portant sur plusieurs points : références médicales opposables aux praticiens (normes de bonne pratique) ; répartition entre les 66 000 généralistes et les 50 000 spécialistes de l'enveloppe de 210 milliards de francs fixée par le gouvernement pour la médecine de ville ; modalités de reversement en cas de dépassement de l'enveloppe ; provision pour une éventuelle revalorisation des tarifs en 1998, etc. Dans un premier temps, l'Etat et la Sécurité sociale vont devoir définir un règlement minimum qui se substituera à la convention en cas d'échec des négociations.

Ce texte devrait prévoir une prise en charge moins importante des cotisations sociales des médecins par les caisses si leurs représentants refusent de signer une nouvelle convention médicale. *« Il n'y aura pas de vide conventionnel*, prévient Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). *Les syndicats de médecins ne pourront plus jouer la montre, puisqu'il y a maintenant un règlement minimal. »*

Les bons résultats de 1996 sur le front des dépenses (+ 2,3 % pour la médecine de ville, contre + 2,1 % fixés par le gouvernement) ont détendu l'atmosphère. Toutefois, si les généralistes ont bien tenu l'objectif (+ 2 %), les spécialistes ont dérapé (+ 3 %), ce qui rend les négociations avec eux plus difficiles. M. Barrot juge que la réforme de la médecine de ville est bien engagée, mais qu'elle a encore besoin d'être expliquée : il a demandé à une trentaine de parlementaires de la majorité, dont une notable proportion de médecins, de se faire les *missi dominici* du plan Juppé.

Jean-Michel Bezat

MORTALITÉ La première journée nationale pour la prévention du suicide organisée en France, mercredi 5 février, a témoigné d'une véritable attente face à ce problème. ● EN 1996, plus de 150 000 tentatives et 12 000 décès ont été enregistrés. La France est, selon l'OMS, l'un des pays industrialisés les plus touchés par ce fléau. ● AU QUÉBEC, des centres de prévention, financés par le gouvernement, tentent d'apporter une réponse à l'augmentation constante du nombre de suicides depuis trente ans. Les bénévoles répondant aux appels de détresse engagent avec leurs interlocuteurs un entretien direct. ● UN GUIDE, distribué dans le cadre de la Semaine de prévention du suicide, dans la province québécoise, fournit des recommandations sur l'attitude à adopter face aux personnes présentant des signes avant-coureurs du suicide. *(Lire aussi la chronique d'Alain Rollat page 28.)*

La France accuse un net retard dans la prévention du suicide

En 1996, plus de 150 000 tentatives et 12 000 décès – un toutes les quarante minutes – ont été enregistrés dans l'Hexagone. Les participants à la première journée de réflexion organisée sur ce phénomène ont constaté les carences dans son étude et sa prise en charge

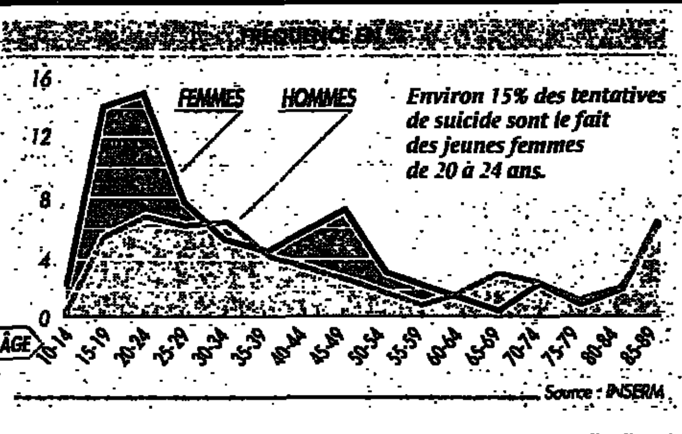
LA JOURNÉE nationale pour la prévention du suicide, organisée pour la première fois en France mercredi 5 février, n'est pas née sous les meilleures auspices. Dans son édition du 11 décembre 1996, *Le Canard enchaîné* révélait que, parmi les organisateurs de cette journée, figuraient des responsables de la secte Invitation à la vie (IVI), dont Bernard Loiseau, directeur du mensuel *Psychologies*, qui a depuis démissionné de ses fonctions. Le mensuel se retira de l'organisation, tout comme la Fondation de France et un certain nombre de responsables hospitaliers, suspicieux. Vaille que vaille, la journée a eu lieu, et son succès – près de 500 personnes, professionnels de la santé et représentants du monde associatif, ont participé à un colloque, mercredi, à l'Assemblée nationale – témoigne d'une véritable attente de réflexions et d'échanges sur le sujet.

« *Ce succès démontre l'importance des énergies mobilisées autour du suicide, ainsi que l'évolution des mentalités : le tabou régresse, de même que la peur de l'incitation. Le temps est venu d'une parole collective sur le suicide* », estime Michel Debout, professeur de médecine légale au CHU de Saint-Etienne et président du Groupement d'étude et de prévention du suicide (GEPS), organisateur de la journée avec un groupe d'associations – SOS-Amitié, SOS-Suicide Phénix, Suicide Ecoute, Phare enfants/parents et le Centre de recherche et d'intervention sur le suicide (CRIS). Les chiffres, d'une douloureuse constance, plaident, il est vrai, en faveur d'une mobilisation autour de « *ce problème majeur de santé publique qui fait chaque année 3 000 victimes de plus que les accidents de la route* », rappelle le professeur Debout.

NOUVELLE PROGRESSION

On dénombre en France un suicide toutes les quarante minutes, une tentative de suicide toutes les quatre minutes. En 1996, plus de 150 000 tentatives et 12 000 décès ont été enregistrés. Après un léger reflux constaté de 1987 à 1991, qui venait contrecarrer la tendance continue à la hausse depuis 1970 (7 800 décès par suicide en 1970), les chiffres connaissent une nouvelle progression : de 1991 à 1994, le nombre de suicides a augmenté de 3,5 %. C'est chez les jeunes et les 30-50 ans que cette croissance est la plus forte, mais en valeur absolue, contrairement à bien des idées reçues, le suicide frappe davantage les personnes âgées, notamment les plus de 80 ans.

Première cause de mortalité chez les 25-34 ans, seconde chez lés 15-24 ans juste derrière les accidents de la route, le suicide n'épargne aucune catégorie sociale selon Françoise Facy, directeur de recherche à l'Inserm, pour laquelle « *le nord de la France, et particulièrement le nord-ouest, est plus soumis au risque de suicide que le sud, la plus grande différence s'établissant entre la Bretagne et la Corse* ». Si 80 % des tentatives sont effectuées par des femmes, 70 % des suicidés sont des hommes. Enfin, avec un taux de suicides de 20,1 pour 100 000 habitants, la France est, selon l'OMS, l'un des pays industrialisés les plus touchés par ce fléau. Elle devance largement l'Allemagne (17,5), le Japon (16,1), les Etats-Unis (12,2) ou la Grande-Bretagne (7,9).



L'ampleur du phénomène, la diversité des populations concernées et des facteurs déclenchant le passage à l'acte permettent-ils d'envisager des actions de préventions efficaces ? Le professeur Debout a « *la conviction clinique que le suicide est l'expression d'une détresse sociale et personnelle, rarement un choix délibéré fait dans la sérénité* ». Selon lui, on « *peut le prévenir puisque les risques de répétition sont grands, et les signaux précurseurs bien identifiés notamment chez les adolescents : insomnies, échec scolaire, prise de médicaments...* ». Il rappelle que 40 % des suicidants récidivent après la première tentative et que 80 % des personnes qui passent à l'acte avertissent quelqu'un avant...

Jusqu'à présent, ont souligné les intervenants lors du colloque, bien que particulièrement concernée par ce fléau, la France a accumulé un grand retard tant dans le domaine de sa prévention que dans son étude. Faut-il y voir, comme le suggère le professeur Debout, « *le poids de l'opprobre dans un pays de culture catholique, qui a fait pendant longtemps du suicide un tabou* » ? Quoi qu'il en soit, la dernière étude épidémiologique sur les tentatives de suicides menée à un niveau national remonte à 1980, déplore Françoise Facy. Prévention du suicide et prise en charge des suicidants connaissent les mêmes carences, expliquent les organisateurs de la journée. Le premier rapport officiel jamais rédigé en France sur le sujet (et émanant du Conseil économique et social) date de 1993.

ÉVALUATION DÉFICIENTE

La quasi-totalité des 150 000 personnes hospitalisées chaque année à la suite d'une tentative de suicide sont accueillies dans des services d'urgence non spécialisés. Dans les trois quarts des cas, ils en ressortent moins de quarante-huit heures plus tard. « *La brièveté de l'hospitalisation est évidemment peu propice à une évaluation psychosociale approfondie du suicidant*, commentent les organisateurs de la journée, *d'autant que par manque de personnel spécialisé, les suicidants ne sont pas examinés systématiquement sur place par un psychiatre ou un psychologue* ». Rentrent-ils chez eux avec la recommandation d'aller rapidement consulter que « *dans neuf cas sur dix, ils ne suivront pas ce conseil* ». « *Dans d'autres cas, les suicidants sont transférés en service de psychiatrie, même en l'absence de troubles mentaux. Un transfert inadapté (70 % n'ont aucune pathologie psychiatrique avérée) et souvent mal vécu par les sujets et leurs proches.* »

Certes, quelques structures hospitalières spécialisées (au Kremlin-Bicêtre à Paris, au CHR de Bordeaux) pour les adolescents suicidants ont fait leur apparition, et un nombre croissant de services de réanimation proposent un accueil psychosocial. « *Mais la pratique n'est pas généralisée* », regrette le professeur Debout, pour qui « *le "réveil psychologique" et le réveil somatique doivent s'effectuer dans un même lieu.* » Maillon manquant entre l'hospitalisation et la prise en charge par les associations et les médecins généralistes, de petites structures de jour installées en ville devraient selon le directeur du CRIS, Guy Benamozig, voir le jour : des « *lieux de transition, de médiation* » pour adolescents suicidaires et adultes désocialisés, qui ne seraient pas spécialisés par pathologie et pourraient aussi bien recevoir des suicidants que des toxicomanes auxquels on permettrait ainsi de « *se récupérer* ». Il ne restera plus alors qu'à continuer de sensibiliser les enseignants et les médecins généralistes, et à espérer que le jour viendra où les infirmières et assistantes sociales scolaires seront plus nombreuses.

Pascale Krémer

Un guide de conseils

Dans le cadre de la septième semaine annuelle de prévention du suicide qui aura lieu au Québec du 9 au 15 février, des centaines de milliers de dépliants seront distribués à l'ensemble de la population. On y trouve un certain nombre de conseils :

● **Signes avant-coureurs du suicide** : messages directs (« *La vie n'en vaut pas la peine* », « *Je n'en sortirai jamais* »...), messages indirects (« *Vous seriez bien mieux sans moi* », « *Je suis inutile* »...), comportements (isolement, retrait, don d'objets qui lui sont chers, incohérence du langage, absence de réaction à la perte d'un proche, hyperactivité, manque d'énergie, consommation abusive d'alcool ou de médicaments...)

● **Ce qu'il ne faut pas faire** : moraliser ; lui dire de ne plus penser à la mort ; donner des recettes personnelles de bonheur ; tout faire à sa place ; avoir réponse à tout ; faire des promesses inconsidérées.

● **Ce qu'il faut faire** : parler avec calme du suicide sans avoir peur d'aborder le sujet ; essayer de comprendre ce qu'elle vit, ne pas hésiter à lui demander directement ; raccrocher la personne aux activités qu'elle aimait avant la crise ; l'encourager à rencontrer des gens, mais à son rythme et dans la mesure de ses capacités ; l'assurer de votre compréhension.

Les spécialistes québécois prônent une approche directe du problème

QUÉBEC
correspondance

En décembre dernier, quatre adolescents qui fréquentaient le même établissement secondaire à Coaticook, une petite localité rurale de 5 000 habitants dans le sud du Québec, se suicidaient : un drame qui risquait de provoquer une véritable panique dans l'école, et même d'entraîner d'autres décès. S'appuyant sur une formation reçue deux ans auparavant, les administrateurs de l'école La Frontalière ont pourtant su faire face et ne pas céder à la panique. Ils ont rapidement identifié un groupe de jeunes fragilisés par l'événement, et ont ainsi pu les aider individuellement.

De tels programmes d'intervention existent de plus en plus dans les établissements secondaires au Québec. Des organismes comme les centres de prévention du suicide (CPS), présents sur la majorité du territoire québécois, se chargent de la formation du personnel et veillent à la mise en œuvre de mesures d'urgence. Le premier CPS a vu le jour à Québec en 1978, à l'initiative d'un étudiant en psychologie séduit par une expérience d'intervention directe pratiquée à Los Angeles ; la province compte aujourd'hui dix-neuf centres, financés par le gouvernement du Québec.

Leur importance et les services disponibles varient d'une région à l'autre, la mise en place d'une telle structure reposant sur la volonté des travailleurs sociaux et des thérapeutes sur le terrain. Selon les centres, on peut trouver un service d'intervention téléphonique, une équipe d'urgence prête à se rendre au domicile d'une personne en crise, des groupes de soutien pour les proches d'un suicidé, des activités de formation pour apprendre à intervenir auprès de personnes à tendance suicidaire ou à identifier les cas à risque. Toutes ces structures, qui organisent chaque année, en février, depuis 1988, une Semaine de la prévention du suicide, prônent une approche directe du problème.

Les bénévoles qui répondent aux appels de détresse par téléphone ne se contentent pas d'écouter leur interlocuteur. Ils posent beaucoup de questions, afin d'avoir une idée précise de l'état dépressif de la personne au bout du fil et de vérifier ses dispositions à passer à l'acte rapidement. Contrairement à des associations moins spécialisées, les CPS demandent à ceux qui font appel à leurs services de s'identifier, un moyen de proposer parfois une thérapie ou, le cas échéant, d'envoyer à domicile une équipe de professionnels capables de désamorcer une crise qui apparaît dangereuse.

La province compte dix-neuf centres de prévention financés par le gouvernement

Selon une étude effectuée récemment par le Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (Crise) de l'université du Québec, à Montréal, ce type d'intervention téléphonique s'avère efficace si, face à une personne à tendance suicidaire, l'interlocuteur parvient à mener un entretien assez directif, tout en faisant preuve de compréhension et de chaleur humaine. La conversation par téléphone permettrait également de diminuer l'urgence des situations dans près d'un cas sur quatre, selon l'échantillon analysé par les chercheurs.

Malgré cette panoplie de services, le nombre de suicides ne cesse de progresser au Québec depuis trente ans, en particulier parmi les hommes et les jeunes. De 1994 à 1995, les statistiques ont enregistré une hausse de 13 % du nombre de personnes qui ont choisi de s'enlever la vie. Le suicide est aujourd'hui la première cause de mortalité chez les 15-24 ans, avant les accidents de la route. Seules la Hongrie et la Finlande possèdent des taux de suicide plus élevés dans cette tranche d'âge.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que les CPS mènent des campagnes actives dans les établissements secondaires, et même dans les écoles primaires. Le but de ces interventions : doter les élèves d'outils pour affronter des situations stressantes comme la peine d'amour, la peur de l'échec scolaire ou le rejet d'un groupe, et les inviter à partager leurs difficultés avec un adulte.

Devant l'urgence de la situation, la plupart des spécialistes québécois estiment qu'il convient de s'attaquer au suicide en appelant un chat un chat. Alors que les responsables scolaires hésitaient autrefois avant d'autoriser des représentants d'organismes à aborder ce sujet avec les élèves, aujourd'hui ils les sollicitent. Le public semble également plus ouvert à évoquer le suicide des personnes âgées ou des enfants, un sujet tabou il y a seulement six ans. Même les psychiatres, longtemps réticents à travailler de concert avec les associations, acceptent désormais de s'engager à leurs côtés pour lutter contre cette gangrène sociale. Comme le proclame le slogan de la Semaine québécoise pour la prévention du suicide : « *Le suicide, jamais de la vie !* »

Pascale Guéricolas

Grandes manœuvres autour de l'informatisation des cabinets médicaux

RICHARD BOUTON, président du syndicat de médecins MG-France (majoritaire chez les généralistes), se verrait assez bien dans la peau d'un petit David confronté à de puissants Goliath. Depuis plusieurs semaines, son syndicat est l'objet d'attaques mettant en cause notamment la société Medsyn SA, dont MG-France détient indirectement la majorité des parts, aux côtés d'une filiale néerlandaise du Crédit lyonnais. Créée au mois de juillet 1994, Medsyn entend proposer dans les années à venir l'un des principaux serveurs informatiques à destination des médecins libéraux.

Les ordonnances du plan Juppé de maîtrise des dépenses de santé obligent tous les professionnels du secteur à s'informatiser avant le 31 décembre 1998. La transmission électronique des feuilles de soins et la codification des actes et des pathologies devraient, en effet, engendrer à terme de substantielles économies. Ce réseau, qui maillera l'ensemble du territoire et concernera tous les assurés, permettra aussi le recueil et le traitement de données épidémiologiques, qui suscitent déjà des convoitises, notamment de l'industrie pharmaceutique.

MG-France a compris l'intérêt qu'il y avait à se lancer sur ce marché. « *Qui détient l'information détient le pouvoir* », avoue M. Bouton. Mais son projet dérange. La presse médicale regorge de critiques et de dénonciations à peine voilées : les structures juridiques de la société Medsyn seraient complexes et opaques ; ses ambitions « commerciales » trop éloignées de la vocation d'un syndicat. Bref, MG-France et ses dirigeants voudraient profiter de l'informatisation des médecins libéraux pour « faire du fric ». « *L'enjeu est ailleurs*, se défend M. Bouton. *Il est de savoir quelle médecine nous voulons. Si nous ne participons pas directement à l'informatisation, le terrain sera occupé par les firmes pharmaceutiques, qui savent quel parti elles peuvent tirer de la masse d'informations qui circulera sur ce réseau.* »

PROMESSES DE RÉSULTATS

Ces explications ne convainquent pas tout le monde. Dans son édition à paraître le vendredi 7 février, *Impact médecin hebdo*, enfonce le clou en révélant le contenu du *business-plan* préparé par les dirigeants de Medsyn à l'intention d'investisseurs potentiels. Selon le magazine, la société créée par le syndicat MG-France promettrait, dans un avenir proche, des résultats économiques flatteurs : 290 millions de francs de chiffre d'affaires et 66 millions de francs de bénéfices à l'horizon 2000. Medsyn ne cacherait pas non plus son intention d'ouvrir son serveur à la publicité des firmes pharmaceutiques ni sa volonté de leur vendre les informations recueillies auprès des médecins connectés. « *C'est un faux procès*, rétorque Richard Bouton. *Nous sommes pour le plan Juppé, alors forcément on dérange les médecins spécialistes de la CSMF* [Confédération des syndicats médicaux français], *le SNIP* [Syndicat national de l'industrie pharmaceutique] *et les instituts de sondages spécialisés dans le recueil de données médicales.* »

Au-delà de ces querelles de pouvoirs, la question est de savoir si l'informatisation des professions de santé saura préserver l'éthique médicale. Le Conseil supérieur des systèmes d'information de santé, installé le 21 janvier par le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, aura à y veiller.

Acacio Pereira

Parents d'élèves et enseignants poursuivent l'occupation de l'inspection à Besançon

L'annonce de la suppression de 48 postes a déclenché une protestation inédite

Les enseignants et les parents d'élèves qui occupent, depuis le 31 janvier, l'inspection académique de Besançon ont décidé, mercredi, de poursuivre leur mouvement jusqu'à samedi. Une manifestation a réuni environ 1.500 personnes dans les rues de la ville. La suppression, programmée pour la prochaine rentrée, de 48 postes dans le département a provoqué une mobilisation qui étonne même les syndicats.

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

Il est 20 h 45, et la dernière assemblée générale de la journée débute, ce mercredi 5 février, à l'inspection académique de Besançon (Doubs). Les locaux sont occupés depuis vendredi 31 janvier par les enseignants et les parents d'élèves, pour protester contre 48 suppressions de postes dans le département. *« Monsieur l'inspecteur »* se fraye un chemin dans la foule. Il annonce que le ministère est *« prêt à étudier au cas par cas toutes les suppressions de postes avant d'envisager une révision de la carte scolaire »*.

L'après-midi, alors que des assemblées générales se tenaient à Besançon, Morteau et Montbéliard, le rectorat avait annoncé que 130 maîtres auxiliaires au chômage dans l'académie seraient réemployés jusqu'en juin. Le matin, une délégation avait été reçue au ministère, à Paris, tandis qu'une manifestation rassemblait 1 500 personnes dans les rues de Besançon. La presse régionale titrait sur la grève dans les écoles, suivie à 72 % par les enseignants.

Grève, longue occupation de locaux, manifestation. Le mouvement engagé par les Bisontins, par son ampleur et sa durée, ne ressemble pas à une protestation ordinaire. De promesses non tenues en sentiment d'abandon, la colère a saisi une partie des habitants de Besançon, du Haut-Doubs ou du Jura. Alain Caporossi, cinquante-trois ans, directeur de sections accueillant des élèves en très grande difficulté (Segpa), à Planoise, un quartier défavorisé, explique : *« Un texte de juin 1996 prévoit un enseignement de langues étrangères et de technologie. Le rectorat ne donne pas les postes correspondants. Et on ne peut pas plus assurer l'enseignement professionnel car les machines ne sont pas aux normes. »* Agés de douze ans, 80 % de ses élèves ont tout juste un niveau de CE2 ; 10 % sont en dessous du niveau CE1.

Christine, institutrice en maternelle, a enseigné pendant quatre ans dans des classes de trente-deux enfants, dans un village *« en expansion »*. L'ouverture d'une nouvelle classe est restée à l'état de vœu pieu. Christine a préféré changer de poste. Nommée directrice adjointe à Neuvillard, elle a vingt enfants par classe, mais doit se battre pour que l'une d'entre elles ne soit pas fermée. *« Le rectorat applique quotas et ratios, il n'y a aucune souplesse dans ce système, alors qu'il s'agit d'êtres humains. »* Frédérique, qui travaille dans le système d'adaptation et d'intégration scolaires (AIS), déplore le démantèlement du réseau de rééducateurs et de psychologues scolaires. *« Chacun de nous couvre plusieurs villages,* dit-il. *Une suppression de poste, c'est un grand vide dans la vie rurale. »*

Dans un sonore tintement de clarines, enseignants et parents du « regroupement pédagogique intercommunal du mont d'Or » brandissent en guise de banderole une meule de fromage en carton-pâte dans les rues de Besançon. Côté face : *« Non au CP de 34 élèves. »* Côté pile : *« Oui au CP de 25 élèves. » « On veut une sixième classe de CP, simplement pour respecter les normes. C'est tout de même dans cette classe que l'on apprend à lire »*, fait valoir Alain. Stéphanie, étudiante à l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), s'indigne : *« L'exclusion se fait dès la maternelle. Il faudrait privilégier l'enseignement et on fait tout le contraire. »*

Gelsomina, mère de trois enfants, se fait *« énormément de souci pour l'avenir. Je n'ai jamais manifesté pour l'école, mais là je considère que l'on a abandonné la priorité à l'éducation »*. Gérard, trente-neuf ans, cariste chez Peugeot et membre de la FCPE, a pris des jours de congé pour occcuper l'inspection académique. *« Chirac est venu dans le Doubs l'an dernier. Des tas de promesses pour l'école et puis plus rien »*, dit-il.

UN PARFUM DE DÉCEMBRE 1995

Sous la pluie battante, un refrain fait florès dans le cortège, sur l'air de *Il pleut bergère* : *« Là-bas dans la province, la carte scolaire ça coince, Y'a des gens au chômage et des classes en surcharge. »* Si la manifestation reste bon enfant, ses participants n'en sont pas moins déterminés. *« Ça a marché à Besançon, on ne sait pas exactement pourquoi, mais il est certain que l'on en a assez de plier l'échine »*, explique Bernard. Le sentiment de voir se déchirer un tissu de relations humaines et sociales mis en place à travers l'école dans ce milieu à forte dominante rurale, l'impression d'abandon des élèves les plus en difficulté, la dégradation des conditions de travail ont sans doute fait prendre la mayonnaise.

L'unité syndicale et associative a probablement aussi beaucoup joué – FSU (Snuipp en tête), FEN, SGEN, FCPE, FO, SUD, AC ! sont là –, mêlée de méfiance à l'égard des organisations centrales. Sauront-elles relayer un mouvement engagé à la base ? Les questions reviennent souvent dans les AG, qui veillent jalousement sur leur *« fonctionnement démocratique »*. A l'heure des informations, tout le monde se précipite sur la télévision pour suivre le feuilleton du Crédit foncier. Un parfum de décembre 1995 flotte dans l'air. Un anonyme a écrit sur le livre d'or de l'inspection académique occupée : *« Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons pas pour des clopinettes. »*

Béatrice Gurrey

Le service public hospitalier en proie à une grogne croissante

RESTRUCTURATIONS hospitalières, compressions budgétaires et modestes hausses de salaires forment les trois piliers de la contestation sociale dans le service public hospitalier. Les syndicats FO et CGT ont affirmé que 8 000 emplois, notamment parmi les personnels non titulaires, étaient directement menacés. *« On va voir les mouvements locaux s'amplifier de manière incontournable »*, a prédit, jeudi 6 février, Alain Bousseau, responsable de la fédération FO-santé. Les personnels hospitaliers sont appelés à se joindre au débrayage des fonctionnaires le 6 mars et la CGT-santé a annoncé qu'elle s'associait à l'appel à la grève lancé par la Coordination médicale hospitalière pour le 14 mars.

Les hôpitaux universitaires de Strasbourg ont initié le mouvement, mercredi 5 février. En grève pour cinq jours, une partie des salariés proteste contre les coupes budgétaires imposées pour 1997. Les syndicats CFDT, CFTC, CGT, FO et autonome des cinq établissements strasbourgeois redoutent la suppression de 120 emplois non médicaux (sur 7 000 au total) et de 4 000 vacations de médecins, en raison du gel de la dotation globale de fonctionnement à laquelle il manque, selon eux, 24 millions de francs supplémentaires pour maintenir en l'état l'ensemble des services. Les restrictions budgétaires mettent *« en danger la qualité des soins et la sécurité des malades »*, ont estimé les syndicats, dénonçant *« les conditions intenables »* liées au manque de personnels.

Le 25 janvier, le conseil d'administration des hôpitaux de Strasbourg, présidé par Catherine Trautmann, maire (PS) de la ville, avait fustigé l'*« insuffisance inadmissible »* des moyens alloués pour l'année (2,5 milliards de francs). Une nouvelle réunion du conseil, prévue jeudi 6 février, devrait confirmer le gel du budget pour 1997. Selon la direction, ces restrictions ne devraient pas entraîner de licenciements mais seulement *« le non-remplacement de 120 départs »*. A Alès (Gard), le directeur de l'hôpital est séquestré dans un amphithéâtre de l'école d'infirmières, depuis mardi après-midi 4 février, par des syndicalistes CGT. Le gel du budget du centre hospitalier général d'Alès avait été annoncé en conseil d'administration la semaine dernière, ainsi que le non-remplacement de dix-sept départs en retraite.

PSYCHIATRIE MENACÉE

En région parisienne, à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne), établissement privé participant au service public hospitalier, le conflit a éclaté mercredi. Selon un porte-parole, le *« climat social* [était] *tendu »*, jeudi 6 février, malgré *« un faible pourcentage de grévistes »*. L'amputation de 1,37 % du budget pour 1997 (moins 12 millions de francs sur un budget global de 1,03 milliard) et les incertitudes sur le devenir d'une annexe de médecine de cent lits a motivé le mouvement.

Dans les hôpitaux psychiatriques d'Ile-de-France, des actions ont été engagées à Perray-Vaucluse (Epinay-sur-Orge) et à Maison-Blanche (Neuilly-sur-Marne). Au centre hospitalier spécialisé de Maison-Blanche, l'annonce brutale de la fermeture de l'établissement en 2001, lundi 27 janvier, avait déclenché une vague de protestations. L'intersyndicale des personnels non médicaux a été rejointe par l'ensemble des médecins et des négociations ont été ouvertes, jeudi 6 février, avec la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de Paris. *« Le directeur a voulu aller plus vite que les décisions ministérielles,* nous a confié un syndicaliste de la CGT, *neuf cents emplois sont menacés. »* Jacques Mahéas, sénateur (PS) de Seine-Saint-Denis et maire de Neuilly-sur-Marne, a apporté son soutien aux grévistes et demandé audience à Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale.

Laurence Folléa et Pascale Krémer

Un adepte de Satan avoue le meurtre du curé de Kingersheim

UNE ENQUÊTE dans les milieux *« sataniques »* a conduit à l'interpellation d'un adolescent de dix-neuf ans, qui a reconnu, mercredi 5 février, avoir assassiné de trente-trois coups de couteau le curé de Kingersheim (Haut-Rhin), Jean Uhl, le 20 décembre 1996. David Oberdorf a été mis en examen pour *« assassinat »* et écroué. Un autre garçon, Stéphane Fest, âgé de dix-huit ans, a été mis en examen pour *« dissimulation de preuves »*. Selon son avocat, David Oberdorf a raconté lors de son audition avoir porté les coups de couteau après avoir été *« subitement pris par un flash satanique »*. Intrigués par les traces de coups de couteau sur la main du curé, les gendarmes avaient examiné plusieurs affaires *« sataniques »* en France. Ils ont ainsi découvert que l'un des auteurs d'une profanation d'un cimetière à Toulon, en juin 1996 (*Le Monde* du 12 juillet 1996), avait une grand-mère à Mulhouse. Lors du crime de Kingersheim, ce jeune homme était dans la région, mais avait un alibi. Les enquêteurs ont alors cherché dans son entourage et sont tombés sur les deux jeunes gens

Le financement du dépistage des cancers du côlon sera assuré

RÉAGISSANT aux informations publiées par *Le Monde* (nos éditions du 6 février), le secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, a annoncé, jeudi sur RTL, la poursuite du financement des expérimentations de dépistage du cancer du côlon et du rectum. Le ministre a pris ainsi le contrepied de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), qui avait fait part de son intention de suspendre le financement de ces tests de dépistage, dont elle juge *« incertains »* les résultats. *« Tout le monde est d'accord pour continuer les expérimentations »*, a assuré M. Gaymard. *« Je veux aller plus loin dans ce secteur »*, a-t-il ajouté.

■ **43 personnes, dont 30 ont été placées en garde à vue, ont été interpellées**, mercredi 5 février, à la suite d'incidents survenus en marge d'un concert de rap organisé à la Fnac Ternes, dans le 17e arrondissement de Paris. Les incidents sont survenus vers 17 heures, quand quelques centaines de jeunes venus écouter des groupes de rap n'ont pas pu entrer dans la salle, trop petite pour les accueillir.

TRANSPORTS Le Conseil d'Etat doit examiner, vendredi 7 février, le recours en annulation de la déclaration d'utilité publique introduit par l'Association contre le projet de l'autoroute transchablaisienne, qui doit relier Annemasse et Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). ● LA CONTINUATION de cette autoroute jusqu'à la frontière suisse imposerait la construction d'un long tunnel. A cet obstacle d'ordre technique et financier s'ajoute le peu d'intérêt manifesté pour cette liaison côté suisse. ● SOUTENU par la plupart des élus de la région, qui estiment que l'A 400 permettrait le désenclavement des vallées Verte, d'Abondance et de Morzine, le projet est présenté par ses opposants comme inutile, coûteux et dangereux. La construction de l'autoroute pourrait en effet amplifier les risques d'inondations et de glissements de terrain au pied du massif des Voirons.

L'A 400, l'autoroute qui n'aboutit nulle part

La « Transchablaisienne », d'Annemasse à Thonon-les-Bains, conduira à un cul-de-sac, à moins de creuser un long et coûteux tunnel pour une hypothétique connexion avec la Suisse. Pourtant, les élus locaux sont unanimement favorables à ce projet. Le Conseil d'Etat doit trancher

THONON-LES-BAINS
de notre envoyé spécial

« *Cette histoire repose sur un énorme mensonge ! Le projet a été initialement lancé comme une liaison internationale franco-suisse et l'on continue à entretenir cette fiction pour construire une autoroute locale et inutile...* » Le climat émollient des bords du lac Léman n'affranchit pas de toutes les colères. Et celle de Bernard Chevassut, président de l'Association contre le projet de l'autoroute transchablaisienne (Acpat), entre Annemasse et Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), ne semble pas près de s'apaiser. Comme tous les opposants à l'autoroute A 400, il sait que la dernière chance d'entraver sa mise en œuvre réside dans la décision du Conseil d'Etat, section du contentieux, qui doit examiner, vendredi 7 février, le recours en annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP) introduit par l'Acpat.

Un sérieux coup d'arrêt a bien été porté au projet, en septembre 1994, lorsque la commission d'enquête d'utilité publique a rendu, à l'unanimité de ses trois membres, un avis défavorable présenté comme « *rédhibitoire* » et fortement argumenté sur 104 pages, « *pour la raison essentielle de la disproportion entre coût financier et humain de l'ouvrage et les améliorations de trafic qui peuvent raisonnablement être escomptées* ». Mais cet avis n'a pas été suivi par le Conseil d'Etat, section de l'équipement. Et, le 6 mai 1995, Edouard Balladur a signé la DUP, juste avant de quitter Matignon.

Résidant à Saint-Cergues, au cœur de la vallée menacée par le futur ruban de bitume, M. Chevassut ne voit pas seulement midi à sa porte. « *Où est l'intérêt général à vouloir construire 35 km d'autoroute, coûtant 3,2 milliards, pour gagner quelques minutes sur un itinéraire, par la RN 5, où de grands tronçons ont déjà été transformés en deux fois deux voies et où il ne reste que 14 km à aménager pour avoir une voie rapide ?* », interroge-t-il. Sur sa lancée, M. Chevassut accuse le conseil général – dont le président, Bernard Pellarin (divers droite), est par ailleurs visé par une enquête judiciaire relative à ses relations avec une grande entreprise de travaux publics (*Le Monde* du 31 janvier) – de ne pas assumer ses responsabilités en matière d'équipements routiers. « *Le département se défausse sur la société autoroutière, Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc* (ATMB), *qui, pour conserver le pactole de la concession du tunnel du Mont-Blanc, ne peut refuser de s'engager dans l'entreprise aventureuse de l'A 400* », martèle-t-il.

Les Suisses en retrait

Du côté du Valais suisse, dans la mouvance écologiste, on affirme qu'à travers la votation populaire sur l'« *initiative pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit* », en 1994, le peuple suisse s'est définitivement engagé à ne pas augmenter la capacité du trafic des quatre grands axes autoroutiers alpins (dont ceux du Simplon et du Grand-Saint-Bernard, directement concernés par un prolongement de l'A 400). Cependant, à la délégation aux transports du canton du Valais, on n'écarte pas la possibilité de se raccorder un jour à une autoroute française par « *une voie dont la dimension resterait à définir* », mais qui ne serait pas une autoroute. Ne sachant pas où l'autoroute française déboucherait si elle devait déboucher un jour, les Suisses ne programmeront pas cette voie jusqu'à Saint-Gingolph. Dans le meilleur des cas, ils attendront prudemment à Port-Valais, à une bonne dizaine de kilomètres de la frontière.

« DÉSENCLAVER LES VALLÉES »

Inscrit au schéma directeur national depuis le 18 mars 1988, le projet est soutenu par la plupart des élus de la région – les trente-trois conseillers généraux se sont unanimement prononcés pour l'autoroute, les maires de cinquante-neuf communes du Chablais ont pris des délibérations en sa faveur et une pétition a, dans la foulée, recueilli plus de 17 000 signatures. Bernard Bosson, député (UDF-FD) de Haute-Savoie et maire d'Annecy, qui a lui-même pesé de tout son poids en faveur de l'autoroute lorsqu'il était ministre de l'équipement, la juge toujours « *indispensable en son âme et conscience* ». En remarquant qu'il n'a pas besoin des voix du Chablais mais qu'il lui paraît « juste » que le nord du département ne soit plus oublié en matière d'équipement, M. Bosson affirme que « *la mise en deux fois deux voies de la RN 5 ferait plus de casse, coûterait presque aussi cher et, surtout, demanderait plusieurs années* ».

Le projet inachevé de liaison franco-suisse

Le raccordement avec la Suisse (autoroute N9) nécessiterait la construction supplémentaire d'un tunnel autoroutier entre Thonon-les-Bains et Saint-Gingolph.

Avec une belle franchise, l'ancien ministre n'en reconnaît pas moins que l'A 400 constitue une occasion unique de « *financer les contournements d'Annemasse et de Thonon* » mais il reste fort circonspect à l'égard d'un prolongement de Thonon jusqu'à la frontière. « *A l'évidence, on ne peut pas passer sur la bordure du lac, trop étroite, sauf à la défigurer, comme du côté suisse, en pire. Et quant à passer sur le plateau, en tunnel, ce n'est pas pour demain...* ».

Dans la lettre d'intention adressée le 4 mai 1995 par le directeur de cabinet de M. Balladur aux ministres de l'équipement et de l'environnement – M. Barnier étant très hostile au projet – il était d'ailleurs bien précisé que « *cette décision* (de réaliser le tronçon Annemasse-Thonon) *ne préjuge pas de l'opportunité d'une éventuelle prolongation vers la Suisse, compte tenu de l'impact sur l'environnement d'un tel projet, qui fera l'objet d'une décision éventuelle ultérieure* ».

Aujourd'hui, Pierre Mazeaud, député (RPR) du Chablais – qui insiste sur les enjeux économiques de l'A 400, essentielle à ses yeux pour « *désenclaver les vallées Verte, d'Abondance et de Morzine* » et s'enflamme pour dénoncer les « *fantasmes d'écologistes pas sérieux* » –, est l'un des seuls élus à se dire certain que le tronçon Thonon - Saint-Gingolf, jusqu'à la frontière suisse, se fera. « *Un tunnel de plus de 10 kilomètres, on sait faire* », claironne-t-il en affirmant que les Suisses sont parfaitement d'accord pour se connecter en bout de lac et alléger ainsi le trafic sur l'axe Genève-Montreux...

RISQUES D'INONDATIONS

Par delà les hésitations helvétiques *(lire ci-contre)* et alors que la commission d'enquête avait « *ressenti d'emblée comme une lacune majeure l'absence d'un projet d'ensemble Annemasse-frontière suisse* », le coût d'un tunnel d'au moins seize kilomètres paraît dissuassif pour longtemps.

Tout en observant que « *les problèmes de circulation jusqu'à Thonon demandent à être traités* », la commission d'enquête a estimé que ce problème « *relève moins d'un dispositif autoroutier que d'une remise à jour exhaustive du réseau routier sur l'ensemble du Chablais* ». Encore les enquêteurs ignoraient-ils alors un problème que les opposants ont récemment soulevé et déposé comme un nouvel obstacle, de taille, sur le parcours autoroutier. Au pied du massif des Voirons, l'A 400 traverserait le lit majeur du Foron de Saint-Cergues et une zone où les risques naturels d'inondations torrentielles et de glissements de terains sont connus et répertoriés. Selon l'Acpat, le déferlement des masses d'eau canalisées par la digue de l'autoroute pourrait avoir des conséquences catastrophiques. Et M. Chevassut, qui a multiplié les courriers d'alerte, de souligner sentencieusement : « *Jusqu'ici, personne n'a osé dire que nous avions tort...* ».

Robert Belleret

Le Conseil d'Etat freine l'élan de M. Chirac en faveur des langues régionales

JACQUES CHIRAC doit se dire que, décidément, entre le front des corporatismes et les interdits de la Constitution, la réforme est un art difficile. L'an passé, le président de la République avait arrêté le principe d'une mesure, en rupture réelle avec le passé, qui faisait pour une fois plus d'heureux que de grincheux. Il s'agissait de ratifier la charte européenne des langues régionales et minoritaires, émanant du Conseil de l'Europe et signée par quinze pays. Cette ratification est réclamée par tout ce que la France compte d'antijacobins de tous poils, bretons bretonnants, occitans militants, nationalistes corses ou basques... Dans le passé, Paris l'a toujours refusée, au motif, probablement, que son adoption eût mis en péril l'unité nationale.

Or, en visite en Bretagne le 29 mai 1996, Jacques Chirac prononce un vibrant plaidoyer en faveur des identités régionales, compare la situation de ces langues dans l'Hexagone à celle du français face à l'anglais et annonce son plein accord avec les principes défendus par la charte. Le 18 juillet, en visite en Corse, Alain Juppé confirme que le gouvernement a « *décidé de faire étudier au plan juridique* » par le Conseil d'Etat « *la possibilité que la France adhère à la charte* ».

Depuis, plus rien. Et pour cause : l'avis – confidentiel – de la haute juridiction administrative est que certains passages de la charte sont contraires à l'article 2 de la Constitution, qui rappelle que la France est une République laïque, indique que l'hymne national est *La Marseillaise* et signale que « *la langue de la République est le français* ».

Or la charte impose aux Etats signataires l'usage partiel des langues régionales, y compris dans la justice et l'administration. Le Conseil d'Etat en conclut que « *l'adoption de la Charte se heurte* (...) *au principe constitutionnel selon lequel le français est la langue de la République, qui s'oppose à l'usage de langues minoritaires dans les domaines de la justice et de l'administration* ».

Le piquant de l'affaire est que la rédaction fatale de l'article 2 est récente : elle date de 1992 et visait, non à brimer les langues régionales dans l'Hexagone, mais à défendre la francophonie hors des frontières. Un amendement RPR-UDF avait été adopté par le Parlement à l'occasion de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht. Il s'agissait, selon une formule d'Alain Lamassoure, alors député UDF des Pyrénées-Atlantiques, lors du débat en première lecture à l'Assemblée, de « *se doter d'un atout pour faire de notre langue l'une des langues officielles de l'Union européenne* ».

Pourtant, certains députés – tels Yves Dollo (PS, Côtes d'Armor) Adrien Zeller (UDC, Bas-Rhin), Jean Briane (app. UDC, Aveyron) ou Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) – s'étaient faits l'écho des inquiétudes que cette « *constitutionnalisation* » pouvait précisément inspirer aux promoteurs des langues régionales. Michel Vauzelle (PS), alors ministre de la justice, avait tenu à les rassurer en affirmant que les langues régionales étaient « *une richesse de notre patrimoine national* » et qu'en conséquence « *aucune atteinte ne* [serait] *portée au respect de la culture régionale* »...

Jean-Louis Andreani

Strasbourg devient la capitale de la formation des hauts fonctionnaires

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Strasbourg est en passe de devenir la capitale de la formation des cadres supérieurs de l'administration française. Après la venue de l'Ecole nationale d'administration (ENA) et la création du Centre des études européennes, voilà que l'Institut des études supérieures de la fonction publique territoriale de Fontainebleau est transféré dans la capitale alsacienne.

Le rapport de Bernard Dreyfus, directeur général des services du conseil général de Seine-Maritime, remis à Jean-Pierre Soisson, président du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), est on ne peut plus catégorique : « *Le choix de Strasbourg est considéré comme acquis de manière irréversible.* »

C'est en octobre de l'année dernière, quelques mois après son accession à la présidence du CNFPT, que M. Soisson décidait la constitution d'une commission chargée d'appréhender l'avenir de l'institut, installé à Fontainebleau.

NOUVEL ENSEIGNEMENT

Tous ses membres conviennent qu'« *une fonction publique de qualité doit s'appuyer à la fois sur une formation initiale de haut niveau, ainsi que sur une formation continue adaptée aux évolutions rapides de l'ensemble des métiers de direction* ». Or, dit le rapport, il n'existe quasiment, à ce jour, « *aucune formation continue obligatoire, voire fortement conseillée au sein de la fonction publique territoriale* ».

La sévérité des critiques prend toute sa dimension au travers des exemples cités. Les ingénieurs en chef, les conservateurs de musées ou encore les officiers supérieurs de sapeurs-pompiers n'ont qu'une connaissance de fait de la gestion des collectivités locales, puisque aucun, en dehors de sa formation de technicien, n'a reçu jusqu'ici d'enseignement « *au monde territorial* » et à ses enjeux.

L'objectif de la loi Hœffel de décembre 1994, qui prévoit une nouvelle formation des administrateurs et les besoins des deux mille cinq cents cadres supérieurs que compte la fonction publique territoriale, fait qu'il faut mettre un terme à l'enseignement « *à la petite semaine* », estime M. Dreyfus. Aussi, le transfert à Strasbourg doit-il s'accompagner d'un contenu pédagogique digne de ce nom, dispensé par une « *équipe de haute qualité* ».

C'est de ce nouvel enseignement que devraient bénéficier la douzaine d'élèves, rémunérés par le CNFPT, qui ont réussi leur concours d'entrée à l'institut et qui ont entamé, lundi 3 février, leur scolarité pour une durée de dix-huit mois.

Tout naturellement, il est fortement question d'une coopération avec l'Ecole nationale d'administration et le Centre des études européennes.

Raymond-François Le Bris, directeur de l'ENA, ne voit pas les choses autrement : « *Il est certain qu'il y a des formations communes aux fonctionnaires nationaux et territoriaux.* » « *Notre politique est de renforcer les contacts avec les établissements implantés ici, de sorte que les Strasbourgeois soient impliqués dans le développement de la formation des cadres supérieurs de la fonction publique* », précise-t-il. Il est ainsi fait de plus en plus appel à des maîtres de conférence venant d'Alsace, mais aussi de Lorraine et de Franche-Comté.

Marcel Scotto

DISPARITIONS

Pamela Harriman

Une aristocrate anglaise devenue ambassadeur des Etats-Unis

PAMELA HARRIMAN, ambassadeur des Etats-Unis en France depuis 1993, est morte mercredi 5 février à Paris à l'âge de soixante-seize ans. *« Elle était une des personnes les plus étonnantes et les plus douées que j'aie rencontrées »*, a déclaré le président Bill Clinton en saluant la mémoire d'une *« immigrante devenue une grande Américaine »*. Ce n'était assurément pas une immigrante ordinaire. Elle était la fille d'un aristocrate anglais, lord Digby, et avait passé son enfance au château familial, Minterne Magna, dans le Dorset. Cette vénérable demeure, qui avait appartenu au XVII[e] siècle à un ancêtre de Winston Churchill, employait un majordome et une vingtaine de domestiques, dont une cuisinière uniquement chargée de préparer les desserts...

La jeune Pamela Digby s'ennuie ferme à Minterne Magna et épouse très jeune, à dix-neuf ans, le fils de Winston Churchill, Randolph, malgré la mauvaise réputation de ce dernier, que la suite ne démentira pas. Elle séjourne ainsi pendant une partie de la seconde guerre mondiale au 10 Downing Street aux côtés de son illustre beau-père. Elle joue très vite un rôle d'hôtesse, manifestant un talent exceptionnel pour mettre à l'aise les grands de ce monde.

L'aristocratie anglaise n'est pas pudibonde à l'excès dès lors que les apparences sont intactes, et Winston Churchill ne s'émeut pas outre mesure des liens très intimes que sa belle-fille noue avec d'illustres visiteurs américains, tel Averell Harriman. Ce dernier a été chargé par le président Franklin Roosevelt de négocier avec les Britanniques la loi prêt-bail par laquelle les Etats-Unis apportaient une aide décisive à la Grande-Bretagne en échange de la mise à leur disposition de bases militaires à travers le monde. Averell Harriman sera, trente ans plus tard, le troisième mari de la fille de lord Digby.

En attendant, celle-ci divorce en 1945 de Randolph Churchill dont elle a un fils, actuellement député conservateur à la Chambre des communes. Elle s'installe à Paris, où elle mène une vie assez libre. Les hommes de sa vie sont à cette époque le play-boy Ali Khan (fils de l'Aga Khan), Gianni Agnelli, alors héritier de la firme Fiat, ou le banquier français Elie de Rothschild. La jeune femme confie à ses intimes la fascination qu'elle éprouve pour une de ses ancêtres, Jane Digby. Cette dernière a scandalisé l'Angleterre du XIX[e] siècle en abandonnant son foyer pour les beaux yeux d'un prince autrichien, a été la maîtresse du roi de Bavière, puis du fils de ce dernier, roi de Grèce, et a fini son existence à Damas auprès de sa dernière conquête, un Syrien...

Son second mari est le producteur de comédies musicales américaines Leland Hayward, qu'elle épouse en 1960. Elle s'installe aux Etats-Unis, ne manifestant pas d'intérêt pour la politique américaine en général ou le Parti démocrate en particulier. Tout change après la mort de Hayward en 1971. Averell Harriman est lui-même veuf depuis peu. Le mariage est célébré la même année. La fille du très conservateur lord Digby devient citoyenne américaine et militante démocrate...

« FAISEURS DE ROIS »

Averell Harriman est alors un des *« faiseurs de rois »* du Parti démocrate. Héritier d'une grande fortune, ancien ambassadeur à Moscou, ancien gouverneur de l'Etat de New York, deux fois candidat à la Maison Blanche, conseiller écouté de tous les présidents démocrates successifs à l'exception de Jimmy Carter, il est une des grandes figures de l'*establishment* de Washington. Dans son salon de Georgetown, la nouvelle M[me] Harriman fait merveille. Le parti est démoralisé par l'élection de Ronald Reagan en 1980 et par la vague conservatrice qui déferle sur les Etats-Unis. *« Les démocrates paraissaient finis, balayés. Et soudain, il y avait Pamela, calme, solide, qui disait* "Allons, il faut faire redémarrer le parti", *et elle l'a fait »*, raconte Jay Rockefeller, sénateur démocrate de Virginie-Occidentale.

M[me] Harriman se révèle une collectrice hors-pair de fonds électoraux. Elle organise chez elle des *« dîners à thème »* qui permettent à la fois de recueillir de l'argent pour le parti et de redéfinir la pensée démocrate. L'objectif est de recentrer le parti en tenant compte du net virage à droite de l'opinion sur des sujets tels que l'aide sociale, l'intervention du gouvernement fédéral, l'éducation ou la peine de mort. La mort d'Averell Harriman en 1986 n'interrompt pas cette activité politique, à laquelle M[me] Harriman a visiblement pris goût. Elle est une des premières à remarquer, dès 1980, le jeune gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton et à l'inviter à ses dîners. Elle se lance à fond dans la campagne présidentielle victorieuse de Bill Clinton en 1992, réussissant en une seule journée à faire tomber 3,2 millions de dollars dans la caisse du candidat. L'ambassade à Paris est sa récompense.

M[me] Harriman s'est, de l'avis général, fort bien acquittée de sa mission diplomatique en France. Elle a traversé sans encombre une période assez mouvementée dans les rapports franco-américains, marquée par l'affaire des *« espions de la CIA »*, dont Paris a demandé le départ en février 1995, ou plus récemment par l'éclat entre le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, et le secrétaire d'Etat sortant, Warren Christopher. Un de ses derniers dossiers a été celui du commandement Sud de l'OTAN basé à Naples, revendiqué par la France.

Sa fin est conforme à sa légende. C'est au Ritz, où elle était venue nager dans une des piscines les plus chics de Paris, qu'elle a été victime de l'hémorragie cérébrale qui a provoqué sa mort.

Dominique Dhombres

René Huyghe

Une figure de l'histoire de l'art français

L'HISTORIEN de l'art René Huyghe, de l'Académie française, est mort, mardi 4 février à l'hôpital Cochin à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

René Huyghe est né à Arras, le 3 mai 1906. Après des études d'histoire de l'art à l'Ecole du Louvre et de lettres à la Sorbonne, il devient en 1930 conservateur, puis conservateur en chef du département des peintures et dessins au Louvre et professeur à l'Ecole du Louvre en 1937. Il exerce alors son activité dans plusieurs domaines simultanément, au Louvre en sa qualité de savant mais aussi d'expert des questions de muséologie – il accomplit en 1933-1934 une vaste enquête sur l'organisation des musées, de la Russie à l'Amérique –, à Paris et à l'étranger comme commissaire de nombreuses expositions et comme rédacteur en chef de plusieurs revues artistiques de large audience, *L'Amour de l'art* et *Quadrige*. Il est l'un des très rares, dans le monde alors passablement réactionnaire des conservateurs, à ne pas mépriser les artistes contemporains et à écrire sur les peintres de son temps des textes critiques qui considèrent leurs travaux avec sympathie et respect.

Il est encore l'un des premiers à tenter l'alliance de la peinture et du cinéma à des fins pédagogiques ; il réalise lui-même plusieurs films sur l'art, dont un *Rubens* primé à la Biennale de Venise et fonde la Fédération internationale du film sur l'art. En 1939, il est chargé, avec ses collègues des différents départements du Louvre, d'organiser et de surveiller le transfert en province des collections du musée. C'est ainsi qu'il aboutit dans le Lot et entre dans la Résistance. Membre de l'état-major des groupes Veny, il protège les œuvres entreposées au château de Montal et parvient à les préserver de toute atteinte durant l'été 1944, alors que les colonnes allemandes remontent vers le nord, traversant le Sud-Ouest d'embuscades en massacres.

PSYCHOLOGIE DE L'ART

Après la guerre, il s'éloigne partiellement du monde des musées et rejoint en 1950 le Collège de France, où il est chargé de la chaire de psychologie des arts plastiques. Il est aussi vice-président, puis président d'honneur du syndicat de la presse artistique, président du conseil artistique des musées nationaux et membre de nombreuses académies provinciales et étrangères. Elu à l'Académie française le 3 juin 1960, il succède à Robert Kemp. Il reçoit en 1966, à La Haye, le Prix européen Erasme et préside, dix années durant, la commission internationale d'experts de l'Unesco pour la sauvegarde de Venise.

C'est là la carrière d'un homme qui ne se tient jamais éloigné de l'action et s'efforce de mettre en pratique, usant de sa notoriété, une politique de diffusion et de protection du patrimoine artistique mondial. Son œuvre d'historien porte elle aussi les marques de cette volonté d'universalité. Abondante, variée, elle commence par une *Histoire de l'art contemporain* (Alcan, 1935), et va de la rédaction de nombreux catalogues d'exposition au *Catalogue raisonné des dessins du Louvre* (1938), d'ouvrages de synthèse tels sa *Peinture française des XVII[e] et XVIII[e] siècles* (Flammarion, 1962) à des études monographiques, un *Van Gogh* (1973), un *Gauguin* (Flammarion, 1988), un *Chapelain-Midy* (Romanet, 1961) et une *Joconde* (1974).

Loin de se vouloir le spécialiste d'une période, d'un style ou d'un artiste, René Huyghe a cherché à développer une réflexion synthétique qui traverse les âges et franchisse les frontières. De la préhistoire à l'époque contemporaine, il aspirait à tout embrasser et à tout comprendre par les moyens de ce qu'il appelait une psychologie de l'art, ambition où se reconnaît la marque d'une époque – les décennies 50 et 60 – dominée en France par les ouvrages et la gloire d'André Malraux.

De cette quête témoigne son enseignement au Collège de France, dont il a publié en 1991 une somme intitulée justement *Psychologie de l'art, résumé des cours du Collège de France (1951-1976)* (Ed. du Rocher). Il en a exposé les résultats dans *Sens et destin de l'art* (Flammarion) et dans ce qui demeure son livre le plus fameux, *Dialogue avec le visible, ou la Connaissance de la peinture* (rééd. Flammarion, 1993). Force est d'observer que ses efforts afin de fonder une discipline nouvelle n'ont cependant pas été couronnés de succès. Erudition et comparatisme n'ont pas suffi, quand se développaient simultanément des modes d'interprétation qui se réclamaient de bases et de méthodes plus scientifiques, plus soucieuses des conditions historiques de la création, plus attentives aux questions de formes et de structures.

En 1994, René Huyghe a publié *Une vie pour l'art. De Léonard à Picasso* (Ed. de Fallois), récit autobiographique qui dépeint avec acuité le monde des musées et des grands connaisseurs d'art, qu'il avait fait sien et qui avait reconnu en lui l'une de ses figures emblématiques.

Philippe Dagen

■ **EMIL STERN**, compositeur de chansons, est mort le 14 janvier à Cannes. Il avait notamment écrit la musique de *Planter café* pour Yves Montand, *La Ballade irlandaise* pour Bourvil, *Patchouli Chinchilla* pour Régine, *Un jour un enfant* pour Frida Boccara, qui remporta en 1969 le Grand Prix Eurovision avec ce titre. Né à Paris en 1913, de parents roumains, Emil Stern avait fait des études classiques et était sorti du Conservatoire de Paris avec un premier prix de piano. Il se tourna ensuite vers le jazz, accompagna sur scène Maurice Chevalier (1938) et devint « comique chanteur » dans le grand orchestre de Ray Ventura. Après la guerre, il accompagna Renée Lebas, Jean Sablon, avant de se consacrer à la composition de chansons pour les interprètes en vogue de l'époque. Il signera ainsi *Assez* pour Marlene Dietrich, *Où es-tu, mon amour ?* pour Renée Lebas. Associé au parolier Eddy Marnay, il écrira de nombreux succès dans les années 60, pour Marie Laforêt (*Ivan, Boris et moi*), Régine (*Patchouli Chinchilla, Okazou, L'Homme de ma vie*), Patachou (*Java*)... Emil Stern avait également composé de nombreuses chansons avec Serge Lama comme parolier (*Dis Pedro, Comme Papa, Fais ta valise, La Guerre à vingt ans...*).

■ **PAULO FRANCIS**, journaliste brésilien, correspondant aux Etats-Unis de la chaîne de télévision Globo est mort d'une crise cardiaque mardi 4 février à New York à l'âge de soixante-six ans. Né à Rio de Janeiro, Paulo Francis avait été fait prisonnier à quatre reprises pendant la dictature militaire. En 1971, il était parti à New York grâce à une bourse de la fondation Ford. En 1975, il avait écrit pour le quotidien *Folha de Sao Paulo*, puis était devenu le correspondant de *O Estado de Sao Paulo*, en 1990. Depuis juin 1992, il était correspondant de la chaîne de télévision Globo et du quotidien *O Globo* de Rio de Janeiro.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Catherine Aftalion,
son épouse,
Nicolas Aftalion,
son fils,
Les familles Aftalion, Fermo, Malterre, Pellerin,
Et ses nombreux amis dont
Alain, André et Gloria, Essi, Fernand, Jean-Jacques, Vol et Luisa,

ont la tristesse de faire part de la mort de

Dan AFTALION,

survenue le 2 février 1997.

L'enterrement a lieu le jeudi 6 février à 15 heures au cimetière du Montparnasse, entrée principale 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris.

– M[me] Eugène Bach, née Henriette Bour,
sa femme,
Patrick Bach,
Anne-Christine et Olivier Hamel,
Sophie, Benjamin et Capucine,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bour, Kling et Hamel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène BACH,

survenu à Strasbourg, le 3 février 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

2, rue des Capucins,
92190 Meudon.

– M. et M[me] Paul Costa,
M. et M[me] Gilles Costa
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Edmée COSTA,
née BISMUT,

leur mère et grand-mère, survenue le 4 février 1997.

Les obsèques auront lieu au cimetière Montparnasse, le vendredi 7 février, à 10 h 30.

– C'est entouré des siens,
Et de ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants, que

Maurice BUISSON,
le créateur des
Disques du monde entier
et de Lido-Musique,

a fait trente-trois tours et s'en est allé.

On se réunira, pour cette fois dernière, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux le vendredi 7 février 1997, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

En ces tristes instants, nous aurons une pensée pour sa mère,

Golda LUBLINER,

déportée à Auschwitz par le convoi XII, sous le numéro 404, le 10 octobre 1942,

4, rue Christophe-Colomb,
75008 Paris.

– M[me] Robert Durand,
son épouse,
M[me] Janie Durand,
sa fille,
Luc Durand,
Marie Lambert,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont le très grand chagrin de faire part du décès de

M. Robert DURAND,

survenu le dimanche 2 février 1997, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Il a rejoint dans la paix sa fille,

Françoise,
M[me] Michel LAMBERT,

décédée le 11 novembre 1974.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le jeudi 6 février.

16, rue Gaultier,
92400 Courbevoie.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
01-42-17-29-94 01-42-17-38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

– Douai.

Jacques Vernier, député du Nord, maire de Douai,
et le conseil municipal de Douai,
Le secrétaire général
et le personnel de la Ville de Douai,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles FENAIN,
maire honoraire de Douai,
ancien conseiller régional,
ancien président fondateur
du Syndicat mixte
des zones industrielles
de la région de Douai,
ancien chef de personnel
aux Houillères du bassin
du Nord et du Pas-de-Calais,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
croix de guerre 39-45 avec étoile,
médaille de la Reconnaissance française
pour faits de résistance,
croix d'officier du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 4 février 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

En l'attente des funérailles, le défunt reposera salle Basse de l'hôtel de ville les mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7 février, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

La cérémonie religieuse de funérailles aura lieu en l'église Notre-Dame, le samedi 8 février, à 15 heures, d'où le corps sera conduit au cimetière principal pour être inhumé dans le caveau de famille.

Pas de plaques.

– Maurise Huneau,
son épouse,
Sa famille,
Ses amis,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Georges HUNEAU,

survenu brutalement dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 8 février, à 10 heures, au cimetière de Challes-les-Eaux (Savoie).

– Les professeurs du Collège de France ont le regret de faire part du décès de leur collègue

René HUYGHE
professeur honoraire
au Collège de France,

survenu le 4 février 1997.

– Le secrétaire perpétuel,
Et les membres de l'Académie française,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

M. René HUYGHE,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre du Mérite
de la République italienne,
commandeur de l'ordre
de Léopold de Belgique,
commandeur de l'ordre
de la Couronne de Chêne,
commandeur du grand-duché
de Luxembourg,
commandeur de l'ordre
de Saint-Charles
et du Mérite culturel de Monaco,

décédé le 5 février 1997, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Le service religieux sera célébré, à Paris, le lundi 10 février, à 15 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6[e].

(Lire ci-dessus.)

– M. Jean Trouillon,
son époux,

Les familles Trouillon, Mauchin, Jack, Watier, Auvray, Azario, Minet,

ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Cécile TROUILLON,
née MAUCHIN,

survenu, le 31 janvier 1997, à l'hôpital de Saint-Nazaire.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 4 février, en l'église de Pornic, suivie de l'incinération au crématorium de Nantes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Jules-Verne,
44210 Pornic.

La direction et le personnel du *Monde* présentent à Jean Trouillon, ancien collaborateur, toutes leurs condoléances.

– Jany,
son épouse,
Sylvie-Béatrice et Marc Bouscasse,
sa fille et son gendre,
Sa famille,
Ceux qui l'ont aimé,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Joseph SEIDEN,
directeur de recherches au CNRS,

survenu le 28 janvier 1997, à Paris.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 6 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Racine,
75006 Paris.

Ses anciens collègues de l'Institut d'électronique fondamentale de l'université Paris-Sud
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Joseph SEIDEN,
directeur de recherches au CNRS,

survenu le 28 janvier 1997, à Paris.

– Nice. Moriez (Alpes-de-Haute-Provence).

M. Roger Sentenac,
M. et M[me] Paul Sentenac
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Germaine SENTENAC,
née LOMBARD,

survenu à Nice, le 4 février 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– La baronne de Wangen,
sa mère,
Sylviane de Wangen,
son épouse,
Patrice, Hubert, Laurent, Eric,
ses fils,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Gérold de WANGEN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le 4 février 1997, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, lundi 10 février, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, à Paris-15[e], suivie de l'inhumation, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Georges-Pitard,
75015 Paris.

– **France Terre d'asile**
a la profonde tristesse de faire part du décès du

docteur Gérold de WANGEN,
fondateur de l'association,

survenu le 4 février 1997, au cours de sa soixante-dixième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu lundi 10 février, à 11 heures, en la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, à Paris-15[e], suivie de l'inhumation, à 12 h 15, au cimetière du Montparnasse.

En cette occasion, France Terre d'asile rappelle le souvenir de

l'abbé Alexandre GLASBERG,
fondateur de France Terre d'asile,

et des anciens présidents de l'association,

Jacques DEBÛ-BRIDEL
et Henriette TAVIANI.

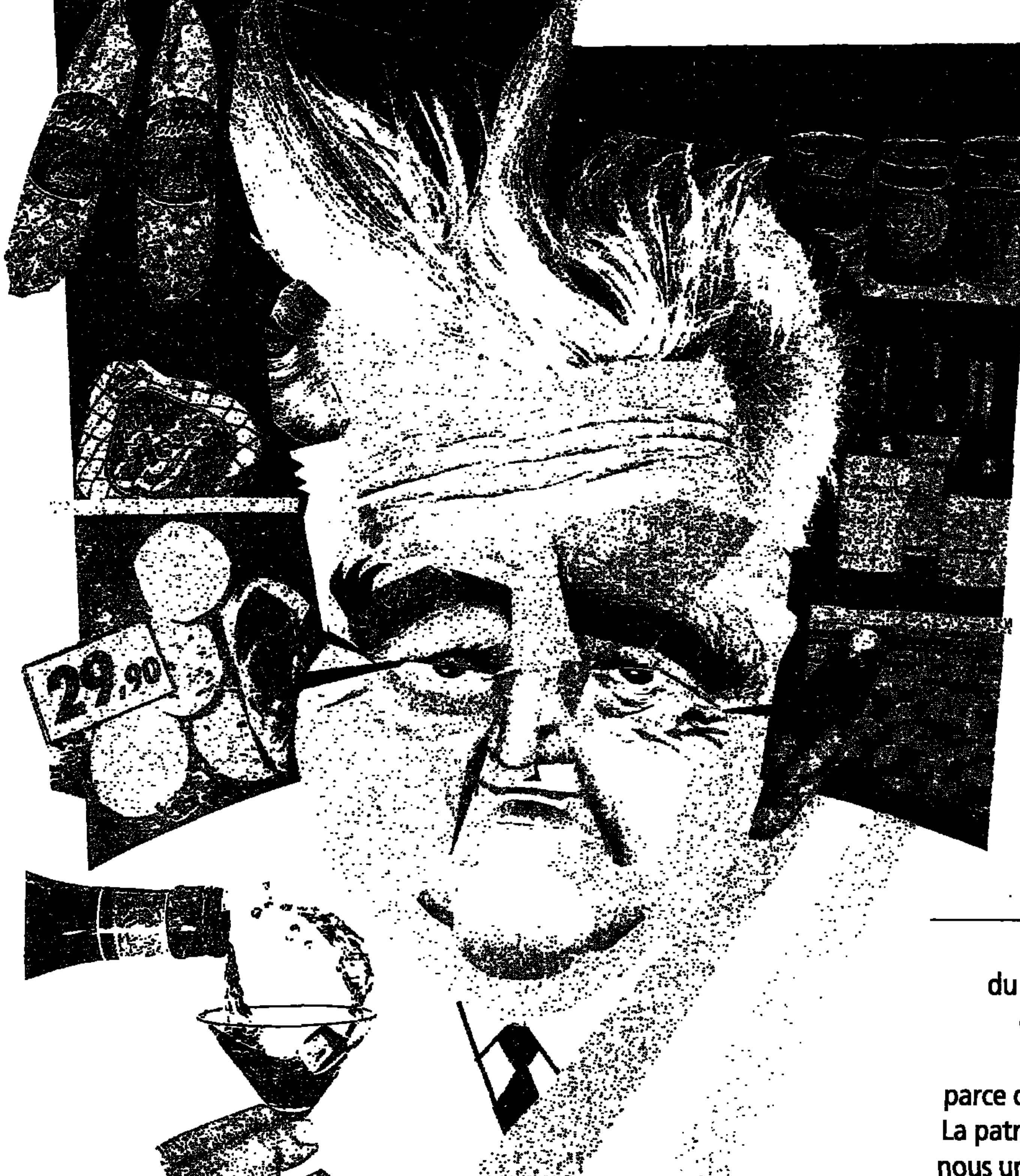
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, passage Louis-Philippe,
75011 Paris.

Remerciements

– Grâce à la personne et aux siens qui ont accepté de donner les cornées de ses yeux après sa mort, je ne souffre plus et revois la clarté. Profond remerciement.

Héritier du poujadisme, le patron des PME joue de ses talents de comédien pour flagorner autant que critiquer le gouvernement. Portrait d'un pourfendeur des mouvements syndicaux et du grand patronat



Lucien Rebuffel, VIP du petit commerce

LES petites entreprises, qui ont célébré le 20 janvier chez le premier ministre un an de mesures en leur faveur, ont leur « parrain » : Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). Le blocage des hypermarchés et la loi réformant la concurrence en 1996, c'est lui. La création de la banque de développement des PME en 1997, c'est encore lui. La réduction de l'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 19 % pour les petites entreprises, c'est toujours lui, n'en déplaise aux ministres qui ont mis au point ces réformes.

Certes, l'homme en exaspère plus d'un quand il pourfend au « Journal de 20 heures » les « *pyromanes de la grève* » et qu'il appelle les usagers des services publics à se révolter contre « *les caprices de grévistes généralement politisés* ». Il rend jaloux le CNPF, qui ne peut se permettre ces philippiques et qui constate avec dépit que ses unions patronales se retrouvent mieux dans les propos à l'emporte-pièce de M. Rebuffel que dans des communiqués savamment pesés. Il gène les jeunes chefs d'entreprise qui n'aiment pas l'image passéiste et « grande gueule » qu'il donne de leur métier. Il énerve les ministres dont il minimise l'action et qu'il menace de représailles médiatiques s'ils ne lui ouvrent pas leur porte séance tenante. Peu lui chaut : il est l'ami du président de la République, pour lequel il incarne le petit entrepreneur méritant et qui le raccompagne jusqu'à sa voiture dans la cour de l'Elysée. A coups de poujadisme soigneusement calculé, il est en train de prendre place dans la comédie des pouvoirs, non loin de Marc Blondel, autre cabotin haut en couleur.

Lucien Rebuffel naît en 1927 à Grasse, dans les Alpes-Maritimes, où son père dirige les services techniques de la ville. Son passage au petit séminaire lui laisse le goût des grand-messes. Il ne concrétise pas son envie de carrière militaire et « monte » à Paris pour poursuivre des études de lettres en Sorbonne, jusqu'au diplôme d'études supérieures. Il reste pourtant amoureux de l'uniforme, qu'il pratique dans la réserve avec le grade de colonel de l'armée de l'air. C'est son beau-père, un tailleur-drapier, qui lui donne le goût des affaires, qu'il épanouira dans la gestion de supérettes G 20 ayant toujours pignon sur rue à Paris, rue Rambuteau et rue Mouffetard.

Sa passion n'est pas l'entreprise, mais le syndicalisme patronal ou plutôt la CGPME. Créée en 1944 par une équipe réunie autour de Léon Gingembre, cette organisation a toujours défendu le « *patronat réel* » contre les « *trusts* » dirigés par des cadres « *mercenaires* » et contre les « *parasites* » de l'administration. Elle est constituée d'une pyramide de syndicats de branches et ne reçoit pas d'adhésion directe des entreprises. Elle est surtout représentative du commerce, du secteur alimentaire et des services. Sa combativité a été fluctuante et elle a fait moins parler d'elle que l'UDCA de Pierre Poujade ou le CID-Unati de Gérard Nicoud, dont elle a récupéré thèmes et militants. Elle est capable de mobiliser sur Paris plusieurs milliers de membres quand la nécessité s'en fait sentir.

Dans l'ombre de Léon Gingembre et de René Bernasconi, les présidents successifs de la CGPME, Lucien Rebuffel apprend le métier et tisse sa toile. Il y occupe les fonctions de vice-président chargé des relations extérieures, puis de délégué, tout en siégeant au Conseil économique et social et à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Il préside le conseil de surveillance du Crédit d'équipement des PME (Cepme). Il accède à la présidence en 1990 et se révèle une « bête » de pouvoir, qui proclame avec emphase : « *J'incarne la Confédération.* »

Il reprend à son compte les idées de Léon Gingembre et se fait le chantre des patrons qui « *engagent tout leur avoir et tout leur savoir* » dans leur entreprise. Il campe un Robin des bois du petit entrepreneur, boucher ou marchand de chaussures, et n'hésite pas, par exemple, à traiter d'« *ennemi de classe* » Jacques Dermagne, vice-président du CNPF et président du Conseil national du commerce. Ses idéaux ? « *Le respect du travail*, répond-il, *parce que les chefs d'entreprise couchent avec leur entreprise. La famille, parce qu'ils travaillent en famille. La patrie, ce qui n'exclut pas chez nous un vieux fond antiétatique, parce que l'Etat nous tond avec ses impôts et ses cotisations.* » Il développe son propre argumentaire autour d'un thème qui lui est cher, « *le libéralisme tempéré* », où l'Etat se contenterait de fixer les règles du jeu économique et social et de protéger les petits contre les gros.

Il règne sans partage sur la CGPME, qu'il lance dans un lobbying pugnace grâce à l'utilisation des meilleurs cabinets de consultants juridiques et sociaux, pour la préparation de mesures à destination de Bercy ou du Parlement.

DANS les rangs, celui qu'on appelle « le colonel » ne souffre ni désobéissance ni contestation et s'occupe de tout, depuis les plantes vertes jusqu'aux négociations avec les ministres. Son réseau de connaissances lui permet d'être au courant des tentatives de trahison ou des critiques dont il poursuit de sa vindicte les auteurs réels ou supposés.

« *Il est mégalo* », dit l'un. « *Il n'y a qu'à voir son goût maniaque pour la belle ordonnance de sa chevelure* », renchérit un autre. A quoi l'un de ses partisans répond : « *Au début, on se dit que c'est de l'égocentrisme, puis on voit qu'il tient son rang.* » Lucien Rebuffel a su se positionner à la lisière du monde politique. Il a choisi de faire de l'entrisme dans les organes élus et pousse les chefs d'entreprise à se présenter aux élections municipales ou régionales, afin de faire valoir les intérêts des patrons « *là où on lève l'impôt* ». Ses mandants ignorent le plus souvent qu'il siège au Conseil de Paris et au conseil régional d'Ile-de-France en tant qu'apparenté RPR, tant il veille à ne pas apparaître partisan. En fait, ses mandats électifs confortent sa zone d'influence. Il a constitué une amicale parlementaire des PME, dont il nomme souverainement le président, aujourd'hui Henri Cuq, député (RPR) des Yvelines.

Quoique de droite sans vergogne, il prend un malin plaisir à brouiller les cartes pour rester dans les meilleurs termes avec le pouvoir en place. Le premier hôte de Matignon qu'il a séduit a été la socialiste Edith Cresson, pour laquelle il avait organisé un triomphe à Bordeaux en 1991. Un de ses proches avoue ne pas savoir s'il a voté Chirac ou Balladur à la dernière élection présidentielle, et l'on se souvient des festivités du cinquantenaire de la CGPME, célébré avec faste en février 1995 à la Sorbonne avec Edouard Balladur et une heure plus tard à l'Hôtel de Ville de Paris avec Jacques Chirac. Du grand art.

> Ses idéaux ? « Le respect du travail, parce que les chefs d'entreprise couchent avec leur entreprise. La famille, parce qu'ils travaillent en famille. La patrie, ce qui n'exclut pas chez nous un vieux fond antiétatique »

Lucien Rebuffel est fin dialecticien. Aux hommes du pouvoir, il inflige la tactique du chaud et du froid. Face à un député ou en présence d'un ministre, il commence par sortir le grand jeu poujadiste, pleure sur « *la lente leucémie qui décime nos rangs* » et dénonce « *les puissances d'argent* ». Cette charge a pour effet de mettre l'homme politique en position défensive et de lui attirer les hourras des PME quand il plaide pour la réduction du nombre des fonctionnaires et vilipende les déficits du Crédit lyonnais. Dans un deuxième temps, il présente ses revendications (« *moins d'impôts, moins de charges* ») et dans un troisième – s'il sait qu'il a eu ou qu'il aura satisfaction –, il retourne son discours et applaudit le gouvernement qu'il dénonçait peu auparavant. Il peut alors devenir aussi flagorneur qu'il était provocateur.

Son fonds de commerce, c'est de se poser comme « *un rempart contre les débordements* », en tenant aux politiques de droite comme de gauche ce discours implicite : « Ma clientèle est de droite, voire d'extrême droite. Alors laissez-moi vous rentrer dedans, car ça lui fera plaisir ! Donnez satisfaction à un certain nombre de mes revendications : ça lui fera encore plus plaisir. Je serai alors en mesure de dire du bien de votre politique et de ramener au bercail un milieu socio-professionnel qui pourrait rejoindre Le Pen si vous n'y prenez garde... » L'argument est imparable pour des premiers ministres culturellement mal à l'aise avec les milieux boutiquier et artisan. Après Edith Cresson et Edouard Balladur, Alain Juppé y a succombé et ne jure que par Lucien Rebuffel, qui l'inquiète pourtant par son agressivité verbale.

Pourtant, celui-ci maîtrise ses débordements médiatiques en comédien accompli. Son ami Jean-Pierre Elkabbach lui avait appris qu'il fallait faire « *bref et informatif* ». Avec un peu d'entraînement, il a vite su que « *c'est fou ce qu'on peut dire en une minute* ». Alors, il cause, et sans complexe. A l'automne 1996, il tonitrue contre les grèves de la fonction publique : « *Les défilés qu'on nous annonce apparaissent comme des défilés de "parachutistes". Les fonctionnaires ou assimilés peuvent, en effet, défiler ou se mettre en grève en toute tranquillité d'esprit : le parachute de leur statut les met à l'abri de l'essentiel, c'est-à-dire du risque de chômage.* » Il appelle « *tous les non-fonctionnaires à s'insurger contre ces grèves annoncées, grèves de "parachutistes", lesquels "parachutistes" sont payés par nos impôts* ».

Parfois, il semble en faire trop, tellement il adore les applaudissements. « *Je suis comme n'importe quel acteur*, reconnaît-il. *Je préfère être applaudi que sifflé. On oublie alors qu'on a mal à la tête ou au pied. Vous comprenez, je sais où il faut respirer et où il faut placer un bon mot...* » Un collaborateur du gouvernement estime avoir la preuve que les applaudissements furieux obtenus par Lucien Rebuffel, recevant Alain Juppé au congrès de la CGPME de Bordeaux en novembre 1995, devaient plus à un enregistrement actionné par un technicien qu'à la spontanéité de la salle. « *Ça fait partie de ses excès* », soupire un des amis du président. Interrogé, M. Rebuffel trouve l'assertion « *dérisoire et désobligeante* ». Il jure sur son honneur qu'aucune manipulation n'a été organisée avec son accord. « *Peut-être qu'on augmente un peu le volume de la sonorisation quand je ne parle pas assez fort ?* », s'interroge-t-il, avant de rappeler que ses adhérents voulaient siffler M. Juppé et qu'il a donné la consigne de l'accueillir « *triomphalement, comme un premier ministre* », ce qui a été fait et bien fait.

PLUTÔT propriétaire de ses magasins qu'entrepreneur, il en délègue la gestion à des hommes et femmes de confiance. Ce qui ne lui épargne pas quelques soucis, notamment sociaux : le magasin A la Bonne Source, qu'il possède rue Mouffetard, est le cadre d'une querelle avec le Sycopa-CFDT. Enseptembre 1996, le tribunal d'instance du 5e arrondissement a annulé l'élection du délégué du personnel « maison », qui ne possédait pas l'ancienneté requise pour être candidat au mois de juin et qui n'avait pas le droit de se présenter au premier tour faute d'accréditation syndicale. Le candidat CFDT, Tran Huu Loc, conteste à nouveau les élections du mois de décembre et se plaint d'un harcèlement antisyndical à son encontre.

« *Je plaide non-coupable*, répond Lucien Rebuffel. *De par mes fonctions, je ne peux pas être dans mes magasins, où des dirigeants confirmés font preuve d'humanité et d'intelligence. Oui, il y a eu un loupé pour les élections, mais ce garçon – que je ne connais pas – tente de m'y associer à tort.* » Il ajoute : « *J'ai les meilleurs rapports avec Blondel, de FO, avec qui je dîne quand je veux. J'ai souvent Notat, de la CFDT, au téléphone. Viannet, de la CGT, sait que nous ne sommes pas du même bord, ce qui n'empêche pas de se parler. Deleu, de la CFTC, est un homme charmant. Ils viennent déjeuner chez nous en délégation. Je ne suis pas du tout hostile au syndicalisme. Mais si c'est pour m'emmerder, ça non ! La volonté de nuire n'est pas de mon côté, mais du côté de ce type de la CFDT. Car c'est la première fois depuis 1961 que nous avons de tels incidents.* » Et de conclure : « *Evidemment, je ne suis pas pour la cogestion !* » Personne n'oserait prétendre le contraire.

Alain Faujas
Dessin : Laurent Blachier

Héritier du poujadisme, le patron des PME joue le ses talents de comédien pour flagorner autant que ritiquer le gouvernement. Portrait d'un pourfendeur es mouvements syndicaux et du grand patronat

ıer à la lisière du monde po- . Il a choisi de faire de l'en- dans les organes élus et les chefs d'entreprise à se nter aux élections munici- ou régionales, afin de faire les intérêts des patrons *« là lève l'impôt »*. Ses mandants nt le plus souvent qu'il siège nseil de Paris et au conseil ıal d'Ile-de-France en tant parenté RPR, tant il veille à apparaître partisan. En fait, andats électifs confortent sa l'influence. Il a constitué une le parlementaire des PME, l nomme souverainement le ent, aujourd'hui Henri Cuq, (RPR) des Yvelines.

ique de droite sans ver- , il prend un malin plaisir à ler les cartes pour rester es meilleurs termes avec le ir en place. Le premier hôte tignon qu'il a séduit a été la ste Edith Cresson, pour la- il avait organisé un he à Bordeaux en 1991. Un proches avoue ne pas savoir voté Chirac ou Balladur à la

aux ? « Le respect arce que les chefs ise couchent avec eprise. La famille, aillent en famille. n'exclut pas chez nd antiétatique »

re élection présidentielle, et souvient des festivités du ntenaire de la CGPME, célé- ec faste en février 1995 à la nne avec Edouard Balladur heure plus tard à l'Hôtel de e Paris avec Jacques Chirac. ınd art.

en Rebuffel est fin dialecti- Aux hommes du pouvoir, il la tactique du chaud et du Face à un député ou en pré- d'un ministre, il commence rtir le grand jeu poujadiste, sur *« la lente leucémie qui e nos rangs »* et dénonce *« les nces d'argent »*. Cette charge r effet de mettre l'homme ue en position défensive et attirer les hourras des PME il plaide pour la réduction mbre des fonctionnaires et nde les déficits du Crédit ıais. Dans un deuxième , il présente ses revendica- (*« moins d'impôts, moins de s »*) et dans un troisième – it qu'il a eu ou qu'il aura sa- tion –, il retourne son dis- et applaudit le gouverne- qu'il dénonçait peu avant. Il peut alors devenir flagorneur qu'il était provo- r.

fonds de commerce, c'est de ıser comme *« un rempart les débordements »*, en te- aux politiques de droite ie de gauche ce discours im- e : « Ma clientèle est de , voire d'extrême droite. laissez-moi vous rentrer de- car ça lui fera plaisir ! Don- satisfaction à un certain re de mes revendications : ça a encore plus plaisir. Je serai n mesure de dire du bien de politique et de ramener au l un milieu socio-profession- i pourrait rejoindre Le Pen si ı'y prenez garde... » L'argu- est imparable pour des pre- ministres culturellement mal avec les milieux boutiquier san. Après Edith Cresson et rd Balladur, Alain Juppé y a mbé et ne jure que par Lu- Rebuffel, qui l'inquiète pour- ar son agressivité verbale.

rtant, celui-ci maîtrise ses rdements médiatiques en dien accompli. Son ami Jean-Pierre Elkabbach lui avait appris qu'il fallait faire *« bref et informatif »*. Avec un peu d'entraînement, il a vite su que *« c'est fou ce qu'on peut dire en une minute »*. Alors, il cause, et sans complexe. A l'automne 1996, il tonitrue contre les grèves de la fonction publique : *« Les défilés qu'on nous annonce apparaissent comme des défilés de "parachutistes". Les fonctionnaires ou assimilés peuvent, en effet, défiler ou se mettre en grève en toute tranquillité d'esprit : le parachute de leur statut les met à l'abri de l'essentiel, c'est-à-dire du risque de chômage. »* Il appelle *« tous les non-fonctionnaires à s'insurger contre ces grèves annoncées, grèves de "parachutistes", lesquels "parachutistes" sont payés par nos impôts »*.

Parfois, il semble en faire trop, tellement il adore les applaudissements. *« Je suis comme n'importe quel acteur*, reconnaît-il. *Je préfère être applaudi que sifflé. On oublie alors qu'on a mal à la tête ou au pied. Vous comprenez, je sais où il faut respirer et où il faut placer un bon mot... »* Un collaborateur du gouvernement estime avoir la preuve que les applaudissements furieux obtenus par Lucien Rebuffel, recevant Alain Juppé au congrès de la CGPME de Bordeaux en novembre 1995, devaient plus à un enregistrement actionné par un technicien qu'à la spontanéité de la salle. *« Ça fait partie de ses excès »*, soupire un des amis du président. Interrogé, M. Rebuffel trouve l'assertion *« dérisoire et désobligeante »*. Il jure sur son honneur qu'aucune manipulation n'a été organisée avec son accord. *« Peut-être qu'on augmente un peu le volume de la sonorisation quand je ne parle pas assez fort ? »*, s'interroge-t-il, avant de rappeler que ses adhérents voulaient siffler M. Juppé et qu'il a donné la consigne de l'accueillir *« triomphalement, comme un premier ministre »*, ce qui a été fait et bien fait.

PLUTÔT propriétaire de ses magasins qu'entrepreneur, il en délègue la gestion à des hommes et femmes de confiance. Ce qui ne lui épargne pas quelques soucis, notamment sociaux : le magasin A la Bonne Source, qu'il possède rue Mouffetard, est le cadre d'une querelle avec le Sycopa-CFDT. En septembre 1996, le tribunal d'instance du 5e arrondissement a annulé l'élection du délégué du personnel « maison », qui ne possédait pas l'ancienneté requise pour être candidat au mois de juin et qui n'avait pas le droit de se présenter au premier tour faute d'accréditation syndicale. Le candidat CFDT, Tran Huu Loc, conteste à nouveau les élections du mois de décembre et se plaint d'un harcèlement antisyndical à son encontre.

« Je plaide non-coupable, répond Lucien Rebuffel. *De par mes fonctions, je ne peux pas être dans mes magasins, où des dirigeants confirmés font preuve d'humanité et d'intelligence. Oui, il y a eu un loupé pour les élections, mais ce garçon – que je ne connais pas – tente de m'y associer à tort. »* Il ajoute : *« J'ai les meilleurs rapports avec Blondel, de FO, avec qui je dîne quand je veux. J'ai souvent Notat, de la CFDT, au téléphone. Viannet, de la CGT, sait que nous ne sommes pas du même bord, ce qui n'empêche pas de se parler. Deleu, de la CFTC, est un homme charmant. Ils viennent déjeuner chez nous en délégation. Je ne suis pas du tout hostile au syndicalisme. Mais si c'est pour m'emmerder, ça non ! La volonté de nuire n'est pas de mon côté, mais du côté de ce type de la CFDT. Car c'est la première fois depuis 1961 que nous avons de tels incidents. »* Et de conclure : *« Evidemment, je ne suis pas pour la cogestion ! »* Personne n'oserait prétendre le contraire.

Alain Faujas
Dessin : Laurent Blachier

Noyau dur franco-allemand autonome ou pilier euro-atlantiste ? *par Alain Joxe*

L'ENTENTE franco-allemande n'est pas de tout repos et progresse peut-être par des effets de piège et de mauvaise foi. La chronique du « concept » ressemble évidement à une série de bourdes diplomatiques puisqu'on n'est d'accord entre Français, entre Français et Allemands, et probablement entre Allemands que sur une divergence extrême de lecture.

Ou bien le « Concept commun... » est un texte qui vaut traité et il faut le lire à la lettre ; ou bien c'est un communiqué commun suspect qu'on doit lire entre les lignes. Le scandale a éclaté parce que ce texte a bien le style d'un traité solennel, et qu'il restait « caché » comme si nous vivions de nouveau la diplomatie secrète d'avant 1914. Le débat a donc démarré dans la forme d'un procès d'intention et d'une lecture entre les lignes.

Le procès d'intention sur le communiqué est tout à fait légitime et fait partie du débat politique normal. Une entente étroite avec l'Allemagne nous entraîne nécessairement vers une dose accrue d'atlantisme, en tout cas de façade, étant donné l'état ancien de vassalisation de l'opinion allemande vis-à-vis des Etats-Unis. Les prises de position du ministre allemand de la défense, prenant parti pour une lecture atlantiste et pro-américaine déchaînée, au point de déformer explicitement la rédaction du texte, nous incitent à penser qu'en Allemagne certains trouvent que la petite phrase sur le nucléaire et l'Alliance n'a pas été suffisamment explicite. Comme le rappelle le ministre français des affaires étrangères, l'expression très plate et mesurée se trouve déjà dans la déclaration d'Ottawa de 1974. Les socialistes, qui ont géré en leur temps un certain rapprochement avec l'OTAN, pourraient montrer plus de rigueur dans l'analyse.

Une lecture précise de ce texte, pris en tant que « projet de traité », permet donc aussi de favoriser sa lecture anti-atlantiste. C'est à cet exercice méthodique que je veux me livrer, en tant qu'historien du futur.

Le « Concept » est un document profondément bilatéral et binational, plus organisationnel que politique. Sa démarche exprime la volonté de renforcement d'un noyau organisé franco-allemand dans le tissu de plus en plus lâche et ouvert de l'ensemble de l'Europe et de l'Alliance. Il parle peu de l'Alliance et va, dans son principe, en sens contraire de la dilution, de l'« élargissement » à la carte qui se répand sous l'impact de l'atlantisation virtuelle par le Partnership for Peace de l'Atlantique à l'Oural, mis en marche par les Etats-Unis sur l'espace euro-otanien. Ce caractère général doit être signalé en tête pour donner leur place exacte aux passages incriminés par le débat.

Le « concept » exprime la volonté de renforcement d'un noyau organisé franco-allemand dans le tissu de plus en plus lâche et ouvert de l'ensemble de l'Europe et de l'Alliance

L'assertion la plus scandaleuse pour un stratège attentif, en 1997, est que *« la garantie suprême de la sécurité »* soit encore *« assurée par l'armement nucléaire stratégique »*. Personne n'a l'air de s'en étonner dans le débat français. Il est clair que l'arme nucléaire n'a plus cette qualité (sauf à supposer que la Russie redevienne puissance nucléaire hostile). Mais personne – en France non plus – n'a renoncé à cette rhétorique en attendant le prochain tsar.

Pourtant, selon les principaux intéressés, les Américains, les effets d'hégémonie sécuritaire globale des Etats-Unis ne passent plus du tout par leur supériorité nucléaire, mais par la maîtrise de l'espace-temps aérien, le Command Control Communication and Information (C3I), l'observation satellite, les chaînes de commandement, la supériorité technologique militaire, l'ensemble de ce qu'ils appellent la « révolution dans les affaires militaires » (RMA), et qui laissent les armements nucléaires, avec les porte-avions, les *dreadnoughts*, l'artillerie de Gribeauval et les arbalètes, au rang des systèmes d'armes redoutables du passé. Après une telle lecture, le passage « atlantiste nucléaire » apparaît plutôt cérémoniel. C'est par un abus que le ministre allemand Rühe le lit comme une première signature française sous un texte où *« la défense nucléaire de l'OTAN est qualifiée de décisive et les systèmes français et anglais de complémentaires »*.

En sens inverse, on peut faire la liste des éléments qui renforcent, autour du noyau franco-allemand, les moyens d'une autonomie stratégique plus réelle de l'Europe et que les Allemands ont signés même s'ils le regrettent : l'affirmation que les intérêts de sécurité français et allemands deviennent inséparables (I. 1) ; l'attribution aux Nations unies (I. 2, II. 2) et à l'OSCE (II. 2) du rôle de producteur de *principes* et à l'Union européenne (I. 2) celui de producteur d'*objectifs* dans l'engagement et la manœuvre de crise des deux pays ; la définition de l'Alliance atlantique et de l'UEO comme pures *alliances militaires* (§I. 2) et non pas alliances politiques ; la réaffirmation que l'UEO doit devenir l'organe militaire de l'UE et que les moyens de l'Alliance doivent pouvoir être utilisés par l'Union européenne sous sa propre responsabilité politique (II. 2) ; la construction nécessaire de *« moyens de renseignements stratégiques »* pour disposer d'une *« capacité d'autonomie d'appréciation des crises »* (III. 1) et de transport aérien ; le rappel du traité de Bruxelles (en même temps que le traité de Washington) et la référence au corps européen opérationnel comme création de la volonté franco-allemande (III. 1) ; la création de *« dépendances réciproques librement consenties »* (III. 3) dans l'industrie d'armement franco-allemande et la volonté d'aller à une planification commune des besoins (IV. 1) ; la coordination et la montée en puissance des forces spéciales dans les deux pays (appendice 2, IV. 3) ; l'harmonisation des doctrines d'emploi dans le domaine de la gestion des crises (ap. 2, §V).

En somme, si la citation atlantiste nucléaire de 1974 sert à cacher quelque chose, ce serait précisément la recherche active d'un pilier de défense européenne *autonome non nucléaire* que l'Allemagne accepterait de construire tout en s'en défendant et en multipliant les courbettes à l'égard des Etats-Unis. Le document ne représenterait qu'en apparence le succès d'une politique américano-allemande se donnant les moyens de subordonner la volonté française d'autonomiser l'Europe à la logique atlantiste.

Mais il existe un troisième niveau d'analyse qu'il faut mettre en lumière, même si la simplification reste la loi au centre d'une polémique. Il devient probable que *la soumission aux souhaits des Etats-Unis aujourd'hui prenne la forme de la construction active d'un pilier autonome de l'Alliance autour du noyau franco-allemand*, pilier qui libérerait l'Amérique du devoir de faire règner l'ordre par des interventions classiques en Europe, et lui permettrait de réaliser son grand rêve, régner seulement par sa supériorité technologique et financière et ne plus mettre jamais de troupes à terre. Le vrai débat sera : comment affirmer de l'autonomie réelle face à l'autonomie sous leadership souhaitée par les Etats-Unis ? Dans ce cas, le principal reproche qu'on puisse adresser au document, c'est qu'il ne contient encore aucun accord politique concret entre Français et Allemands sur la politique autonome à mener à l'égard des crises concrètes qui menacent la sécurité de l'Europe, à savoir le Moyen-Orient, l'Algérie et la Bosnie. Car l'autonomie réelle se mesure d'abord aux politiques communes, ensuite aux principes d'organisation.

Alain Joxe *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

Economie, la part du choix *par Patricia Lormeau*

QUEL est ce mal qui plonge les agents économiques dans une morosité sans issue, nourrit le sentiment d'impuissance face à des logiques hors de maîtrise et entretient la défiance envers l'avenir ? Force est de constater que, en prise avec un pessimisme sans pareil, la France semble s'être retirée des chemins d'avenir. La prospérité regagne peu à peu les différentes parties du monde industrialisé, jusqu'au Vieux Continent, où l'Allemagne achève avec succès sa réunification, l'Europe du Sud récolte les fruits de ses choix européens et les Pays-Bas ont su concilier grands équilibres et croissance.

La France devrait-elle inévitablement choisir entre une économie performante qui instrumentalise ses acteurs et une économie au service de l'homme condamnée à un déclin inexorable dans le concert des nations ? Penser autrement l'avenir est pourtant possible dès lors qu'on s'attache à identifier les marges de manœuvre, en distinguant le plus objectivement possible les données exogènes contre lesquelles il serait vain de lutter – mais qu'il ne faut ni exagérer ni mythifier – et la part du choix politique qu'il serait malhonnête de présenter comme une contrainte extérieure.

Les contraintes environnementales sont considérables. L'affaiblissement du potentiel de croissance issu du vieillissement de la population est une tendance lourde. La pression des marchés interdit tout recours à l'inflation, la dévaluation ou la relance budgétaire, sous peine de sanctions rapides. Et, même si leur comportement est moins mécanique que ne l'affirment les tenants de l'orthodoxie, il ne serait pas moins hasardeux de faire abstraction du risque d'une telle politique pour la construction européenne. Le repli protectionniste est aussi une fausse piste, bien que l'emprise de la mondialisation doive être modérée.

Les difficultés de notre pays sont aisées à identifier : chômage, déficits, atonie de la demande et, somme toute, assez proches de celles de nos voisins. Le mal français réside plutôt dans le refus d'aborder la vraie question. L'inefficacité manifeste des thérapies économiques classiques oblige en effet à basculer vers un traitement radical qui nécessite un choix politique clair entre deux voies.

Première voie, le modèle anglo-saxon propose de débarrasser la France des rigidités qui entravent le fonctionnement concurrentiel des marchés et nuisent au dynamisme de la libre entreprise (réglementation du travail, poids des monopoles publics, charges liées à la protection sociale...). Ses atouts sont un faible taux de chômage, notamment grâce aux pressions à la baisse des salaires, et un surcroît immédiat de croissance issu de la réduction des charges publiques. Fondé sur la primauté de la liberté individuelle, donc l'absence de devoir d'intégration des populations à la marge, il n'exclut pas des programmes d'assistance visant à atténuer ses effets sur le niveau de vie des *« working poor »*, sans aller à l'encontre de ses conséquences spontanées : écarts croissants de revenus.

L'autre voie, le modèle rhénan, n'aura de chances de réussir que s'il est mis en œuvre à l'échelle européenne. Plus interventionniste dans sa conception des obligations réciproques de l'Etat et du citoyen, il vise à introduire des éléments d'équité dans le marché, *via* la mise en place d'institutions régulatrices financièrement supportables. Il implique un réexamen drastique du système existant : prestations familiales sous condition de ressources, exigence de contreparties réelles aux allocations-chômage et RMI pour réduire les risques de *« trappe à pauvreté »*, assouplissement contrôlé du marché du travail, développement de *« l'employabilité »*, diminution du coût du travail non qualifié par la baisse des charges et la maîtrise salariale. Moins « excluant » que le modèle anglo-saxon, le modèle rhénan a des vertus économiques certaines issues de la valorisation du capital humain, des efforts publics d'aménagement du territoire et des infrastructures, composantes essentielles de la compétitivité structurelle et de la croissance.

Entre modèle anglo-saxon et modèle rhénan, la France doit faire un choix clair

Si le modèle rhénan semble avoir la préférence de nombre d'hommes politiques français, sa mise en œuvre n'est pas assurée tant elle requiert une forte capacité d'anticipation et de constance dans des réformes qui heurtent de multiples intérêts. Elle a aussi un prix. La réforme de la Sécurité sociale, conduite par souci de meilleure gestion de l'argent public, engendre des frais de mise en place d'instruments de régulation. Les politiques d'insertion sont au départ plus coûteuses que le versement d'un revenu d'existence, même si elles ont vocation à rendre leurs bénéficiaires autonomes.

Le basculement vers le modèle libéral s'effectue par simple recentrage de l'Etat sur ses fonctions régaliennes. Tout retard dans l'anticipation des réformes nécessaires accule inexorablement la France vers cette voie. D'où l'urgence d'un vrai débat de société conduisant à des choix clairs, qui délieraient le pouvoir de préoccupations de court terme pour une politique inscrite dans la durée. Continuer d'esquiver ce débat que nombre de pays ont désormais tranché, voire lui substituer de faux débats sur la politique budgétaire ou le franc fort, tend à supprimer la part de plus en plus congrue du choix.

Patricia Lormeau *est économiste à la Banque Paribas.*

Démocratisation de façade au Maghreb

par Mohammad-Mahmoud Mohamedou

LE 13 septembre 1996, un référendum sur la Constitution a eu lieu au Maroc avec un large taux de participation et le support de l'opposition. Le 11 octobre suivant, des élections législatives concurrentielles se sont déroulées en Mauritanie voisine. Puis, en novembre, les Algériens se sont rendus aux urnes pour approuver une nouvelle Constitution. Le Maroc adoptera un nouveau système parlementaire le 29 mai prochain ; des élections législatives pluralistes vont être organisées en Algérie ; enfin, d'ici à janvier 1998, les Mauritaniens auront à choisir un président. A première vue, on croirait assister à une avancée démocratique au Maghreb. Les apparences sont, malheureusement, trompeuses.

En effet, les manipulations ont été flagrantes lors du référendum algérien du 28 novembre. A Alger, le ministère de l'intérieur annonça un taux de participation de 85,8 % alors que, selon plusieurs sources indépendantes, celle-ci n'avait pas dépassé 36 %. De même, en Mauritanie, les législatives d'octobre ont été marquées par de larges fraudes, de telle sorte que le parti du pouvoir, le Parti républicain démocrate et social (PRDS), a remporté le scrutin avec 98 % des voix. Sur 79 sièges parlementaires à pourvoir, l'opposition (composée de quatre grands partis) n'en a obtenu qu'un. Au Maroc, les récentes consultations ont également laissé à désirer. La question centrale du partage du pouvoir, en particulier, demeure posée. Plus précisément, la nature du nouvel arrangement constitutionnel, le rôle souverain de la monarchie, les responsabilités du gouvernement, ainsi que la place et le statut des partis politiques restent à délimiter. La Libye, pour sa part, reste le seul pays de la région où une ouverture démocratique – même partielle – soit encore absente. Dans un contexte de fin de règne, une sourde relation conflictuelle entre Etat et société est étouffée alors que, dans les milieux universitaires de Tripoli et Benghazi, le tumulte islamiste prend quotidiennement de l'ampleur.

En 1994, la totalité des 144 sièges de l'Assemblée tunisienne ont été remportés par le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), parti du gouvernement. Lors de l'élection présidentielle, en mars de la même année, le président Zine Abidine Ben Ali était l'unique candidat – deux concurrents potentiels ayant été emprisonnés alors qu'ils avaient exprimé leur intention de présenter leur candidature. M. Ben Ali fut réélu avec 99,92 % des suffrages.

De fait, il est certain que le fossé entre professions de foi et exercice des valeurs démocratiques est encore large au Maghreb. Pour autant, les derniers développements indiquent que le *momentum* démocratique qui était apparu à la fin des années 80 et au début des années 90 a cédé le pas à un regain d'autoritarisme et d'utilisation des pratiques du parti unique.

Initialement, pourtant, alors que la guerre froide prenait fin, le processus de transition démocratique et le respect institutionnel des principes universels des droits de l'homme dans la région avaient été l'objet d'une action nationale concertée entre gouvernement et sociétés civiles naissantes. La période qui a suivi la deuxième guerre du Golfe a connu une accélération de cette vague démocratique. Au sein du monde arabe, l'Afrique du Nord semblait s'acheminer vers l'introduction d'un système politique ouvert qui fait encore cruellement défaut à cette région du monde. Néanmoins, en dépit de quelques progrès, les différences entre les régimes en place et les nouvelles forces issues de la société civile ont persisté et, à partir de 1993-1994, se sont accentuées. A la résistance au changement sont venues s'ajouter, pour ce qui est de l'Algérie, la Libye et la Tunisie, les persécutions et la violence faite aux opposants. Un sentiment de désenchantement et de scepticisme s'installa alors au sein de l'ensemble des sociétés nord-africaines.

Accablé, préoccupé essentiellement par sa survie économique, las de la répression, le Maghrébin de la rue n'absorbe plus la légitimité de l'Etat bureaucratique et autoritaire. *« El cha'ab krah »* (*« Le peuple n'en peut plus »*), disait ainsi un jeune Algérois commentant la vague d'attentats qui a fait plus de 250 morts dans la capitale durant les deux premières semaines du mois de ramadan, démontrant que le *« terrorisme résiduel »* dont parlait le premier ministre Ahmed Ouyahia n'était, en tout état de cause, qu'un voeu.

Les signes que le moment démocratique maghrébin a marqué le pas sont, en vérité, nombreux. Le tissu sociétal est en passe de s'effriter face à une polarisation économique constante annonciatrice de troubles à venir et une multiplication croissante des lignes de fracture. La presse indépendante est régulièrement saisie en Mauritanie, muselée en Algérie et inexistante en Tunisie et en Libye. Dans un tel contexte, se dérobant dans une fuite en avant, les gouvernements maghrébins ont de nouveau recours à la méthode forte. En effet, malgré des différences de forme non négligeables – un système de junte militaire (Algérie), une forte monarchie libérale (Maroc), des régimes républicains autoritaires (Mauritanie et Tunisie) et un Etat socialiste révolutionnaire (Libye) –, le traitement sévère de l'opposition est relativement similaire dans les cinq pays. Comme le démontrent les élections de l'automne dernier, les régimes ne se soucient guère désormais que leurs scores aux *« quatre 9 »* défient toute vraisemblance. Si, de plus, on considère le fait que ces gouvernements réservent l'essentiel de leurs activités aux considérations sécuritaires, et qu'en face les membres de la société civile cherchent surtout à pénétrer le processus politique en obtenant une mesure de *représentativité*, l'impasse politique nord-africaine apparaît alors dans toute sa dimension.

Il est difficile de dire ce que l'avenir réserve à un Maghreb qui se trouve de plus en plus en porte à faux vis-à-vis de la mondialisation des valeurs démocratiques. On risque l'escalade jusqu'à une crise de « gouvernabilité » si de véritables réformes ne sont pas introduites rapidement. Les gouvernements à Alger, Tunis, Nouakchott, Rabat et Tripoli ne peuvent impunément et indéfiniment évoquer « sécurité nationale » et « raison d'Etat » pour se soustraire à toute responsabilité. Non moins apparent est le déclin rapide en Afrique du Nord de l'espoir d'une *pax democratica*.

Mohammad-Mahmoud Mohamedou *est docteur en sciences politiques, chercheur invité au Centre pour les études moyen-orientales de l'université Harvard.*

هكذا من الأصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75542 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une autre Serbie

UNE alternance crédible est-elle possible en Serbie ? En recevant à Paris les trois dirigeants de l'opposition, Zoran Djindjic, Vuk Draskovic et Vesna Pesic, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, montre clairement que la France ne néglige pas les responsables de la coalition Ensemble et leur accorde même un statut d'opposants responsables. Par un hasard de calendrier, cette visite se produit au lendemain de la reconnaissance, par le régime de Slobodan Milosevic, de leur victoire aux élections municipales du 17 novembre 1996 dans quatorze villes du pays, dont la capitale.

Ce sont, depuis près de trois mois, les multiples tergiversations des autorités de Belgrade à ce sujet – et leur gestion cahotante de la crise – qui ont propulsé sur le devant de la scène ces trois dirigeants. Leur alliance, au départ purement électorale, s'est peu à peu soudée sous la pression des manifestants et de la communauté internationale. Au point que cette opposition apparait aujourd'hui comme une possible alternative au pouvoir autocratique à Belgrade et que ses dirigeants multiplient leurs rencontres à l'étranger. Après avoir été reçus à Rome, Bruxelles, Bonn et Paris, ils doivent se rendre avant la fin du mois à Londres.

Le crédit ainsi accordé, *a priori*, aux chefs de l'opposition doit cependant être assorti d'un minimum d'exigences envers eux. Il faut leur réclamer des engagements clairs sur un certain nombre de sujets qui restent déterminants pour le maintien de la paix dans les Balkans et ce n'est pas s'ingérer dans les affaires intérieures de la Serbie que d'attendre de ces prétendants à la relève à Belgrade qu'ils rompent clairement avec les errements qui furent à l'origine de la catastrophe de ces dernières années dans l'ex-Yougoslavie. Les accords de Dayton, acceptés avec beaucoup de retard par la coalition Ensemble, ou le difficile dossier du Kosovo, la province du sud du pays peuplée en majorité d'Albanais qui revendiquent leur indépendance, font souvent encore l'objet d'un silence très prudent des trois dirigeants. Sans un programme clair dans ce domaine, ainsi que sur des dossiers aussi divers que le passage à une économie libérale ou le respect des libertés de la presse, l'opposition en Serbie risque de n'apparaitre que comme un pâle substitut au régime en place.

Les trois dirigeants de la coalition feraient bien aussi de se débarrasser de leurs querelles personnelles. Mais il faut surtout qu'ils cessent d'alimenter ces rivalités en jouant sur le nationalisme, y compris dans son expresssion la plus guerrière. Sans ce minimum commun, le trio ne pourra guère envisager de mettre un jour fin à cette étrange survivance de l'un des derniers pouvoirs post-communistes d'Europe, et aura ruiné l'espoir de manifestants qui ne lui accordent jusqu'ici qu'une confiance toute relative.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le devoir d'informer

ON A PU se demander à bon droit hier en lisant l'insignifiant communiqué du conseil des ministres comment le gouvernement entendait remplir ce devoir d'informer l'opinion qui est de règle élémentaire dans une démocratie véritable.

D'importantes questions étaient inscrites à l'ordre du jour de ce conseil ; elles ont été longuement discutées, mais le communiqué officiel les a passées sous silence ou du moins n'y a fait qu'une allusion vague et inconsistante. Pour tout dire, ce communiqué ne rend pas compte de la physionomie exacte des délibérations gouvernementales, et c'est on ne peut plus regrettable.

Certes, ces sortes de procès-verbaux sont toujours laconiques et neutres. Mais d'ordinaire, à l'issue du conseil, les ministres ne faisaient pas de difficultés pour y ajouter officieusement quelques explications détaillées qui permettaient au public de connaître l'état des questions discutées.

Cette fois-ci, les journalistes, parqués au ministère de l'intérieur, on ne sait pourquoi, alors que le conseil se tient à l'Elysée, n'ont pu rien obtenir, ni sur les attributions du ministre de la défense nationale, ni sur le statut de la marine marchande, ni sur d'autres questions d'actualité brûlante qui semblent bien, cependant, si elles n'ont pas été réglées, avoir, du moins, été abordées.

L'opinion a le droit d'exiger qu'on l'informe. Dans un régime démocratique qui veut être digne de ce nom, il est des obligations et des servitudes auxquelles les dirigeants doivent se soumettre. Ils n'ont pas le droit de les esquiver sous peine de nous ramener, en fait, au règne du bon plaisir.

(7 février 1947.)

L'« italianisation » de la vie politique belge

LE GOUVERNEMENT de coalition dirigé par Jean-Luc Dehaene en Belgique depuis les élections de mai 1995 sera-t-il en mesure de se maintenir jusqu'à l'échéance normale du printemps 1999 ? L'hypothèse d'un renversement d'alliance, voire d'une dissolution des Chambres, est de plus en plus fréquemment évoquée comme un moyen pour sortir le pays de la crise morale et politique dans laquelle il est plongé depuis les événements de l'été 1996, la découverte du réseau pédophile criminel de Marc Dutroux notamment.

Le montage politique mis au point par M. Dehaene pour conduire son pays vers l'euro et préparer une nouvelle réforme de l'Etat redéfinissant les compétences des régions et du gouvernement fédéral était conçu pour fonctionner par petit temps : l'alliance au sommet des deux « poids lourds » régionaux, le CVP (Parti chrétien-social flamand) et le PS (Parti socialiste francophone) neutralisait toute velléité de ces formations dominantes dans leurs régions respectives – la Flandre pour le CVP, la Wallonie pour le PS – de se lancer dans une surenchère communautaire. La constitution d'un gouvernement de coalition permettait de faire passer les mesures d'austérité jugées nécessaires pour que la Belgique soit en état de participer au premier peloton de l'euro.

La tempête est venue d'où on ne l'attendait pas, provoquée par le retour d'affaires anciennes entrées en résonance avec l'énorme émotion populaire suscitée par l'affaire Dutroux et la mise en lumière des manquements de la police et de la justice dans les enquêtes sur les meurtres d'enfants. Le maillon faible de la coalition est aujourd'hui le PS francophone, menacé d'implosion après les révélations, à la mi-janvier, des commissions reçues en 1989 par ce parti à la suite de l'obtention par l'avionneur français Dassault d'un contrat de modernisation de la force aérienne belge.

Contrairement à ce qui s'était passé dans d'autres affaires de financement politique douteux, les intermédiaires, les « apparatchiks » socialistes chargés des basses besognes, ne veulent plus être les seuls à faire les frais de l'intervention de la justice dans les livres de comptes des partis. L'homme par qui le scandale est arrivé au PS s'appelle Merry Hermanus, un proche de l'ancien vice-premier ministre Philippe Moureaux, déjà condamné à un an de prison avec sursis dans une autre affaire de financement illégal du PS. Il ne veut plus, cette fois-ci, plonger seul dans l'affaire Dassault. Il a révélé le pot-au-rose en demandant, par courrier, à l'ancien président du PS, Guy Spitaels, et à son successeur, Philippe Busquin, ce qu'il doit faire du reliquat du « don » de 5 millions de francs de Serge Dassault qui dort depuis sept ans sur un compte ouvert au nom de sa famille au Luxembourg. M. Hermanus a été inculpé et incarcéré sur-le-champ, mais il a surtout provoqué une véritable panique parmi les « éléphants » du PS, où toute la génération actuellement aux commandes a peu ou prou participé au pouvoir dans « les années-fric » qui se sont achevées en 1989 avec le vote d'une loi limitant les dépenses électorales. C'est désormais l'occasion de sordides règlements de comptes entre les diverses factions du PS, où persistent de solides inimitiés liées aux anciennes luttes de pouvoir, à Liège notamment. La levée « partielle » de l'immunité parlementaire de Guy Spitaels, décidée mardi 4 février, lui permettra peut-être de se maintenir encore quelque temps dans ses fonctions de président du Parlement wallon, mais au prix de contorsions qui ne grandissent pas l'image de son parti dans le pays.

« GESTE FORT »

La situation politique de la Belgique fait ainsi penser à celle de l'Italie au plus fort de l'opération « Mani pulite ». Il n'est pas étonnant que Philippe Busquin caresse aujourd'hui l'idée de refonder son parti dans un processus semblable à celui qui a conduit ses homologues transalpins à la constitution de la coalition de l'Olivier. Mais le peut-il sans faire le *« geste fort »* que lui demandent, à mi-voix, ses partenaires de la coalition ? Aura-t-il la force et le courage de se défaire des Craxi du Borinage, du Hainaut et de la province de Liège ? Cet universitaire, dont personne ne met l'intégrité personnelle en doute, n'a rien d'un leader charismatique.

Cette situation n'est pas commode à gérer pour le premier ministre. Il fera tout pour mener, vaille que vaille, la coalition au terme de son mandat. L'entrée des libéraux flamands du VLD au gouvernement risquerait de relancer les querelles communautaires, car ce parti a pris position de manière très nette pour une autonomie accrue de la Flandre, alors que les libéraux francophones du PRL sont alliés au FDF bruxellois (Front démocratique des francophones), jugé *« infréquentable »* par les Flamands.

Une dissolution et de nouvelles élections seraient un pari à haut risque pour tous les partis de la majorité, et pas seulement pour le PS. Le système politique belge est ainsi fait que, depuis les réformes ayant abouti à la fédéralisation du pays, il n'existe plus de partis nationaux. Flamands et francophones se trouvant ainsi gouvernés par des formations pour ou contre lesquelles ils ne peuvent voter. Ainsi, les électeurs flamands risquent de faire payer au CVP sa fidélité à l'alliance avec le PS...

Le sort de Jean-Luc Dehaene est donc lié à la capacité de son allié socialiste francophone à retrouver un minimum de crédibilité dans un pays en proie au doute. Le premier ministre a maintes fois démontré ses aptitudes à gérer des situations complexes, mais le défi qui lui est lancé aujourd'hui a pour toile de fond les tendances centrifuges qui travaillent le pays en profondeur. Si le PS se révélait incapable de se rénover, l'avenir de la Belgique comme Etat-nation dans l'Union européenne, déjà incertain, serait compromis.

Luc Rosenzweig

Les gens *par Kerleroux*



Dollar : poker menteur franco-allemand

Suite de la première page

« C'est le seul rayon de soleil dans le paysage économique allemand », a ainsi affirmé Ernst Welteke, membre du conseil. Il a fallu attendre que le dollar dépasse 1,65 mark (5,55 francs) pour que M. Tietmeyer sorte de son mutisme. Pour quelles raisons la banque centrale allemande a-t-elle toléré que le dollar aille bien au-delà de la limite qu'elle avait fixée six mois auparavant ?

Les difficultés persistantes de l'économie allemande expliquent sans doute, pour partie, le changement d'attitude de la Bundesbank. L'activité est restée anémique outre-Rhin au second semestre 1996, le chômage a continué à progresser et l'état des finances publiques s'est détérioré. Alors qu'elle ne disposait plus guère de marge de manoeuvre pour réduire ses taux directeurs – ils se situent à leurs plus bas niveaux historiques –, la Bundesbank a accepté, fait sans précédent, d'utiliser la dévaluation du mark comme stimulant monétaire.

La pression de la France pourrait également avoir joué un rôle décisif dans le silence observé par les dirigeants monétaires allemands. L'envolée du dollar a commencé le 21 novembre 1996, le jour même de l'appel fracassant lancé dans *L'Express* par Valéry Giscard d'Estaing pour une réévaluation du billet vert. La coïncidence est plus que troublante. Pour de nombreux analystes, la prise de position de l'ancien président de la République – ovationnée à l'Assemblée nationale, relayée par Paul Marchelli et Jean-Pierre Gérard, membres du conseil de la Banque de France et appuyée par les déclarations des responsables du Parti socialiste favorables à un *« euro faible »* –, a en quelque sorte piégé la Bundesbank. Les responsables allemands ne pouvaient plus dès lors s'opposer à la hausse du billet vert sans entrer ouvertement en guerre monétaire avec la France et compromettre, par là même, la difficile construction de l'euro. Les opérateurs ont immédiatement compris que la donne monétaire avait changé et qu'ils pouvaient en tirer avantage. Ils ont pu acheter des dollars – achats justifiés par la croissance soutenue de l'économie américaine – sans avoir à craindre de réaction, verbale ou sous forme d'interventions sur les marchés, de la Bundesbank. Il faut donc bien parler, dans cette mesure, d'un « effet Giscard ».

SILENCE SURPRENANT

Il se pourrait – plusieurs indiscrétions accréditent cette thèse – que la pression française pour une réévaluation du dollar ait pris une allure plus formelle et officielle, début décembre, lors de la rencontre entre le président de la République Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl. M. Chirac aurait à cette occasion expliqué toute l'importance que la France attache à un redressement du billet vert et souligné les conséquences désastreuses qu'aurait pour les relations monétaires franco-allemandes une déclaration de la Bundesbank visant à interrompre prématurément la progression de la monnaie américaine. Le chancelier allemand – responsable de la politique de change – aurait ensuite averti M. Tietmeyer qu'il n'accepterait aucun écart de langage de la Bundesbank sur ce sujet. Un tel arrangement au sommet permettrait de mieux expliquer le silence surprenant à Francfort.

Les précisions apportées par le président de la Bundesbank, mercredi 29 janvier, renforcent ce scénario. Selon M. Tietmeyer, *« la coopération internationale ne doit pas menacer la stabilité interne d'une monnaie et ne doit pas fixer de buts irréalistes »*. En d'autres termes, la hausse du dollar, réclamée par la France, était acceptable tant qu'elle n'allait pas à l'encontre des intérêts économiques et financiers de l'Allemagne. Ce n'est aujourd'hui plus le cas.

L'envolée du billet vert présente aux yeux de la Bundesbank trois inconvénients majeurs. Elle augmente les risques d'inflation – son obsession – en renchérissant les prix des produits et des matières premières importés. Une baisse prononcée du deutschemark accélère les ventes d'emprunts d'Etat allemands et fait remonter les taux d'intérêt à long terme outre-Rhin. La part de dette publique allemande détenue par les étrangers est élevée (près de 40 % contre 10 % seulement en France), ce qui l'expose aux mouvements d'humeur des gestionnaires américains ou japonais. La Bundesbank considère déjà d'un très mauvais oeil le fait que les rendements obligataires allemands soient nettement supérieurs (0,20 %) à leurs homologues français, ce qui ne s'est jamais vu et ce qui remet en cause son statut de référence financière en Europe. Enfin et surtout, un affaiblissement du deutschemark heurte la culture allemande pour qui plus le mark est fort, plus l'Allemagne vaut cher... et plus il est avantageux de passer ses vacances dans les pays du « Club Med » (Italie, Espagne, Portugal), pour reprendre une expression fréquemment employée à la Bundesbank !

M. Tietmeyer a-t-il rompu l'arrangement monétaire conclu au sommet des deux Etats ? La mise au point de M. Chirac, mercredi, en conseil des ministres, laisse en tout cas supposer que Paris n'entend pas se laisser dicter sa politique de change par la Bundesbank. On a conscience, à Paris, de l'aubaine que représente pour l'économie française la hausse du dollar qui, en stimulant les exportations des entreprises, pourrait apporter dès cette année un demi-point de croissance supplémentaire. A l'Elysée, à Matignon et à Bercy, on aimerait donc que l'ascension du billet vert se poursuive. On est surtout partisan de *« laisser les forces de marché agir librement »*... comme l'avaient d'ailleurs réclamé les dirigeants monétaires allemands eux-mêmes, lors du débat sur l'euro fort, tout en critiquant la mauvaise habitude de la classe politique française à vouloir décréter les taux de change !

La France compte d'ailleurs bien user de toute son influence, à Berlin, pour que le G 7 autorise le dollar à continuer sa progression. Si elle échoue, elle pourra toujours compter sur le soutien des marchés qui ont démontré, dans le passé, leur capacité à désobéir aux ordres des dirigeants monétaires internationaux. Si au contraire elle y parvient, elle aura remporté là une nouvelle et importante victoire monétaire sur la Bundesbank, la deuxième en moins de deux mois.

Pierre-Antoine Delhommais

tion – de la vie politique belge

ENTREPRISES

CROISSANCE Mercredi 5 février, lors du conseil des ministres, Jacques Chirac a invité le gouvernement à *« veiller à la reprise nécessaire de l'investissement »*. Le chef de l'Etat s'est ainsi mis à l'unisson des conjoncturistes, qui s'accordent à penser que la reprise espérée en 1997 ne se confirmera que si les entreprises reprennent enfin leurs efforts d'équipement. ● APRÈS AVOIR PROGRESSÉ d'un petit 4,3 % en 1995 en France, les dépenses d'investissement en volume des entreprises ont reculé en 1996 de 0,2 %, selon la dernière prévision de l'Insee. Le retard accumulé depuis 1992 fait craindre des goulots d'étranglement en cas de demande forte. ● DE MEILLEURES PERSPECTIVES de croissance, la baisse des taux d'intérêt, la remontée du dollar, de la lire et de la livre, des trésoreries abondantes : tous les facteurs sont réunis pour investir.

Frileuses, les entreprises ont trop réduit leurs capacités de production

Des taux bas, de meilleures perspectives de croissance et des trésoreries abondantes : tout est réuni pour favoriser les dépenses d'équipement. Mais la panne constatée dans ce domaine depuis 1992 fait craindre des goulets d'étranglement en cas de demande forte

RENAULT a été dépassé par le succès. Incapable de faire face à l'afflux de commandes de la Scenic, la version monospace de la Mégane, le constructeur impose à ses clients dix semaines d'attente avant livraison. Renault a cru dès le départ à la réussite commerciale de ce nouveau modèle mais, au nom d'une gestion rigoureuse, a choisi de mesurer ses investissements : son usine de Douai, site unique de fabrication de la Scenic, ne peut produire pour l'instant que 700 véhicules par jour.

Cette prudence se retrouve dans tous les groupes. Peu osent prendre des risques sur le développement, la croissance, l'innovation en France. Alors que les entreprises américaines ont augmenté massivement leurs investissements ces dernières années (8,8 % par an entre 1994 et 1996), tout comme les firmes suédoises (18,7 % par an), espagnoles (11,6 %) et italiennes (5,5 %), les groupes français, ainsi que les allemands, avancent à pas comptés. Après avoir progressé d'un petit 4,3 % en 1995, les dépenses d'investissement en volume des entreprises ont stagné en 1996, progressant de 0,3 % selon la Caisse des dépôts et consignations, reculant même de 0,2 % selon la dernière prévision de l'Insee.

« L'investissement n'est jamais reparti depuis 1992 », déplore Patrick Artus, de la Caisse des dépôts, en rappelant combien ce moteur est essentiel : *« Un net regain est la clé d'une reprise durable. »* De meilleures perspectives de croissance, la baisse des taux d'intérêt et la remontée du dollar, de la lire et de la livre peuvent-elles, enfin, inverser ce mouvement ? *« Les conditions d'une franche accélération de l'investissement à l'horizon de moins d'un an nous semblent désormais réunies, peut-être dès le second semestre »*, souligne Guy Longueville, responsable des études économiques de la BNP.

Cet optimisme ne se retrouve pas chez les dirigeants d'entreprise. L'Association française des économistes d'entreprises table sur une progression de 2 % à 3 % en 1997. Si de tels chiffres se confirmaient, l'investissement industriel en France resterait inférieur de 15 % en francs constants à celui de 1990.

Pour la plupart, les groupes ont pourtant rarement été aussi riches. La cession de participations et le recentrage sur leurs activités essentielles leur ont permis de lever la plupart de leurs difficultés financières. Depuis près de cinq ans, le taux d'autofinancement dépasse régulièrement les 100 % : il a atteint 112 % en 1996. Parallèlement, l'endettement moyen des firmes, qui représentait 41 % de leurs capitaux propres en 1990, est tombé en-dessous de 30 %. Des groupes comme Saint-Louis, Pernod-Ricard, LVMH regorgent de liquidités.

Tous disent avoir des projets pour ces disponibilités mais pour se renforcer hors de France. Partis avec retard sur les marchés étrangers, les groupes français veulent désormais acquérir rapidement une dimension internationale et mettent le cap sur les pays émergents qui bénéficient de croissances fortes, devenues inconnues en France. Sur les neuf premiers mois de 1996, les investissements directs à l'étranger ont augmenté de 46 % pour dépasser les 100 milliards de francs.

Sur 7 milliards de francs investis par Lafarge en 1996, 1 milliard à peine l'a été en France. Le reste a été engagé dans des acquisitions et des renforcements industriels à l'étranger. *« Lafarge réalise 30 % de son chiffre d'affaires en France, c'est encore trop. L'objectif est que le marché intérieur ne représente plus que 25 % »*, affirme Bertrand Collomb, PDG du groupe cimentier.

DES PME EXPANSIONNISTES

Au fil des multiples rachats de ces dix-huit derniers mois, Essilor est parvenu à réaliser près de 40 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis, contre 25 % auparavant. Ce mouvement d'internationalisation gagne les plus petites sociétés. Pour trouver de nouveaux marchés, de meilleures conditions de production et de la croissance, des PME n'hésitent plus à se lancer dans des rachats de sociétés étrangères en Europe de l'Est ou en Asie.

Ces efforts ne trouvent aucun équivalent en France. Echaudés par la reprise avortée de 1994 et incertains sur l'avenir de leur marché intérieur, les dirigeants refusent de s'engager. *« Notre outil productif est dimensionné pour une croissance zéro »*, reconnaît Bernard Deconinck, directeur industriel de Sommer Allibert (équipement automobile). Dans certaines sociétés, les équipements productifs ont même été redimensionnés au cours des deux dernières années sur des références de production de 1993, année de crise, pour abaisser encore leur point mort.

Les investissements en France se font au compte-gouttes. Seuls, les équipements permettant d'augmenter la productivité ou de diminuer le capital immobilisé sont achetés. Les exigences de rentabilité sont sans cesse relevées : les petits matériels doivent être remboursés en moins de trois ans, les plus gros en cinq ans maximum.

Faute d'avoir renouvelé leur outil productif, les entreprises ont pris du retard dans la révolution informatique et télécom, un des moteurs de l'expansion américaine. Elles n'ont pas pu innover suffisamment et lancer assez de nouveaux produits. Cette absence de renouvellement des gammes commence à se ressentir sur les exportations. *« En dépit de nos excédents commerciaux records, nos parts de marché reculent »*, assure Michel Didier, directeur du centre d'études économiques Rexecode. La part de la France dans les neufs pays de l'OCDE est tombée de 9,1 % à 8,5 % entre 1992 et 1995, alors que celle des Etats-Unis est passée de 20,5 à 30,6 % entre 1985 et 1995.

Cette politique de restriction volontaire risque de peser, si la reprise se confirme en France. Même si la majorité des entreprises affirment avoir encore des capacités disponibles, celles-ci seraient en partie fictives, les outils productifs ayant en réalité été ajustés à des niveaux bas, si bas que les entreprises pourraient, comme Renault avec la Scenic, éprouver des difficultés à répondre à une augmentation un peu forte de la demande. Dès lors, la solution des dirigeants sera de réclamer encore plus de flexibilité sociale : une plus grande souplesse, dans le temps de travail notamment, serait le seul facteur qui permettrait de compenser, au moins momentanément, les contraintes structurelles qui pèsent sur les entreprises.

Martine Orange

Le retard accumulé fait sentir ses effets sur les exportations

Jacques Chirac invite le gouvernement à « veiller à la reprise de l'investissement »

C'EST MAINTENANT devenu un leitmotiv : la France va mieux ! Même si les économistes sont partagés sur l'ampleur de la reprise économique qui se profile, Jacques Chirac a voulu faire passer le même message : *« Nos entreprises sont de plus en plus compétitives sur les marchés extérieurs, la consommation est bien orientée et la croissance revient »*, a déclaré le président de la République, mercredi 5 février, lors du conseil des ministres, avant d'ajouter : *« Nous commençons à toucher les dividendes d'une politique d'assainissement qui a notamment permis une baisse sans précédent des taux d'intérêt. Même s'ils doivent être interprétés avec une grande prudence, les chiffres du chômage de décembre portent la trace de l'amélioration de notre situation économique. »*

Le propos présidentiel ne serait pas pour surprendre, s'il n'avait été assorti de cet ajout, plus inhabituel : *« Je demande au gouvernement de veiller, dans ce contexte, à la reprise nécessaire de l'investissement. »* Comment faut-il interpréter ce commentaire ? Si l'on s'en tient aux données actuelles de la conjoncture, il est logique. Alors que le gouvernement escomptait une hausse de près de 4 % de l'investissement des entreprises en 1996, celui-ci a finalement reculé de 0,2 % selon l'Insee. Tous les conjoncturistes s'accordent à penser que la reprise espérée en 1997 ne se confirmera que si les entreprises reprennent enfin leurs efforts d'équipement. Selon un membre du gouvernement, le chef de l'Etat n'a donc rien dit d'autre que ce que constatent les économistes.

Compte tenu de la baisse des taux d'intérêt, les conditions pour un redémarrage de l'investissement pourraient être réunies. La dernière enquête dans l'industrie, réalisée par l'Insee, montre clairement que les chefs d'entreprise sont beaucoup plus optimistes sur les perspectives d'activité.

AMORTISSEMENT ACCÉLÉRÉ

La sortie présidentielle ne préfigure donc pas de mesures spectaculaires. A Bercy, on n'en a pas moins l'intention de montrer rapidement que la mise en garde a été entendue. La démonstration devrait en être faite de deux manières. D'abord, la « régulation » budgétaire qui vient d'être proposée à Matignon a été adaptée en conséquence. Les ministères des finances et du budget ont suggéré de geler des crédits budgétaires pour 1997 (*Le Monde* du 23 janvier), afin que le déficit ne dérive pas. Mais Bercy a proposé que les crédits qui soutiennent l'investissement ne soient pas englobés dans cet effort d'économies. Les crédits en faveur du logement devraient être tout particulièrement épargnés.

D'autre part, le ministère des finances réfléchit à une nouvelle mesure pour soutenir plus directement l'investissement. Un dispositif était déjà en vigueur. Voici exactement un an, dans le cadre de la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), le gouvernement avait décidé de prendre une mesure visant à l'accélération du système dit de l'amortissement dégressif.

Concrètement, les biens d'équipement commandés entre le 1er février 1996 et le 1er février 1997 et éligibles à l'amortissement dégressif avaient été autorisés à bénéficier d'un amortissement accéléré. Les entreprises avaient bénéficié d'un avantage fiscal, le coefficient forfaitaire étant porté à 2,5 (au lieu de 1,5) si la durée d'utilisation était égale à trois ou quatre ans ; à 3 (au lieu de 2) pour une durée de cinq à six ans ; et 3,5 (au lieu de 2,5) pour une durée supérieure à six ans.

A Bercy, on admet que le dispositif a eu des résultats décevants, mais, la conjoncture ayant changé, la mesure pourrait maintenant être plus efficace. L'idée à l'étude consisterait à reconduire le dispositif et, peut-être même, à majorer d'un demi-point ce coefficient.

La mesure redonnera-t-elle aux chefs d'entreprise le goût de l'investissement ? Si le gouvernement l'espère, les économistes, eux, ont coutume de répondre à la question par l'adage bien connu : on ne fait jamais boire un âne qui n'a pas soif...

Laurent Mauduit

Thomson n'est plus actionnaire du Crédit lyonnais

THOMSON n'est plus actionnaire du Crédit lyonnais. Le 23 décembre 1996, l'Etat a racheté les participations détenues dans la banque publique par Thomson SA (3,01 %) et par sa filiale d'électronique de défense Thomson-CSF (21,93 %) pour quelque 2,9 milliards de francs. Cette opération avait été approuvée par les conseils d'administration de Thomson SA et de Thomson-CSF le 16 avril (*Le Monde* du 18 avril 1996). Elle s'inscrivait dans le cadre de la privatisation du groupe Thomson, décidée par le gouvernement en février et interrompue le 4 décembre.

Le prix de cession de ces participations ne pouvait être inférieur à 2,859 milliards de francs pour Thomson-CSF et à 484 millions pour Thomson SA. Ces chiffres ont été établis sur la base des cours de Bourse fin décembre 1995. Ils valorisent le Crédit lyonnais à 300 francs par action, alors que le certificat d'investissement (action dépourvue de droit de vote) cotait 190 francs le 16 avril 1996 et 164 francs le 5 février 1997. Les minoritaires, porteurs de certificats de la banque publique, pourraient trouver à y redire...

Bruxelles s'en est d'ailleurs ému. Lorsqu'elle examinait le dossier de la privatisation de Thomson fin novembre (avant que le gouvernement français n'en suspende le déroulement), la Commission européenne avait inscrit au nombre des *« problèmes rencontrés »* le rachat par l'Etat à Thomson des actions du Crédit lyonnais (*Le Monde* des 1er et 2 décembre 1996) : *« Le rachat des actions Crédit lyonnais sur la base d'un cours de référence du certificat d'investissement du 31 décembre* [1995], *le CI ayant fortement baissé entre-temps, n'a pas été justifié. Il y a aide potentielle à concurrence du montant de la surévaluation des actions Crédit lyonnais. »*

TRIPLE VACANCE AU CA

Les actions Crédit lyonnais n'ont pas encore été payées à Thomson : l'Etat a jusqu'au 23 février pour le faire. En revanche, Marcel Roulet, PDG du groupe d'électronique, a démissionné à la fin de l'année dernière de son poste d'administrateur du Crédit lyonnais. Il n'a pas encore été remplacé – la nomination des administrateurs dépend de l'Etat actionnaire.

Pas plus d'ailleurs que François Pinault et Bernard Arnault, qui ont abandonné leur siège fin octobre.

Claire Blandin

Thomson-CSF s'inquiète des délais de sa privatisation

IL Y A des anniversaires dont on se passerait volontiers. Le gouvernement français se trouve dans ce cas de figure avec le dossier Thomson. Dans deux semaines, le 21 février, cela fera un an que le premier ministre Alain Juppé a annoncé sa décision de privatiser le groupe d'électronique. Sans qu'à ce jour rien se soit produit.

La première approche, qui a consisté à vouloir vendre de gré à gré et en bloc l'activité de défense du groupe, Thomson-CSF, et son activité de téléviseurs, Thomson Multimédia, a tourné court. Le 12 décembre, le gouvernement a annoncé qu'il relancerait la procédure en vendant séparément Thomson-CSF et Thomson Multimédia. Depuis, il n'a plus donné signe de vie. Tout juste M. Juppé a-t-il assuré, le 3 février, que le gouvernement fera connaître ses intentions pour Thomson-CSF d'ici à la fin du mois.

Devant ce mutisme persistant, le comité directeur de Thomson-CSF vient une nouvelle fois d'interpeller le premier ministre. Dans une lettre en date du 3 février, il invite M. Juppé à agir au plus vite en annonçant une privatisation par offre publique de vente (OPV). Il demande également au premier ministre de laisser Thomson-CSF, après cette vente en Bourse, jouer le *« rôle moteur »* dans les restructurations de l'industrie française de défense. Le comité directeur de Thomson-CSF a déjà plaidé en ce sens auprès de M. Juppé dans une lettre en date du 18 décembre 1996.

« Nous ne voyons pas pourquoi il faudrait attendre vingt-quatre heures de plus », explique-t-on à la direction de Thomson-CSF. Si la privatisation prend du retard, estime cette dernière, *« ce n'est pas que le gouvernement ne s'occupe pas de nous »*, mais qu'*« il prend un soin énorme à notre privatisation »*. Résultat : *« Il découvre que l'on ne peut pas faire deux choses à la fois, que la seule façon de procéder est de réaliser d'abord la privatisation de CSF et ensuite seulement les restructurations de l'industrie de défense. »*

La direction de Thomson-CSF estime que *« toutes les solutions étudiées ont conduit à des impasses depuis deux mois car, sinon, le gouvernement aurait déjà annoncé quelque chose »*. Elle ajoute qu'il convient de ne pas perpétuer les dissensions qui se sont installées entre les groupes Lagardère et Alcatel. *« Il faut créer les conditions d'une réorganisation constructive et non antagonique de l'industrie de défense. »*

Face aux réticences qui peuvent s'exprimer vis-à-vis d'une mise en Bourse, notamment sur les risques d'OPA, la direction de Thomson-CSF assure que *« l'Etat pourra conserver une action spécifique, voire, dans un premier temps, ne pas vendre la totalité de ses 58 % pour pouvoir peser sur les restructurations. Par ailleurs, son poids dans notre activité ne peut que nous inciter à ne pas faire n'importe quoi »*.

Une OPV pourrait se faire en trois mois, à en croire Thomson-CSF, qui balaie le risque de télescopage avec la privatisation de France Télécom au printemps. *« Vendre 58 % du capital représente 10 milliards de francs. C'est une petite opération »*, fait valoir la direction du groupe, qui rêve d'une privatisation pour l'été. *« Jusqu'au 10 juillet, c'est possible. On l'a déjà vu par le passé »*.

Philippe Le Cœur

Morgan Stanley et Dean Witter vont former un géant de la finance

Le nouveau groupe gérera 270 milliards de dollars

UN NOUVEL EMPIRE est né aux Etats-Unis avec la fusion de deux géants de l'industrie des marchés financiers, Morgan Stanley et Dean Witter, Discover & Co. La transaction, proposée aux actionnaires par échange d'actions, atteint un montant de 10,2 milliards de dollars, plus de 56 milliards de francs... Le nouveau groupe affichera des fonds propres de 59 milliards de francs, supérieurs à ceux de Merrill Lynch, le seul groupe américain qui présente une structure comparable au nouvel ensemble.

FUSION D'ÉGAL À ÉGAL

Il s'agit d'une *« fusion d'égal à égal »*, ont précisé les deux groupes, qui ont chacun une culture forte. Le conseil d'administration de Morgan Stanley, Dean Witter, Discover & Co sera composé de quatorze membres issus à parité de chaque société. Philip J. Purcell, le président de Dean Witter, dont les actionnaires détiendront 55 % du nouveau groupe, sera le PDG de l'ensemble, tandis que John Mack en prendra la direction générale, fonctions qu'il exerçait déjà chez Morgan Stanley.

Cette fusion n'a pas vocation à supprimer des capacités, mais plutôt à intégrer des métiers complémentaires. Dean Witter est une maison de titres tournée vers son marché domestique, avec un très large réseau (361 agences, 9 000 conseillers financiers) spécialisé dans la vente d'actions et la gestion d'épargne auprès des particuliers. C'est le troisième réseau derrière celui de Merrill Lynch et de Smith Barney. En 1996, le groupe a tiré près de la moitié de son bénéfice de son activité de cartes de crédit, Discover, numéro trois aux Etats-Unis. Morgan Stanley, de son côté, joue dans la catégorie des banques d'investissement, tournées vers la clientèle d'investisseurs institutionnels et d'entreprises, ses forces étant les transactions avec les institutionnels, sa capacité à diriger de grandes émissions de titres et le conseil en fusions et acquisitions.

COMPLÉMENTARITÉ

Les deux groupes paraissent très complémentaires et n'ont pas annoncé de réduction d'effectifs. De plus, ils additionnent leurs forces dans un domaine où la course à la taille est lancée : celui de la gestion d'actifs pour le compte de tiers. Comme le réseau de Dean Witter ou l'activité de cartes de crédit de Discover, la gestion d'actifs apporte des résultats plus récurrents que les autres activités liées aux marchés de capitaux.

« L'industrie des services financiers entre dans une ère de convergence et de consolidation sans précédent, a commenté John Mack. *Les sociétés qui voudront conserver le contrôle de leur destin au siècle prochain devront avoir des positions de leaders dans tous leurs métiers, avec des flux de résultats équilibrés, une très large base de clientèle et une présence globale à la fois parmi les utilisateurs et les apporteurs de capitaux. »* Ce rapprochement ne serait donc qu'un début à Wall Street. Bruce Wasserstein, le patron de la banque d'affaires Wasserstein Perella, qui a conseillé Dean Witter, plaisantait mercredi en déclarant à l'agence Bloomberg : *« Ce matin à 9 heures, tous les directeurs généraux* [de banques américaines] *ont convoqué leur comité stratégique. »*

Cette fusion trace une nouvelle frontière dans l'industrie boursière américaine, en plaçant d'un côté Merrill Lynch et le nouveau groupe, forts d'un réseau domestique et d'activités performantes de banque d'affaires, et de l'autre tous ceux qui n'ont pas cette double dimension. Les spéculations ont donc déjà commencé en Bourse, certains analystes estimant que Goldman Sachs, Salomon ou Lehman Brothers pourraient s'intéresser à Paine Webber, Prudential Securities, A. G. Edwards ou Charles Schwab, les trois premiers étant surtout tournés vers les institutionnels et les autres ayant un réseau domestique.

L'opération répond en outre à deux préoccupations de Wall Street. La concurrence devient de plus en plus serrée à mesure que le Glass Steagall Act, qui protégeait l'industrie boursière depuis 1933 en tenant les banques commerciales à l'écart de ce marché, s'assouplit. Et surtout, chaque maison n'a qu'une question en tête : comment reproduire en 1997 les résultats records de 1996, avec des marchés peut-être moins favorables et des marges sous pression.

Sophie Fay

Le poids du nouvel ensemble

● **Capitalisation boursière :** 21 milliards de dollars (116 milliards de francs).
● **Fonds propres :** 10,6 milliards de dollars (les plus élevés du secteur).
● **Bénéfice net cumulé :** 2 milliards de dollars (971 millions pour Dean Witter et 1,03 milliard pour Morgan Stanley).
● **Actifs gérés :** 270 milliards de dollars (1 480 milliards de francs), un volume qui situe le nouvel ensemble au premier rang des maisons de titres.
● **Effectifs :** 26 863 employés en cumulé.
● **Nombre de cartes de crédit :** 39 millions (30 % de plus qu'American Express).
● **Clientèle :** 3,2 millions de particuliers.

Jérôme Meyssonnier, gouverneur du Crédit foncier de France

« Le CFF, demain, sera de toute façon différent de celui que nous connaissons aujourd'hui »

Jérôme Meyssonnier, gouverneur du Crédit foncier de France (CFF) depuis un an, a été séquestré pendant six jours au siège de l'établissement par les salariés, qui refusent le démantèlement de l'institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier. Dans un entretien au *Monde*, M. Meyssonnier affirme que des changements sont nécessaires au Foncier, mais que l'établissement a un avenir.

« Comment avez-vous vécu votre « séquestration » ?

– Mal. Mes convictions ne sont pas compatibles avec des actions de chantage. C'est bien pour cela que, dès le départ, j'ai indiqué que je n'étais pas et que je ne serais pas un otage. A cet égard, je rappelle que, le premier jour des événements, je suis – volontairement – venu au Crédit foncier afin de rejoindre le comité exécutif. J'ai averti que je ne pouvais constituer une « monnaie d'échange » et que, par le chantage, on n'obtiendrait rien de moi. Je ne crois qu'au dialogue et à la compréhension claire de chacune des parties.

– Depuis la nomination d'un conciliateur, vous semblez un peu en retrait. Le gouverneur gouverne-t-il encore ?

– La mission de Philippe Rouvillois est de rencontrer les pouvoirs publics, l'intersyndicale et la direction du Crédit foncier pour remettre à plat un certain nombre de données et d'approches, mais surtout de lever toutes les incompréhensions accumulées. Mais, dans la crise que nous avons traversée, le comité exécutif et les responsables d'unités n'ont pas cessé de diriger et de gérer l'entreprise. Paradoxalement, cette période a permis de souder encore plus étroitement le comité exécutif. Contrairement à l'image véhiculée à l'extérieur, les salariés du Foncier travaillent et assument leurs responsabilités au service des clients. Dès la semaine dernière, l'intersyndicale m'a demandé deux rendez-vous. Le contact est rétabli. Le 7 février, un comité central d'entreprise va d'ailleurs se tenir, à ma demande, pour discuter de la nouvelle organisation de l'entreprise et d'un plan de départ des volontaires à la retraite.

– Vous remettez donc à l'ordre du jour le plan de réduction des effectifs que vous aviez annoncé l'année dernière ?

– Oui, c'est inévitable. Mais, bien entendu, ce plan doit être retravaillé. Le comité central d'entreprise doit traiter le premier volet de ce plan. J'ajoute que les syndicats sont conscients de la nécessité d'une restructuration. Ils l'ont d'ailleurs reconnu publiquement. Nous devons ensuite revoir – en prenant le temps nécessaire – certains points de la convention collective, pour la rapprocher des conventions collectives de nos concurrents. J'ai toujours dit aux salariés que le Crédit foncier, demain, sera de toutes façons différent de celui que nous connaisssons aujourd'hui.

– Comment expliquez-vous que, après avoir prévu une perte de 520 millions de francs pour 1996, le Crédit foncier s'apprête à afficher près d'un milliard de francs de bénéfices ?

– Ce chiffre – cette perte – ne correspondait pas à une prévision, mais à une simple hypothèse. Si nous avions eu un système de contrôle de gestion adéquat, nous aurions eu une prévision de résultat fiable. Faute de cet instrument de gestion indispensable, nous n'avons pu présenter qu'un plan de développement bâti sur un certain nombre d'hypothèses. Or, la baisse des taux d'intérêt, l'achèvement de l'analyse d'un encours – qui n'avait été examiné que par sondage – et la mobilisation de tous pour réduire les frais généraux ont largement modifié les hypothèses de départ.

> Si nous avions eu un système de contrôle de gestion adéquat, nous aurions eu une prévision de résultat fiable

» Des comptes sont présentés de façon précise et détaillée dans la note de la Commission des opérations en Bourse publiée le 9 septembre 1996 à l'occasion de l'offre publique d'achat. Ils indiquent qu'au premier semestre 1996 le résultat courant a atteint 270 millions de francs et, après exceptionnel, 402 millions de francs. Le conseil d'administration de décembre 1996 a indiqué que les résultats du second semestre pourraient être en ligne avec ceux du premier (402 millions), sous réserve du résultat de l'analyse faite en fin d'année sur les risques immobiliers, et hors nouveaux produits et charges exceptionnels. Les travaux d'arrêté des comptes sont en cours.

– Que répondez-vous à ceux qui affirment que le Crédit foncier n'est pas viable, qu'il y a déjà trop d'établissements spécialisés ?

– La viabilité d'un établissement de crédit à moyen et long terme ne veut rien dire en tant que telle. Elle dépend, pour le Crédit foncier, de plusieurs facteurs : une recapitalisation, un adossement solide et, bien sûr, une restructuration. La discussion sur cette restructuration a été mise en route au printemps 1996. Elle a été arrêtée le 26 juillet, mais va reprendre. La viabilité future du Foncier dépend également de la capacité de ses équipes à se redéployer sur le secteur concurrentiel. En 1996, elles ont largement prouvé cette capacité.

» De façon plus large, les problèmes du secteur bancaire et financier français sont marqués par une insuffisante rentabilité par rapport aux concurrents en Europe et dans le monde. Ils résultent, pour une large part, des effets désastreux de distorsion de concurrence entre établissements. Les grands établissements spécialisés ont des atouts indéniables qui me paraissent complémentaires de ceux des établissements généralistes. Mais, comme partout, le secteur devra se concentrer.

– Le ministre a clairement dit qu'il n'existait, à l'heure actuelle, qu'un seul repreneur pour le Crédit foncier. Pensez-vous avoir la latitude et obtenir le temps de rechercher d'autres solutions ?

– Cela fait partie des éléments examinés par la mission de M. Rouvillois. Une chose est sûre, la recherche d'autres solutions ne peut se faire que de concert, par une étroite collaboration entre l'Etat actionnaire et la direction de l'entreprise.

– Avez-vous, à un moment ou à un autre, envisagé de démissionner ?

– J'ai connu évidemment des moments de doute. Mais ma détermination à trouver des solutions pour faire vivre le Crédit foncier a toujours pris le dessus. Je crois dans l'avenir d'un Crédit foncier restructuré, recapitalisé, adossé, et je ne suis pas de ceux qui abandonnent leur effort en cours de route. »

Propos recueillis par
Babette Stern

Suspension de l'occupation du siège par les salariés

L'assemblée générale extraordinaire convoquée mercredi 5 février a voté sans surprise par 98,2 % la non-dissolution de l'institution et la réforme de l'article 73 des statuts qui place l'institution dans le droit commun des sociétés anonymes et repousse au 31 décembre 1998 la nécessité d'une recapitalisation. Cette modification doit être approuvée en Conseil d'Etat. L'assemblée générale extraordinaire avait été convoquée à la suite des énormes pertes enregistrées par l'établissement bancaire en 1995 (10,7 milliards de francs), qui ont fait apparaître des fonds propres négatifs de 1,7 milliard de francs.

Au cours de l'assemblée qui s'est déroulée sous haute surveillance de la police, plusieurs actionnaires ont dénoncé la responsabilité de l'Etat dans la déroute du Foncier *« malgré tous ses mensonges pour la dissimuler »*. L'occupation des locaux de l'institution par les salariés, qui dure depuis le 17 janvier, a été levée à l'issue d'une assemblée générale qui s'est tenue jeudi 6 février dans la matinée.

Les fonds de pension seront lancés avant la fin de l'année

APRÈS plus de dix semaines de cheminement parlementaire, la proposition de loi de Jean-Pierre Thomas (UDF, Vosges) créant les fonds d'épargne-retraite, devrait être définitivement votée par l'Assemblée nationale le 25 février. Les premiers plans d'épargne-retraite (PER) pourraient voir le jour dès la fin de l'année 1997, selon M. Thomas. Cette réforme offre aux quatorze millions de salariés du secteur privé la possibilité de souscrire des PER qui leur verseront une rente au moment où ils cesseront leur activité. Les versements des salariés leur donneront droit à des réductions d'impôts, tandis que les abondements patronaux seront exonérés de cotisations sociales. Réunis mercredi 5 février au sein d'une commission mixte paritaire (CMP), les députés et les sénateurs ont harmonisé leurs positions.

Aussi la « gestion déléguée », réclamée par le Sénat, n'aura-t-elle qu'un caractère optionnel. Afin de renforcer la sécurité des épargnants, le Sénat voulait rendre obligatoire la gestion des actifs des fonds par des structures spécifiques. Les assureurs, qui s'apprêtent à jouer un rôle important dans la collecte de l'épargne-retraite, ne voulaient pas être privés de la possibilité de gérer directement cette épargne. Certains syndicats, qui s'apprêtent eux aussi à participer à la gestion de fonds d'épargne-retraite par le biais d'organismes de prévoyance, étaient également opposés à ce que le gouvernement considérait comme une contrainte inutile et coûteuse.

Les sénateurs, aidés par les parlementaires de l'opposition, ont obtenu qu'un fonds d'épargne-retraite ne puisse placer plus de 5 % de l'actif (et non pas 10 % comme le voulaient les députés) sur une même société cotée. Les sociétés non cotées ne pourront représenter plus de 10 % des placements d'un fonds, dont 0,5 % sur une même société.

M. Thomas a insisté sur le fait que la création d'un système d'épargne retraite dans une entreprise devait résulter du *« dialogue social »*. La loi établit un délai de six mois pour faire aboutir une négociation collective, puis, en cas d'échec, elle laisse un an à l'employeur pour faire unilatéralement une offre d'abondement à des PER. A défaut, un salarié pourra adhérer individuellement à un PER extérieur, mais sans bénéficier d'abondements patronaux. La CMP a enfin donné raison aux sénateurs qui ne voulaient pas qu'un fonds d'épargne-retraite s'engage sur des taux d'intérêt garantis, afin de ne pas favoriser le placement en obligations au détriment des actions.

M. Thomas a indiqué que les PER devraient drainer 30 à 40 milliards de francs en année pleine. Répondant aux syndicats, qui craignent que le système de l'épargne-retraite ne concurrence les régimes par répartition, le rapporteur du texte a évalué à 2,1 milliards de francs l'éventuel *« manque à gagner »* pour ces régimes, c'est-à-dire *« epsilon »* en regard des 700 milliards de francs gérés par eux. Enfin, M. Thomas a *« garanti la pérennité du système »*, écartant l'éventualité d'une remise en cause de sa loi par une majorité socialiste, puisque, selon lui, les *« économistes »* du PS se disent, en privé, favorables à la création d'un dispositif de retraite par capitalisation, complémentaire des systèmes existants.

Fabien Roland-Lévy

Krupp-Hoesch va supprimer 2 200 emplois

DES MILLIERS de salariés du sidérurgiste Krupp-Hoesch ont observé, mercredi 5 février, dans la région de Dortmund, des arrêts de travail pour protester contre un programme *« d'optimisation de la production »* présenté par la direction. 2 200 emplois sur 10 000 doivent être supprimés d'ici à 1999.

La maison mère Krupp, dont les activités sidérurgiques ont réalisé des pertes de 200 millions de deutschemarks (environ 700 millions de francs) en 1996, entend investir 660 millions de deutschemarks pour moderniser ses équipements. Le président de son directoire, Gerhard Cromme, s'est engagé à ne procéder à aucun licenciement économique dans une région où le chômage touche 16 % de la population active. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **KING LINE COMPUTER :** la société de distribution informatique a été placée en redressement judiciaire. King Line Computer (KLC) a déposé son bilan et a été mise en redressement judiciaire mardi 4 février, a indiqué au *Monde* son PDG, Thao Oukeo. Ce dernier est également président du conseil d'administration de l'usine Akaï d'Honfleur, en redressement judiciaire depuis le 17 janvier.

■ **RHÔNE-POULENC : le Consortium de réalisation (CDR),** l'organisme chargé de céder les actifs du Crédit lyonnais, a vendu, jeudi 6 février, 4,6 % du capital de Rhône Poulenc, dont il détient encore 0,5 %, pour environ 2,5 milliards de francs, réalisant une plus-value qualifiée de *« correcte »*.

■ **SUEZ : la compagnie a cédé, mercredi 5 février, sa participation de** 50 % dans la société d'affacturage Factofrance Heller à l'autre actionnaire, l'américain Heller International. Cette cession se traduira par une plus-value de 500 millions de francs, affirme Suez.

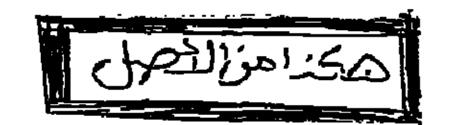
■ **SABENA : la compagnie aérienne belge envisage de délocaliser** hors de Belgique son personnel navigant à partir du 1er janvier 1998. Cette mesure lui permettra d'économiser jusqu'à 360 millions de francs français. Sabena devrait retrouver l'équilibre financier en 1998.

■ **GIAT : le gouvernement a renoncé,** mercredi 5 février, à inscrire les deux entreprises nationales d'armement GIAT-Industries et SNPE sur la liste des sociétés privatisables, enterrant ce projet sous la pression des syndicats quelques heures après qu'il eût été révélé par la presse.

■ **AI (R) : le consortium européen d'avions régionaux,** qui regroupe le français Aerospatiale, l'italien Alenia et le britannique British Aerospace, prévoit de vendre de quatre-vingts à cent avions neufs en 1997, après une mauvaise année en 1996. Le constructeur a lancé des appels d'offre auprès d'industriels européens, asiatiques et américains pour les associer à la conception d'un nouveau jet de soixante-dix places.

■ **TOYOTA : le groupe japonais** va investir 1,6 milliard de francs dans ses installations canadiennes de Cambridge (Ontario) pour y produire en 1998 un nouveau coupé sport.

■ **SALONS : les constructeurs européens de camions** et de véhicules utilitaires, confrontés à la morosité des ventes, ont annulé les deux prochains grands salons européens du secteur, qui devaient se tenir à Paris, en octobre 1997, et à Hanovre, en 1998.



■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 6 février en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture en recul de 0,81 %, à 18 038,43 points.

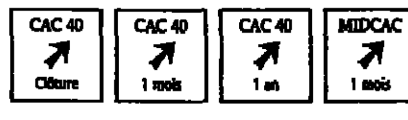
■ LE DOLLAR était en hausse, jeudi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, à 1,6510 mark, 5,5790 francs et 123,85 yens.

■ WALL STREET a terminé en baisse, mercredi 5 février, en raison de prises de bénéfice sur les valeurs technologiques. L'indice Dow Jones a perdu 1,27 %, à 6 746,90 points.

■ LE COMITÉ de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine a laissé inchangés, mercredi, ses taux directeurs. Le niveau du loyer de l'argent au jour le jour reste fixé à 5,25 %.

■ LE PÉTROLE brut a reculé, mercredi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence light sweet crude, échéance mars, a perdu 11 centièmes, à 23,91 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

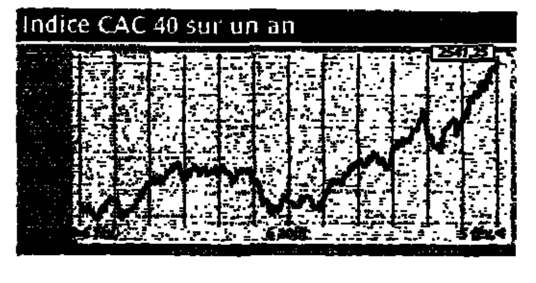


Paris marque une pause

APRÈS AVOIR atteint un nouveau sommet historique mercredi, tout comme Londres, Francfort et Amsterdam, la Bourse de Paris reprenait son souffle jeudi 6 février, victime de prises de bénéfice. En repli de 0,39 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 cédait 0,47 % en milieu de journée, à 2 529,29 points. La veille, cet indice avait aligné les records à la suite d'une forte hausse (+1,53 % à la clôture). Le marché était actif jeudi avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel, nettement supérieur à 2 milliards de francs.

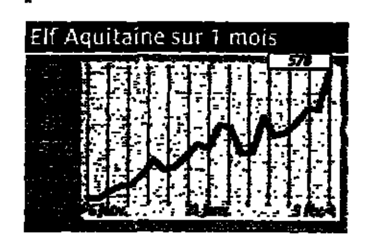
La Bundesbank, qui tenait son conseil de politique monétaire ce jeudi, avait annoncé dans la matinée qu'il n'y aurait pas de conférence de presse à l'issue de cette réunion. Wall Street, qui est le baromètre des autres places, ayant perdu 1,27 % mercredi, le marché français subissait des prises de bénéfice après une hausse de près de 10 % depuis le début de l'année. Ces ventes permettraient à certaines valeurs de retrouver des cours plus attrayants, estiment des gestionnaires, qui ne verraient pas d'un mauvais œil un recul de 5 % de la cote au cours des prochaines semaines.

Parmi les titres en hausse sensible, on relevait Eiffage (+ 4,9 %), Imétal (+ 4,2 %), des analystes financiers révisant à la hausse leurs prévisions de bénéfices pour 1997.



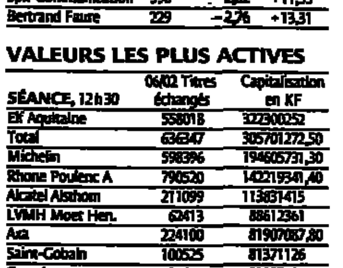
Elf Aquitaine, valeur du jour

L'ACTION Elf Aquitaine a enregistré la troisième meilleure performance des valeurs du marché à règlement mensuel, mercredi 5 février, à la Bourse de Paris. Le titre s'est adjugé 5,5 % à 578 francs avec 159 000 échanges (900 millions de francs). Cette hausse correspond à la fois au rebond du dollar qui favorise les groupes pétroliers et à une recommandation de la banque américaine Merrill Lynch qui conseille de préférer Elf à Total. Elf bénéficie par ailleurs de la poursuite de son désendettement et de sa stratégie d'allégement dans le parapétrolier. Depuis le début de l'année, l'action a gagné plus de 22 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/02	Var. % 05/02	Var. % 31/12
Imetal	867	+5,09	+13,18
Eiffage	293,10	+4,67	+42,97
SCOR	207	+3,50	+13,42
Gr.Zannier (Ly) #	132	+3,12	+12,62
Unibail	542	+2,65	+5,03
De Dietrich	222	+2,30	+13,55
Lafarge	354,10	+2,25	+13,74
Casino Guich.ADP	203,20	+2,21	+6,94
Interbail	238	+2,14	+4,89
Michelin	328,50	+2,08	+17,27
BAISSES, 12h30			
GTM-Entrepose	287	-4,17	+19,58
Sligos	805	-3,82	+18,38
OLIPAR	86	-3,37	+3,99
Comptoir Entrep.	13	-3,34	+35,41
CCMX(ex.CCMC) Ly	55	-3,33	+17,52
Nord-Est	142	-3,07	+9,99
Lapeyre	354,20	-2,95	+18,85
Skis Rossignol	159,70	-2,91	+11,13
Spir Communication	550	-2,82	+11,35
Bertrand Faure	229	-2,76	+13,31



VALEURS LES PLUS ACTIVES

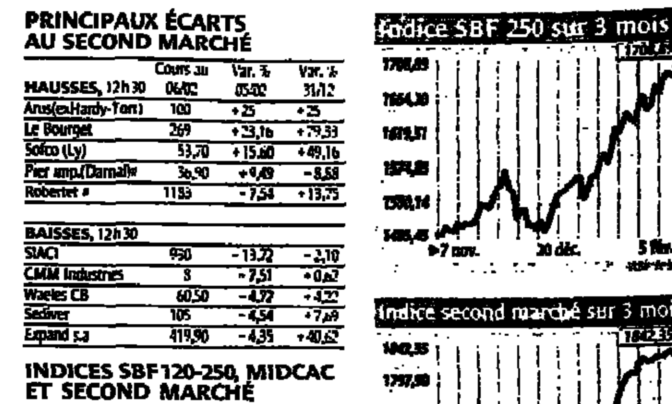
SÉANCE, 12h30	06/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	558018	322300252
Total	636347	305701272,50
Michelin	598396	194605731,30
Rhone Poulenc A	790520	142219341,40
Alcatel Alsthom	211099	113831415
LVMH Moet Hen.	62413	88612361
Axa	224100	81907087,80
Saint-Gobain	100525	81371126
Carrefour	24411	81187111
Accor	92488	68375457

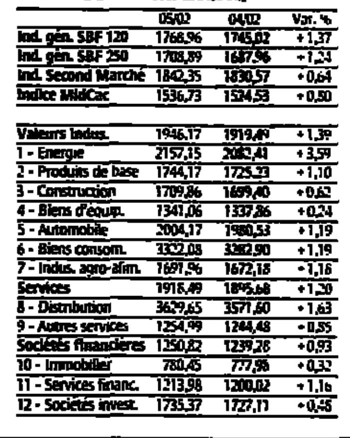
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

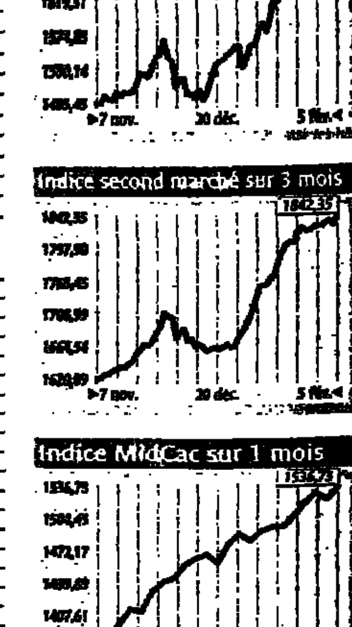
HAUSSES, 12h30	Cours au 06/02	Var. % 05/02	Var. % 31/12
Arus(exHardy-Tort)	100	+25	+25
Le Bourget	269	+23,16	+79,33
Sofco (Ly)	53,70	+15,60	+49,16
Pier amp.(Damal)#	36,90	+9,49	-8,58
Robertet #	1183	-7,54	+13,75
BAISSES, 12h30			
SIACI	950	-13,72	-2,10
CMM Industries	8	-7,51	+0,62
Waeles CB	60,50	-4,72	+4,22
Sediver	105	-4,54	+7,69
Expand s.a	419,90	-4,35	+40,62

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	05/02	04/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1768,96	1745,02	+1,37
Ind. gén. SBF 250	1708,89	1687,96	+1,24
Ind. Second Marché	1842,35	1830,57	+0,64
Indice MidCac	1536,73	1524,53	+0,80
Valeurs Indus.	1946,17	1919,49	+1,39
1 - Energie	2157,15	2082,41	+3,59
2 - Produits de base	1744,17	1725,23	+1,10
3 - Construction	1709,86	1699,40	+0,62
4 - Biens d'équip.	1341,06	1337,86	+0,24
5 - Automobile	2004,17	1980,53	+1,19
6 - Biens consom.	3322,08	3282,90	+1,19
7 - Indus. agro-alim.	1691,96	1672,18	+1,16
Services	1918,49	1895,68	+1,20
8 - Distribution	3629,65	3571,60	+1,63
9 - Autres services	1254,99	1244,48	+0,55
Sociétés financières	1250,82	1239,28	+0,93
10 - Immobilier	780,45	777,98	+0,32
11 - Services financ.	1213,98	1200,02	+1,16
12 - Sociétés invest.	1735,37	1727,11	+0,48





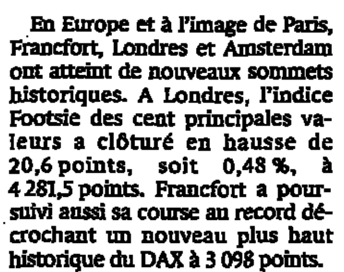


Tokyo continue à baisser

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse, jeudi 6 février, mais a réussi à se maintenir au-dessus de la barre psychologique des 18 000 points. D'après les opérateurs, le marché ne s'est pas encore remis de la chute du secteur bancaire intervenue mercredi. L'indice Nikkei 225 a perdu en clôture 147,54 points (0,81 %) à 18 038,43 points.

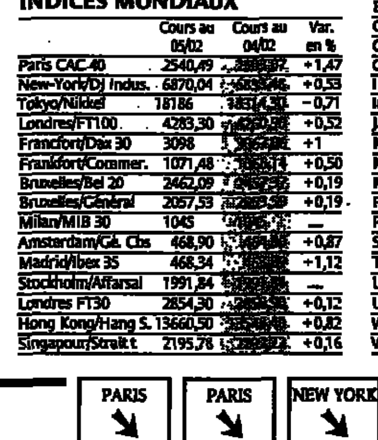
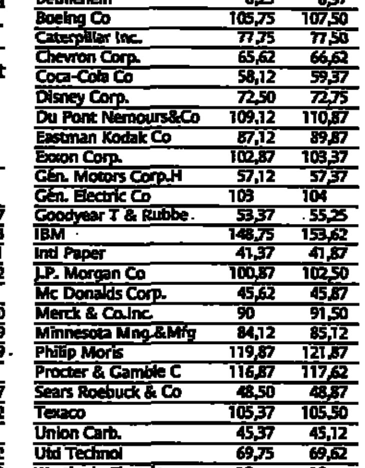
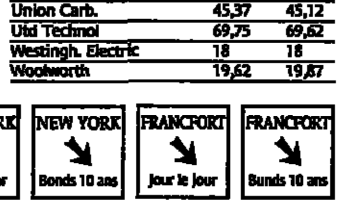
Par ailleurs, Wall Street, en hausse irrégulière durant l'essentiel de la séance, a brusquement décroché à une heure de la clôture mercredi, perdant plus de 120 points, en raison de liquidations dans le secteur de la haute technologie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a finalement limité ses pertes en fin de séance à 86,58 points (– 1,27 %) à 6 746,90 points.

En Europe et à l'image de Paris, Francfort, Londres et Amsterdam ont atteint de nouveaux sommets historiques. A Londres, l'indice Footsie des cent principales valeurs a clôturé en hausse de 20,6 points, soit 0,48 %, à 4 281,5 points. Francfort a poursuivi aussi sa course au record décrochant un nouveau plus haut historique du DAX à 3 098 points.




INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/02	Cours au 04/02	Var. en %
Paris CAC 40	2540,49	[illegible]	+1,47
New-York/DJ indus.	6870,04	[illegible]	+0,53
Tokyo/Nikkei	18186	[illegible]	-0,71
Londres/FT100	4283,30	[illegible]	+0,52
Francfort/Dax 30	3098	[illegible]	+1
Frankfort/Commer.	1071,48	[illegible]	+0,50
Bruxelles/Bel 20	2462,09	[illegible]	+0,19
Bruxelles/Général	2057,53	[illegible]	+0,19
Milan/MIB 30	1045	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	468,90	[illegible]	+0,87
Madrid/Ibex 35	468,34	[illegible]	+1,12
Stockholm/Affarsal	1991,84	[illegible]	—
Londres FT30	2854,30	[illegible]	+0,12
Hong Kong/Hang S.	13660,50	[illegible]	+0,82
Singapour/Strait t	2195,78	[illegible]	+0,16

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

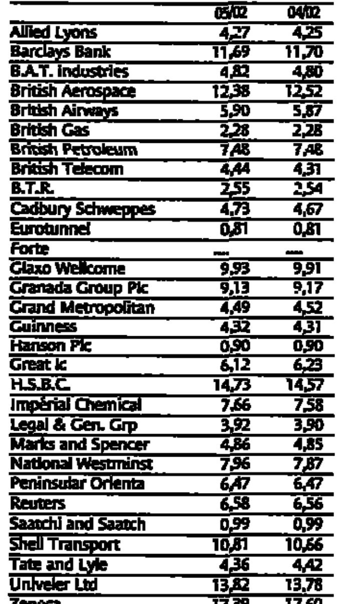
	05/02	04/02
Alcoa	67,25	68,25
Allied Signal	70,12	71,12
American Express	60,87	61,12
AT & T	38,50	39,25
Bethlehem	8,25	8,37
Boeing Co	105,75	107,50
Caterpillar Inc.	77,75	77,50
Chevron Corp.	65,62	66,62
Coca-Cola Co	58,12	59,37
Disney Corp.	72,50	72,75
Du Pont Nemours&Co	109,12	110,87
Eastman Kodak Co	87,12	89,87
Exxon Corp.	102,87	103,37
Gén. Motors Corp.H	57,12	57,37
Gén. Electric Co	103	104
Goodyear T & Rubbe.	53,37	55,25
IBM	148,75	153,62
Intl Paper	41,37	41,87
J.P. Morgan Co	100,87	102,50
Mc Donalds Corp.	45,62	45,87
Merck & Co.Inc.	90	91,50
Minnesota Mng.&Mfg	84,12	85,12
Philip Moris	119,87	121,87
Procter & Gamble C	116,87	117,62
Sears Roebuck & Co	48,50	48,87
Texaco	105,37	105,50
Union Carb.	45,37	45,12
Utd Technol	69,75	69,62
Westingh. Electric	18	18
Woolworth	19,62	19,87

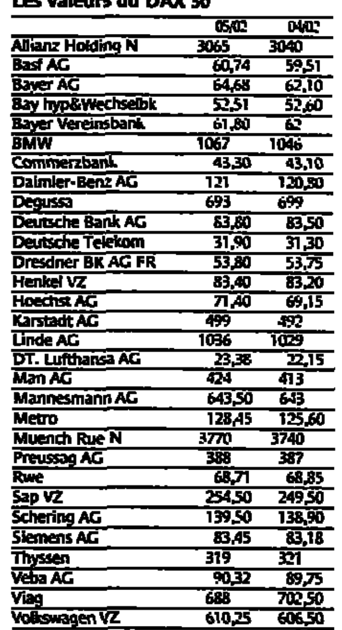
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

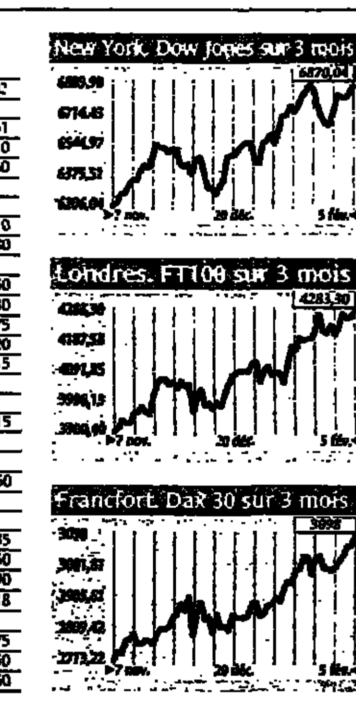
	05/02	04/02
Allied Lyons	4,27	4,25
Barclays Bank	11,69	11,70
B.A.T. industries	4,82	4,80
British Aerospace	12,38	12,52
British Airways	5,90	5,87
British Gas	2,28	2,28
British Petroleum	7,48	7,48
British Telecom	4,44	4,31
B.T.R.	2,55	2,54
Cadbury Schweppes	4,73	4,67
Eurotunnel	0,81	0,81
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	9,93	9,91
Granada Group Plc	9,13	9,17
Grand Metropolitan	4,49	4,52
Guinness	4,32	4,31
Hanson Plc	0,90	0,90
Great Ic	6,12	6,23
H.S.B.C.	14,73	14,57
Impérial Chemical	7,66	7,58
Legal & Gen. Grp	3,92	3,90
Marks and Spencer	4,86	4,85
National Westminst	7,96	7,87
Peninsular Orienta	6,47	6,47
Reuters	6,58	6,56
Saatchi and Saatch	0,99	0,99
Shell Transport	10,81	10,66
Tate and Lyle	4,36	4,42
Unilever Ltd	13,82	13,78
Zeneca	17,39	17,60

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	05/02	04/02
Allianz Holding N	3065	3040
Basf AG	60,74	59,51
Bayer AG	64,68	62,10
Bay hyp&Wechselbk	52,51	52,60
Bayer Vereinsbank	61,80	62
BMW	1067	1046
Commerzbank	43,30	43,10
Daimler-Benz AG	121	120,80
Degussa	693	699
Deutsche Bank AG	83,80	83,50
Deutsche Telekom	31,90	31,30
Dresdner BK AG FR	53,80	53,75
Henkel VZ	83,40	83,20
Hoechst AG	71,40	69,15
Karstadt AG	499	492
Linde AG	1036	1029
DT. Lufthansa AG	23,38	22,15
Man AG	424	413
Mannesmann AG	643,50	643
Metro	128,45	125,60
Muench Rue N	3770	3740
Preussag AG	388	387
Rwe	68,71	68,85
Sap VZ	254,50	249,50
Schering AG	139,50	138,90
Siemens AG	83,45	83,18
Thyssen	319	321
Veba AG	90,32	89,75
Viag	688	702,50
Volkswagen VZ	610,25	606,50







LES TAUX

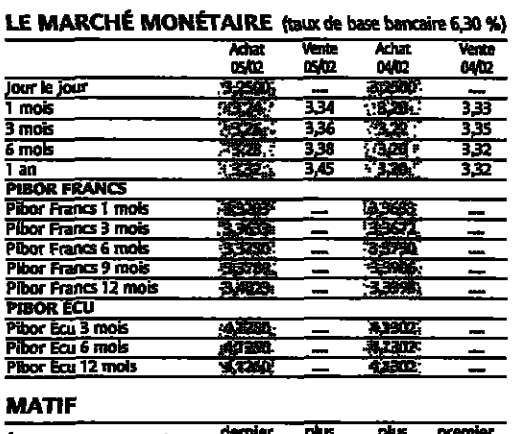
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, jeudi 6 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait dix centièmes pour s'établir à 130,90 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 5,53 %, soit 0,14 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, malgré la décision de la Réserve fédérale des Etats-Unis de ne pas resserrer sa politique monétaire. Le taux de l'emprunt d'Etat à trente ans s'était inscrit en clôture à 6,76 % (contre 6,71 % mardi).

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs n'attendaient pas de geste de la Bundesbank, réunie dans la matinée.

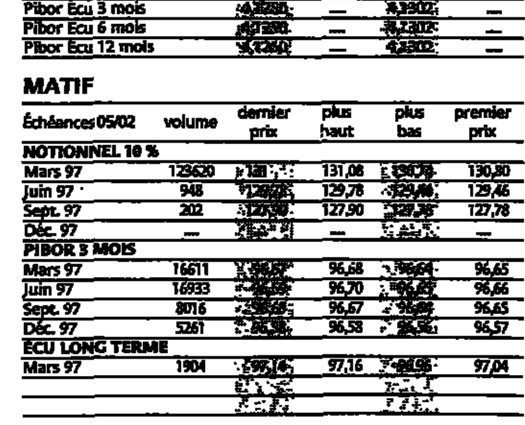


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	[illegible]	6,46	[illegible]
Allemagne	3,06	[illegible]	6,54	[illegible]
Grande-Bretagne	6	[illegible]	7,85	[illegible]
Italie	7,42	[illegible]	7,95	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]	6,72	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/02	Taux au 04/02	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,12	[illegible]	99,92
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,87	[illegible]	100,74
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,35	[illegible]	101,43
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,71	[illegible]	102,37
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,30	[illegible]	103,83
Obligations françaises	5,69	[illegible]	101,36
Fonds d'État à TME	-2,29	[illegible]	99,41
Fonds d'État à TRE	-2,02	[illegible]	99,44
Obligat. franç. à TME	-2,10	[illegible]	99,65
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,07



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 05/02	Vente 05/02	Achat 04/02	Vente 04/02
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,34	[illegible]	3,33
3 mois	[illegible]	3,36	[illegible]	3,35
6 mois	[illegible]	3,38	[illegible]	3,32
1 an	[illegible]	3,45	[illegible]	3,32
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 05/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	123620	[illegible]	131,08	[illegible]	130,80
Juin 97	948	[illegible]	129,78	[illegible]	129,46
Sept. 97	202	[illegible]	127,90	[illegible]	127,78
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	16611	[illegible]	96,68	[illegible]	96,65
Juin 97	16933	[illegible]	96,70	[illegible]	96,66
Sept. 97	8016	[illegible]	96,67	[illegible]	96,65
Déc. 97	5261	[illegible]	96,58	[illegible]	96,57
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	1904	[illegible]	97,16	[illegible]	97,04

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 97	13424	[illegible]	2552	[illegible]	2521
Mars 97	1495	[illegible]	2556,50	[illegible]	2526
Avril 97	1	[illegible]	2528	[illegible]	2528
Juin 97	742	[illegible]	2519	[illegible]	2510

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,5805 | US/DM ↘ 1,6444 | US/¥ ↗ 123,3400 | DM/F ↘ 3,3791 | £/F ↗ 9,0905

Vigueur du billet vert

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT EN HAUSSE, jeudi matin 6 février, à 1,6510 mark, 5,5790 francs et 123,85 yens. Il bénéficiait des propos, la veille, de Jacques Chirac, laissant entendre que le billet vert dispose encore d'une marge d'appréciation. *« Il y a un an, nous étions préoccupés par la faiblesse du dollar et souhaitions un dollar plus fort »*, a pour sa part expliqué le ministre allemand des finances Theo Waigel. *« Maintenant nous l'avons. Nous devrions donc en être satisfaits. »* Enfin, le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka a annoncé, qu'il allait demander le concours des autres pays membres du G 7 en faveur d'un dollar stable, lors du sommet de Berlin qui commence samedi.

Soutenu par le rebond de la lire, le franc était en hausse, jeudi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3760 francs pour un deutschemark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/02	% 04/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,9100	-0,08	325	349
Ecu	6,5570	+0,30	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,5805	+0,59	5,2400	5,8400
Belgique (100 F)	16,3805	-0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,8500	-0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4335	+0,22	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,6000	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9345	+0,62	8,4600	9,3000
Gde-Bretagne (1 L)	9,0905	+0,87	8,6000	9,4500
Grèce (100 drach.)	2,1495	+0,54	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,5900	+0,56	70	80
Suisse (100 F)	389,1600	+0,08	377	401
Norvège (100 k)	86,3000	+0,29	80,5000	89,5000
Autriche (100 sch)	48,0210	-0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9940	+0,18	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1525	+0,33	—	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5205	-0,48	4,3300	4,6800
Finlande (mark)	113,5400	+0,11	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

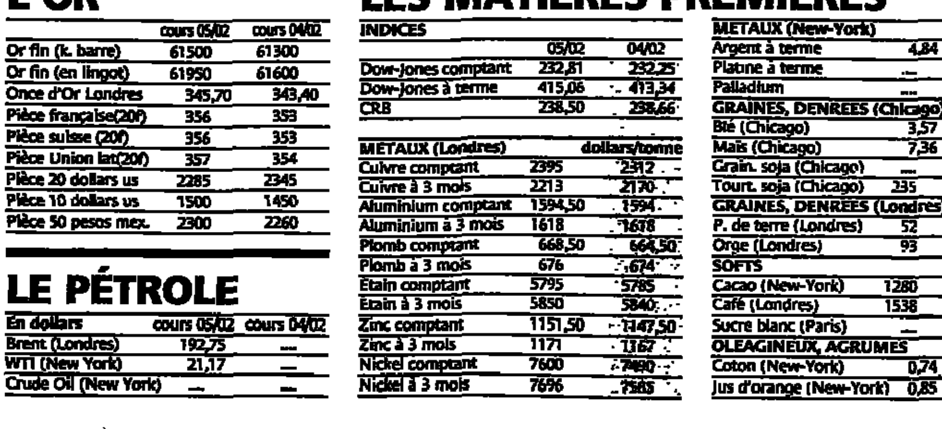
PARITÉS DU DOLLAR	06/02	05/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6444	1,6462	-0,11
TOKYO : USD/Yens	123,3400	122,3800	+0,78

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,5585	5,5535	5,5332	5,5322
Yen (100)	4,5258	4,5160	4,5362	4,5316
Deutschemark	3,3820	3,3816	3,3762	3,3758
Franc Suisse	3,9076	3,8996	3,8829	3,8795
Lire ital. (1000)	3,4144	3,4101	3,4283	3,3245
Livre sterling	9,0245	9,0068	8,8614	8,8571
Peseta (100)	3,9844	3,9776	3,9937	3,9895
Franc Belge (100)	16,403	16,376	16,380	16,358

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,31	3,34
Eurodollar	5,31	5,44	5,56
Eurolivre	6,12	6,19	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06



L'OR

	cours 05/02	cours 04/02
Or fin (k. barre)	61500	61300
Or fin (en lingot)	61950	61600
Once d'Or Londres	345,70	343,40
Pièce française(20f)	356	353
Pièce suisse (20f)	356	353
Pièce Union lat(20f)	357	354
Pièce 20 dollars us	2285	2345
Pièce 10 dollars us	1500	1450
Pièce 50 pesos mex.	2300	2260

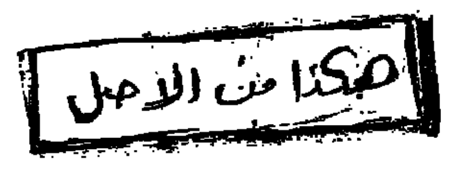
LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/02	cours 04/02
Brent (Londres)	192,75	—
WTI (New York)	21,17	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/02	04/02
Dow-Jones comptant	232,81	232,25
Dow-Jones à terme	415,06	413,34
CRB	238,50	238,66
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2395	2312
Cuivre à 3 mois	2213	2170
Aluminium comptant	1594,50	1594
Aluminium à 3 mois	1618	1618
Plomb comptant	668,50	664,50
Plomb à 3 mois	676	674
Etain comptant	5795	5785
Etain à 3 mois	5850	5840
Zinc comptant	1151,50	1147,50
Zinc à 3 mois	1171	1167
Nickel comptant	7600	7490
Nickel à 3 mois	7696	7565

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,84	4,88
Platine à terme	—	—
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,57	3,58
Maïs (Chicago)	7,36	7,38
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	235	236,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	52	52
Orge (Londres)	93	94,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1280	1324
Café (Londres)	1538	1562
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,74	0,74
Jus d'orange (New-York)	0,85	0,85



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 6 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **-0,29 %** CAC 40 : 2533,98

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	970	965	-0,51	959
Cr.Lyonnais(T.P.)	858	858	—	840
Renault (T.P.)	1685	1680	-0,29	1628
Rhone Poulenc(T.P)	1970	1980	+0,50	1910
Saint Gobain(T.P.)	1275	1271	-0,31	1242
Thomson S.A (T.P)	1040	—	—	1020
Accor	749	734	-2	685
AGF-Ass.Gen.France	180	178,50	-0,83	165
Air Liquide	876	878	+0,22	860
Alcatel Alsthom	546	538	-1,46	465
Axa	367,20	364,80	-0,65	360
Axime	685	694	+1,31	720
Bail Investis.	785	788	+0,38	750
Bancaire (Cie)	676	663	-1,92	660
Bazar Hot. Ville	500	505	+1	465
Bertrand Faure	235,50	229	-2,76	230
BIC	892	894	+0,22	850
BIS	487	487	—	485
B.N.P.	221	222	+0,45	220
Bollore Techno.	613	613	—	615
Bongrain	2144	2150	+0,27	2050
Bouygues	535	536	+0,18	505
Bouygues Offs.	148	145	-2,02	149
Canal +	1172	1164	-0,68	1220
Cap Gemini	278	282,50	+1,61	250
Carbone Lorraine	1125	1115	-0,86	1070
Carrefour	3358	3345	-0,38	3280
Casino Guichard	245,50	246,80	+0,52	240
Casino Guich.ADP	198,80	203,20	+2,21	194
Castorama Dl (Li)	918	902	-1,74	960
C.C.F.	246,70	248,40	+0,68	250
CCMX(ex.CCMC) Ly	56,90	55	-3,53	52
Cegid (Ly)	771	765	-0,77	650
CEP Communication	400	—	—	400
Cerus Europ.Reun	138	138	—	136
Cetelem	678	677	-0,14	685
CGIP	1565	1554	-0,70	1480
Chargeurs Intl	293	293,10	+0,03	320
Christian Dior	898	899	+0,11	915
Ciments Fr.Priv.B	184	184	—	169
Cipe France Ly #	704	691	-1,84	700
Clarins	775	773	-0,25	795
CLF-Dexia France	504	499,20	-0,95	495
Club Mediterranee	361	362	+0,27	350
Coflexip	302	300	-0,66	310
Colas	775	768	-0,90	790
Comptoir Entrep.	13,45	13	-3,34	10
Comptoir Moder.	2839	2830	-0,31	2830
CPR	474,90	471	-0,82	455
Cred.Fon.France	65,90	66,10	+0,30	65
Credit Lyonnais CI	164	164	—	153
Credit National	363	362	-0,27	350
CS Signaux(CSEE)	267,20	265	-0,82	265
Damart	4650	4650	—	4430
Danone	852	846	-0,70	790
Dassault-Aviation	1315	1322	+0,53	1310
Dassault Electro	575	573	-0,34	520
Dassault Systemes	300	292,50	-2,50	305
De Dietrich	217	222	+2,30	230
Degremont	451	454	+0,66	400
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,30	45,30	—	44
DMC (Dollfus Mi)	159,50	160	+0,31	145
Dynaction	125,50	123,20	-1,83	122
Eaux (Gle des)	734	—	—	698
Eiffage	280	293,10	+4,67	230
Elf Aquitaine	578	580	+0,34	525
Eramet	288,50	288	-0,17	300
Eridania Beghin	845	839	-0,71	830
Essilor Intl	1616	1620	+0,24	1620
Essilor Intl ADP	1485	1482	-0,20	1480
Esso	640	641	+0,15	625
Eurafrance	2350	2380	+1,27	2330
Euro Disney	10,55	10,55	—	10
Europe 1	1366	1365	-0,07	1300
Eurotunnel	7,35	7,25	-1,36	7,50
Filipacchi Medias	1495	1485	-0,66	1310
Fimalac SA	492,20	496	+0,77	465
Finextel	102,90	101,50	-1,36	92
Fives-Lille	481	476,10	-1,01	480
Fromageries Bel	4440	4440	—	4190
Galeries Lafayette	2209	2200	-0,40	2030
GAN	109,60	109	-0,54	101
Gascogne (B)	515	515	—	460
Gaumont #	420	425	+1,19	450
Gaz et Eaux	2375	2375	—	2280
Geophysique	443	439	-0,90	370
G.F.C	495	496	+0,20	480
Groupe Andre S.A.	469	467	-0,42	460
Gr.Zannier (Ly) #	128	132	+3,12	119
GTM-Entrepose	299,50	287	-4,17	280
Guilbert	1080	1065	-1,38	1010
Guyenne Gascogne	1990	2000	+0,50	2050
Havas	449	—	—	390
Havas Advertising	668	666	-0,29	600
Imetal	825	867	+5,09	800
Immeubl.France	360	356	-1,11	350
Infogrames Enter.#	738	740	+0,27	700
Ingenico	113	112,50	-0,44	111
Interbail	233	238	+2,14	235
Intertechnique	1095	1090	-0,45	985
Jean Lefebvre	292	292	—	285
Klepierre	785	780	-0,63	730
Labinal	1340	1347	+0,52	1220
Lafarge	346,30	354,10	+2,25	325
Lagardere	155	155,10	+0,06	155
Lapeyre	365	354,20	-2,95	340
Lebon	197	192	-2,53	183
Legrand	930	916	-1,50	915
Legrand ADP	636	638	+0,31	615
Legris indust.	247,80	250,10	+0,92	240
Locindus	845	845	—	800
L'Oreal	1948	1931	-0,87	1930
LVMH Moet Hen.	1432	1414	-1,25	1480
Lyonnaise Eaux	563	559	-0,71	515
Marine Wendel	550	542	-1,45	520
Metaleurop	63,95	64	+0,07	57
Metrologie Inter.	19,30	19,05	-1,29	17
Michelin	321,80	328,50	+2,08	295
Moulinex	133,10	131,40	-1,27	135
Nord-Est	146,50	142	-3,07	144
Nordon (Ny)	445	445	—	370
NRJ #	778	794	+2,05	705
OLIPAR	89	86	-3,37	78
Paribas	385,10	389	+1,01	370
Pathe	1463	1468	+0,34	1460
Pechiney	224	223,20	-0,35	220
Pernod-Ricard	304	303,80	-0,06	300
Peugeot	574	573	-0,17	540
Pinault-Prin.Red.	2284	2263	-0,91	2350
Plastic-Omn.(Ly)	485	488	+0,61	455
Primagaz	622	620	-0,32	585
Promodes	1534	1524	-0,65	1460
Publicis	597	585	-2,01	540
Remy Cointreau	154	153,50	-0,32	142
Renault	122	119	-2,45	115
Rexel	1690	1690	—	1210
Rhone Poulenc A	184,50	179,50	-2,71	136
Rochette (La)	29,60	29,20	-1,35	26
Rue Imperiale(Ly)	5230	5270	+0,76	5200
Sade (Ny)	190	190	—	187
Sagem SA	3195	3200	+0,15	3160
Saint-Gobain	815	809	-0,73	790
Saint-Louis	1393	1378	-1,07	1430
Salomon (Ly)	456	457,90	+0,41	440
Salvepar (Ny)	418	415	-0,71	415
Sanofi	569	568	-0,17	505
Sat	1716	1700	-0,93	1590
Saupiquet (Ns)	723	720	-0,41	715
Schneider SA	287	286,20	-0,27	260
SCOR	200	207	+3,50	205
S.E.B.	1115	1120	+0,44	1110
Sefimeg	402	394	-1,99	385
SEITA	214,50	212	-1,16	210
Selectibanque	75,60	75,20	-0,52	77
SFIM	1118	1118	—	1210
SGE	122	122,50	+0,40	116
Sidel	395	386,70	-2,10	390
Silic CA	860	865	+0,58	—
Simco	524	522	-0,38	505
S.I.T.A	1200	1190	-0,83	1120
Skis Rossignol	164,50	159,70	-2,91	149
Sligos	837	805	-3,82	830
Societe Generale	634	628	-0,94	590
Sodexho	2715	2715	—	2630
Sommer-Allibert	170,20	170,50	+0,17	163
Sophia	211	209,10	-0,90	210
Spir Communication	566	550	-2,82	560
Strafor Facom	409	416	+1,71	395
Suez	260	265	+1,92	230
Synthelabo	590	590	—	550
Technip	580	575	-0,86	525
Thomson-CSF	166,20	165,30	-0,54	166
Total	476,30	484,70	+1,76	465
U.A.P.(COMPAGNIE)	146,90	144,80	-1,42	147
UFB Locabail	519	512	-1,34	530
UIC	24,90	24,50	-1,60	28
UIF	478	474,40	-0,75	450
UIS	192,10	192,50	+0,20	175
Uniball	528	542	+2,65	505
Union Assur.Fdal	629	633	+0,63	605
Usinor Sacilor	78,40	78,25	-0,19	72
Valeo	392,50	389,20	-0,84	355
Vallourec	310,20	307,20	-0,96	290
Via Banque	189	191,50	+1,32	185
Worms & Cie	369,40	366	-0,92	360
Zodiac ex.dt divid	1580	1550	-1,89	1500
Elf Gabon	1460	1425	-2,53	1400

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	374,50	371,30	-0,85	380
Adecco S.A.	1521	1514	-0,46	1420
Adidas AG #	520	519	-0,19	515
American Express	341	338,80	-0,64	335
Anglo American #	314	317	+0,95	305
Amgold #	403	398	-1,24	375
Arjo Wiggins App.	14,90	14,55	-2,34	16
A.T.T. #	220	216	-1,81	210
Banco Santander #	350	350	—	340
Barrick Gold #	149,80	149,50	-0,20	145
B.A.S.F. #	207,80	205	-1,34	200
Bayer #	218,80	221	+1	205
Cordiant PLC	8,70	8,75	+0,57	9
Crown Cork ord.#	314,50	308,10	-2,03	310
Crown Cork PF CV#	294,20	285,40	-2,99	295
Daimler Benz #	413	407	-1,45	385
De Beers #	174	176,90	+1,66	165
Deutsche Bank #	284,40	280,80	-1,26	280
Dresdner Bank #	182	181	-0,54	180
Driefontein #	53,85	53,55	-0,55	51
Du Pont Nemours #	620	610	-1,61	585
Eastman Kodak #	498,30	484,30	-2,80	486
East Rand #	2,96	3,10	+4,72	3,75
Echo Bay Mines #	36,90	36,90	—	35
Electrolux #	327,40	334	+2,01	305
Ericsson #	187	183,90	-1,65	186
Ford Motor #	181,20	—	—	187
Freegold #	42,50	42,60	+0,23	38
Gencor Limited #	22,25	22,90	+2,92	22
General Elect. #	583	576	-1,20	575
General Motors #	323	320,10	-0,89	340
Gle Belgique #	421	424	+0,71	415
Grd Metropolitan	40,30	40,35	+0,12	41
Guinness Plc #	39	39,25	+0,64	39
Hanson Plc	8,15	8,10	-0,61	8
Harmony Gold #	47,80	47,20	-1,25	45
Hitachi #	49,40	48,25	-2,32	47
Hoechst #	244	243,40	-0,24	235
I.B.M #	837	831	-0,71	840
I.C.I #	69	69	—	67
Ito Yokado #	237,40	238,10	+0,29	245
Matsushita #	83,90	83	-1,07	80
Mc Donald's #	253,50	253,80	+0,11	255
Merck and Co #	515	503	-2,33	475
Mitsubishi Corp.#	51,80	50	-3,47	48
Mobil Corporat.#	734	733	-0,13	710
Morgan J.P. #	574	—	—	565
Nestle SA Nom. #	6050	6060	+0,16	5750
Nipp. MeatPacker #	63	61,30	-2,69	62
Nokia A	372	366,60	-1,45	380
Norsk Hydro #	319	318,50	-0,15	302
Petrofina #	1940	1931	-0,46	1820
Philip Morris #	684	669	-2,19	650
Philips N.V #	226,20	223,60	-1,14	220
Placer Dome Inc #	116	114,50	-1,29	111
Procter Gamble #	657	649	-1,21	615
Quilmes	305	—	—	310
Randfontein #	26	25,80	-0,76	27
Rhone Poul.Rorer #	418,10	410,70	-1,76	425
Royal Dutch #	997	990	-0,70	960
R T Z #	80	81,50	+1,87	83
Sega Enterprises	152,90	154	+0,71	159
Saint-Helena #	30,40	31,50	+3,61	30
Schlumberger #	610	600	-1,63	610
SGS Thomson Micro.	400	397,90	-0,52	380
Shell Transport #	99,95	96,70	-3,25	95
Siemens #	282,70	281,50	-0,42	265
Sony Corp. #	384,40	378,50	-1,53	355
Sumitomo Bank #	59,40	58	-2,35	63
T.D.K #	348,50	349,80	+0,37	345
Telefonica #	133,90	133	-0,67	135
Toshiba #	31,80	32	+0,62	32
Unilever #	927	925	-0,21	910
United Technol. #	390	391	+0,25	385
Vaal Reefs #	381	382	+0,26	360
Volkswagen A.G #	2608	2615	+0,26	2610
Volvo (act.B) #	134,90	129,60	-3,92	137
Western Deep #	183,80	186	+1,19	153
Yamanouchi #	104,40	102,10	-2,20	103
Zambia Copper	13,55	13,90	+2,58	6,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119,90	2,441
CEPME 8,5% 88-97CA	101,40	5,240
CEPME 9% 89-99 CA#	112,06	4,340
CEPME 9% 92-06 TSR	123,10	5,745 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	123,96	0,159
CFD 8,6% 92-05 CB	120,20	0,024
CFF 10% 88-98 CA#	109,85	3,068
CFF 9% 88-97 CA#	103,28	3,230
CFF 10,25%90-01CB#	120,30	9,351
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,32	6,315 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	105,22	0,347
CNA 9% 4/92-07	124,26	6,978
CRH 8,6% 92/94-03	118,58	5,348
CRH 8,5% 10/87-88#	109,60	7,988
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,67	8,506 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	—	7,257
Emp.Etat 6%93-97 #	101,14	3,452 d
Finansder 9%91-06#	124,01	1,899
Finansd.8,6%92-02#	116,95	0,353 o
Floral9,75% 90-99#	113,45	5,396 ↑
OAT 6,5% 87-97CA#	101,82	5,379
OAT 88-98 TME CA#	101,50	0,232 d
OAT 9/85-98 TRA	102,05	2,071
OAT 9,50%88-98 CA#	107,99	6,012 d
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	0,151
OAT 8,125% 89-99 #	—	5,852 d
OAT 8,50%90/00 CA#	113,34	7,452 d
OAT 85/00 TRA CA#	107,25	2,706 ↑
OAT 10%5/85-00 CA#	118,04	7,123 o
OAT 89-01 TME CA#	105,20	0,232 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,61	1,816 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	126,57	2,538
OAT 8,50%92-23 CA#	126,92	6,800
SNCF 8,8% 87-94CA	109,20	0,217
Lyon.Eaux 6,5%90CV	931	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		57	52
Baccarat (Ny)	◆	530	530
Bains C.Monaco		529	517
Bque Transatlantl.	◆	143	143
B.N.P.Intercont.		550	558
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		391,10	397
Champex (Ny)	◆	27,90	27,90
CIC Un.Euro.CIP		350	349
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1827	1827
Concorde-Ass Risq		949	950
Continental Ass.Ly		424,90	424,90
Darblay	◆	415	415
Didot Bottin		850	851
Eaux Bassin Vichy	◆	3700	3700
Ecia		790	815
Ent.Mag. Paris		1829	1830
Fichet Bauche		69,20	71
Fidei		44,10	45
Finalens	◆	358	358
F.I.P.P.		346	340
Fonciere (Cie)		600	600
Fonc. Lyonnaise #		639	638
Foncina #	●	485	485
Francarep	◆	267	267
France I.A.R.D.		1006	1006
France S.A.		1289	1300
From. Paul-Renard		2050	2050
Gevelot		949	945
G.T.I (Transport)		211	216
Immobail		102,50	103
Immobanque		650	650
Locamion (Ly)	◆	540	540
Lucia		60	62
Monoprix	◆	230	230
Metal Deploye	◆	383	383
Mors #	◆	10,85	10,85
Navigation (Nle)		95,05	95,20
Optorg		314	315
Paluel-Marmont	◆	250	250
Exa.Clairefont(Ny)		1052	1052
Parfinance		227	227,20
Paris Orleans		258	250
Piper Heidsieck	◆	1720	[illegible]
Promodes (CI)	◆	1050	1050
PSB Industries Ly		355,50	352
Rougier #		316	315,20
Saga	◆	81	81
Salins du Midi		608	607
S.I.P.H.	◆	187	187
Sofal	◆	39	39
Sofragi	◆	4390	[illegible]
Taittinger		1888	1888
Tour Eiffel		265	270
Vicat		429	427
Caves Roquefort	◆	1750	1750
Elyo		330	305,70
Finaxa		312	308
Gaillard (M)	◆	1405	1405
Givaudan-Lavirotte	◆	1024	1024
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	190	190
Gd Moul.Strasbourg	◆	1800	1800
Hotel Lutetia		208	206
Hotels Deauville	◆	476	524 d
Immeubl.Lyon(Ly)#		475	488
L.Bouillet (Ly)		295	300
Lloyd Continental	◆	7300	7300
Lordex (Ny)	◆	18	18
Machines Bull		38,60	38,80
Mag.Lyon Gerl.(Ly)	◆	147	142
Matussiere Forest		72	72,05
Moncey Financiere		2891	2891
M.R.M. (Ly)	◆	175	175
Navigation Mixte		852	851
Part-Dieu(Fin)(Ly)		118	121
Pechiney CIP		253,80	252
Pechiney Intl		102	102,20
Poliet		501	501
Sabeton (Ly)		735	745
Samse (Ly)		820	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	142	142,10
Fiat Ord.	18,50	18,10
Gevaert	369	369
Gold Fields South	124,10	124,10
Kubota Corp.	24	24
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45	45
Robeco	463,60	461,30
Rodamco N.V.	166,80	170
Rolinco	479	479,90
Sema Group Plc	104	107,50
Solvay SA	3730	3730

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	41,95	41,95
AFE #		435	429,90
Aigle #		195,50	197
Albert S.A (Ns)	◆	128,90	128,90
Altran Techno. #		1940	1949
Montaignes P.Gest.		2100	2085
Assystem #		473	473
Bque Picardie (Li)	◆	640	640
Bque Tarneaud(B)#		265	265
Bque Vernes		155	162,50
Beneteau #		672	671
B I M P	◆	71	71
Boiron (Ly) #		695	695
Boisset (Ly)#		300,10	300,10
But S.A.		351	348
Cardif SA		800	795
C.E.E #		194,20	194
Cermex (Ly)	◆	370,30	370,30
CFPI #		316	316,20
Change Bourse (M)		272	274
Christ.Dalloz #		2370	2340
CNIM CA#		215,40	217
Codetour	◆	319	319
Comp.Euro.Tele-CET		430	445
Conflandey S.A.		261	261
C.A.Haute Normand.		310	309,90
C.A. Paris IDF		790	790
C.A.Ille & Vilaine		341	341
C.A.Morbihan (Ns)		315,70	315,60
C.A.du Nord (Li)		536	534
C.A. Oise CCI		280	279,50
Creeks	◆	21,75	21,75
Devanlay		472	490
Devernois (Ly)		519	514
Ducros Serv.Rapide	◆	60,10	60,10
Adecco Trav.Tem.Ly		460	460
Europ.Extinc.(Ly)#		465,10	465
Expand s.a		439	419,90
Factorem		690	689
Faiveley #		326	322
Finacor		77	78
Fininfo		580	590
Fructivie		617	617
Gautier France #		240	235
Gel 2000	◆	67,50	67,50
GFI Industries #		952	952
Girodet (Ly) #		37,40	37,10
GLM S.A.		280	280
Grandoptic.Photo #		830	820
Gpe Guillin # Ly		195,10	192,20
Kindy #		146,50	148
Guerbet		294	297,50
Hermes internat.1#		1599	1571
Hurel Dubois		598	591
ICBT Groupe #		198,50	199
I.C.C.		130	135
ICOM Informatique		332	341,10
Idianova	◆	65,60	65,60
Int. Computer #		102,10	102,30
IPBM		66	66
M6-Metropole TV		490	489,50
Manitou #		733	730
Manutan		460	460
Marie Brizard #		1015	1030
Maxi-Livres/Profr.		170	173
Mecelec (Ly)		71,45	69,50
MGI Coutier		260	255,30
Monneret Jouet Ly#		91,60	93
Naf-Naf #		71,20	73,90
NSC Schlum. Ny		615	610
Onet #		994	991
Paul Predault #		218	215
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		94,95	92,60
Phyto-Lierac		356	356,10
Pochet		949	910
Poujoulat Ets (Ns)	◆	210	210
Radiall #		616	625
Robertet #		1100	[illegible]
Rouleau-Guichard		350	350
Securidev #		84,90	84,90
Smoby (Ly)#		640	632
Sofco (Ly)		46,45	53,70
Soflibus	◆	367	367
Sogepag #		170	170
Sogeparc (Fin)		900	900
Sopra		498	485
Steph.Kelian #		100	105
Sylea		576	571
Teisseire-France		168	168,10
TF1-1		497	496
Thermador Hold(Ly)		281	279,90
Trouvay Cauvin #		125	126
Unilog		615	605
Union Fin.France		614	629
Viel et Cie #		135,80	135
Vilmorin et Cie #		483	482,40
Virbac		603	601

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	66,10	66,10
Coil	170,20	[illegible]
Electronique D2	707	[illegible]
FDM Pharma n.	200	199,90
Genset	237,50	[illegible]
High Co.	172	[illegible]
Infonie	159	[illegible]
Joliez-Regol.	88	88
Mille Amis	111,90	112
Picogiga	275	274
Proxidis	24,10	26
Stelax	4,60	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 6 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	718	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	17,10
Générale Occidentale	◆	77	[illegible]
Mumm	◆	1260	1260
Ste lecteurs du Monde	◆	158	158

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		131,31	125,06
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2398,09	2362,65
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9634,53	9634,53
Arbitr. Première		9737,41	9641
Arbitr. Sécurité		17685,51	17597,52
BNP			
Antigone Trésorerie		873803	873803
Natio Court Terme		14037	14037
Natio Court Terme2		381115	381115
Natio Epargne		2274,23	2251,71
Natio Ep. Capital C/D	◆	16771,67	16605,61
Natio Ep. Croissance		2676,56	2624,08
Natio Ep. Obligations		232,24	227,69
Natio Epargne Retraite		154,12	151,16
Natio Epargne Trésor		11135,85	11113,62
Natio Epargne Valeur		636,56	624,08
Natio France Index		1343,39	1317,05
Natio Immobilier		1323,42	1297,47
Natio Inter		2031,74	1991,90
Natio Monetaire C/D		5426,05	5426,05
Natio Opportunites		183,56	179,96
Natio Patrimoine		1610,15	1578,58
Natio Perspectives		1441,17	1412,91
Natio Placements C/D		77898,61	77898,61
Natio Revenus		1135,37	1124,13
Natio Sécurité		11334,59	11334,59
Natio Valeurs		1246,60	1222,16
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		91255,47	91255,47
Oblig. ttes caté.		257,97	254,16
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)			
Livret Bourse Inv. D		758,77	736,67
Le Livret Portefeuille D		993,70	964,76
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2389,13	2384,36
Patrimoine Retraite C		308,52	302,47
Sicav Associations C		2401,25	2401,25
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19411,80	19411,80
Mutual. dépôts Sicav C		19083,33	19064,27
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		251,88	246,94
Ecur. Capicourt C		231,74	231,74
Ecur. Capitalisation C		245,31	245,31
Ecur. Distrimonetaire D.		10465,24	10465,24
Ecur. Expansion C		81637,31	81637,31
Ecur. Géovaleurs C		3262,73	3198,75
Ecur. Investis. D		205,12	201,10
Ecur. Monépremière		11192,70	11192,70
Ecur. Monétaire C		12913,68	12913,68
Ecur. Monétaire D		12298,64	12298,64
Ecur. Trésorerie C/D		317,38	317,38
Ecur. Trimestriel D		2036	2036
Eparcourt-Sicav D		199,83	199,83
Géoptim C		12485,41	12300,90
Géoptim D		12150,76	11971,19
Horizon C		2002,15	1962,89
Prévoyance Ecur. D		106,40	106,40
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11864,44	11864,44
Ecur. Sécuripremière C		11816,45	11804,65
Ecur. Sensipremière C		12839,39	12839,39
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	118314,13	118314,13
Atout Amérique		162,88	158,91
Atout Asie		99,68	97,25
Atout Futur C		725,58	707,88
Atout Futur D		683,04	666,38
Coexis		1936,15	1900,05
Dièze		2064,41	2025,92
Elicash	◇	938534,76	938534,76
Epargne-Unie		192,72	188,02
Eurodyn		2239	2184,39
Indicia	◆	1540,67	1502,31
Moné.JC	◇	11833,04	11833,04
Moné.JD	◇	11456,87	11456,87
Oblifutur		537,45	527,43
Oraction		1836,13	1791,35
Revenu-Vert		1223,05	1200,21
Sévéa	◆	115,22	112,41
Synthésis		17647,60	17301,57
Uni Association	◇	119,65	119,65
Uni Foncier		1402,28	1368,08
Uni France		789,31	770,06
Uni Garantie C		1858,50	1823,85
Uni Garantie D		1421,45	1394,95
Uni Régions		1733,54	1691,26
Univar C	◇	306,53	306,53
Univar D	◇	300,71	300,71
Univers Actions		214	208,78
Univers-Obligations		237,47	233,04
CIC BANQUES			
Francic		673,75	654,13
Francic Pierre		130,56	126,76
Francic Régions		1860,50	1806,31
CIC PARIS			
Cicamonde		1478,15	1435,10
Converticic		381,08	375,45
Ecocic		1632,76	1585,20
Oblicic Mondial		3669,35	3615,12
Oblicic Régions		1210,42	1192,53
Rentacic		167,41	164,94
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1363,83	1350,33
Lion 20000 C		17005,34	17005,34
Lion 20000 D		16312,67	16312,67
Lion Association		10933,54	10933,54
Lion Plus		1531,39	1501,36
Lion Trésor		2524,06	2499,07
Oblilion		2023,99	2003,95
Sicav 5000		678,33	665,03
Slivafrance		1140,25	1117,89
Slivarn		538,33	527,77
Slivarente		247,47	242,62
Slivinter		672,11	658,93
Trilion		5309,19	5240,06
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2273,45	2228,87
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		155,07	150,92
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		908,69	908,69
Créd.Mut.Ep.Ind.C		125,24	121,89
Créd.Mut.Ep.J		22718,38	22718,38
Créd.Mut.Ep.long.T.		257,01	250,13
Créd.Mut.Ep.Monde		1442,66	1404,05
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1847,42	1810,20
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1123,09	1101,07
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		840,87	804,66
Saint-Honoré Capital		19437,60	18873,46
St-Honoré March. Emer.		785,88	752,04
St-Honoré Pacifique		695,83	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1817,01	1817,01
Stratégie Actions	◆	1007,62	968,82
Stratégie Rendement	◆	1925,98	1865,86
LA POSTE			
Amplitude Monde C		909,03	888,88
Amplitude Monde D		885,55	865,95
Amplitude Europe C/D		137,09	133,25
Elanciel D		160,63	156,72
Emergence Poste D		130,33	127,15
Géobilys C		649,27	639,67
Géobilys D		619,68	[illegible]
Intensys C		116,80	116,63
Intensys D		111,85	[illegible]
Latitude C		147,05	147,05
Latitude D		138,35	138,39
Oblitys D		621,67	612,46
Plénitude D		187,94	183,36
Poste Gestion C		44066,40	44066,40
Revenus Trimestr. D		5357,28	[illegible]
Solstice D		2368,26	[illegible]
Thésora C		969,52	[illegible]
Thésora D		882,49	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37619,95	[illegible]
Actimonétaire D		30632,99	[illegible]
Cadence 1 D		1081,01	[illegible]
Cadence 2 D		1084,70	[illegible]
Cadence 3 D		1071,73	[illegible]
Capimonétaire C		406,65	[illegible]
Capimonétaire D		377,83	[illegible]
Sogeoblig C		9090,08	[illegible]
Interoblig C		7098,69	[illegible]
Intersélection France D.		661,12	[illegible]
S.G. France opport. C		1911,41	[illegible]
S.G. France opport. D		1824,68	[illegible]
Sogenfrance C		1689,08	[illegible]
Sogenfrance D		1543,90	[illegible]
Sogépargne D		308,99	[illegible]
Soginter C		2090,66	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1419,50	1391,67
Sogeliance D	◆	1718,63	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	171,07	171,07

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

RECHERCHE Le gouvernement d'Édith Cresson avait, le 29 janvier 1992, engagé un vaste mouvement de décentralisation du secteur public. ● CINQ ANS APRÈS, le bilan montre que ce sont les organismes de recherche qui ont le plus participé à cette opération. ● 2 400 EMPLOIS scientifiques avaient été déplacés en province fin 1996. Mais cet élan marque le pas. Il n'est plus envisagé qu'un millier de délocalisations supplémentaires, d'ici à l'an 2000, alors que 4 500 étaient prévues, au total, pour la fin du siècle. ● LES RÉSISTANCES ont été nombreuses, du budget aux chercheurs eux-mêmes, en passant par les responsables d'Ile-de-France, inquiets de voir leur région perdre de sa substance. ● UN CAS D'ÉCOLE va se présenter pour le gouvernement avec l'installation du futur accélérateur Soleil, que pas moins de 42 villes se proposent d'accueillir.

La décentralisation des organismes scientifiques marque le pas

La politique de redéploiement du potentiel national menée depuis 1992 est contrariée par le faible renouvellement des effectifs. Le déséquilibre au profit du Bassin parisien subsiste néanmoins, auquel se surajoutent de fortes inégalités entre les pôles provinciaux

« LES SCIENTIFIQUES ont bien joué le jeu... » Les responsables de la Mission des délocalisations publiques décernent un satisfecit aux organismes de recherche. Ce sont eux, constatent-ils, qui ont le plus contribué au vaste mouvement de décentralisation du secteur public impulsé – ou plus exactement stimulé – par le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du 29 janvier 1992, sous le gouvernement d'Edith Cresson.

Le chantier n'était pas mince. Le paysage scientifique hexagonal composait, à la fin des années 80, un tableau excessivement contrasté, entre une région parisienne hypertrophiée, concentrant plus de la moitié des chercheurs du secteur public, et le reste du pays, parfois dépeint, un peu vite, comme *« un désert »*. Le programme alors défini par le ministre en charge de ce secteur, Hubert Curien, était donc ambitieux : 2 600 emplois devaient être transférés en province dans les trois ans, et 4 500 à la fin du siècle.

Pour parvenir à ce résultat, une règle d'or était posée : deux tiers des postes de chercheurs créés ou renouvelés le seraient désormais en régions. Dans l'élan, la loi d'orientation du 4 février 1995 pour l'aménagement et le développement du territoire, promulguée sous le gouvernement d'Edouard Balladur, a prévu que 65 % des chercheurs et des enseignants-chercheurs seraient installés en dehors de l'Ile-de-France à l'horizon 2005.

Cette démarche volontariste a porté ses fruits. Moins vite et avec moins d'ampleur qu'espéré toutefois. Fin 1996, quelque 2 400 emplois scientifiques avaient été déplacés en province, au bénéfice d'une quarantaine de villes, dont 60 % environ par recrutements et le complément par mutations volontaires. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a montré l'exemple : en 1990, 53 % de ses chercheurs étaient regroupés en région parisienne ; cinq ans plus tard et après une centaine d'opérations de délocalisation, dont une trentaine de créations de nouveaux centres ou instituts, ils n'étaient plus que 47 %.

Mais, entre-temps, l'objectif final a été revu à la baisse. Il n'est plus envisagé qu'un millier de délocalisations supplémentaires d'ici à l'an 2000. Comment expliquer ce coup de frein ? En partie par *« la bataille de retardement »* à laquelle s'est livré le ministère du budget, réticent à financer les primes de mobilité, explique un technicien. En outre, pour les projets les plus importants, l'Etat a demandé une contribution des collectivités locales, dans le cadre des contrats de plan. Enfin, un véritable tir de barrage est venu de chercheurs, de responsables économiques et d'élus de la région Ile-de-France, qui s'étaient émus d'une déperdition de son potentiel de matière grise.

> « L'idée que l'on peut réaliser une recherche de haut niveau en régions est aujourd'hui assez bien acceptée »

« Nous avons beaucoup essaimé vers la province. En quatre ans, le laboratoire de mathématiques d'Orsay a perdu 15 % de ses enseignants-chercheurs. Mais cette mobilité s'exerce en sens unique. A vouloir aller trop vite et trop loin, on risque de créer un déséquilibre aussi dangereux que celui que l'on voulait combattre », s'inquiète Alain Gaudemer, président de l'université de Paris-Sud. Avec l'autorité que lui confère son prix Nobel, le physicien Pierre-Gilles de Gennes dresse lui aussi des garde-fous. *« J'ai vu trop de jeunes chercheurs, envoyés dès leur nomination dans des régions scientifiquement peu développées, se perdre. Il faut les garder quelques années dans des laboratoires avancés, à Paris ou ailleurs, pour qu'ils acquièrent une vraie maturité. Ensuite ils sauront, le plus souvent, participer à une vraie décentralisation. »*

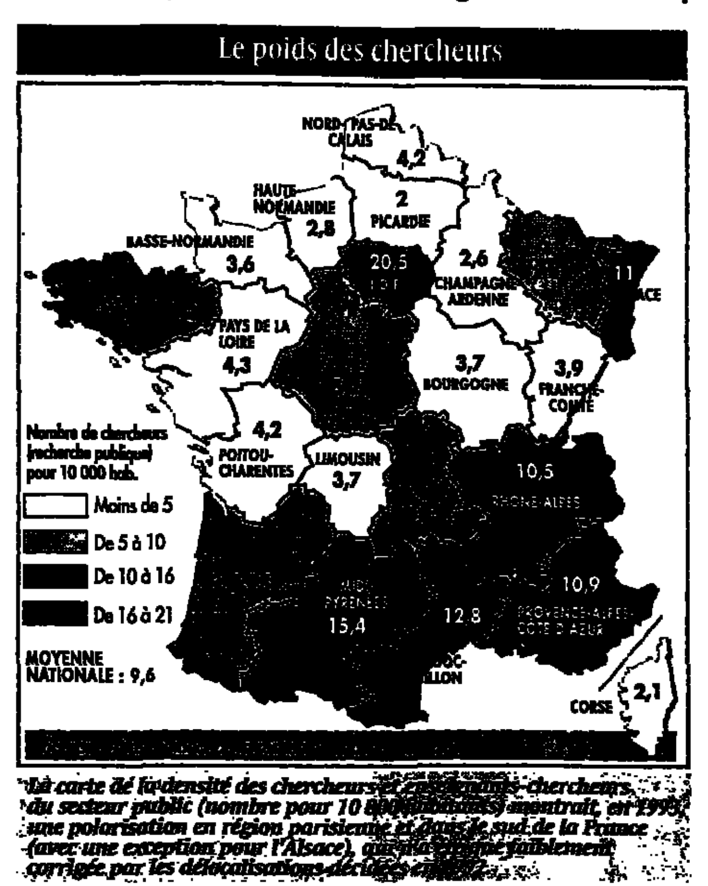
En dépit de ces réserves, *« le pari est largement gagné »*, estime Marie-Catherine Lecocq, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche à la Délégation à l'aménagement du territoire (Datar). *« Le "parisianisme" scientifique a un peu régressé et l'idée que l'on peut réaliser une recherche de haut niveau en régions est aujourd'hui assez bien acceptée. C'est une belle réussite ! »*

Un *Atlas régional de la recherche et de la technologie*, que vient de publier le secrétariat d'Etat à la recherche, fait ressortir que, en 1993, 52 % des chercheurs publics (60 % en comptant les enseignants-chercheurs) étaient installés en province. Mais, au déséquilibre persistant entre le Bassin parisien et le reste du pays, s'ajoutent des inégalités criantes entre les régions.

La carte de la France scientifique fait apparaître, à cet égard, une irrépressible tendance à l'« héliotropisme ». Trois régions, Rhône-Alpes – où le CNRS et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) sont fortement implantés –, Provence-Alpes-Côte d'Azur – où le CEA est également bien représenté – et Midi-Pyrénées – avec le Centre national d'études spatiales (CNES) –, accaparent la moitié des postes situés en province et se partagent, assez logiquement, 50 % des crédits publics de recherche alloués aux régions. Le nord et, à un moindre degré, le centre du pays font toujours figure de laissés-pour-compte. La vague décentralisatrice n'a pas effacé ces disparités. *« Les régions qui étaient déjà mal dotées en ont peu profité »*, observe Marie-Catherine Lecocq. Or il est douteux que le millier de transferts à venir permettent de réduire, de façon significative, la « fracture scientifique ».

Les futures délocalisations devront avant tout renforcer des pôles thématiques définis par des schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui devraient être arrêtés en 1997. Elles ne donneront plus lieu à des opérations « lourdes ». *« Nous avons réalisé l'essentiel des investissements en mètres carrés nécessaires à la structuration du potentiel scientifique en régions. Nous allons maintenant consolider et développer l'existant »*, indique Odile Baratin, chargée de la politique régionale au CNRS. Surtout, le faible renouvellement des effectifs des établissements publics de recherche – le taux de recrutement est tombé à environ 2 % au CNRS – ne laisse plus qu'une marge de manœuvre très restreinte. Aussi le redéploiement des « têtes chercheuses », pourtant engagé de façon exemplaire, risque-t-il de ne pas tenir toutes ses promesses.

Pierre Le Hir



La carte de la densité des chercheurs [illegible]-chercheurs du secteur public (nombre pour 10 [illegible]) montrait, en 1993, une polarisation en région parisienne [illegible] sud de la France (avec une exception pour l'Alsace), [illegible] faiblement corrigée par les délocalisations [illegible].

Soleil, une source de rayons X très convoitée

C'EST UN SUPERBE CAS d'école, pour les ministres de la recherche et de l'aménagement du territoire. Les installations du laboratoire de rayonnement synchrotron LURE, créé dans les années 70 à Orsay, sur le campus de l'université de Paris-Sud, arriveront dans quelques années en bout de course. Pour les remplacer, un projet, joliment baptisé Soleil (Source optimisée de lumière d'énergie intermédiaire de LURE), a été conçu.

L'enjeu est de taille pour la communauté scientifique : il s'agit de disposer, en complément de l'installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) de Grenoble, d'un accélérateur d'électrons émettant des rayons X dits *« mous »*, mieux adaptés à certains travaux. Cet outil de recherche fondamentale, destiné à sonder la structure de la matière, doit aussi trouver des applications industrielles dans le domaine des biotechnologies, des composants électroniques ou des mesures de polluants. Le coût est à la hauteur de ces performances : 2 milliards de francs sur huit ans. Mais où construire Soleil ? Pas moins de quarante-deux candidatures ont été déposées, émanant des six coins de l'Hexagone. Avec des arguments parfois diamétralement opposés.

L'université de Paris-Sud et la région Ile-de-France plaident pour un site voisin d'Orsay, au motif qu'elles ont déjà tout sur place, équipes et infrastructures. A l'opposé, la Corse fait valoir qu'elle n'a rien, sinon une position *« stratégique »* sur l'arc méditerranéen, et en appelle à la *« solidarité nationale »*. Elle a trouvé un avocat en la personne du Prix Nobel de physique Georges Charpak, pour qui *« le dossier de Bastia vaut celui de Paris »*.

CONCILIER DEUX LOGIQUES

Impossible, donc, de contenter tout le monde. Difficile, surtout, de concilier le principe de l'*« équirépartition »*, qui inspire les choix d'aménagement du territoire, avec l'exigence de *« pôles scientifiques d'excellence »* dotés d'une *« taille critique suffisante »*, qui prévaut en matière de recherche. Pourtant, l'exemple du Grand Accélérateur national d'ions lourds (Ganil) de Caen, construit au milieu des années 70 *« dans un champ de betteraves »* et devenu aujourd'hui le cœur d'un ensemble de plus de cinq cents chercheurs qui a transfiguré la ville, montre que les deux logiques peuvent parfois se rejoindre.

Pour le futur synchrotron, indique simplement le secrétariat d'Etat à la recherche, *« les critères seront la proximité d'infrastructures de transport et de fourniture d'énergie, mais aussi la mobilisation des scientifiques et des industriels. Il n'y a pas que l'Ile-de-France qui puisse réunir ces conditions »*. Encore faut-il que Soleil voie le jour. La décision de réaliser cet équipement doit être arrêtée au printemps, permettant la présélection d'un petit nombre de sites dont le dossier technique sera étudié plus avant. Mais les postulants ne seront pas fixés avant le début de 1998.

P. L. H.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le satellite d'océanographie franco-américain Topex-Poséidon aura un successeur.** La NASA et le CNES ont signé un accord de coopération : le programme Jason poursuivra les mesures altimétriques de haute précision effectuées par Topex-Poséidon. Depuis son lancement, en 1992, ce dernier a transmis quotidiennement 50 000 mesures qui ont permis de cartographier les courants marins, ont mis en lumière le rôle des océans sur les variations de climat et confirmé la hausse du niveau moyen des mers.

■ **BIOLOGIE : dix muséums nationaux d'histoire naturelle européens, dont ceux de Londres et de Paris, ont fondé un consortium** pour améliorer l'usage de la systématique, science qui décrit, nomme et classe les espèces vivantes. Premiers objectifs de cette association : développer les bases de données sur les collections, améliorer les moyens d'y accéder et de les utiliser, et accroître la formation à cette discipline.

■ **ENVIRONNEMENT : des fissures de plusieurs kilomètres couvrent toute la banquise de Larsen,** située sur une avancée du continent antarctique vers l'Amérique du Sud, a annoncé Rudi del Valle, responsable de la géologie à l'Institut antarctique argentin. En janvier 1995, une plaque de 1 300 kilomètres carrés s'était brisée en milliers d'icebergs. Rudi del Valle estime que le reste de cette banquise connaîtra le même sort d'ici deux ans.

Renault Sport valorise son savoir-faire en F1 pour conquérir le ciel

La Socata, filiale d'Aerospatiale, s'est associée au motoriste pour développer un prototype économique et peu bruyant

QUOI DE COMMUN entre l'atmosphère saturée de bruit, de tension et de vapeurs d'essence qui règne dans les stands des Grands Prix de formule 1 et le calme des cieux ? Rien, à première vue. Pourtant, une partie des ingénieurs de Renault Sport, détenteurs de cinq titres de champion du monde des constructeurs, a quitté les circuits pour plancher sur un nouveau type de moteur destiné à équiper les avions de tourisme. En s'associant avec la Socata, constructeur d'avions légers, filiale d'Aerospatiale (*Le Monde* du 30 janvier), Renault Sport a trouvé un domaine de reconversion. Le motoriste doit abandonner en partie le monde de la F1 à la fin de la saison 1997, tout en gardant un œil sur l'héritier de son propulseur qui équipera, sous un autre nom (Mécachrome), l'écurie Williams jusqu'en 1999.

Depuis, quelques années déjà, la Socata, implantée près de Tarbes (Hautes-Pyrénées), voulait s'affranchir de l'hégémonie américaine sur les moteurs destinés à l'aviation légère et cherchait, cahier des charges sous le bras, un motoriste doté d'importants moyens techniques et capable de partir d'une page blanche. Le partenariat avec Renault Sport débuta en 1995 et, le mercredi 29 janvier, les jeunes associés ont présenté leur prototype, un quatre cylindres qui n'a, pour le moment, tourné au banc que quelques heures. Ce nouveau-né devrait, selon ses géniteurs, faire économiser 30 % sur les coûts directs d'exploitation grâce à sa conception s'écartant de celle des moteurs traditionnels. Première innovation, ce moteur fonctionnera au kérosène – à 2,50 francs le litre – et non à l'essence d'avion Avgas (pour Aviation Gasoline), qui coûte trois fois plus cher en France.

RÉDUIRE LE RÉGIME DE ROTATION

L'Avgas, hormis son prix, a contre elle d'être de plus en plus difficile à trouver, alors que le kérosène alimente les avions à réaction. A puissance égale, ce moteur turbocompressé de 5 litres à injection directe devrait, de surcroît, consommer 20 à 25 % de carburant en moins. Enfin, dernière exigence et non la moindre, la durée d'utilisation du moteur avant révision – qui équivaut en réalité à un remplacement – sera portée de 2 000 à 3 000 heures. Un détail qui n'en est pas un quand on sait qu'un moteur neuf coûte environ 200 000 francs.

Renault Sport a aussi voulu répondre à l'un des principaux souhaits des utilisateurs, réduire la nuisance sonore. Le bruit des petits avions a deux sources : l'hélice et le moteur, dont l'échappement est quasiment libre à l'heure actuelle. *« Afin de réduire le bruit aérodynamique de l'hélice, il faut réduire le régime de rotation, passer de 2 500-2 700 tours/minute à 2 000 tours*, explique Jean-Philippe Mercier, chef de projet chez Renault Sport. *Pour conserver la même puissance, on ajoutera une pale à l'hélice, qui passera de deux à trois pales. »* Pour le moteur, il compte sur l'effet d'étouffement sonore engendré par le turbo mais envisage, si cela s'avère insuffisant, d'installer un silencieux.

D'une conception datant de... 1934, les moteurs actuels, fiables mais rustiques, ont été peu améliorés depuis, en raison, notamment, des contraignantes procédures de certification qui doivent accompagner tout changement. Aujourd'hui, le marché est partagé entre deux firmes américaines, Lycoming et Continental Teledyne. Après le boom de la fin des années 70, quand plus de 15 000 avions légers se vendaient chaque année dans le monde, il s'est sérieusement rétracté et la fabrication mondiale se limite à quelques centaines d'unités.

En 1999, une fois dotée d'une gamme nouvelle de moteurs (180, 250, 300 et probablement 200 chevaux), la Socata visera essentiellement le marché des écoles de formation, dont les appareils volent en moyenne entre 800 et 1 000 heures par an. Selon Christophe van den Broek, directeur commercial de la Socata, *« le marché repart dans la mesure où les économies américaines et asiatiques se portent bien. De plus, le secteur du transport aérien se développant, les besoins en pilotes augmentent et les écoles recommencent à en former. Nous sommes entrés dans un cycle vertueux. »*

Dans un premier temps, les nouveaux associés devraient fabriquer environ 150 moteurs par an. Une échelle qui rappellera à Renault Sport ses premières amours : en F1, ce sont 100 à 120 moteurs qui, chaque saison, ont propulsé les Prost, Schumacher et autres Damon Hill vers les *pole positions*, les drapeaux à damier et les podiums.

Pierre Barthélémy

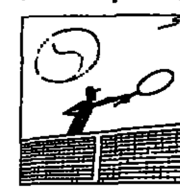
Les tennismen français défendent la Coupe Davis dans un orage austral

Deux mois après avoir enlevé le saladier d'argent, l'équipe emmenée par Yannick Noah se retrouve sur gazon face à la sélection de John Newcombe, alors que la tension monte entre les joueurs et le président de la FFT, Christian Bimes

Après avoir gagné, contre toute attente, la Coupe Davis en décembre 1996 face à la Suède, l'équipe de France de tennis entame, à partir de vendredi 7 février, la défense du « saladier », face à l'Australie – qui mène 8-3 dans les confrontations entre les deux pays. La rencontre doit avoir lieu sur le vieux central en gazon du stade de White City. Vendredi, à partir de 1 heure du matin (heure française), Cédric Pioline sera opposé à Patrick Rafter, puis Arnaud Boetsch rencontrera le gaucher spécialiste de double Mark Woodforde. Samedi, en double, Guy Forget et Guillaume Raoux auront la tâche difficile face à la meilleure paire actuellement au monde, Mark Woodforde et Todd Woodbridge. Dimanche, le tirage au sort a désigné en premier match Woodforde contre Pioline, puis Rafter sera opposé à Boetsch. La rencontre s'engage dans un climat très orageux dans le camp français en raison de l'hostilité affichée entre le capitaine Yannick Noah et le président de la Fédération Christian Bimes, auquel les joueurs ont interdit l'entrée de leur vestiaire.

SYDNEY
correspondance

Chaque nouveau vainqueur de Roland-Garros peut savourer longuement son plaisir. Il remet son titre en jeu au bout d'une année, son triomphe déjà lointain, et son nouveau statut, lentement mais sûrement, assumé. Aucune menace de destitution éclair ne pèse sur lui. C'est un homme arrivé, qui quitte la porte d'Auteuil son devoir accompli, son avenir assuré.


TENNIS

Pendant soixante ans, la Coupe Davis a offert à ses champions un luxe identique, l'équipe qui gagnait le saladier d'argent ne rencontrant ensuite aucune contradiction sur le terrain avant le stade de la finale suivante, à laquelle elle accédait directement.

Peut-être lassée par les longues périodes de domination que cette formule de compétition, appelée « challenge round », a assuré notamment aux Etats-Unis et à l'Australie, grâce à cette prérogative d'un autre âge (dans les joutes du Moyen Âge, le champion n'affrontait lui aussi que le vainqueur d'un tournoi préliminaire), la Fédération internationale invita, à partir de 1972, toutes les équipes à se jeter dans le bain dès le premier tour.

Deux mois après le rendez-vous euphorique de Malmö, l'équipe de France composée par Yannick Noah, attachante, sans génie, mais formidablement lutteuse, se retrouve donc à Sydney pour affronter dans le cadre un tantinet désuet du stade de White City une équipe d'Australie qui ne lui a jamais très bien réussi (huit défaites en onze matches). Pour cette entrée en matière, les Français ne vont-ils donc pas chuter lourdement sur une surface de jeu – le gazon – qui, de surcroît, ne leur est guère familière ?

Pour l'instant, l'équipe émerge à peine d'un rêve éveillé, un brin intimidée par sa nouvelle gloire. Arnaud Boetsch ne cesse de minimiser les talents de la formation : *« Nous ne faisons pas partie des meilleurs joueurs du monde, et nous ne formons pas la meilleure équipe non plus. »* Et Yannick Noah abonde dans le même sens. Le message est simple : nous sommes capables de gagner, mais loin encore d'être une formation dominatrice.

Et chacun de préciser les paliers à franchir, à commencer par un rehaussement des valeurs françaises au niveau mondial et le besoin impératif de loger deux des leurs parmi les dix premiers mondiaux. Pour l'instant, le tennis français en est loin, Pioline se trouvant à la 26e place et Boetsch à la 31e. Yannick Noah, lui, s'en désole : *« On doit viser plus haut. Quand on arrive au troisième tour d'un tournoi du Grand Chelem, il n'y a plus personne ! »*

On devine, à travers les propos de cette équipe et en suivant ses tâtonnements sur le gazon, une peur sous-jacente : celle de chuter brutalement, de quitter la bulle protectrice de l'équipe qui rêve et fait rêver, et de se retrouver face à des destins individuels plutôt compliqués.

Yannick Noah évoque le puissant élan parti de Malmö comme pour conjurer l'avenir immédiat. D'ailleurs, il a déjà désigné ses adversaires comme favoris, son homologue John Newcombe lui rendant d'ailleurs la politesse.

CONFLIT FRANCO-FRANÇAIS

Il est d'usage, en Coupe Davis, de faire assaut d'hypocrites amabilités, mais il est vrai qu'entre une formation championne, encore un peu groggy et peu sûre de son véritable statut mondial, et une équipe australienne affaiblie par quelques absences et contrainte de parier sur le métier, le jeu manœuvrier et le tennis en toucher du gaucher Mark Woodforde en simple comme en double, aucune équipe n'affiche une identité claire de vainqueur. En débarquant à Sydney, Yannick Noah possédait peu de points de repère, Pioline n'ayant pas foulé un court de tennis en compétition depuis sa défaite au 5e set en finale, face à Thomas Enqvist, et Boetsch comptant en tout et pour tout deux victoires officielles cette année. Guy Forget aurait pu remplacer un Pioline à la peine lors des entraînements sur le gazon ici, mais lui-même n'a remporté aucun simple depuis le 1er janvier.

D'ailleurs, la maigreur du bilan français, en dehors de la Coupe Davis, préoccupe Noah au plus haut point. Il constate que l'exploit de Malmö inspire des cocoricos stridents du côté de la FFT et croit qu'une note bien plus modeste serait de mise : *« Je n'arrive pas à comprendre que l'on parle de "bilan sportif satisfaisant" alors que l'on devrait plutôt s'employer à tirer des sonnettes d'alarme. »*

Cette différence d'appréciation n'est qu'une des facettes d'un conflit ouvert depuis quelques mois, et conduit par médias interposés, entre le président Christian Bimes, d'un côté, et Yannick Noah et l'ensemble de l'équipe de Coupe Davis, de l'autre. Ce climat orageux, provoqué surtout par de récentes déclarations de Christian Bimes qualifiant la formation française – et visant sans doute son capitaine – de *« star caractérielle »*, empoisonne à l'avance la première sortie d'une équipe ayant déjà conquis ses galons historiques, mais restant très consciente de ses propres limites.

Estimant que le président réélu de la FFT *« lance des déclarations déstabilisantes »*, Yannick Noah a interdit à Christian Bimes le vestiaire des joueurs. Un climat cyclonique que le capitaine français assume : *« Bien sûr, j'en excède certain. Il y en a même qui ont les boules quand on gagne. Eh bien, je veux être le pire cauchemar de ces gens-là ! »*

Marc Ballade


Yannick Noah, capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis.

Selon Yannick Noah, pour l'équipe de France, chaque match est difficile

DANS UN ENTRETIEN accordé au quotidien *L'Equipe* du 5 février, Yannick Noah, a affirmé une volonté intacte de poursuivre l'aventure à la tête de l'équipe de France de Coupe Davis à condition qu'on lui laisse toute latitude dans son travail.


VERBATIM

« Mon envie est décuplée. Un résultat comme celui-là (la victoire de l'équipe de France face à la Suède à Malmö en décembre 1996), *ça donne un coup de « boost », mais à aucun moment ça ne doit être une fin en soi. On va repasser par des défaites, mais il faut garder l'objectif en tête, et pour moi, il va au-delà de la Coupe Davis. En ce moment, on a quatre mecs dans les cent premiers : c'est limite-catastrophe. Le but est de créer vraiment un mouvement pour qu'on se retrouve (...). Il faut qu'on se rende compte que la Coupe Davis, ça a été un moment fantastique d'un groupe limité de personnes : quatre joueurs. (...)*

La réalité, c'est que nos quatre meilleurs joueurs sont classés 20e, 30e, 60e et 80e. On ne va pas faire des exploits tout le temps. Attention, je ne suis pas en train de préparer des défaites, mais je me dis que gagner une Coupe Davis avec l'équipe qu'on avait l'année dernière, ça relève de l'exploit. Il suffit de regarder la liste des équipes qui ont gagné la Coupe : elles avaient toutes un ou deux mecs dans les dix premiers. »

Sur l'avenir, compte tenu de la réélection du président Christian Bimes (*Le Monde* du 4 février), il précise : *« On peut faire un certain travail dans un certain état d'esprit avec un encadrement précis. Si j'ai le sentiment que tous les atouts ne sont pas réunis pour faire de bons résultats, le travail ne m'intéresse pas. Bien sûr, je peux m'adapter, mais la seule considération qui m'intéresse est le rendement de l'équipe. »* (...)

A propos de la forme physique et la motivation des joueurs français pour la rencontre sur gazon avec l'Australie à Sydney, il remarque : *« La Coupe, c'est le seul moment dans la saison où toute l'équipe est réunie. Il fallait faire le point par rapport à ce qu'on a vécu. Parler de ce qu'on a fait entre-temps et remettre un peu les pendules à l'heure. Vainqueur ou pas vainqueur de la Coupe Davis, pour notre équipe, chaque match est difficile. Jamais je ne me suis senti une marge confortable avant une rencontre. (...)*

» J'ai rarement vu Cédric Pioline en aussi bonne forme physique. Il a beaucoup travaillé. Son but était d'attaquer l'année en étant prêt physiquement, il l'est. Cela dit, on est encore en pleine adaptation à l'herbe, les jeux ne sont pas encore en place. On s'y attendait. C'est pour cela que les Australiens ont choisi l'herbe : ils savent que les automatismes, on les attrape moins vite qu'eux. D'autant plus que John Newcombe (le capitaine de l'équipe australienne) *et Tony Roche sont plus calés sur le jeu d'herbe que moi (...). Je regarde un peu comment ils* (les Australiens) *s'entraînent pour voir s'il y a des choses à piquer. Ça peut servir ! »*

Ce qui est important sur gazon : *« La philosophie du jeu. Sur des surfaces lentes, c'est plus subtil. Il y a un dialogue. Il faut faire jouer son sens tactique. Là, la tactique est unique : chaque fois que tu tapes la balle, il faut avoir l'intention de jouer le coup gagnant. Il faut mettre de côté le plaisir de jouer avec la balle pour laisser la place à un aspect complètement brut : boum-boum ! »*

La composition des équipes

● **Depuis la création** du Groupe mondial, en 1981, l'Australie et la France ont chacune remporté deux fois la Coupe Davis. L'Australie en 1983 et 1986, la France en 1991 et 1996. Les deux pays ont également quitté une fois chacun l'élite du tennis, l'Australie en 1996, la France en 1986. Les équipes des deux pays se sont affrontées onze fois dans l'histoire de la Coupe Davis, la France l'emportant seulement 3 fois.

● **FRANCE.** 8 victoires : de 1927 à 1932, 1991 et 1996 ; capitaine : Yannick Noah, ancien n° 3 mondial (1986), finaliste de la Coupe Davis en 1982.

Arnaud Boetsch : 1,83 m, 76 kg ; 27 ans, droitier, 31e joueur mondial (3 titres ATP Tour en simple, 2 en double). Débuts en Coupe Davis : 1991 (10 victoires en 15 matches de simple, 5 victoires sur 5 matches de double).

Guy Forget : 1,90 m, 80 kg ; 32 ans, gaucher, 72e joueur mondial (11 titres ATP Tour en simple, 28 en double ; quart de finale à Wimbledon en 1992 et à l'Open d'Australie en 1991). Débuts en Coupe Davis : 1984 (17 victoires sur 24 matches de simple, 21 victoires sur 24 matches en double).

Cédric Pioline : 1,89 m, 79 kg ; 27 ans, droitier, 26e joueur mondial (1 titre ATP Tour en simple, 1 en double ; finaliste de l'US Open en 1993, quart de finale à Roland-Garros en 1996 et à Wimbledon en 1993 et 1995). Débuts en Coupe Davis : 1994 (10 victoires sur 14 matches de simple, n'a pas disputé de double).

Guillaume Raoux : 1,80 m, 77 kg ; 28 ans, droitier, 95e joueur mondial (1 titre ATP Tour en simple, 3 en double). Débuts en Coupe Davis : 1996 (1 victoire en simple, 3 victoires en double).

● **AUSTRALIE.** 26 victoires : de 1907 à 1909, 1911, 1914, 1919, 1939, de 1950 à 1953, de 1955 à 1957, de 1959 à 1962, de 1964 à 1967, 1973, 1977, 1983, 1986 ; capitaine : John Newcombe, ancien n° 1 mondial, trois fois vainqueur de la Coupe Davis.

Patrick Rafter : 1,85 m, 79 kg ; 24 ans, droitier, 64e joueur mondial (1 titre ATP Tour en simple et 3 en double). Débuts en Coupe Davis : 1994 (3 victoires en 6 matches de simple, 1 victoire en double).

Sandon Stolle : 1,92 m, 79 kg ; 26 ans, droitier, 52e joueur mondial (6 titres ATP Tour en double). Première sélection en Coupe Davis.

Todd Woodbrigde : 1,78 m, 71 kg ; 25 ans, droitier, 32e joueur mondial (1 titre ATP Tour en simple, 46 en double ; champion de l'US Open en double en 1995 et 1996, de Wimbledon en 1993 et 1996 et de l'Open d'Australie en 1992, avec Mark Woodforde). Débuts en Coupe Davis : 1991 (3 victoires en 5 matches de simple, 10 victoires en 14 matches de double).

Mark Woodforde : 1,86 m, 78 kg ; 31 ans, gaucher, 45e joueur mondial (4 titres ATP Tour en simple, 47 en double ; champion de l'US Open en double en 1995 et 1996, de Wimbledon en 1993 et 1996 et de l'Open d'Australie en 1992, avec Todd Woodbridge). Débuts en Coupe Davis : 1988 (3 victoires en 12 matches de simple, 8 victoires en 10 matches de double).

Deborah Compagnoni devient chez elle la première championne du monde de slalom nocturne

SESTRIÈRES
de notre envoyée spéciale

Sous le casque façon football américain, il y a des yeux immenses qui avalent déjà les piquets. Et Deborah Compagnoni s'élance. Son corps s'ébroue et ses jambes déploient une incroyable force qui menace de la faire sortir à chaque changement de direction. Elle semble folle, mais sa détermination la tempère. Elle a terminé deuxième de la première manche derrière Karin Roten et elle veut être une championne sublime. Dans la nuit au bord de la piste illuminée, sur son chemin jusqu'à l'apothéose, la foule gronde, s'effraie. Toute l'Italie tremble parce qu'elle espère un doublé.


SKI

Lara Magoni, une autre enfant du pays, septième de la première manche, tient la première place par la grâce de quelques minutes dramatiques qui ont vu l'élimination des favorites. Toutes les autres favorites. La Suédoise Pernilla Wiberg a « enfourché » : *« Je n'avais pas le choix, attaquer ou perdre. »* Sabine Egger, l'Autrichienne, Claudia Riegler, la Néo-Zélandaise, Marlies Oester, la Suissesse, sont tombées ; Elfi Eder, autre Autrichienne, s'est effacée à bout de forces, elle sera cinquième. La Française Patricia Chauvet, trop timide dans la première manche, terminera quatrième de l'épreuve.

Deborah descend, boxe et souffre. Avec une grosse seconde de marge, elle ne peut-être que championne du monde. En haut, l'Helvète Karin Roten part avec cinq centièmes d'avance, elle termine à une seconde soixante centièmes de l'Italienne. Une explosion de liesse. Deborah dit : *« C'est le plus beau jour de ma vie. Je deviens championne du monde dans mon pays. Ici, je voulais vraiment faire quelque-chose de grand. »*

A vingt-six ans, Deborah Compagnoni stupéfie par un tempérament d'acier et une volonté passionnée qui ont métamorphosé cette fonceuse en skieuse de précision. Lorsqu'elle apparaît sur le circuit, en 1988, la demoiselle s'impose en casse-cou, c'est-à-dire en descente et en super-G. Son goût du risque ne lui épargne pas les blessures habituelles. Une rupture des ligaments du genou droit nécessite deux opérations à deux ans d'intervalle. En 1990, elle est hospitalisée avec une péritonite et une occlusion intestinale qui nécessitent l'ablation de 80 cm d'intestin.

En 1992, aux Jeux olympiques d'Albertville, elle devient championne du super-G. Le lendemain, elle fait pleurer le monde entier en se déboîtant le genou gauche dans le slalom-géant.

Si elle s'aligne en super-G aux championnats du monde de Morioka, en 1993, Deborah lorgne déjà sur les épreuves techniques où, grâce à sa puissance, elle déploie un style proche d'Alberto Tomba. Dans le cœur des *tifosi* qui adulent déjà « la Bomba », elle devient « la Bimba » (la gamine). La mésaventure d'Albertville est oubliée : *« Je l'ai considérée comme une invraisemblable malchance. »*

Elle reste pourtant fragile. Après avoir triomphé dans le slalom géant olympique à Lillehammer, elle termine la saison épuisée. A l'automne, on découvre une infection rénale. Elle revient cahin-caha sur la Coupe du monde pour quelques mois et gagne tout de même un géant. A l'orée de la saison 1995, elle se plaint de nouveau de son genou droit, elle est contrainte à une nouvelle convalescence. Elle revient pour les championnats du monde de Sierra Nevada, et y décroche l'or en géant.

L'EXHORTATION D'ALBERTO

Elle entame l'hiver 1997 sans ennuis particuliers. Elle a renoncé au super-G, comme elle avait renoncé à la descente il y a deux ans. Elle s'est entièrement vouée à la technique et n'a manqué aucun rendez-vous. Elle y a appris autant d'expérience que les trois dernières saisons réunies. Puisqu'elle était en forme, elle a étoffé son art. Elle s'est longuement entraînée au slalom et pour la première fois de la carrière, elle a gagné une épreuve de la discipline à Semmering, en décembre. Avant de triompher trois fois dans son grand délice, le géant.

Car la nouvelle championne du monde de slalom avoue ne pas particulièrement affectionner cette discipline : *« Il y a tous ces piquets. On ne doit pas les contourner. Il faut les cogner, les aplatir. Cela fait mal. Le slalom géant où l'on tourne plus est pour moi la façon la plus harmonieuse de skier. »*

Au téléphone, quelques secondes après sa victoire, un homme lui a rappelé qu'elle avait mérité son destin de championne du monde contre-nature : Alberto Tomba. Le double champion du monde en titre de slalom et de géant, excellent ami et admirateur de Deborah, a partagé des heures d'entraînement avec elle. Si leur dernière entrevue remonte au mois de septembre, ils se téléphonent souvent. Ce soir, Alberto lui a tonné : *« Cela fait trois ans que je te dis que tu es une grande slalomeuse. Maintenant, j'espère que tu as compris. »* Dimanche, dans le géant, Deborah rêve d'imiter Alberto en faisant le doublé.

Bénédicte Mathieu

Compagnoni en bref

Deborah Compagnoni, vingt-six ans (1,65 m, 62 kg) a été championne olympique de super-G en 1992 (Albertville) et de géant en 1994 (Lillehammer) ; championne du monde de géant en 1996 (Sierra Nevada) et de slalom en 1997 (Sestrières). Elle a gagné 11 courses de Coupe du monde (8 géants, 1 slalom, 2 super-G). Skis Dynastar, chaussures Lange, fixations Salomon.

Marie-Claire Restoux revient à la conquête de Paris en championne olympique

Médaille d'or à Atlanta, elle s'aligne dimanche dans le tournoi de judo qui ne lui a jamais réussi

Marie-Claire Restoux, dans la catégorie des moins de 52 kg, sera la seule parmi les judokas français champions olympiques à Atlanta à être présente au Tournoi de Paris, qui doit débuter vendredi 7 février au stade Pierre-de-Coubertin. David Douillet, victime d'un accident de moto le 30 septembre dernier, vient de reprendre l'entraînement, tandis que Djamel Bouras a déclaré forfait, s'estimant à court de forme.

CETTE FOIS, elle ne dira rien. Pas de pronostic, pas d'heureux résultat proclamé à l'avance, Marie-Claire Restoux a choisi la discrétion. Malgré le couronnement d'Atlanta, elle n'a pas changé d'avis. Elle évitera de se gargariser. Il faut dire que la championne olympique de la catégorie des moins de 52 kg n'a jamais gagné à Paris.

La capitale ne lui réussit pas. Elle y cumule les échecs et les déconvenues. L'an dernier, ce ne fut même qu'une brève apparition, le premier tour et puis s'en va... La leçon a été retenue, et ce tournoi qu'elle prenait trop à cœur n'est plus qu'une épreuve comme une autre. Marie-Claire Restoux s'abrite derrière une modestie de bon aloi. Paris la rend presque timide. Elle dissimule dans cette réserve tous ses espoirs de victoire, comme si son ambition se devait de passer inaperçue pour mieux s'affirmer.

La victoire, c'est une envie qui lui occupe toujours un coin de la tête, un désir si fort, qu'il l'a révélée championne. Il y a deux ans, elle n'était encore qu'une anonyme sans palmarès, une fille parmi les autres combattantes des tatamis, partageant sa vie entre une passion pour le judo et une maîtrise de géographie.

Et puis, il y eut les championnats du monde au Japon, le titre, et puis, les Jeux olympiques à Atlanta, et encore le titre, pour l'un de ces doublés qui vous changent la vie.

En judo, les occasions de briller sont aussi rares que l'effort est intense. Seul l'or olympique permet de s'affirmer vedette éphémère, reine de quelques jours, au mieux quelques semaines. La gloire lui est donc tombée sur les épaules au moment même où les arbitres d'Atlanta la désignaient vainqueur de la Coréenne Hyun-Sook Hee. Elle s'est mise à vivre sous l'œil des caméras, à s'amuser de l'embuscade continuelle des micros. *« J'ai essayé de jouer le jeu,* dit-elle aujourd'hui. *J'ai consacré deux mois aux médias après les Jeux »*.

INDEMNE

C'était une expérience. Marie-Claire Restoux a l'impression d'en être sortie indemne, contente de l'avoir vécue, heureuse d'en avoir fini. *« On me reconnaît dans la rue, on me félicite,* raconte la championne olympique. *Mais on ne m'ennuie pas chez moi. Je peux faire mes courses, tranquille, aller au supermarché, mener ma vie comme je l'entends »*, avant d'ajouter, sans l'ombre d'un regret : *« David Douillet est beaucoup moins tranquille que moi »*.

Médaille d'or chez les poids lourds, triple champion du monde, celui-ci a sans doute eu l'avantage de l'antériorité, qui fait que son répondeur téléphonique a *« chauffé »* un peu plus longtemps que celui de la jeune femme.

En gestionnaire tranquille du succès, elle a parfois répondu non aux sollicitations, s'est toujours appuyée sur son entourage sportif et familial. Il n'était pas question de se laisser enfermer dans cette épuisante notoriété.

Marie-Claire Restoux n'est pas tout à fait une championne comme les autres, l'une de celles dont le talent éclatant semble tracer à l'avance le destin. Il lui a fallu beaucoup de patience pour se convaincre elle-même de sa valeur. Elle a mis du temps à prendre conscience de son titre olympique, se dire que ce jour-là, c'était elle et elle seule qui avait été la meilleure. Puis, elle a cherché à retrouver rapidement ses repères de judoka.

Dès la fin du mois d'octobre, elle a repris l'entraînement. Elle s'est alignée dans plusieurs compétitions avec l'équipe de France, et avec son club de Levallois. Vite, elle s'est heurtée à des marques de changement chez ses coéquipières, d'abord presqu'imperceptibles. Dans les yeux des autres, elle n'était plus tout à fait la même. On la respectait un peu plus, on lui demandait conseil. Elle tenait à son tour le rôle de chef de file du judo féminin, empruntant les traces de Cathy Fleury, championne olympique à Barcelone, et désormais retirée.

AVENIR ASSURÉ

Elle s'évertue, depuis, à ne pas décevoir, à se hisser *« à la hauteur des espérances de chacune »*, prompte à préciser qu'il ne faut pas prendre ses paroles *« pour argent comptant »*. Marie-Claire Restoux ne possède pas la formule magique du succès. Elle ne revendique qu'un peu d'expérience, dont elle fait volontiers profiter les autres. A vingt-huit ans passés, elle sait qu'elle n'en a pas fini avec le judo. Elle refuse de vivre dans le souvenir d'Atlanta. La mémoire, ce sera pour plus tard. Elle s'est assurée un avenir professionnel, grâce à un contrat avec une compagnie d'assurances, et a provisoirement suspendu ses études de géographie, pour se consacrer entièrement à son sport.

A aucun moment, la championne olympique n'a éprouvé le désir de mettre un terme à sa carrière. *« Le jour où je rechignerai à aller à l'entraînement, je saurai qu'il faut arrêter »*, explique-t-elle simplement. Et puis, il y a Paris, qui s'est toujours refusé à elle, Paris où auront lieu à l'automne les championnats du monde, dont elle aimerait tant faire un nouveau triomphe. Cela vaut bien quelques sacrifices.

Pascal Ceaux

PHOTO YVES-MARIE QUEMENER/TEMPSPORT

Marie-Claire Restoux, championne olympique 1996 des moins de 52 kg.



David Douillet et Djamel Bouras absents

Djamel Bouras a déclaré forfait, en accord avec ses entraîneurs, pour le Tournoi de Paris qui a lieu du vendredi 7 au dimanche 9 février au stade Pierre de Coubertin. Le champion olympique de la catégorie des moins de 78 kg l'été 1996 à Atlanta n'a repris l'entraînement qu'au mois de janvier. Il a estimé ne pas être suffisamment en forme pour s'aligner en compétition. De son côté, David Douillet, victime d'un accident de la route le 30 septembre 1996, vient juste de revenir sur les tapis. Renversé par une voiture alors qu'il circulait à moto, il avait souffert d'une lésion à l'épaule droite, et d'une profonde blessure au mollet (*Le Monde* du 4 octobre). Le champion olympique des poids lourds a repris l'entraînement, jeudi 30 janvier. Il suit pour le moment trois entraînements de judo par semaine et trois entraînements physiques. Il n'a pas encore fixé de date pour son retour à la compétition, alors que les championnats du monde auront lieu à Paris au mois d'octobre.

La Juventus Turin domine une nouvelle fois le Paris-SG

LA JUVENTUS Turin a gagné, mercredi 5 février à Palerme, la Supercoupe d'Europe pour la deuxième fois, en battant le Paris-Saint-Germain (3-1). Au match aller, le club piémontais s'était imposé (6-1) au Parc des Princes. Treize ans après sa première Supercoupe conquise aux dépens du Liverpool FC (2-0), la Juve a ainsi enlevé son 10e trophée international et sa 43e récompense en cent ans d'existence.
Del Piero, qui n'avait pas inscrit de but au match aller, a ouvert la marque à Palerme en reprenant (37e) une passe lobée de Torricelli. Il doublait la mise en seconde période (71e) en s'y reprenant à deux fois, du pied puis de la tête. Vieri achevait la domination turinoise en inscrivant dans les arrêts de jeu un troisième but également de la tête. De leur côté, les Parisiens ont inscrit un but grâce à un penalty transformé par le Brésilien Raï, après une faute sur l'attaquant panaméen Dely Valdes (65e). – (*AFP.*)

Choc intercontinental de rugby Brive-Auckland le 22 février

LA FÉDÉRATION française de rugby (FFR) a autorisé, mercredi 5 février, la tenue de la rencontre entre le CA Brive, champion d'Europe, et le club néo-zélandais d'Auckland, vainqueur du Championnat des provinces de l'hémisphère Sud, le 22 février. Il y a également eu accord de principe avec les émissaires d'Auckland pour cette rencontre amicale, dont le match retour pourrait avoir lieu en août au Japon. Seuls quelques détails financiers restent à régler. Ils devaient l'être jeudi 6 février dans la journée. Cette opposition Brive-Auckland entraînera un nouveau report de Brive-Dijon, match en retard de la onzième journée du Championnat de France, qui devait être disputé le 23 février. Cette rencontre aurait lieu le 22 ou le 23 mars. Initialement, c'est le Stade Toulousain, champion d'Europe 1996, qui devait affronter la province néo-zélandaise en novembre 1996.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le Milan AC a tiré la sonnette d'alarme** après des rumeurs insistantes faisant état d'offres dont certains joueurs – notamment George Weah, Marco Simone et Marcel Desailly – ont fait l'objet de la part de médiateurs et d'agents. Le vice-président du club milanais, Adriano Galliani, bras droit du président Silvio Berlusconi, a affirmé qu'il envisageait de porter l'affaire devant les instances supérieures de l'UEFA. – (*AFP.*)

■ **Le président du Deportivo La Corogne, Augusto Cesar Lendoiro**, a été suspendu de toute fonction jusqu'au 1er août 1998 par la commission de discipline de la Fédération internationale de football (FIFA) réunie mercredi 5 février à Zurich. S'ajoute à cette sanction une amende de 100 000 francs suisses (environ 400 000 francs français). Le club galicien avait ouvertement défié la FIFA en faisant appel devant les tribunaux d'une sanction imposée par la fédération espagnole RFEF, au mépris des règlements internes du football.
A la suite d'un incident pendant un match, au cours duquel une pièce de monnaie lancée par un spectateur avait touché l'arbitre, la RFEF avait ordonné la fermeture du stade Riazor de La Corogne le 4 janvier, date d'un match important en championnat contre le FC Barcelone. Un compromis était finalement intervenu permettant la tenue du match sur le terrain du Deportivo. Le club devait, en échange, retirer sa plainte au tribunal, ce qu'il n'a pas fait. – (*AFP.*)

■ **BASKET-BALL : l'Asvel, le club de Lyon-Villeurbanne, a battu Pau-Orthez** (67-65), mercredi 5 février, à Villeurbanne en match de l'Euroligue. L'Asvel occupe provisoirement la première place du groupe G devant le Panathinaïkos Athènes. Pau-Orthez est cinquième et avant-dernier.

■ ***NATATION* : le Russe Denis Pankratov a établi un nouveau record du monde** du 100 m papillon en petit bassin en 51 s 93, mercredi 5 février, au cours de l'épreuve de Coupe du monde de natation à Imperia en Italie. L'ancien record appartenait au Canadien Marcel Géry qui avait nagé la distance en 52 s 07 depuis le 23 février 1990 à Leicester (Angleterre). – (*AFP.*)

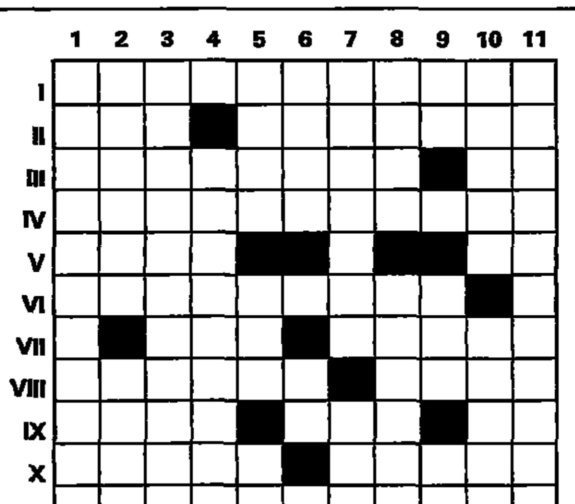
■ **RUGBY : Alain Penaud a dû à son tour déclarer forfait** pour le match France-Pays de Galles du Tournoi des cinq nations, le 15 février à Paris. Le demi d'ouverture de Brive et de l'équipe de France n'est pas rétabli de l'entorse à la cheville qu'il avait contractée avec son club en finale de la Coupe d'Europe contre Leicester, le 25 janvier à Cardiff. Le forfait de Penaud fait suite à ceux de Thomas Castaignède et Philippe Benetton, tous deux victimes d'une fracture de la mâchoire.

■ **Nicolas Hallinger, le troisième ligne de Castres, a été suspendu** par son club jusqu'au rétablissement complet de Thomas Castaignède, le demi d'ouverture de Toulouse, auquel il avait fracturé la mâchoire d'un coup de poing, lors du match de championnat Castres-Toulouse, dimanche 2 février.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97016

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Un bon dégraissage en profondeur. – II. Dégage une odeur de résine. Profondément consterné. – III. Pour l'avoir, il faut décrocher. Tête d'Edouard. – IV. Ces femmes ont un vrai métier. – V. Communique avec le lac Ontario. Aux bouts du stand. – VI. Sont encore une fois montées sur la table. – VII. Avec eux, le rap a dérapé. L'information qui monte en une et qui fait vendre. – VIII. Debré est impuissant pour lutter contre ces ennemis de l'intérieur. Armateur français, amateur de François Ier – IX. Les grandes divisions de l'histoire de la Terre. Dieu du tonnerre et de la guerre. Petit cours tranquille. – X. Ont subi les outrages du temps. Madame tenait la plume, Nicolas le pinceau. – XI. Racontasse encore et toujours la même histoire.

VERTICALEMENT

1. Un faiseur de mots qui écoute un peu trop son porte-plume en écrivant. – 2. Défendu sur la défense. Parlé dans les Highlands. – 3. Soutenues en fin de mois. – 4. Nettoyés, récurés et passés à l'eau de Javel. – 5. Comme un propos croustillant et plein de saveur. Conscience toute retournée. Possessif. – 6. Préparer la force. Sur le calendrier chaque jour que Dieu fait. – 7. Poids lourds des océans. Appel désespéré où les points et les traits sont en désordre. – 8. La ville préférée de Guillaume le Conquérant. Repoussa d'un revers. – 9. Hier dans le coup, aujourd'hui démodé. Son mur est facile à franchir. Sort vainqueur de la bataille. – 10. Retranchées. Gros mangeurs. – 11. A éviter surtout si l'on transporte des oeufs.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97015

HORIZONTALEMENT

I. Préservatif. – II. Outarde. Ode. – III. Traînailler. – IV. Ramée. Louer. – V. Olé. Salue. – VI. Née. Tee. Nci. – VII. SS. Réveil. – VIII. Io. Close. Ni. – IX. Nation. Rite. – X. Envoies. Bru. – XI. Transformer.

VERTICALEMENT

1. Potron-minet. – 2. Rurale. Oanr (orna). – 3. Etamées. TVA. – 4. Sale. Scion. – 5. Ernest. Lois. – 6. RDA. Aéronef. – 7. Veillées. So. – 8. Lou. Ver. – 9. Toluène. IBM. – 10. Idée. Cintre. – 11. Ferrailleur.

L'ART EN QUESTION

N° 3 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

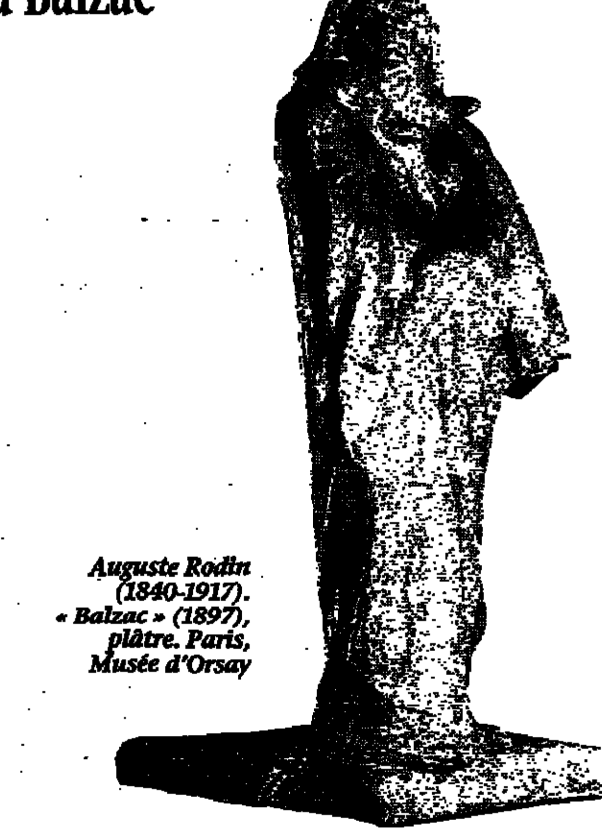
Un hommage à Balzac

En 1885, la Société des gens de lettres lance une souscription pour un monument à Balzac. La commande est confiée à Auguste Rodin. Après plusieurs années de recherches et de travail, le sculpteur expose son plâtre en 1898 à la Société nationale des beaux-arts. Déroutés par le projet, les commanditaires refusent. Rodin ne vendit jamais sa statue, qui ne fut pas fondue en bronze de son vivant, mais sera finalement érigée, en 1939, boulevard Raspail à Paris.

Après l'éviction de Rodin, quel est l'artiste qui a été sollicité pour réaliser la commande à sa place, et dont l'œuvre a pris place avenue de Friedland à Paris :

■ Alexandre Falguière ?
■ Constantin Meunier ?
■ *Auguste Préault ?*

Réponse dans *Le Monde* du 14 février



Auguste Rodin (1840-1917). « Balzac » (1897), plâtre. Paris, Musée d'Orsay

Solution du jeu n° 2 (*Le Monde* du 31 janvier). *La Dentellière* de Vermeer appartient aux collections permanentes du Musée du Louvre.

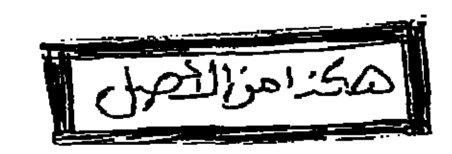
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

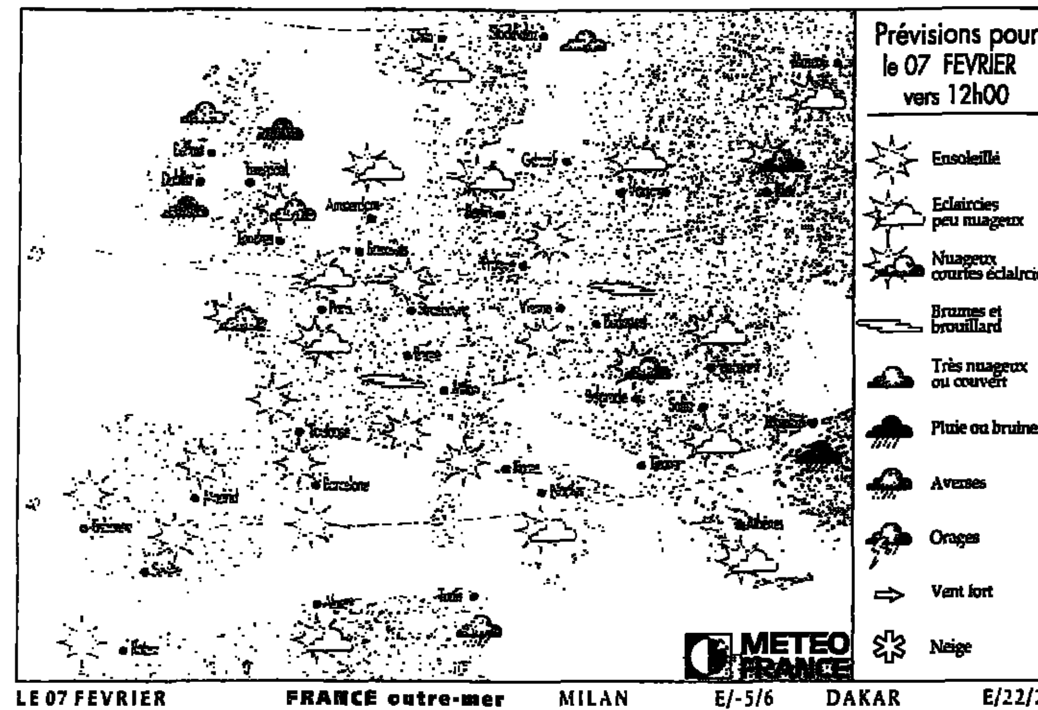
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE





LE 07 FEVRIER		**FRANCE outre-mer**		MILAN	E/-5/6	DAKAR	E/22/27
Temps/Températures		CAYENNE	P/24/27	MOSCOU	N/-7/-4	KINSHASA	P/20/27
minima/maxima		FORT-DE-FR.	P/26/27	MUNICH	C/-8/3	LE CAIRE	E/0/15
		NOUMEA	P/25/26	NAPLES	N/4/9	MARRAKECH	E/12/17
FRANCE		PAPEETE	P/26/27	OSLO	N/-2/3	NAIROBI	E/18/28
métropolitaine		POINTE-A-PIT.	C/26/27	PALMA DE M.	E/12/13	PRETORIA	E/16/27
AIACCIO	E/2/14	ST-DENIS-REU.	E/25/26	PRAGUE	E/-6/-1	RABAT	E/12/17
BIARRITZ	E/2/15			ROME	E/3/9	TUNIS	P/11/13
BORDEAUX	E/1/12	**EUROPE**		SEVILLE	E/5/14		
BOURGES	E/-3/7	AMSTERDAM	N/4/7	SOFIA	N/-5/0	**ASIE-OCEANIE**	
BREST	N/6/10	ATHENES	N/8/12	ST-PETERS.	N/-7/1	BANGKOK	E/21/30
CAEN	N/3/8	BARCELONE	E/7/10	STOCKHOLM	C/1/6	BOMBAY	E/17/27
CHERBOURG	N/3/8	BELFAST	P/5/9	TENERIFE	E/17/18	DJAKARTA	P/26/27
CLERMONT-F	E/-6/8	BELGRADE	N/-6/1	VARSOVIE	N/-2/2	DUBAI	E/12/21
DIJON	E/-5/3	BERLIN	N/-3/5	VENISE	C/-4/4	HANOI	P/13/20
GRENOBLE	E/-3/6	BERNE	C/-6/4	VIENNE	E/-8/0	HONGKONG	C/15/18
LILLE	N/1/7	BRUXELLES	N/1/7			JERUSALEM	E/4/11
LIMOGES	E/1/11	BUCAREST	N/-5/0	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/2/18
LYON	E/-4/5	BUDAPEST	C/-7/-1	BRASILIA	E/18/24	PEKIN	E/-16/-4
MARSEILLE	E/0/13	COPENHAGUE	P/3/5	BUENOS AIRES	C/17/24	SEOUL	E/-8/-1
NANCY	E/-4/5	DUBLIN	P/4/10	CARACAS	P/23/25	SINGAPOUR	E/25/29
NANTES	N/2/9	FRANCFORT	C/-5/4	CHICAGO	C/-6/-4	SYDNEY	E/19/25
NICE	E/6/14	GENEVE	C/-6/3	LIMA	P/16/19	TOKYO	E/0/5
PARIS	N/-1/7	HELSINKI	*/-4/3	LOS ANGELES	E/5/13		
PAU	E/-1/12	ISTANBUL	P/2/4	MEXICO	E/7/19		
PERPIGNAN	E/2/12	KIEV	N/-3/-1	MONTREAL	N/-14/-6	C: ciel couvert	
RENNES	N/3/9	LISBONNE	E/6/14	SAN FRANC.	N/8/12	E: ensoleillé	
ST-ETIENNE	E/-5/7	LIVERPOOL	P/1/10	SANTIAGO	E/11/22	N: nuageux	
STRASBOURG	E/-5/4	LONDRES	N/2/10			P: pluie	
TOULOUSE	E/0/10	LUXEMBOURG	C/-5/4	**AFRIQUE**		*: neige	
TOURS	E/0/7	MADRID	E/-3/6	ALGER	N/8/12		



Soleil et douceur

UN ANTICYCLONE protège notre pays des perturbations atlantiques. Un front froid ondulant situé près de la Manche tentera de pénétrer par le nord-ouest, mais il se désagrègera peu à peu au contact des hautes pressions.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur les Pays de la Loire, les brouillards formés au lever du jour se dissiperont rapidement, pour laisser place au soleil. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront, mais le ciel se couvrira en cours d'après-midi, avec un peu de pluie en soirée. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Les températures maximales avoisineront 9 à 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les brouillards matinaux seront fréquents et denses par endroits. Ils se dissiperont en cours de matinée, pour laisser place à un temps assez bien ensoleillé. Le ciel deviendra très nuageux sur l'extrême Nord en fin de journée. Il fera 6 à 8 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après dissipation des brouillards matinaux, parfois givrants, le soleil sera au rendez-vous. Les gelées matinales seront nombreuses, mais l'après-midi le thermomètre marquera 4 à 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brouillards seront fréquents au lever du jour et seront parfois givrants. Ils se dissiperont en cours de matinée, pour laisser place à un soleil généreux. Les températures maximales seront douces pour la saison, avec 13 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Il faudra se méfier des brumes ou des brouillards présents au lever du jour, car ils pourront être givrants par endroit. Après leur dissipation, le temps sera bien ensoleillé. Le petit vent de sud apportera un peu de douceur, avec 7 à 8 degrés en plaine l'après-midi.

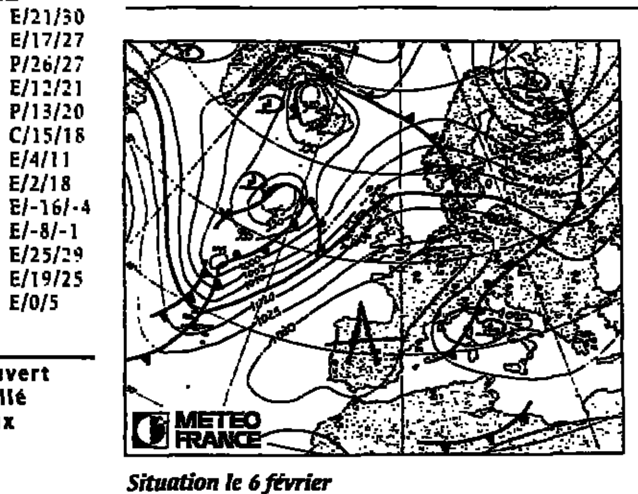
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse, sur la côte orientale, les nuages bas masqueront par endroit le soleil. Ailleurs, sur l'ensemble des régions, le beau temps sera prédominant. Le thermomètre marquera 12 à 15 degrés au meilleur moment de la journée.

LE CARNET DU VOYAGEUR

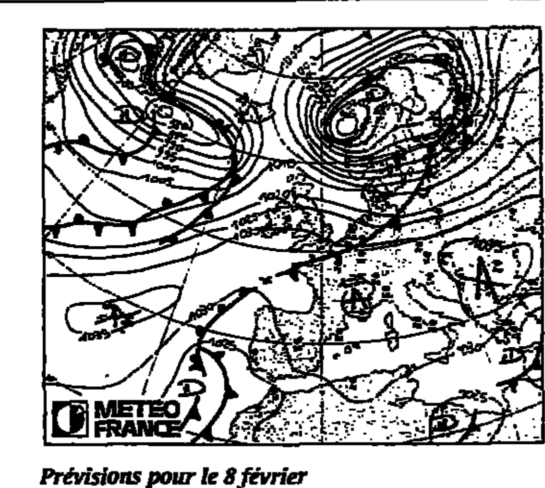
■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Les chemins de fer tchèques étaient totalement paralysés mercredi au deuxième jour d'une grève de quarante-huit heures que le Syndicat des cheminots pourrait appeler à prolonger d'au moins vingt-quatre heures.

■ **SÉNÉGAL.** La compagnie nationale Air Sénégal a annoncé mercredi qu'elle suspendait ses vols jusqu'à nouvel ordre à la suite du crash d'un de ses avions, un HS-748, qui a fait vingt-trois morts et vingt-neuf blessés, pour la plupart des touristes français, samedi 1er février à Tambacounda, dans le sud-est du pays.

■ **ARABIE SAOUDITE.** Saudi Arabian Airlines et la compagnie américaine United Airlines ont signé le 1er février un accord pour exploiter conjointement la ligne Djeddah-New York-Los Angeles. A partir du 18 février, chacune des deux compagnies louera des sièges à l'autre sur cette ligne et la Saudi Arabian fournira à ses passagers en partance de Djeddah les cartes d'embarquement pour le tronçon New York-Los Angeles qu'ils effectueront sur United, et vice-versa. – *(AFP.)*



Situation le 6 février



Prévisions pour le 8 février

VENTES

Le mobilier de designer se collectionne

Deux cents meubles des années 60 à 90 seront dispersés dimanche 9 février à Versailles

AVATAR de la révolution industrielle, le design a mis environ un siecle à se répandre dans toutes les couches sociales. Le XIXe siècle voit le début de ce phénomène mais il faut attendre l'essor des années 50 pour passer à la fabrication en grande série. Conçu par des dessinateurs, des architectes ou des artistes, le meuble peut enfin être reproduit à des milliers d'exemplaires. Parvenu à maturité dans les années 60, le design impose dans le monde entier un confort fonctionnel, peut-être un peu uniforme.

En réaction, beaucoup de désigners cherchent à transcender l'aspect utilitaire du meuble : outre l'élégance des lignes, des formes et des volumes, ils puisent dans leur héritage naturel – le répertoire classique – adaptant aux goûts et aux matières actuelles des habitudes anciennes : par exemple une plaque d'entrée de serrure ou un sabot en métal pour protéger les pièces des commodes ou des armoires.

Autre exemple, les meubles sculptures qui s'inscrivent logiquement dans la tradition du mobilier français, associant esprit pratique et plaisir artistique. Tournant résolument le dos au courant fonctionnaliste, certains inventent des formes d'une fantaisie délirante et, au seuil de l'an 2000, il paraît difficile de définir un style bien caractérisé.

Depuis plus de dix ans, des ventes régulières de mobilier design et contemporain animent ce secteur du marché. A Versailles, plus de 200 meubles des années 60 à 90 passeront aux enchères dimanche 9 février. Les prix varient selon la destination du meuble : les prototypes, réalisés pour être ensuite édités, et les pièces uniques, recherche artistique ou mobilier de commande, jouissent de la demande la plus forte. Viennent ensuite les séries limitées (en général de 6 à 50 tirages), enfin les pièces de série. La qualité et la beauté du travail, le soin apporté au détail où la pureté des lignes comptent aussi, de même que le nom de l'artiste.

EAMES, MENDINI OU STARCK

Parmi les créations des années 70 figure le célèbre fauteuil « Capitello » de Charles Eames (1907-1978), créé en 1971 en mousse polyuréthane (12 000 à 15 000 F). Architecte de formation, cet Américain est un des premiers à éditer des sièges en grande série. Autre architecte, Alessandro Mendini (né en 1931) « re-designe » le mobilier et maquille les créations des autres avec des éléments de fantaisie. Son objet le plus célèbre, le fauteuil Proust (mélange des styles Rocaille et Napoléon III). Réalisé par le studio Alchimia, un exemplaire en bois sculpté, patiné vert bronze est annoncé ici 40 000 à 50 000 F.

Elizabeth Garouste (née en 1953) et Mattia Bonetti (née en 1949), associées depuis 1981, font de la décoration et créent des meubles baroques. « Quatuor », un canapé orné d'accessoires en bronze est estimé à 12 000 F (Civa, une lampe en bronze poli, 5 000 F).

Philippe Starck (né en 1949), un des concepteurs français diffusés dans le monde entier, a rénové le Café Costes à Paris, à la fin des années 80. Une chaise de cette série, encore éditée aujourd'hui, est proposée de 1 500 à 2 000 F.

Tous ces designers sont répertoriés dans *Le Mobilier du XXe siècle, dictionnaire des créateurs*, de Pierre Kiellberg (Editions de l'Amateur).

Catherine Bedel

★ **Versailles, dimanche 9 février. Exposition, la veille de 10 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Perrin-Royère-Lajeunesse-Vergez-Honta, 3, impasse Chevau-Légers, 78000 Versailles, tél. : 01-39-50-69-82. Expert Axel Rajon, tél. : 01-46-55-00-40.**

Calendrier

● **Antiquités**

Bordeaux-Lac (Gironde), parc expo, jusqu'au dimanche 9 février, de 10 à 19 heures, 300 exposants, 40 francs.
Avignon (Vaucluse), parc expo de Châteaublanc, du jeudi 6 au lundi 10 février, de 10 à 19 heures, 160 exposants, 35 francs.
Bourges (Cher), pavillon des expos, du samedi 8 au lundi 10 février de 10 à 20 heures (lundi 10 jusqu'à 18 heures), 50 exposants, 15 francs.
Cambrai (Nord), salle de la manutention, samedi 8 et dimanche 9 février, de 10 à 20 heures, 30 exposants, 25 francs.
Dieppe (Seine-Maritime), salle du casino, samedi 8 et dimanche 9 février, de 10 à 19 heures, 25 exposants, 10 francs.

● **Brocantes**

Cholet (Maine-et-Loire), parc Meilleraie, samedi 8 et dimanche 9 février, 120 exposants.
Tarbes (Hautes-Pyrénées), parc expo, samedi 8 et dimanche 9 février.
Autun (Saône-et-Loire), salle Saint-Pantaléon, samedi 8 et dimanche 9 février, 30 exposants.
Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne), salle des fêtes, samedi 8 et dimanche 9 février, 35 exposants.
Houdan (Yvelines), espace Saint-Mathieu, samedi 8 et dimanche 9 février, 27 exposants.

● **Collections**

Paris « Rétromobiles », parc expo de la Porte de Versailles, du vendredi 7 au dimanche 16 février, 300 exposants.
Paris, hôtel Novotel de la porte de Bagnolet, journée du papier monnaie, samedi 8 février, 45 exposants.
Lys-les-Lannoy (Nord), rencontre des collectionneurs, salle des fêtes, samedi 8 et dimanche 9 février, 90 exposants.
Châtellerault (Vienne), Bourse des collections, salle Pagé, samedi 8 et dimanche 9 février, 30 exposants.

LOTO : résultats des tirages nº 11 du mercredi 5 février. Premier tirage : 8, 29, 34, 37, 42, 46, numéro complémentaire : 45 ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 80 350 F ; pour 5 bons numéros : 6 740 F ; pour 4 bons numéros : 177 F ; pour 3 bons numéros : 18 F. Second tirage : 4, 8, 17, 28, 39, 41, numéro complémentaire : 19 ; rapport pour 6 bons numéros : 17 134 730 F ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 57 465 F ; pour 5 bons numéros : 6 570 F ; pour 4 bons numéros : 159 F ; pour 3 bons numéros : 16 F.

SPORTS D'HIVER

L'état actuel de la neige accroît les dangers du ski

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Les responsables des stations de sports d'hiver sont inquiets. En moyenne montagne, la neige, qui était tombée en abondance dès le milieu du mois de novembre, s'est retirée. Au-dessus de 1 500 mètres, le temps sec – il n'a pas neigé depuis un mois et demi sur les Alpes du Nord – rend la pratique du ski souvent difficile et dangereuse.

Pistes dures et gelées, espaces limités pour évoluer sur les pentes encore enneigées, telle devrait être la situation en montagne si de nouvelles précipitations n'interviennent pas. Confrontés pendant les vacances de Noël à une série d'accidents mortels et à une augmentation du nombre des personnes victimes de comas neurotraumatiques, les médecins des stations et les services d'urgence des hôpitaux multiplient les appels à la prudence.

« Il faut adapter sa pratique aux conditions d'enneigement, conseille Philippe Menthenex, chef de service du SAMU de l'Isère. *Recouverte de glace, une piste bleue se transforme très vite en piste rouge. Une rouge en noire et une noire en chemin conduisant tout droit à l'accident et parfois à la mort. »*

Depuis Noël, les accidents se sont multipliés sur les « pistes-boulevards ». La vitesse, pratiquée sur des skis ou sur des surfs, est à l'origine d'accidents aux conséquences souvent graves. L'association Médecins de montagne, qui rassemble des praticiens de stations, a dénombré, pendant l'hiver 1996, 135 000 blessures dont 14 000 ruptures des ligaments croisés du genou, représentant 720 000 journées d'arrêt de travail.

MANQUE DE CIVISME

Le nombre – mais aussi la gravité – des accidents de ski inquiète des élus. Pressé par l'ancienne championne Marielle Goitschel, présidente de l'association Ski, sécurité et protection, le député RPR Pierre Pascallon a déposé un projet de loi pour lutter contre *« le manque de civisme des pratiquants des sports d'hiver »*.

Il propose la mise en place d'un *« code des neiges »* pour sanctionner les utilisateurs de skis et de surfs qui ne se conforment pas aux règles de sécurité. Il demande que l'exercice du ski en dehors des pistes ne soit autorisé qu'*« à la condition d'être accompagné d'un guide qualifié »*, que les stations créent des espaces aménagés pour les surfeurs, que soit autorisé le retrait, en cas de faute, des forfaits de remontées mécaniques.

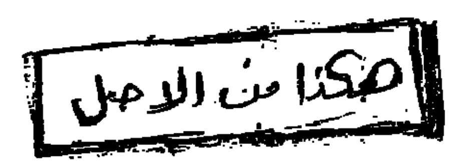
CASSER LA VITESSE

L'Association des maires des stations de sports d'hiver et d'été reconnaît que l'amélioration du matériel permet aux skieurs d'atteindre des vitesses élevées et que *« l'évolution des nouvelles glisses change la physionomie des domaines skiables »*. Mais ses membres jugent le dispositif proposé par le député du Puy-de-Dôme *« beaucoup trop répressif »*. Les élus de montagne prônent une meilleure information à l'entrée des domaines et des mesures incitatives pour que soient respectées les *« dix règles de conduite »* qui régissent cette discipline. Ils demandent également aux tribunaux d'appliquer *« avec la plus grande fermeté les dispositions du code pénal chaque fois que survient un accident au mépris de ces règles »*.

« Il faut casser la vitesse des skieurs en élevant, à certains endroits stratégiques, des tas de neige qui serviront de ralentisseurs, créer des zones interdites à la vitesse », suggèrent des maires. A Val-d'Isère, des pisteurs-secouristes reconvertis en *« gardiens des neiges »* se sont installés aux endroits sensibles du domaine skiable pour informer et conseiller les clients, *« et, si nécessaire, leur faire quelques remontrances »*, prévient le directeur des pistes, Jean-Loup Costerg.

L'état du manteau neigeux préoccupe des maires qui redoutent une situation semblable à celle du mois de janvier 1993 dans les stations de la vallée de la Tarentaise. L'hôpital de Moûtiers avait alors enregistré dix-huit décès et un nombre élevé de polytraumatisés. Cette année-là, les pistes verglacées et l'apparition de pierres avaient transformé les pistes de ski en terrains de jeux mortels.

Claude Francillon



« LA SCIENCE REPOSE SUR UNE ABSTRACTION QUI EST DANS LA NATURE DE L'HOMME. »

P. Mialet
Chercheur / inventeur-formateur

UNE NOUVELLE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR



Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

LE MONDE DE L'ÉDUCATION DEVIENT AUSSI CELUI DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, écriture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, Le Monde de l'Éducation a rendez-vous avec celui de la Culture et de la Formation.**

arte

Rencontre-débat Le Monde de l'Éducation - la Fnac le 19 février à 13 heures à la Fnac La Défense sur le thème « L'innovation »

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT RE-DÉCOUVERTE !

Bulletin à retourner à : Le Monde de l'Éducation. Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex
Offre valable jusqu'au 30 avril 1997 et réservée à la France métropolitaine. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures

1 AN, 11 NUMÉROS
210 F
au lieu de 308 F
(prix au numéro)
SOIT 32 % DE RÉDUCTION

☐ **OUI,** je souhaite bénéficier de votre offre exceptionnelle d'abonnement au Monde de l'Éducation pour 1 an (11 numéros) au prix de 210 F au lieu de 308 F*, soit une économie de 98 F *(prix au numéro).

701ME003

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

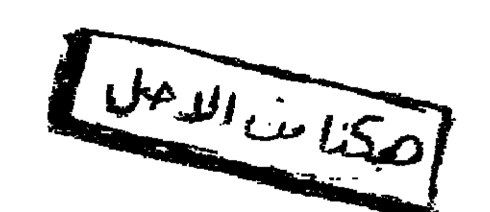
☐ je joins mon règlement de 210 F par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde de l'Éducation.
☐ je préfère régler par carte bancaire :

N° :

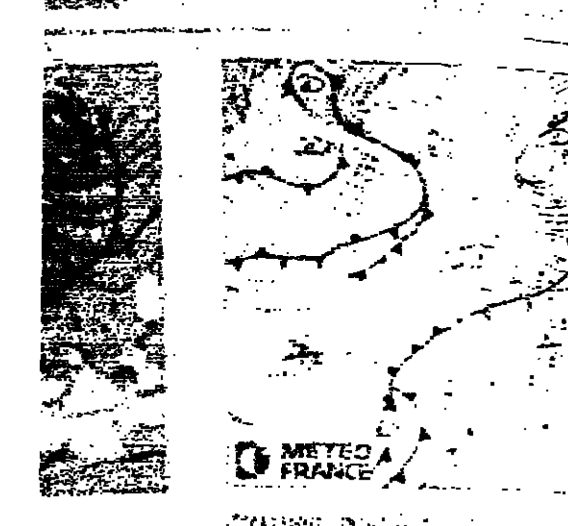
Date d'expiration :

Signature obligatoire :

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.



LE CARNET DU VOYAGEUR



SPORTS D'HIVER

L'état actuel de la neige accroît les dangers du ski

EXPOSITION **Bill Gates, président de Microsoft, a inauguré, mercredi 5 février, l'exposition du *Codex Leicester* de Léonard de Vinci au Musée du Luxembourg, en présence de René Monory, président du Sénat, de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture. ● LE MANUSCRIT, acquis pour 30 millions de dollars en 1994, traite d'hydrologie, de paléontologie et de cosmologie ● LE CD-ROM sur Léonard de Vinci, édité par Corbis, et dont la sortie en France coïncide avec l'exposition, est présenté dans une salle adjacente. ● CETTE JUXTAPOSITION de l'œuvre réelle et de son exploitation sur support numérique permet au public d'« *avoir le meilleur des deux mondes* », explique Bill Gates dans un entretien exclusif où il se montre très discret sur ses collections et ses goûts personnels.**

Léonard de Vinci, représentant de Microsoft pour la France

Le fameux codex du génial Italien est exposé au Sénat. A cette occasion, Bill Gates explique au « Monde » les raisons qui l'ont poussé à en faire l'acquisition, et livre quelques réflexions sur sa vision de l'art et de la culture

ENTOURÉ d'une garde rapprochée digne d'un chef d'Etat, Bill Gates, le fondateur et PDG de Microsoft, propriétaire du Codex Leicester, manuscrit de Léonard de Vinci, a inauguré, mercredi 5 février au Sénat, l'exposition consacrée à cette œuvre, après avoir été reçu à l'Elysée par Jacques Chirac. Déjà montré en Italie et à New York, le Codex permet à M. Gates de promouvoir son entreprise à travers le monde. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, l'homme le plus riche de la planète livre les raisons qui l'ont poussé à acquérir – pour 30 millions de dollars – ce carnet de travail de l'illustre peintre et ingénieur de la Renaissance. Il reconnaît son peu de goût pour l'art en général, et contemporain en particulier, ainsi que pour le mécénat culturel, qui lui paraît un business trop aléatoire.

« Vous êtes le principal acteur du monde virtuel. Pourquoi avoir acheté un manuscrit original ?

– Rien ne remplacera jamais une œuvre d'art, tout comme rien ne remplacera jamais une réunion en tête-à-tête ou un voyage dans un endroit inconnu. Voir des reproductions, lire des textes au sujet d'œuvres d'art les rend simplement plus attirantes. En voyant le CD-ROM sur le Codex et le Codex lui-même, vous avez le meilleur des deux mondes ! Léonard de Vinci est un homme que j'ai toujours admiré. Et les carnets montrent ses façons de penser. Je trouve très excitant de pouvoir les posséder et d'en faire profiter le public.

– Donc le Codex est pour vous prétexte à exposition, et non un objet acquis pour vous personnellement ?

– Les deux. Dans la maison que je me fais construire et dans laquelle j'habiterai cet été, un espace de la bibliothèque a été spécialement conçu pour le Codex. Nous avons construit une commode à tiroirs faite d'après des dessins de Léonard de Vinci, avec un éclairage à laser qui ne s'allumera que quand on ouvrira le tiroir.

– Quelles sont vos autres acquisitions dans le domaine artistique ?

– Je ne parle pas de ce sujet. Certaines œuvres que j'ai acquises seront exposées en public, mais avec la mention « collection privée », qui préserve l'anonymat. Pour le Codex, il y avait tant d'argent en jeu que j'ai été obligé de me dévoiler, bien que j'aie enchéri de façon anonyme. Et de toute façon c'est une bonne chose, parce qu'il y a le CD-ROM que je n'aurais pu faire *incognito*. Dans ma maison, il y aura une vingtaine de belles œuvres d'art. A peu près autant que d'écrans où s'afficheront des images numériques et que l'on pourra modifier à son gré.

– Quand vous investissez dans l'art, c'est essentiellement pour votre usage personnel, ou stockez-vous aussi des œuvres dans des coffres ?

BILL GATES

– L'art n'est pas un investissement pour moi ! J'investis dans la technologie. Je ne suis pas un expert. Je suis incapable de savoir comment vont évoluer les prix.

Collectionnez-vous plutôt l'art ancien ? moderne ? contemporain ?

– Je n'achète pas d'art grec ou romain ! J'achète de la peinture européenne. Pas d'art moderne. Beaucoup de gens à Seattle collectionnent de l'art moderne. Mais ce n'est pas un domaine dans lequel j'ai appris à développer un sens critique, que j'ai appris à apprécier – pour l'instant. J'achète des œuvres créées entre 1700 et 1920. Ce que j'ai de plus récent est une œuvre de Rockwell [NDLR : peintre américain figuratif né en 1894 et mort en 1978].

– A propos d'une autre forme d'art, le cinéma, vous avez investi personnellement dans Corbis, une entreprise d'archivage d'images numériques fixes ou animées et éditrice de CD-ROM. Mais c'est Microsoft qui est actionnaire de DreamWorks, la société de production cinématographique de Steven Spielberg. Pourquoi cette différence de stratégies ?

– Nous n'avons que 1 ou 2 % de DreamWorks. Microsoft a investi dans cette entreprise parce que nous détenons 50 % de sa filiale dédiée aux développements d'applications interactives. L'objectif de Corbis est de rendre les photos d'archives facilement disponibles. Cette firme est très loin de l'équilibre financier. Les investissements consentis pour développer ces archives se chiffrent en dizaines de millions de dollars. Le conseil d'administration de Microsoft n'a pas estimé que Corbis satisfaisait à ces critères en matière de retour sur investissement. Mais, bien que je sois personnellement actionnaire de Corbis, je passe tout mon temps à travailler pour Microsoft.

– Mais si cet investissement est aussi incertain, pourquoi avoir créé Corbis ?

– Je trouve que c'est très *cool* de pouvoir s'asseoir et dire : je voudrais voir Churchill, Matisse, ou à quoi ressemble la Roumanie. Si j'ai pris un tel risque avec cette affaire, c'est par passion personnelle, et non en vertu des règles normales en vigueur dans le monde des affaires. Dans cinq ans, on sera capable de dire si c'était une décision logique ou pas.

– Dans un précédent entretien au *Monde*, vous nous aviez dit que vous ne souhaitiez pas léguer votre fortune à vos enfants, mais plutôt en faire don à des œuvres de charité. A quel type d'organisme pensiez-vous ?

– Jusqu'à présent j'ai fait des dons dans le domaine éducatif à des écoles, à des services sociaux, etc.

– Rien pour la sauvegarde du patrimoine culturel ou des chefs-d'œuvre en péril ?

– Je ne connais pas bien ce domaine. Je pense que c'est plutôt le rôle des gouvernements. Personne ne m'a jamais fait de demande en ce sens !

– Une autre façon d'aider financièrement la culture est d'être un mécène, de financer de jeunes artistes. De créer une fondation...

– Mais comment sélectionner celui ou ceux à qui on devrait donner l'argent ? J'utilise mon temps à faire en sorte que mes produits soient plus compétitifs. Je n'en ai pas pour interviewer des artistes.

– Pensez-vous qu'il y a des ressemblances entre Léonard de Vinci et un professionnel des nouvelles technologies du XXIe siècle ? Votre fascination pour cet artiste n'est-elle pas due au fait que vous pourriez vous identifier à lui ?

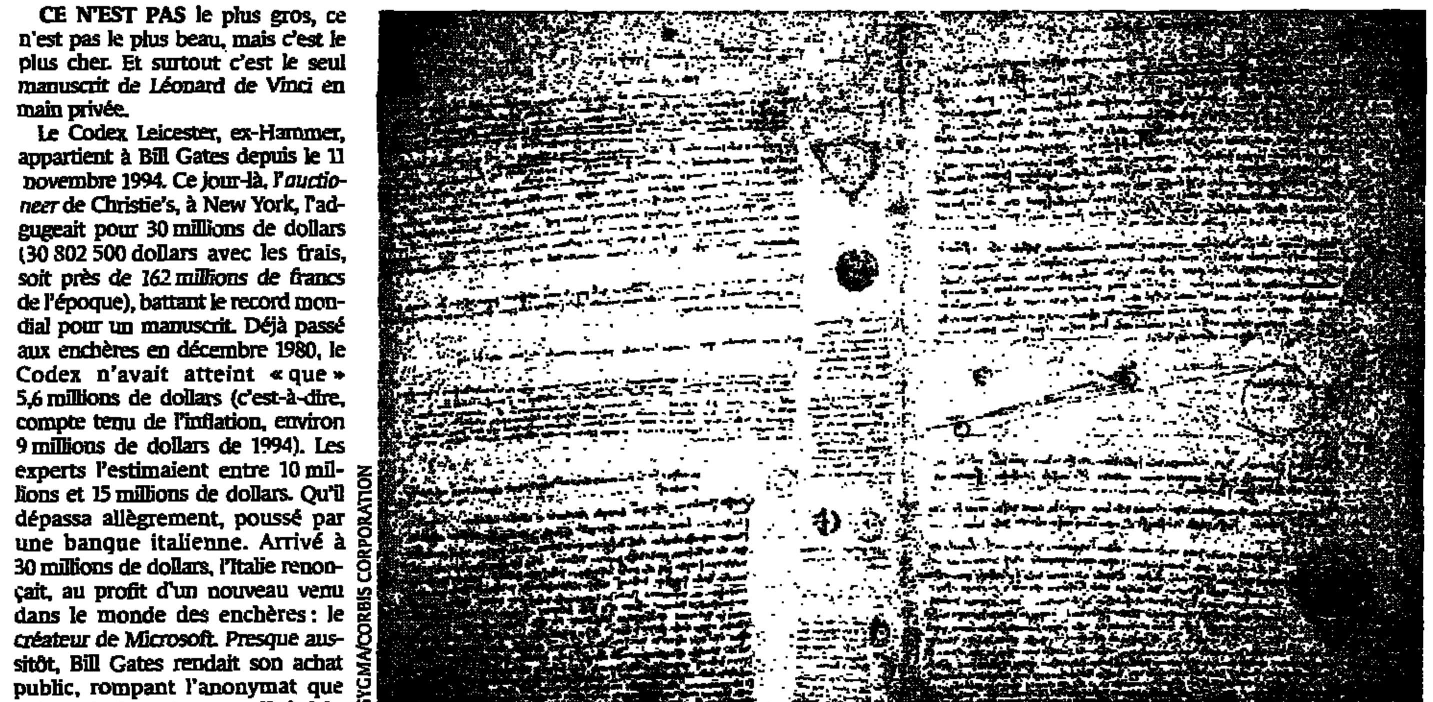
– Non ! c'est de l'admiration ! Je n'ai jamais rien dessiné ! »

Propos recueillis par Harry Bellet et Annie Kahn

La longue lignée des propriétaires du Codex Leicester

CE N'EST PAS le plus gros, ce n'est pas le plus beau, mais c'est le plus cher. Et surtout c'est le seul manuscrit de Léonard de Vinci en main privée.

Le Codex Leicester, ex-Hammer, appartient à Bill Gates depuis le 11 novembre 1994. Ce jour-là, l'*auctioneer* de Christie's, à New York, l'adgugeait pour 30 millions de dollars (30 802 500 dollars avec les frais, soit près de 162 millions de francs de l'époque), battant le record mondial pour un manuscrit. Déjà passé aux enchères en décembre 1980, le Codex n'avait atteint « que » 5,6 millions de dollars (c'est-à-dire, compte tenu de l'inflation, environ 9 millions de dollars de 1994). Les experts l'estimaient entre 10 millions et 15 millions de dollars. Qu'il dépassa allègrement, poussé par une banque italienne. Arrivé à 30 millions de dollars, l'Italie renonçait, au profit d'un nouveau venu dans le monde des enchères : le créateur de Microsoft. Presque aussitôt, Bill Gates rendait son achat public, rompant l'anonymat que préservait farouchement Christie's. Au moment précis où le numéro un mondial du logiciel lançait dans le monde entier une vaste campagne institutionnelle, centrée sur un slogan de circonstance : « Jusqu'où irez-vous ? », l'impact publicitaire d'un tel achat n'était pas à négliger.



SYGMA/CORBIS CORPORATION

A gauche, le feuillet 2A, folio 35v, qui traite de la place de la terre et de l'eau sur la planète ; à droite, le feuillet 2A, folio 2r, intitulé « De la lune ».

M. Gates s'inscrit dans la longue et étrange lignée des propriétaires successifs du Codex, qui, à une exception près, la sienne, lui donnèrent leur nom. A sa mort, le 2 mai 1519 au Clos-Lucé, près d'Amboise, Léonard de Vinci laissait plusieurs milliers de pages manuscrites, rédigées à rebours, de droite à gauche, et dans une écriture inversée pour se préserver des indiscrets. La concurrence était rude et Vinci préférait garder ses trouvailles pour lui. Ce qui lui permettait, en postulant pour un emploi auprès des ducs de Milan, de se présenter comme ingénieur militaire, luthier, musicien, sculpteur et peintre. Ses notes abordaient les sujets les plus divers. Son disciple, Francesco Melzi, en hérita. Après son décès, en 1570, ses descendants les dispersèrent. Les manuscrits furent réunis en albums (codex). Le plus important est le Codex Atlanticus, constitué au XVIe siècle par le sculpteur Pompeo Leoni, et conservé à Milan. Il comporte 1 119 feuillets.

Le Codex Leicester est plus modeste, avec ses 36 folios, soit 72 pages, qui traitent d'hydrologie et de cosmologie. Son premier propriétaire connu fut le sculpteur Guglielmo Della Porta (auteur du tombeau du pape Paul III), mort à Rome en 1577. Un coffre lui ayant appartenu parvint dans les mains du peintre Giuseppe Ghezzi (1634-1721). Le Codex s'y trouvait, parmi d'autres papiers. Ghezzi y ajouta une mention manuscrite, qui permet de dater l'événement, et une remarque aujourd'hui savoureuse : « *Acquis avec la grande force de l'or, pour sublimer la fatigue récoltée dans* [mon] *atelier.* »

Il le vendit en 1717 à Thomas Coke (1697-1759), un jeune Britannique fortuné et connaisseur qui résidait à Rome. Il devint le premier duc de Leicester en 1744. Ses héritiers conservèrent le Codex, rebaptisé du nom de son propriétaire, jusqu'en 1980.

Accablé d'impôts, et ne parvenant pas à convaincre le gouvernement britannique d'accepter le manuscrit en paiement, le dernier Coke porta le Codex chez Christie's. Armand Hammer (1898-1990) l'acquit, et lui donna son nom. Hammer avait fait des études de médecine avant de se lancer dans le commerce international : au début des années 20, il exportait en Union soviétique des camions et de l'outillage qu'on lui payait en nature, des œuvres d'art en l'occurrence, provenant le plus souvent des anciennes collections impériales, voire des musées. Son entreprise eut un tel succès qu'il dut ouvrir une galerie à New York en 1931.

En 1957, il s'intéressa au pétrole. Sa compagnie, l'Occidental Petroleum, est devenu un des géants de cette industrie. C'est elle qui a financé, à hauteur de 96 millions de dollars, la construction d'une fondation destinée à abriter les importantes collections du docteur Hammer. A sa mort, en 1990, la compagnie s'empressa de se débarasser de ce qu'elle estimait être une coûteuse danseuse, en signant un bail emphytéotique avec l'Université de Los Angeles, la célèbre UCLA. Laquelle décida de doter la fondation de fonds propres en vendant le manuscrit, qui d'ailleurs ne s'intègre pas dans une collection plutôt centrée sur la peinture, de Rembrandt à Van Gogh.

Hammer avait aimé son Codex : il l'exposa en France (1982, Musée Jacquemart-André), aux Etats-Unis, en Italie, en Angleterre et en Russie, créa un centre pour l'étude de Léonard de Vinci, dont le directeur, le Dr Carlo Pedretti, assura la traduction anglaise et la publication des précieuses pages. Bill Gates l'aime aussi, et veut le faire partager, non sans l'avoir rebaptisé du nom du duc de Leicester, plus brillant sans doute que celui d'un trafiquant de machines-outils.

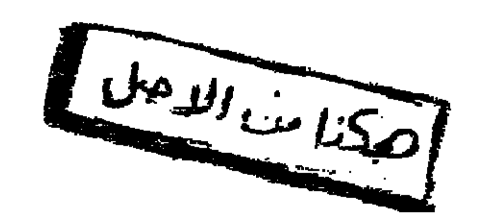
Après Rome et New York, le Codex est exposé à Paris et fait l'objet d'une étude sur CD-ROM. Bill Gates retrouve ainsi une préoccupation majeure de Léonard de Vinci, le faire-savoir : « *La science la plus utile est celle dont le fruit est le plus communicable, et, au contraire, est la moins utile celle qui peut le moins se communiquer.* » Rédigés quatre cent cinquante ans avant McLuhan, ces mots du maître justifient au besoin l'ambition de Bill Gates d'installer chaque habitant de la planète devant un micro-ordinateur.

Ha. B.

Du réel au virtuel

Les pages du Codex Leicester sont exposées dans des caissons vitrés, enchâssés à hauteur d'œil. Fragiles, elles sont éclairées alternativement par un procédé complexe de fibres optiques. Claude Agnelli, le scénographe de l'exposition, est parti d'une constatation simple : passé la première curiosité, rares seront ceux qui liront les manuscrits. L'essentiel est ailleurs. Pas dans la reconstitution d'un improbable scriptorium dédié à la lecture du catalogue. Ni dans des photographies des maquettes de machines léonardesques, ni dans une vitrine de fossiles marins empruntés au Muséum d'histoire naturelle, qui illustrent les recherches paléontologiques de Léonard. L'essentiel se situe dans une salle où des ordinateurs attendent que l'on vienne butiner le CD-ROM produit par Bill Gates et ses sociétés. Il faudra être patient : si le Codex comporte 72 feuillets, le CD-ROM contient soixante-douze heures de navigation informatique.

★ « Léonard de Vinci, le Codex Leicester », Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Jusqu'au 16 mars. Tous les jours, sauf lundi, de 9 heures à 18 heures. Le jeudi, de 9 heures à 20 heures. La critique du CD-ROM paraîtra dans le supplément « Radio télévision multimédia » du *Monde* daté 9-10 février.





À RÉFLÉCHIR

RE DÉCOUVERTE !

Le jeune Van Dongen méprisait le commerce de l'art et fréquentait des anarchistes

A Lyon, une exposition des débuts de l'artiste rappelle ses liens politiques

L'œuvre du peintre et dessinateur hollandais Van Dongen a glissé, à partir des années 20 dans la mondanité luxueuse. Une exposition, à Lyon après Rotterdam, composée d'œuvres sur papier méconnues ou inconnues, retrace les débuts du peintre, alors lié au milieu anarchiste. A l'époque, Van Dongen a choisi le dessin qui va droit au but, se reproduit et se diffuse par voie de presse et n'a pas partie liée avec le commerce.

VAN DONGEN RETROUVÉ, œuvres sur papier 1895-1912, Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux, Lyon (69). Du mercredi au dimanche, de 10 h 30 à 18 heures. Tél. : 04-72-10-17-40. *Jusqu'au 26 avril.*

LYON
de notre envoyé spécial

Au début du siècle, deux voisins, l'un Hollandais, l'autre Espagnol, habitaient Paris, dans le même immeuble, et exerçaient la même profession : artiste-peintre. Le Hollandais était né en 1877 près de Rotterdam, l'Espagnol en 1881 à Malaga. L'un s'appelait Van Dongen et l'autre Picasso. En ce temps-là, vers 1903, ils avaient les mêmes idées politiques – anarchistes –, les mêmes motifs – les pauvres, les beuglants, les bordels – et les mêmes admirations – Degas, Lautrec, les dessinateurs satiriques. Devant les dessins de Van Dongen, impossible de ne pas penser à ce voisinage. La question n'est pas de hiérarchie, ni d'égalité. L'œuvre de Van Dongen, considérée dans sa totalité, ne peut se mesurer à celle de Picasso. Mais, dans une période brève et intense, elles vont de pair et leur connivence est révélatrice.

L'exposition des débuts de Van Dongen, qui vient à Lyon après Rotterdam, est donc de grand intérêt. Composée d'œuvres méconnues ou inconnues, accrochée avec sobriété, elle appartient à l'espèce des expositions utiles qui précisent des points d'histoire – ici, c'est le lien entre anarchisme et modernité – et éclairent le présent. En 1896, à Rotterdam, Van Dongen fréquente un milieu symboliste et anarchiste. En 1897, il illustre la traduction néerlandaise d'un livre de Kropotkine, *L'Anarchie, sa philosophie, son idéal*. Il se familiarise avec la doctrine de Domela Nieuwenhuis, qui appelle à la révolution sociale. A Paris, en 1899, il se lie d'amitié avec Felix Fénéon, autre anarchiste, illustre, et collabore à *La Revue blanche* et à *L'Assiette au beurre*.

Ces revues publient les plus violentes de ses images satiriques, dénonciation de l'armée, de l'église, de la bourgeoisie et du capital. Durant cette période, il ne dissocie pas son art de ses convictions. Il écrit en 1901 : « *J'ai toujours travaillé avec l'idée qu'il vaut mieux travailler pour le bien général, pour la communauté tout entière, et non pour quelques bandits, calculateurs ou pas. C'est pour ça que je dessine pour des journaux, et que j'ai lâché la peinture, bien que j'en fasse encore un petit peu à l'occasion pour moi-même.* » L'essentiel est dit, un essentiel auquel Van Dongen est demeuré fidèle jusqu'au début des années 20, avant se glisser dans la mondanité luxueuse – exemple d'une corruption sociale qui se voit à nu dans les tableaux. Le dessin lui convient parce qu'il va droit au but, parce qu'il se reproduit et se diffuse par voie de presse, parce qu'il n'a pas partie liée avec le commerce d'art.

UN TRAIT DUR

Au même moment, Picasso pratique la gravure, la gouache et l'huile à bon marché, pour des amateurs qui n'en veulent pas parce qu'ils trouvent ses œuvres trop tristes. Elles sont tristes en effet, et les Van Dongen aussi, filles perdues, filles abandonnées, souteneurs, amants tricheurs, absinthe, drogue... Pour les traiter, une seule manière : un trait dur, au crayon ou à l'encre, un trait qui s'en tient à ce qui importe, la cassure d'un dos trop souvent courbé, la grimace d'une gueule. Et, plus crûment, la flétrissure d'un sein, le vieillissement des chairs, quand l'indécence tourne à l'impudeur. Des couleurs à l'aquarelle ou à la gouache accentuent quelques détails. Pas de joliesses : il faut que ça blesse. *Aujourd'hui encore*, ça blesse.

Période aigre chez Van Dongen, période bleue chez Picasso : la proximité saute aux yeux. Derain et Vlaminck écrivent des romans désespérés illustrés de croquis terribles. Le XXe siècle commence mal : misère et grand luxe à Paris, guerre des Boers et colonies en Afrique, prostitution et prolétariat à Rotterdam et à Barcelone, des bombes un peu partout. L'art ne peut tenir ces données pour négligeables et s'enfermer dans des questions de peinture. Quand il s'y intéresse, vers 1905, Van Dongen s'englue dans le divisionnisme, dont il cherche à sortir par le fauvisme – comme Derain, comme Vlaminck. Au même moment, Picasso comprend – il est le seul – *qu'il faut changer de peinture*, changer de références, changer de méthode, parce que le post-impressionnisme ne peut se charger d'exprimer l'horreur et la violence.

C'est un autre des mérites de l'exposition : elle suggère pourquoi le fauvisme, si splendide, si rutilant, fut une impasse bien plus qu'un commencement et pourquoi il importait si fort de tout changer sur la toile aussi. Ceux qui n'y sont pas parvenus, à commencer par Van Dongen, ont payé plus tard le prix de leurs tergiversations. Ils sont tombés dans le style.

Philippe Dagen

Nouvelles salles pour le XXe siècle

L'avant-dernière tranche de la rénovation du Musée des beaux-arts de Lyon est achevée. Le palais Saint-Pierre a désormais son aile XXe siècle, murs gris et plancher brun rougeâtre comme dans les autres sections. La collection s'y déploie en neuf salles. Elle compte cependant plus de lacunes que de chefs-d'œuvre. Deux Vallotton, un Braque cubiste, un portrait de Matisse, des Bonnard et des Dufy inégaux, trois Picasso – dont deux de *la dation Jacqueline Picasso* – sont disposés parmi un flot trop abondant de toiles anodines. Un seul ensemble cohérent se dégage, autour des années 20, de Derain, La Patellière et Marie Blanchard, ces deux derniers méritant infiniment mieux que l'indifférence qu'ils subissent d'ordinaire. Parmi les vivants, se distinguent Télémaque et Rancillac. *Les travaux de rénovation du musée, lancés en 1989, devraient finir en mars 1998, après l'aménagement de la chapelle et des espaces d'accueil.*

Des trésors de guerre « russifiés » par la loi

Un vote de la Douma considère comme propriété russe les œuvres prises en Allemagne par l'armée rouge en 1945

EN APPROUVANT, mercredi 5 février, une loi déclarant propriété russe les œuvres d'art prises en Allemagne par l'armée rouge durant la seconde guerre mondiale, les députés de la Douma (Chambre basse) en finissent avec l'incertitude juridique.

A partir de 1989, à la faveur de l'ouverture des réserves des musées russes et de leurs archives, de nombreux collectionneurs et conservateurs ont appris que des œuvres qu'ils avaient pu croire détruites durant la guerre avaient été transférées en Union soviétique par l'armée rouge en 1945, puis entreposées au secret durant près d'un demi-siècle. Se sont alors engagées des négociations et des procédures afin d'obtenir la restitution de ces biens.

Ainsi, l'Allemagne réclame 200 000 pièces provenant des Musées de Dresde, Berlin et Brême, trois kilomètres d'archives et un demi-million de volumes, alors que deux expositions se sont tenues à Saint-Pétersbourg pour présenter toiles et dessins pris à quelques grands collectionneurs allemands – de Goya à Van Gogh en passant par des Degas et des Gauguin majeurs. Le vote d'hier clôt cette période.

La loi, votée par 291 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, stipule que ces œuvres « *sont propriété de la Fédération de Russie et appartiennent à l'Etat fédéral* ». Elle s'applique à tous les trésors culturels « *ramenés sur le territoire de l'URSS pendant la seconde guerre mondiale à titre de compensations, quels que soient leurs propriétaires actuels ou les circonstances dans lesquelles elles ont été acquises* ». C'est là le rappel de la position traditionnellement affichée par l'URSS, puis par la Russie : tout ce qui a été pris en Allemagne l'a été en « *compensation* » des dommages subis par l'URSS.

La loi prévoit que les biens culturels représentant des archives ou des souvenirs familiaux, des lettres ou des photographies, pourront être restitués aux héritiers « *pour des raisons humanitaires et seulement si ces biens ne sont pas utilisés pour de la propagande fasciste ou nazie* ».

MONNAIE D'ÉCHANGE

Le texte stipule que seul un gouvernement pourra faire une demande de restitution. « *Les demandes émanant de particuliers, de personnes juridiques, d'organisations publiques ou privées, ne seront pas prises en considération.* »

Ce paragraphe ménage la possibilité de négociations de gouvernement à gouvernement, ce qui revient à affirmer que la question relève du domaine de la politique étrangère russe et que les œuvres retenues pourront tenir lieu de monnaie d'échange.

En juillet 1996, le Conseil de la Fédération (Chambre haute) avait refusé d'entériner une première version de cette loi, votée par la Douma, estimant que le texte nuirait gravement aux relations avec l'Allemagne. Une commission de conciliation réunissant les deux Chambres avait été alors créée pour élaborer une version amendée de la loi.

Selon la première rédaction du texte, les œuvres d'art confisquées en Allemagne ne pouvaient être restituées que si les autorités allemandes en avaient fait la demande avant la signature du traité de paix avec l'URSS, soit avant le 1er février 1950. Cette clause revenait à déclarer propriété définitivement russe toutes les prises de guerre.

En réduisant la question à un marchandage entre Russie et Allemagne, la position de la Douma exclut aussi *de facto* du débat les ayants droit des collectionneurs spoliés par les nazis en Belgique, en France et aux Pays-Bas et dont les œuvres, emportées de force en Allemagne par les envoyés de Goering et de Rosenberg, ont été ensuite transférées en Russie.

Ph. D.

« L'Astronome » et « Le Géographe » de Vermeer, réunis exceptionnellement au Louvre

« L'ASTRONOME » et « LE GÉOGRAPHE » de Vermeer. Tableau du mois n° 34. Musée du Louvre, hall Napoléon. De 9 heures à 17 h 15, nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé le mardi. Tél. : 01-40-20-51-51. Billet d'accès au musée : 45 F.

Si le prêt du *Géographe* de Vermeer, *conservé au Städel Museum* de Francfort depuis 1885, n'est pas exceptionnel puisqu'il figurait dans l'exposition de La Haye, sa confrontation avec *L'Astronome* du Louvre constitue un événement.

L'Astronome, entré dans les collections du musée français en 1982 (dation Rothschild), ne figurait pas, en effet, au répertoire de la récente grande messe populaire américano-néerlandaise, et les deux tableaux, longtemps considérés comme des pendants et proposés ensemble sur le marché, n'avaient pas été réunis depuis deux siècles. Très exactement depuis le 17 août 1797, à Amsterdam, où, pour la première fois, ils étaient vendus séparément. *L'Astronome* devait circuler en Grande-Bretagne, puis en France. En 1940, il était confisqué sur l'ordre de Hitler pour son musée de Linz, en Autriche. Restitué à la *famille Rothschild en 1945*, il figurait, en 1946, dans l'exposition des « Chefs- d'œuvre retrouvés en Allemagne », à l'Orangerie des Tuileries.

De son côté, *Le Géographe* restait un temps au Pays-Bas, entrait dans la collection d'Alexandre Dumont à Cambrai, passait dans celle du banquier Isaac Pereire à Paris, puis dans celle du prince Demidoff à Florence, avant d'être vendu à Vienne au Frankfurter Kunstverein, qui le céda aussitôt au Städel Museum de Francfort. Inscrite au programme du Tableau du mois (n° 34), la présentation des deux Vermeer – livrés en pâture au public, chacun sur un mur du hall Napoléon, à distance susceptible d'éviter la bousculade –, précède, apprend-on, une exposition plus approfondie qui aura lieu au Musée de Francfort du 15 mai au 13 juillet. Elle est accompagnée d'un texte signé par Jacques Foucart, *directeur, au Louvre*, du département des écoles du Nord.

DES HYPOTHÈSES DISCUTABLES

Celui-ci y prend un malin plaisir à mettre en doute nombre d'hypothèses récentes à propos des deux tableaux, en particulier celles avancées dans le catalogue de la rétrospective de 1995-1996, discutables et discutées, ne serait-ce que pour l'attribution, en fanfare, au maître de Delft de *La Jeune Fille au chapeau rouge* de la National Gallery de Washington.

Le « dossier » du Louvre reprend le problème de la datation des tableaux, et avance la possibilité d'un *Astronome* peint non pas en 1668, date jusque-là admise, mais en 1673, soit quatre ans après *Le Géographe*. Pour Jacques Foucart, cette chronologie nouvelle serait particulièrement satisfaisante au regard de l'évolution du style de Vermeer vers plus de froi*deur et de perfection.*

Autre sujet de contestation : l'idée du modèle commun aux deux tableaux et son identité, « retrouvée » par Arthur Wheelock. Ce modèle serait Anthony Van Leeuwenhoek, un constructeur de microscopes de Delft, né la même année que Vermeer, et désigné en 1676 comme administrateur de la succession du peintre. Prudence !, nous dit-on, rien ne prouve qu'il s'agit bien de lui.

Enfin, nous mettant en garde contre les excès d'analyses allégoriques et religieuses auxquelles la confrontation des deux tableaux se prête, Jacques Foucart nous invite plutôt à les considérer comme deux variations sur un thème, *simple, fort répandu au temps de* Vermeer : celui du savant au travail. Cet « allègement » du contenu n'a-t-il pas l'avantage de favoriser la lecture des deux tableaux au profit de « la seule et magique Peinture » ? Merci de la leçon !

Geneviève Breerette

DÉPÊCHES

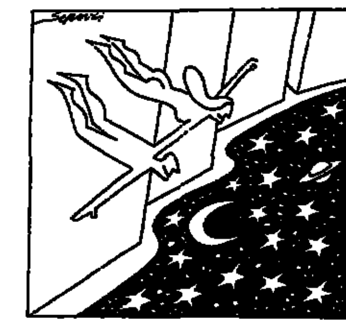
■ **INTERMITTENTS : plusieurs dizaines** d'intermittents du spectacle se relaient pour poursuivre l'occupation de la Cité de la musique, à Paris, qui a commencé le 30 janvier. *Le Bébé bleu, spectacle pour enfants qui devait être* présenté le 5 février à la Cité, a été annulé en raison de l'occupation. Les autres représentations sont pour l'instant maintenues. Les manifestants demandent un calendrier précis de négociations pour définir leur nouveau régime d'assurance-chômage.

■ **MUSIQUE : les musiciens** qui jouent les œuvres de Brahms commettent beaucoup d'erreurs parce que les premiers éditeurs de ses partitions à Leipzig, au XIXe siècle, ont fait de nombreuses fautes de retranscription, affirme Robert Pascall, professeur de musique de l'université de Nottingham, cité, mercredi 5 février par le quotidien britannique *The Times*. Examinant les manuscrits originaux, il a découvert par exemple que pas moins de 281 erreurs ont été commises dans la seule *Première symphonie*. Le reste de l'œuvre du compositeur sera étudié dans un effort de retour à l'original qui devrait prendre trente ans.

■ **CHINE : plus d'un million** de cassettes audio, 485 000 disques compacts et près de 85 000 logiciels « pirates » ont été saisis en 1996 au *cours de 37 300 opérations de police*, selon la presse chinoise. 1,14 million de livres ont été confisqués à la suite de ces opérations, menées dans dix-sept des trente provinces chinoises. Pékin a intensifié la lutte contre le piratage depuis juin 1996.

Inquiétantes marionnettes

Les créatures de ficelle et de chiffon du Theater Meschugge d'Ilka Schönbein s'arrêtent à Paris



L'UNIQUE artiste du Theater Meschugge s'appelle Ilka Schönbein. Cette saltimbanque nomade vit sur les routes d'Europe, avec son mari comme régisseur et sa camionnette rouge pour maison. Avec trois bouts de ficelle, des châles usés et de vieilles valises posées à même le pavé, cette marionnettiste allemande dessine le cercle magique d'une scène invisible. Les créatures d'Ilka Schönbein s'échappent de son corps telles des excroissances kafkaïennes. De ses guenilles comme de ses entrailles, elle fait jaillir un corbeau, une araignée, un rat pour des face-à-face cruels, drôles, souvent morbides. Des valses bastringues et des mélodies yiddish rythment ces tableaux expressionnistes. « Meschugge » en yiddish signifie « fou », « dingue ». Si elle n'est pas juive, Ilka Schönbein s'interroge sur l'insupportable souvenir de l'Holocauste. L'intimité troublante qu'elle entretient avec ses marionnettes comme avec ses obsessions est décuplée par la proximité de spectateurs saisis par autant de grâce et de poésie noire.

★ L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, du lundi au samedi ; 17 heures, dimanche. Relâche mercredi. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F et 130 F. Jusqu'au 23 février.

UNE SOIRÉE À PARIS

Sally Nyolo
Hier repérée au sein des Zap Mama, Sally Nyolo, d'origine camerounaise, chante dans sa langue natale de rafraîchissantes ballades qui virevoltent entre les boucles légères de percussions discrètes et d'arrangements dépouillés.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 6. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Duncan Sheik
Duncan Sheik cultive ses fêlures. Les mélodies de ses chansons délicates s'aventurent sur les routes desolées empruntées par des troubadours comme Nick Drake ou Tim Buckley.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 6, 7 et 8 février. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Morcheeba
Les mondes oniriques créés par les laborantins du trip hop ne s'adaptent pas toujours à la scène. On appréciera d'autant plus les performances de Morcheeba et, particulièrement, de sa chanteuse capable de rafraîchir les climats inquiétants des chansons.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mº Pigalle. 19 h 30, le 7 février. Tél. : 01-44-92-77-66. 121 F.

Shiro Daïmon
Récital Shiro Daïmon ! L'artiste japonais, soliste d'exception, se fait trop rare à Paris, où pourtant il vit. Il reprend, en duo avec le saxophoniste Steve Lacy, *Here there Air*, créée en 1991. Ensuite, du 11 au 15, il dansera *Symptôme*, une pièce de 1976. Le cycle se terminera par une création : *à. m 2*. Amateurs d'étrange, ces spectacles sont pour vous.
CIAC Marcel-Marceau, 17, rue René-Boulanger, Paris 10e. Mº République. 21 heures, les 7, 8 et 9 février. Tél. : 01-42-02-32-82. 100 F.

ART

Une sélection des expositions à Paris et en Ile-de-France

EXPOSITIONS PARIS

Jean-Michel Alberola
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. 27 F.

L'Amérique de la dépression, artistes engagés des années 30
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février. 25 F.

Angkor et dix siècles d'art khmer
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 mai. 50 F.

Années 30. L'Architecture et les arts de l'espace
Musée des monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 35 F.

L'art décoratif du Moyen Age à nos jours
Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 107-109, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 01-44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 décembre. 20 F.

Cecil Beaton
Mission du patrimoine photographique-hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mº Bastille, Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 25 F.

BP : anonymes
Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er mars. Entrée libre.

Catalogue raisonné de l'œuvre peint de Nicolas de Staël
Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-44-41-69-65. De 9 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 février. Entrée libre.

Cité interdite, vie publique et privée des empereurs de Chine
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 40 F.

Marc Devade
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er mars. Entrée libre.

Dialogues de l'ombre
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 20 F.

La Différence
Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Mº Sablons, bus 73. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 30 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 23 F.

Ecritures, œuvres de R. Blanc, C. Bonnet, Degottex, A. Dupont
Galerie Lelia Mordoch, 40, rue de Seine, 2, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-46-33-29-30. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Face à l'histoire (1993-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.

Figures d'extase, art baroque en Colombie
Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti, Paris 6e. Mº Odéon, Saint-Michel, Pont-Neuf. Tél. : 01-40-46-55-35. De 11 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 35 F.

Günther Förg
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 février. Entrée libre.

Dominique Gauthier
Les Filles du Calvaire, art contemporain, 17, rue des Filles-du-Calvaire, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-47-05. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

R. E. Gillet
Henry Bussière Art's, 26, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-78-11. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Thomas Hirschhorn
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Frank Horvat : Paris-Londres, London-Paris, 1952-1962
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 35 F.

Instants donnés
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. 27 F (+ l'exposition Jean-Michel Alberola).

Michel Journiac, Pierre Tilman
Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-47-00-10-94. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 février. Entrée libre.

Kenneth Anger's Icons
Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, Paris 1er. Mº Les Halles. Tél. : 01-42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février. Entrée libre

Joël Kermarrec, Robert Bourdeau
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-72-09-10. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 mars. Entrée libre.

Morris Louis, 1912-1962
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février. Entrée libre.

Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Ann Mandelbaum
Galerie Françoise Paviot, 57, rue Sainte-Anne, Paris 2e. Mº Opéra, Pyramides. Tél. : 01-42-60-10-01. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 février. Entrée libre.

Rémy Marlot
Musée Zadkine, jardin, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures a 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 10 juin. 27 F.

Giorgio Morandi
Fondation Dina-Vierny-Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 février. 40 F.

Marc Mulders
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 12 février. Entrée libre.

Philippe Perrin
Galerie Rachlin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mº Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 février. Entrée libre.

La Photographie contemporaine en France, dix ans d'acquisitions
Centre Georges-Pompidou, galerie 27, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 27 F.

Ernest Pignon-Ernest
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

Rétrospective Soto
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 38 F.

Catherine Seghers
Théâtre du Vieux-Colombier, galerie, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-87-13. De 11 heures à 22 heures ; dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 février. Entrée libre.

Tous les savoirs du monde
Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-53-79. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Reservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Ferme lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F (valable sur les deux sites).

Felice Varini
Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4e. Mº Sully-Morland. Tél. : 01-42-72-46-72. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 février. Entrée libre.

Jean-Luc Vilmouth
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 février. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AMOUR ET CONFUSIONS
Film français de Patrick Braoudé, avec Kristin Scott-Thomas, Gérard Darmon, Valeria Bruni-Tedeschi, Patrick Braoudé, Michele Garcia, Jules Edouard Moustic (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opera I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odeon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; reservation : 01-40-30-20-10).

C'EST POUR LA BONNE CAUSE
Film français de Jacques Fansten, avec Antoine de Caunes, Dominique Blanc, Loïc Freynet, Laurie Lefret, Gaspard Jassef, Medhi Dahiri (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathe Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

MESURE D'URGENCE
Film américain de Michael Apted, avec Hugh Grant, Gene Hackman, Sarah Jessica Parker, David Morse, Bill Nunn, John Toles-Bey (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

NAPOLÉON EN AUSTRALIE
Film australien de Mario Andreacchio, avec des animaux (1 h 20).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; reservation . 01-40-30-20-10) ; Elysees Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
Film français de Jean-Paul Civeyrac, avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Fréderique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

SPACE JAM
Film américain de Joe Pytka, avec Michael Jordan, Bill Murray (1 h 29).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

THAT THING YOU DO
Film américain de Tom Hanks, avec Tom Everett Scott, Liv Tyler, Johnathon Schaech, Steve Zahn, Tom Hanks (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opera, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

THE CROW, LA CITÉ DES ANGES (*)
Film américain de Tim Pope, avec Vincent Perez, Mia Kirshner, Richard Brooks, Iggy Pop, Thomas Jane, Vincent Castellanos (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

SÉLECTION

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosselliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CRIMINALS
de Joseph Strick,
Américain (1 h 13).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

DIDIER
d'Alain Chabat,
avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Isabelle Gelinas, Caroline Cellier, Chantal Lauby, Dominique Farrugia.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

EAU DOUCE
de Marie Vermillard,
avec Nathalie Richard, Antoine Chappey, Elie Tazartes, Alexis Batoussov, Raymond Martin.
Français (58).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FANTÔMES CONTRE FANTÔMES (*)
de Michael J. Fox,
avec Trini Alvarado, Peter Dobson, John Astin, Jeffrey Combs, Dee Wallace Stone, Jake Busey.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

GHOST IN THE SHELL
de Mamoru Oshii,
dessin animé Japonais (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e.

JOURNAL D'UN VICE
de Marco Ferreri,
avec Sabrina Ferilli, Valentino Macchi.
Italien (1 h 28).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LAYLA MA RAISON
de Taïeb Louhichi,
avec Tarik Akan, Safy Boutella, Anca Nicola, Fatma ben Saidane, Mouna Noureddine, A. al-Rachi.
Tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

LOVE SERENADE
de Shirley Barrett,
avec Miranda Otto, Rebecca Frith, George Shevtsov, John Alansu, Jessica Napier.
Australien (1 h 41).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LES « LUMIÈRE » DE BERLIN
avec les étudiants de la Hochschule für Fernsehen und Film de Munich, Udo Kier, Nadine Büttner, Christoph Merg, Otto Kuhnle.
Allemand, couleur et noir et blanc (1 h 20).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NITRATE D'ARGENT
de Marco Ferreri,
avec Sabrina La Leggia, Doriana Bianchi, Eric Berger, Marc Berman, Dario Costa.
Français (1 h 27).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

ROMAINE
d'Agnès Obadia,
avec Agnès Obadia, Martine Delumeau, Eva Ionesco, Laurence Côte, Gérald Laroche, Jean-Luc Gaget.
Français (1 h 22).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79).

ZINA
de Ken McMullen,
avec Domiziana Giordano, Ian McKellen, Philip Madoc, Rom Anderson, Micha Bergese.
Franco-britannique (1 h 33).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

REPRISES

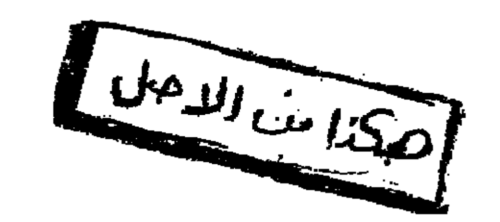
LA BELLE DE MOSCOU
de Rouben Mamoulian,
avec Fred Astaire, Cyd Charisse, Janis Paige, Peter Lorre.
Américain, 1957, copie neuve (2 h).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

ELEPHANT BOY
de Robert Flaherty et Zoltan Korda,
avec Sabu, Walter Hudd, Allan Jeayes, W. E. Holloway, Wilfrid Hyde White.
Britannique, 1937, noir et blanc, copie neuve (1 h 16).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

LE LIVRE DE LA JUNGLE
de Zoltan Korda,
avec Sabu, Joseph Caleia, John Qualen, Frank Pugli, Rosemary De Camp, Patricia O'Rourke.
Britannique, 1942, copie neuve (1 h 44).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

LE VOLEUR DE BAGDAD
de Ludwig Berger,
avec Sabu, Conrad Veidt, John Justin, June Duprez.
Anglais, 1940, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



AUDIOVISUEL Pierre Dauzier, président d'Havas, et Jean-Marie Messier, PDG de la Compagnie générale des eaux, devaient annoncer, jeudi 6 février à Paris, le résultat de leurs négociations lors d'une conférence de presse commune. ● LA CGE devait apporter à Havas sa participation de 19,3 % dans la chaîne cryptée Canal Plus, en échange d'une montée à près de 20 % (contre 2,5 % actuellement) dans le capital de la maison mère, Havas. D'autres activités de la CGE, comme ses filiales la Générale d'images et la Compagnie générale de vidéocommunication (câble), pourraient aussi être apportées à Havas. ● HAVAS, qui souffre depuis sa privatisation en 1987 d'un actionnariat dispersé, gagnerait un actionnaire stable – la CGE achetant aussi une partie des actions d'Alcatel – pour faire face à ses grands rivaux Bertelsmann et Hachette.

La Générale des Eaux monte en puissance dans le capital d'Havas

Les administrateurs des deux sociétés devaient entériner, jeudi 6 février, la modification de l'actionnariat du premier groupe français de communication. Havas devrait, à terme, changer de structure. Mais le rôle de certains actionnaires, dont celui d'Albert Frère, reste inconnu

LES CONSEILS d'administration de la Générale des eaux (CGE) et du groupe Havas, prévus jeudi 6 février, devaient entériner la montée en puissance (*environ 30 %*) du premier dans le capital du second. Cette opération devrait donner le coup d'envoi à la recomposition, maintes fois reportée, du groupe Havas, présidé par Pierre Dauzier. Plusieurs scénarios auraient été testés ces derniers mois.

Une ultime version, qui reste encore à valider, réduirait le champ d'activités d'Havas pour en faire un *« petit Bertelsmann »*. Le groupe de Pierre Dauzier se recentrerait sur deux axes forts : *un pôle audiovisuel* construit autour de Canal Plus et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et un pôle édition-presse bâti autour de CEP Communication. Un double ensemble qui pèse la moitié du *chiffre* d'affaires d'Havas (44,6 milliards de francs). Toutefois, cette réduction du périmètre du groupe de Pierre Dau*zier ne devrait pas signifier* un éclatement immédiat d'Havas, même si son désengagement de la publicité et des voyages est évoqué.

ROGNER LES AILES

*Certains actionnaires de Télé*vision par satellite (TPS) soutiennent que la constitution du tour de table de leur bouquet numérique, puis son lancement, ont précipité les événements entre Havas, la CGE et Canal Plus. En 1994, déjà, le prédécesseur de Jean-Marie Messier à la tête de la CGE, Guy Dejouany, inquiet de la trop grande indépendance de Canal Plus, aurait voulu rogner les ailes de la chaîne cryptée, tout en prenant simultanément le contrôle d'Havas.

En 1997, les objectifs de Jean-Marie Messier épousent toujours ceux de Guy Dejouany. Pour certains analystes, Havas ne peut désormais plus se permettre d'être un électron libre. La fusion Canal Plus/NetHold, en *« alourdissant les comptes de Canal Plus »*, devrait fragiliser financièrement Havas. Même si Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée, relativise cet impact : *« NetHold ne pèsera plus dans les comptes en 1999. »* En outre, Pierre Dauzier ne disposerait plus de la même marge de manœuvre face à ses actionnaires, certains lui reprochant les *« ratés »* de l'alliance avec Bertelsmann, puis de la fusion CLT-UFA.

DEUX INCERTITUDES MAJEURES

Concrètement, La CGE devrait apporter ses activités de communication hors Cegetel (téléphone) à Havas : la Générale d'images, filiale de la CGE, devrait renforcer le groupe de Pierre Dauzier. Mais les réseaux câblés, les studios de Babelsberg et UGC devraient rester momentanément dans l'orbite de la CGE, ce qui devrait permettre à la CGE de ne pas dépasser le seuil de 30 % au-delà duquel une offre publique d'achat (OPA) peut être déclenchée.

L'entrée de la CGE dans le capital d'Havas devrait être appuyée par la Société générale, qui pourrait ensuite apporter ses *titre Canal Plus* (3,6 %). *De son* côté, Alcatel-Alsthom pourrait se séparer de la moitié de sa participation dans Havas (21,2 %). Pour ses titres CEP, le groupe de Serge Tchuruk serait tenu jusqu'à la fin 1997 par une clause de maintien. Enfin, Paribas (3,6 % du capital d'Havas) pourrait profiter de l'opération pour *« sortir »* tandis que France Télécom (4,4 %) n'a pas dévoilé ses intentions.

Deux incertitudes majeures planent sur ce scénario. Albert Frère, l'homme fort de la CLT, présent au capital de Canal Plus et à celui d'Havas *via* Fratel et Audiofina, reste muet. Mais selon des sources concordantes, l'homme d'affaires belge serait, avec Jean-Marie Messier, auquel il est lié par l'amitié et l'estime, à l'initiative des opérations en cours, et il aurait la volonté d'acquérir 15 % à 20 % du capital d'Havas. Cette participation lui permettrait de « codiriger » Havas avec Jean-Marie Messier. Pour « monter » dans le capital *d'Havas, Albert Frère pourrait* apporter ses titres de la CLMM, holding de contrôle de la CLT.

Seconde incertitude, la redéfinition de la direction d'Havas. Selon des sources proches du dossier, certains actionnaires *demanderaient* la transformation d'Havas en société anonyme avec conseil de surveillance et directoire.

Guy Dutheil et Martine Orange

Des performances à l'international

***Dans les cessions qu'Havas pourrait décider pour se recentrer sur ses* deux axes forts (audiovisuel et édition), Havas Media Communication (HMC) semble peu menacée, vu ses excellents résultats. Cette filiale regroupe les activités de communication à vocation locale et régionale d'Havas (affichage, presse gratuite, distribution publicitaire, régie de journaux). Elle affiche un chiffre d'affaires 1996 de 10,2 milliards de francs (+5,5 %), pour un résultat net part du groupe de 280 millions de francs.**

La croissance d'HMC, présidé par Michel Boutinard Rouelle, un proche de Pierre Dauzier, est renforcée par son résultat d'exploitation – qui a doublé en trois ans –, et par son résultat courant (+11,1 %). Les performances à l'étranger ont été meilleures (+18,5 %) qu'en France (+3,4 %). HMC, présent dans vingt-trois pays, vient de renouveler pour quatre ans son contrat de régisseur publicitaire avec le métro de Hongkong.

La justice examine en appel la demande de réparations de M. Lagardère contre « Le Monde »

LA PREMIÈRE chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Guy Canivet, premier président de la cour, a examiné, mercredi 5 février, la demande de réparations de Jean-Luc Lagardère, PDG de *Matra-Hachette, visant à faire* condamner solidairement *Le Monde* et son directeur Jean-Marie Colombani pour avoir annoncé par erreur, dans son édition datée 3-4 novembre 1996, qu'il était mis en examen pour escro*querie et abus de biens sociaux*, alors qu'il ne l'était que de ce dernier chef.

En première instance, la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Jean-Marie Coulon, avait condamné solidairement notre journal et son directeur à verser 200 000 francs de dommages-intérêts à M. Lagardère, estimant que les faits incriminés étaient constitutifs du délit de diffamation publique (*Le Monde* du 31 janvier). Le tribunal avait ordonné en outre, avec exécution provisoire *« dans les quarante-huit heures de la signification* [officielle] *du jugement »*, la publication dans nos colonnes d'un communiqué, avec mention à la une, faisant état de cette condamnation ainsi que la publication d'extraits du jugement dans trois journaux choisis par M. Lagardère. *Le Monde* avait immédiatement fait appel de ce jugement.

Devant la cour, les deux avocats du *Monde*, Mes Yves Baudelot et Christine Courrégé, ont tout d'abord replacé la demande en réparations de M. Lagardère dans le contexte plus général des relations entre *Le Monde* et le PDG de Matra-Hachette. *« Il s'agit d'une partie de bras de fer qui n'a rien à voir avec l'honneur et la considération »*, a déclaré Me Courrégé, qui a évoqué *« les tentatives répétées »* du PDG de Matra-Hachette – par ailleurs actionnaire minoritaire du Monde-Imprimerie – *« pour mettre la main sur* Le Monde *»*. Me Baudelot a affirmé que M. Lagardère *« n'avait pas pardonné les prises de position du quotidien lors de la privatisation de Thomson »*. Et il a précisé : *« Cette procédure entre dans le cadre d'une stratégie de communication destinée à braquer les projecteurs sur l'erreur du* Monde *et à faire oublier la mise en examen de M. Lagardère pour abus de biens sociaux. »*

« Il y a une réelle volonté de nuire à l'égard du Monde *»*, a poursuivi Me Courrégé. Le conseil de notre journal a ainsi vertement critiqué l'attitude de M. Lagardère qui n'a pas hésité à procéder illégalement, le 4 février, à la publication du jugement de première instance dans trois quotidiens (*Libération*, *Les Echos* et *Le Figaro*), alors que celui-ci n'avait toujours pas été officiellement signifié au *Monde* et que des procédures d'appel touchant l'exécution *avaient été engagées.*

« ERREUR DE PLUME »

Sur le fond, Me Baudelot a rappelé la chronologie des faits qui avaient conduit notre journal à commettre son erreur sur la base d'informations erronées communiquées par le parquet de Paris. Il a tout d'abord contesté le caractère diffamatoire de cette erreur, estimant qu'une mise en examen *« laissait entière la présomption d'innocence »* et qu'*« il n'était pas plus péjoratif de dire de quelqu'un qu'il était mis en examen pour abus de biens sociaux que pour escroquerie »*. Me Courrégé a fait valoir que ce qui était reproché *« confinait finalement à l'erreur de plume »*, dans la mesure où les faits pour lesquels M. Lagardère a été mis en examen étaient clairement exposés et *« ne laissaient aucun doute possible »* sur la nature de ce qui lui valait des poursuites.

Me Baudelot a ensuite rappelé que le tribunal, dans son jugement, bien qu'estimant qu'il y avait diffamation, avait accordé au *Monde* trois des quatre conditions auxquelles la jurisprudence subordonne la bonne foi dont peuvent se prévaloir les journalistes. Concernant la seule condition qui n'avait pas été retenue et qui avait entraîné la condamnation du *Monde* – le manque de sérieux de l'enquête –, il a réaffirmé que notre journal *« avait été aux meilleures sources »*, en s'adressant à cinq ou six reprises, dans la matinée du samedi 2 novembre, d'une part aux porte-parole de M. Lagardère et d'autre part au secrétariat général du parquet de Paris, habilité à renseigner les journalistes sur les procédures en cours.

« C'est un point capital en matière de droit de la presse, a noté Me Courrégé. *Quelles sont les sources disponibles pour les journalistes enquêtant sur des procédures judiciaires ? »* Les deux avocats du *Monde* ont ainsi démonté le paradoxe qu'il y avait à qualifier le parquet de Paris de *« source incertaine insuffisamment contrôlée »*, comme l'avaient fait les juges de première instance, alors même que le parquet est partie à toutes les procédures. Enfin, Mes Courrégé et Baudelot ont contesté l'extrême lourdeur des sanctions prononcées contre *Le Monde*, qui avait par ailleurs largement rectifié son erreur dès l'édition suivant la publication de l'information erronée.

En réponse, Me Jean-Pierre Martel, conseil de Jean-Luc Lagardère, a tout d'abord déploré *« l'acrimonie et l'animosité qui dominaient, selon lui, les débats »*. L'avocat s'en est pris longuement à l'éditorial de Jean-Marie Colombani publié au lendemain du prononcé du jugement de première instance (*Le Monde* du 31 janvier). Le conseil de M. Lagardère y a vu *« un article délirant »*, *« un défi à l'institution judiciaire »*, ainsi qu'une nouvelle attaque diffamatoire à l'encontre du groupe Lagardère.

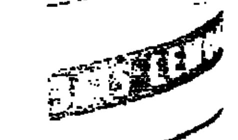
S'en tenant aux faits, Me Paul Lombard a estimé pour sa part que l'annonce d'une mise en examen pour escroquerie était *« plus déshonorante »* que celle pour abus de biens sociaux. L'avocat est resté convaincu que notre journal avait été mu par une animosité envers le PDG de Matra-Hachette. Il a soutenu, comme en première instance, que dans sa quête d'informations, *Le Monde* avait *« fait preuve de surenchère par goût du scoop »*. S'appuyant sur les témoignages des journalistes du *Monde*, qui avaient fait mention des hésitations tardives de leur informateur au parquet sur le nom du juge instruisant la procédure visant M. Lagardère, Me Lombard a affirmé que *« le doute avait germé »* dans leur esprit et que le journal *« n'aurait alors pas dû publier »*.

Concernant enfin le montant du préjudice, Me Lombard a rappelé la notoriété internationale de son client et a estimé qu'*« à des circonstances exceptionnelles devaient correspondre des rémunérations exceptionnelles »*. Cependant, l'avocat de M. Lagardère s'est contenté de demander la confirmation du jugement portant à 200 000 francs les dommages-intérêts, alors que ses prétentions s'élevaient en première instance à un million et demi de francs.

Invitée à se prononcer, Mme Brigitte Gizardin, substitut général, a, pour sa part, estimé que la diffamation était *« incontestable »* et a laissé à la cour le soin d'apprécier le montant du préjudice. Tout en évitant de débattre du caractère *« officiel »* des informations fournies par le parquet, la représentante du ministère public n'a cependant pas infirmé la version des faits présentée par *Le Monde*, comme cela avait été le cas en première instance.

La cour rendra son arrêt le 5 mars.

Jean-Michel Dumay



Le Sénat veut créer une société holding pour chapeauter France 2 et France 3

LE SÉNAT va devoir jouer très serré les 19 et 20 février. Durant ces deux jours, les parlementaires du Palais du Luxembourg doivent en effet plancher sur l'audiovisuel, en examinant le projet de loi du *ministre de la culture*, Philippe Douste-Blazy, qui modifie la loi du 30 septembre 1986 sur la liberté de la communication. Ce texte a littéralement été passé au scanner par tous les professionnels du secteur. Et les sénateurs, *assiégés de conseils avisés*, vont devoir faire preuve d'un sens de l'équilibre certain, afin de ne trop mécontenter personne.

La commission des affaires culturelles a adopté vingt-huit amendements aux vingt-sept articles que compte le texte

La commission des affaires culturelles qui s'est réunie mercredi 5 février a adopté, sous la houlette de son rapporteur Jean-Paul Hugot (RPR, Maine-et-Loire), vingt-huit amendements sur les vingt-sept articles que compte le texte. Le fameux *« amendement M 6 »* (*Le Monde* du 6 février), qui doit permettre à *cette chaîne de diffuser* ses écrans de publicité nationale dans ses décrochages locaux, n'a pas été examiné. M. Hugot n'a pas souhaité le déposer au nom de la commission. Il devrait réapparaître sous forme d'amendement individuel, sans doute porté par Michel Pelchat (Républicains et Indépendants, Essonne). Le rapporteur n'a pas suivi les requêtes de Canal Plus qui demande aux parlementaires de mettre fin à l'exclusivité qui lie France Télévision à TPS. Là aussi, le souhait de la chaîne cryptée devrait trouver asile dans un amendement individuel.

Sur les pouvoirs et le rôle du CSA, la commission a en revanche voté des modifications. *Tirant des leçons* de l'affaire de la reconduction de l'autorisation de TF 1 en juillet dernier, elle a souhaité, *« par souci de transparence »*, qu'avant l'arrivée à échéance du droit d'utilisation des fréquences concédé à un diffuseur, le CSA publie ses intentions et que le titulaire d'autorisation fasse de même avec ses propres revendications. Par ailleurs, elle a voté un amendement qui impose de tenir informé le CSA de toute évolution dans les télécommunications pouvant *avoir une incidence sur l'audiovi*suel.

Concernant le nouveau système MMDS qui permet la diffusion de programmes par micro-ondes, c'est-à-dire en utilisant des fréquences affectées aux télé*communications, elle a précisé la* chaîne d'autorisations de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) au CSA. Elle a d'autre part exigé que le MMDS se développe dans les zones *« non exclusivement câblées »*.

Surtout, concernant l'audiovisuel public, la commission a voté un amendement déposé par les présidents de groupe de la majorité et par le sénateur Jean Cluzel (Union centriste, Allier), qui crée une société holding, chapeautant *la 2 et la 3, dotée d'une véritable* personnalité juridique (à la différence de France Télévision). Enfin, la commission a souhaité *« amender lourdement »* l'article créant une société unique pour La Cinquième et la Sept-Arte, *afin de garantir le respect des* lignes éditoriales des deux chaînes. Elle propose ainsi qu'à côté du président de la nouvelle société figurent deux directeurs généraux, chacun garant des missions de l'une et l'autre chaîne.

Caroline Monnot

SOS caméra *par Alain Rollat*

CELA RESSEMBLE à un conte de fées. Il était une fois une cendrillon très malheureuse depuis le suicide de sa maman. Une cendrillon si désespérée qu'elle avait décidé de mourir à son tour. Elle avait déjà fait trois tentatives. Un jour, elle rencontra une caméra magique. Une caméra si gentille que cette cendrillon retrouva le goût de la vie... C'est presque l'histoire d'Annabelle, cette jeune fille de dix-huit ans dont « La marche du siècle », mercredi soir, sur France 3, racontait la détresse. Une détresse profonde comme la mer et pourtant métamorphosée en espérance sous la baguette d'une caméra bourrée de tendresse. Existe-t-il donc des caméras enchantées ?

La vérité semble plus belle qu'un conte de fées. Personne, au Centre Abadie, fondé il y a quatre ans à Bordeaux pour accueillir les jeunes « suicidants » (supplément TRM du *Monde* daté 2-3 février), ne comprenait pourquoi Annabelle mettait autant d'acharnement à se détruire. On n'en savait que ce qu'elle en disait, par bribes. Sa mere s'était suicidée en avalant un détergent pour échapper à une famille qui « *la harcelait trop* » et elle voulait mourir « *pour souffrir autant* » qu'elle. C'était devenu un désir irrépressible, une douleur à fleur de peau. Une insupportable souffrance que son propre sang irradiait à travers son corps. Donc, pour s'en libérer, Annabelle, à coups de rasoir, s'incisait aussi les bras, les jambes, le ventre. Jusqu'au jour où une caméra séjourna pendant un mois au Centre Abadie pour les besoins d'un documentaire.

Une caméra miniaturisée, presque un jouet. Pas une voyeuse, mais une présence. Cette jeune fille et cette caméra s'apprivoisèrent mutuellement. La caméra la respectait. Annabelle s'y mirait, elles devinrent de vraies amies.

Et c'est à cette caméra, et à elle seule, qu'Annabelle offrit la clé de son mystère. Après avoir obtenu d'elle un ultime gage de confiance : le visionnage de ses premiers enregistrements. Ce n'est qu'alors qu'elle lui dévoila son « *grand secret* » : « *Mon grand-père a violé ma mère, et je n'ai pas pu supporter l'idée que ça m'arrive à moi aussi.* » Annabelle a quitté le Centre Abadie « *comme un oiseau libéré.* » Puissent les vraies fées veiller sur elle ! Il y a donc bien des psycho-caméras capables de ranimer la vie là où elle semble aspirée par le désir du néant.

Mais qu'est-ce qu'une caméra sans le regard qui l'habite et sans la main qui la dirige ? Le réalisateur de « La marche au siècle » a peut-être conclu sur l'essentiel quand, à la fin de l'émission, dans un plan de coupe, sans motif apparent, il a porté à l'écran le visage d'une femme anonyme au milieu de l'assistance muette. Etait-ce le visage de Chantal Lasbats, l'auteur de ce documentaire ? Un visage tourmenté en surface, tranquille au tréfonds. Un visage à l'image de cette voix grave, mais douce, respectueuse, si proche et si distante à la fois, qui venait de prendre Annabelle par la main avec tant de tact. Les caméras ont l'âme qu'on leur insuffle.

Toutes les couleurs de « La 25[e] heure »

Pour fêter son 200[e] numéro, le magazine de nuit de Valentine et Jacques Perrin, sur France 2, propose six films d'animation signés Frédéric Back

C'EST UN FILM COURT, très court. Dix minutes à peine pour raconter, en quelques dessins et sans aucun commentaire, la Création. Dix minutes pour montrer la folie des hommes qui détruisent la nature et brisent leurs propres jouets. Intitulé *Tout Rien*, ce court-métrage d'animation signé Frédéric Back est un petit moment de bonheur. Dans des tonalités douces, les couleurs se fondent, se mêlent et ondulent pour faire avancer le récit par tableaux successifs.

D'un coup de crayon, le cinéaste habille les oiseaux de plumes multicolores, les animaux de fourrure et éveille l'homme. Grognon et perpétuel insatisfait, l'homme devient méchant, invente la chasse, tue encore et encore, d'abord pour se vêtir et puis simplement pour le plaisir. Il invente les machines, l'industrie, il casse, il pollue... Jusqu'à ce que des enfants comprennent l'inutilité de tout ça et redonnent vie, dans un flot de couleurs, aux animaux et aux fleurs. Un pur instant de poésie. Un vrai discours en faveur de l'environnement aussi, sans mièvrerie aucune.

Ce petit film magique est programmé dans le cadre de « La 25[e] heure », sur France 2. Depuis maintenant un peu plus de cinq ans, le magazine nocturne de Valentine et Jacques Perrin furète et se promène à travers les œuvres de tous styles et de toutes époques. Courts et moyens métrages, documentaires, fictions parfois... Tous les genres ont leur place dans l'émission. Cette curiosité tous azimuts et cette vraie soif de découverte ont été récemment récompensées par le 7 d'or du magazine culturel. Surpris, mais ravi, de ce prix, Jacques Perrin précise : « *Dans ce genre de cérémonie, il est coutume de remercier son équipe. Moi, il faudrait que je cite la liste de tous les réalisateurs, de tous les auteurs qui sont passés chez nous. Ce 7 d'or, c'est le leur. Moi, je me vois plutôt comme le patron d'un petit cinéma, un programmateur qui essaie d'accueillir le plus de monde possible.* »



Pour être à la hauteur de cette récompense et, surtout, pour fêter son 200[e] numéro, « La 25[e] heure » a choisi de programmer six films d'animation signés Frédéric Back. La soirée s'ouvre sur *L'homme qui plantait des arbres*, un moyen métrage magnifique, sur un récit de Jean Giono dit par Philippe Noiret – l'histoire d'un berger provençal qui, patiemment, replante toute une forêt dans un lieu désolé.

« UNE MAISON OUVERTE »

Elle se poursuit avec *Le Fleuve aux grandes eaux*, un autre moyen-métrage – toute la vie du Saint-Laurent en quelques vignettes. Outre le très joli *Tout Rien*, trois « courts » – *Crac*, *Illusion* et *Tarata* – complètent cette programmation en forme de rétrospective de l'œuvre, abondamment primée, du cinéaste d'animation.

« *Le choix de Frédéric Back, pour ce 200[e] numéro, nous a semblé naturel et presque évident,* souligne Jacques Perrin. *C'est un regard sur notre époque et sur une de ses préoccupations majeures : l'environnement. Mais cette vision est légèrement décalée, pleine de poésie. Exactement, ce que nous recherchons pour "La 25[e] heure".* » Le producteur affirme : « *C'était aussi un moyen de mettre un terme à la légère dérive qui nous a conduits, ces derniers temps, à diffuser trop de documentaires. Nous revendiquons l'absence de toute ligne éditoriale. Peu importe le genre, seul compte le propos et ce qu'il imprime à la mémoire.* »

La joie de poursuivre sa mission de libre découverte – au départ, « La 25[e] heure » devait durer trois mois –, Jacques Perrin l'exprime en quelques formules ciselées. « *Il est important que les gens sachent que la télévision n'est pas toujours celle qui commande mais qu'elle est aussi celle qui sait recevoir, qui sait accueillir sans avoir peur de regarder ailleurs... Un peu comme une maison toujours ouverte.* » Et il poursuit : « *Cette maison, j'ai envie de l'ouvrir de plus en plus. De laisser entrer l'air et le soleil par toutes les portes et les fenêtres.* »

Un bien joli programme.

Dorothée Tromparent

★ « La 25[e] heure », France 2, samedi 8 février à 0 h 35.

JEUDI 6 FÉVRIER

TF 1

20.45

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Cathy. Série O d'Alain Wermus (105 min). 494728
Le commissaire retrouve, par le biais d'une enquête, un ami, avocat de l'accusé. Lors d'un dîner, la fille de ce dernier se comporte bizzarement...

[illegible]

MODE DE VIE
Magazine présenté par Beatrice Schönberg. Portraits de femmes : sans homme à la maison (110 min). 9809693

0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean-Rene Fourtou (20 min). 996194
0.40 et 1.20, 2.20, 3.30 TF 1 nuit.
0.55 Cas de divorce. Série. Lamarre contre Lamarre.

1.30 et 3.40, 4.35, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 2.30 Les Défis de l'océan. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (5 min).

France 2

[illegible]

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Invitee : Mireille Darc. Il y a bio et bio ; La guerre du courrier ; Post-scriptum : Brèves rencontres (rediff. du 23/09/96) (125 min). 7908457

23.00 Expression directe. Magazine. C.N.P.F.

[illegible]

TARATATA
Divertissement. Invites : Zucchero, Texas, The Cardigans, Indochine, Paul Young (90 min). 8007148

0.40 Ski. Championnat du monde de ski à Sestrières : combiné hommes.
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Magazine en direct du Festival de Clermont-Ferrand (70 min). 8902991

2.50 Ieoh Ming Pei. Documentaire. 3.40 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 Les Z'amours (rediff.). 4.25 Pyramide (rediff.). 4.55 La Compète. Recette du succès (45 min).

France 3

20.50

LES DENTS DE LA MER 2 ■
Film de Jeannot Szwarc, avec Roy Scheider, Lorraine Gary (1978, 115 min). 556693
Nouvelle mouture, plutôt que suite, du célèbre film de Spielberg.

22.45 Journal, Météo.

[illegible]

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. O Marseille : L'aventure des "Cahiers du Sud" ; Bibliothèque privée ; Polac Plus : Laurent Versini (*Denis Diderot, alias frère Tonpla*) (50 min). 9928457

0.10 ▶ Saga-Cités. De mère en filles... (rediff., 30 min). 15216
0.45 Tennis. En direct d'Australie. Coupe Davis : France - Australie (1[er] tour). Les deux premiers simples (315 min). 74810281

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ILS SONT FOUS CES RHÉNANS !
Une expédition carnavalesque. Soirée proposée par Ute Casper.
Un carnaval que les autorités veulent rendre "politiquement correct", après avoir longtemps cherché, en pure perte, à l'interdire.

20.45 et 21.30, 22.30, 0.15 Cabaret carnaval. Court métrage de Jean-François Delassus (v.o., 15 min). 1438457
21.00 De la nature de l'Alaaf. Documentaire de Jürgen Bevers. Une histoire d'indiscipline (30 min). 1896
L'Alaaf, cri de ralliement pour un carnaval qui brave tous les interdits et tous les pouvoirs.
21.40 Symphonie de l'ivresse. Documentaire de Bärbet- Schröder et Hinnerick Bröskamp. Cologne, une ville en état de siège (50 min). 3007815
Du jeudi qui précède le mercredi des Cendres jusqu'au Mardi gras, la ville de Cologne est entièrement dédiée à la fête.
22.45 Tatort. Jour de carnaval. Téléfilm de Nikolaus Stein, avec Martin Lüttge (90 min). 311167
0.30 Hyènes (Ramatou) ■ Film de Djibril Diop Mambety (1992, rediff., 110 min). 8144303
Satire sociale et mise en cause du pouvoir de l'argent. Rediff. du lundi 27 janvier.

M 6

20.45

LE PETIT BAIGNEUR ■
Film de Robert Dhéry, avec Louis de Funès, Robert Dhéry (1967, 105 min). 759167
Louis de Funès dans ses numéros de colère, Robert Dhéry et les Branquignols en famille de rouquins.

22.30

JENNIFER 8 ■
Film O de Bruce Robinson, avec Andy Garcia, Uma Thurman (1992, 130 min). 8610885
Un policier découvre une main de femme dans une décharge publique. Il enquête et acquiert la conviction (mais sans preuve) que la main est celle d'une aveugle portée disparue.

0.40 Lady Blue. Série. La vallée de la mort.

1.35 Best of trash. Une sélection de clips trash, noisy, metal, core, indus... 3.20 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.45 Barbra Streisand. Documentaire. 4.35 Hot forme. Magazine (rediff.). 5.00 La Falaise du diable. Documentaire. 5.40 Culture pub. Magazine. Les enfants et la télé (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

RANGOON ■
Film de John Boorman, avec Patricia Arquette (1994, 95 min). 233419
Ce film basé sur des faits réels est un récit d'initiation destiné à faire comprendre la lutte du peuple birman.

22.10 Flash d'information.

22.20

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE ■ ■
Film de Neil Jordan, avec Tom Cruise, Brad Pitt (1994, v.o., 114 min). 7802273
De nos jours, à San Francisco, un jeune journaliste recueille le récit de la vie d'un vampire, né deux siècles auparavant, à La Nouvelle-Orléans. Décors, costumes, éclairages créent une atmosphère fantastique, certes, mais aussi onirique et lyrique.

0.15 Underground ■ ■ Film d'Emir Kusturica (1993 - 1995, v.o., 165 min). 75030213

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le Corps des Mines.
21.32 Fiction : Le Visiteur. De Cécile Wajsbrot. Avec Jacques Bonnafé.
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats.

0.05 Du jour au lendemain. Annie Ernaux (*Honte*), (*Je ne suis pas sortie de ma nuit*). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Journée du 11 avril 1945, avec Loulou Gasté et son Ensemble ; Refrain : Betty Rich. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 17 novembre 1996 au théâtre des Arts de Rouen (Opéra de Normandie). Chœur et Orchestre du Théâtre des Arts de Rouen, dir. Jérôme Pillement. Œuvres de Constant : Teresa (Mélodrame fantastique en quatre tableaux, livret de Pierre Bourgeade).
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bacri, Volkonski, Pirchner.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Moussorgski, Beethoven, Mozart, Bach, Wagner, Chopin.

0.00 Tapage nocturne. Shyamal Maitra, souffle de percussions. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Delacroix et la musique. Œuvres de Rossini, Bellini, Paganini, Weber, Chopin, Berlioz.

22.35 Les Soirées de Radio Classique... (Suite). Œuvres de Schmidt, Zemlinsky. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 La Traversée de Paris ■ ■ ■ Film de Claude Autant-Lara (1956, N., 100 min). 44847612
21.40 Au cœur des villes du monde.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Dans la ville blanche ■ Film d'Alain Tanner (1982, 105 min). 13948983

Planète

20.35 Pablo Escobar. L'empereur de la cocaïne.
21.35 Paris, roman d'une ville.
22.25 Un imprésario à New York. Herbert H. Breslin.
23.20 La Vie secrète des machines. [6/78] La télévision.
23.50 Missions aériennes au Vietnam. [5/6] Les hélicoptères Gunship.
0.40 Les Enfants de Bellini (55 min).

Animaux

21.00 Monde sauvage. La réserve de Koziranga.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 In the Wild.
23.00 Faune ibérique. La belle tueuse.
23.30 Big Cats.

Paris Première

20.00 et 0.35, 2.20 20 h Paris Première. Invité : Philippe Caubère.
21.00 Kitty Foyle ■ ■ Film de Sam Wood (1940, N., v.o., 105 min). 28791457
22.45 et 1.55 Le J.T.S.
23.15 Macbeth et Rigoletto. Opéra de Giuseppe Verdi. Orchestre le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Enregistré à Amsterdam en 1994 (80 min). 89007167

France Supervision

20.30 Je suis timide mais je me soigne Film de Pierre Richard (1978, 90 min). 25615148
22.00 Ramuntcho ■ Film de Pierre Schoendoerffer (1957, 90 min). 39188761
23.30 Le Peuple des cavernes.
0.20 Nancy Jazz Pulsations. Rabih Abou-Khalil.
1.15 Championnat de France de Judo (75 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Foire aux cancres ■ Film de Louis Daquin (1963, N., 90 min). 6031070
22.00 Falbalas ■ ■ ■ Film de Jacques Becker (1944, N., 110 min). 5737902
23.50 Le Club. Jean-François Stévenin.

Ciné Cinémas

20.30 Les Cent Fusils ■ Film de Tom Gries (1969, 105 min). 5726896
22.15 L'Apiculteur ■ ■ Film de Théo Angelopoulos (1986, v.o., 120 min). 43082457
0.15 Aux yeux du monde ■ Film d'Eric Rochant (1990, 100 min). 26123769

Série Club

20.45 Ellery Queen. A plume et à sang.
21.35 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. Tourbillon.
23.00 Flash. Tina, c'est vous ?
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. L'économie et le sens de l'histoire.
0.40 La Famille cigale.

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire. Invité : Patrice Lardeau.
20.35 A double tour ■ ■ Film de Claude Chabrol (1959, 90 min). 50327544
22.05 Dangereuse sous tous rapports (Something wild) ■ ■ Film de Jonathan Demme (1986, v.o., 110 min). 14926709
23.55 Souvenir. A bout portant Gérard Lenorman (16 mars 78).
0.45 On the Air.

Festival

20.30 Passion d'amour ■ ■ Film d'Ettore Scola (1980, 120 min). 76370506
22.30 Messieurs les ronds de cuir. Téléfilm de Daniel Ceccaldi, avec Daniel Ceccaldi (85 min). 24531693

Téva

20.45 Péché d'innocence. Téléfilm d'Arthur Seidelman, avec Bill Bixby (85 min). 500561964
22.10 Murphy Brown. Rivalité.
22.40 XY Elles. Invitée : Yvette Demerie.
23.40 Système Téva. Parents : oser dire non.

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique avec Macha Béranger. Les clés du luxe.
20.00 Suivez le guide. Vie sauvage américaine ; Chicago ; Chypre.
22.00 En parcourant le monde. Trinidad et Tobago.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Suivez le guide. Leçon d'éco ; Gloucestershire et Chicago ; Le bœuf musqué (120 min).

Eurosport

10.00 et 16.00 Biathlon. En direct. Championnats du monde. 15 km dames à Osrblie (Slovaquie) (110 min). 9746235
11.50 et 17.00 Ski alpin. En direct. Championnats du monde. Combiné messieurs à Sestrières (Italie) (100 min). 9900322
17.50 et 21.00 Ski alpin. En direct. Championnats du monde. Slalom du combiné messieurs à Sestrières : 1[re] manche (100 min). 3069728
2[e] manche (60 min). 403308
19.30 Basket-ball. En direct. Euroligue. 2[e] tour préliminaire : Estudiantes Madrid-CSP Limoges.
22.00 Football. Rencontre amicale. PSV Eindhoven-Inter Milan.
0.00 Les Jeux de l'extrême d'hiver. 5[e] partie (60 min).

Muzzik

20.25 Andrei Gavrilov joue Scriabine et Rachmaninov.
21.00 La Symphonie fantastique ■ ■ Film de Christian-Jaque (1941, 100 min). 2916099
22.40 Martial Solal.
23.45 F. Schubert. Une journée d'hiver.
1.15 Don Quichotte (75 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15 Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.50 et 23.20, 1.20 International. 0.20 Correspondent (20 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La Suède veut tourner le dos au nucléaire

La presse réagit négativement au projet du gouvernement social-démocrate qui a annoncé le démantèlement des réacteurs civils

LE GOUVERNEMENT suédois a prévu d'amorcer le démantèlement de ses douze réacteurs nucléaires civils en en fermant un d'ici juillet 1998 et un autre trois ans plus tard. En attendant que le Parlement adopte cette proposition au printemps, un vaste débat s'est engagé sur le bien-fondé de cette initiative pour le pays. La moitié de son électricité provient du nucléaire.

Pour le quotidien *Svenska Dagbladet* (conservateur), *« il n'est jamais arrivé auparavant que le gouvernement d'une démocratie ferme une centrale nucléaire sûre et en plein fonctionnement. La Suède montre maintenant qu'elle en est capable et les conséquences ne tarderont pas à se manifester »*. D'une tonalité généralement négative, la presse dresse un tableau peu réjouissant de ce que sera la Suède de demain, une fois fermés les deux réacteurs de Barseback (sud). *« Les investisseurs y réfléchiront à deux fois avant de s'installer »* dans un pays qui *« veut retrouver les vieilles techniques, du genre chauffage au bois et moulin à vent »*, estime ainsi le quotidien populaire *Expressen* (indépendant).

Nombreux sont les titres qui s'inquiètent du coût de la fermeture des réacteurs, tout en se demandant quelles pourront bien être les sources d'énergie de substitution. L'influent *Dagens Nyheter* (libéral indépendant) s'étonne à ce propos que *« l'énergie nucléaire, qui ne pollue pas, passe désormais pour nuisible, tandis que la combustion du charbon, du pétrole et du gaz, considérée en d'autres occasions comme une grande menace à l'échelle globale, est présentée maintenant comme tout à fait acceptable du point de vue écologique »*.

Seul quotidien national à défendre le démantèlement, *Aftonbladet* (social-démocrate) souligne que les réacteurs, dont dix ont plus de vingt ans, *« sont régulièrement arrêtés pour cause de rhumatismes »* et ne sont *« sûrs ni en termes d'approvisionnement ni en termes d'environnement »*. Et le journal de regretter qu'un calendrier n'ait pas encore été fixé pour l'abolition totale de l'atome dans le pays, conformément à la volonté des Suédois, consultés à ce sujet en 1980. *Dagens Nyheter* rétorque que, depuis, *« 1,7 million de nouvelles personnes ont eu l'âge de voter, et 1,4 million d'autres sont mortes »*...

La préoccupation écologiste peut cependant en cacher une autre. Selon une analyse répandue dans la presse, le souci de renforcer les relations avec le parti centriste aurait poussé le premier ministre social-démocrate Göran Persson à conclure cet accord, à un an et demi des élections législatives, et non le respect de la volonté populaire.

Benoît Peltier

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER
Pierre Le Marc

■ La culture de l'optimisme est incontestablement une vertu chiraquienne. La réussite n'est pas encore au rendez-vous, loin s'en faut. Mais le retournement d'un certain nombre d'indicateurs est venu donner crédit à ce qui n'était qu'un prêche dans le désert du scepticisme. Les socialistes ont bien perçu l'effet que pourrait avoir ce discours de la confiance soutenu par un apparent printemps des indices. Ils ont aussitôt contre-attaqué en moquant l'autosatisfaction du pouvoir. Le pouvoir aurait sans doute tort de ne voir dans cette réaction que du dépit et de n'en retenir que l'aspect tactique. Car elle le renvoie utilement à la fragilité de l'embellie actuelle.

L'HUMANITÉ
Christophe Deroubaix

■ La nouvelle est tombée hier : la Sécurité sociale décide de ne plus financer le dépistage du côlon et du rectum. Avec cette décision, la petite comptabilité l'emporte sur le combat pour la vie. L'absurdité de la *« chasse à la dépense »* se révèle sous son profil le plus cru. Le nez collé sur des courbes et des statistiques, les adeptes du plan Juppé ne connaissent qu'un seul moyen de combler le déficit de la Sécurité sociale : rationner, sabrer, couper, économiser, cesser de rembourser. Il en va ainsi dans ce monde qui marche sur la tête : le gouvernement crie *« haro »* sur les dépenses de santé sans jamais s'interroger sur l'insuffisance des recettes, désignée pourtant par beaucoup comme seule et unique responsable du déficit.

THE DAILY TELEGRAPH

■ Pamela Harriman fut décrite par son second mari comme *« la plus grande courtisane du siècle »*. D'origine aristocratique – bien qu'obscure – dans le Dorset, elle devint tour à tour la belle-fille de Winston Churchill, la maîtresse de certains des hommes les plus riches de la planète, une hôtesse influente à Washington, une multimillionnaire et au bout du compte une brillante diplomate. Tout cela, et bien plus, Pamela Harriman l'accomplit avec une lucidité, une indifférence apparente aux critiques, un courage et une énergie qui lui faisaient accepter les revers et la poussaient vers de nouvelles conquêtes.

EN VUE

■ C'est le jeune acteur **Liberto Rabal** qui tient le rôle principal du prochain film de **Pedro Almodóvar**, *Carne Tremula*, dont le tournage vient de commencer à Madrid. Le réalisateur a rendu hommage à sa nouvelle vedette dans un article publié dans le quotidien *El País*. **Liberto Rabal** remplace **Jorge Sanz**, l'un des comédiens les plus connus en Espagne, qui s'est fâché avec le réalisateur mais touchera cependant la somme prévue par son contrat, quelque 40 millions de francs.

■ **Ralph Lauren** a été nommé styliste de l'année pour sa collection de vêtements pour hommes par le Conseil des *stylistes de mode* aux Etats-Unis.

■ La duchesse d'York, **Sarah Ferguson**, est l'invitée d'honneur du bal traditionnel de l'Opéra de Vienne, le 6 février. Cette année, deux cent quatre-vingts « débutantes », qui n'appartiennent pas nécessairement à la haute société, devraient mettre à profit les cours de valse qu'elles suivent assidûment depuis des mois. L'organisateur de l'événement, le milliardaire autrichien **Richard Lugner**, remet habituellement une enveloppe à la personnalité qui préside le bal.

■ *Le palais de Buckingham* se prépare à une vaste opération de dératisation, selon son porte-parole. Les souris, qui ont pris d'assaut les cuisines – le personnel a reçu l'ordre de placer toute la nourriture à l'abri –, menacent de s'attaquer aux étages supérieurs, où se tiennent la reine **Elisabeth** et le prince **Philip**.

■ Depuis qu'il a été anobli par la reine **Elisabeth II**, **Sir Andrew Lloyd Weber** n'a pas de chance : ses spectacles sont interrompus les uns après les autres. C'est le cas de *Sunset Boulevard*, qui se jouait aussi bien à Londres qu'à Broadway, et aussi de la reprise de *By Jeeves*, qui ne devrait plus durer longtemps. Il faut dire qu'il a été impossible de trouver des vedettes pour remplacer **Petula Clark** à Londres et **Elaine Page** à Broadway. Cela ne fera pas oublier le succès de *Cats*, qui se joue depuis seize ans, ou encore du *Phantom of the Opera*, depuis onze ans, et bien sûr d'*Evita*, le film dont **Madonna** est la vedette.

■ A la faveur de l'agitation en *Albanie*, **Leka Zog**, *proclamé roi* par une Assemblée nationale en exil, en 1961, à Paris, demande la démission du gouvernement de Tirana, accusé de n'avoir pu empêcher la banqueroute des officines de placements à des taux prohibitifs et la ruine de nombreux prêteurs. Après avoir été soupçonné de préparer un complot et de se livrer à un trafic d'armement, Leka Ier avait dû quitter l'Espagne en 1980. Il dirige depuis une entreprise d'import-export en Afrique du Sud. Il réclame pour ses compatriotes de nouvelles élections et un référendum sur le rétablissement de la monarchie.

■ **Juliette Gréco** fêtera, vendredi 7 février, son soixante-dixième anniversaire. La « muse de Saint-Germain-des-Prés » a fondé avec une amie un comité « SOS Saint-Germain », destiné à en préserver les lieux culturels et pour y défendre, dit-elle, la mémoire de ceux qu'elle a aimés.

VENDREDI 7 FÉVRIER

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série. Les anges de Colt.
17.10 Melrose Place. Feuilleton. Décisions irrévocables.
18.05 K 2000. Série. Souvenirs perdus.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Spécial fous rires. Invités : Marie-Anne Chazel, Clémentine Célarié, Arielle Dombasle, Thierry Lhermitte, Guillaume Durand... (145 min). 431842

23.10

SANS AUCUN DOUTE
Magazine Spécial auto. Invité : Alexandre Debanne. (105 min). 1837910

0.55 Extravadance NRJ : *Dance d'or 1997.* Avec Alliage, BBE, Gala, Robert Miles, Faithless, Made in Paris, 2 Be 3, Histeric Ego, Down Low, E Sensual, Party People, Worlds Apart... *(100 min).* 59504137

2.35 et 3.40), 4.40 TF1 nuit. 2.50 et 3.50, 5.05 Histoire des inventions. Documentaire (rediff.). 4.50 Musique. Concert (15 min).

France 2

16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Le Prince de Bel Air. Série.
17.55 Matt Houston. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invités : Arielle Dombasle, Karl Zéro.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

DRÔLES DE DIAMS
Téléfilm d'Al Waxman, avec Ben Gross, (90 min). 445281
Emprisonné pour vol de diamants, un homme se voit proposer d'assurer la protection du plus gros "caillou" du monde, en échange de sa liberté.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Invité : Jean-François Revel (65 min). 2839858

23.35 Journal, Bourse, Météo.
23.45 Plateau Ciné-Club.
23.50 Comme un torrent (Some Came Running) ■ ■ *Film de Vincente Minnelli,* avec Frank Sinatra (1958, v.o., 125 min). 93413804

2.25 Coups de chien. Documentaire. 3.00 Coupe Davis. En direct. Double depuis Sydney (190 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Restaurant de Paris,* de Jean-Claude Ribaut.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Le Jardin des tempêtes (60 min). 7185649
Au large de la Cournouaille, l'archipel des Scilly bénéficie, grâce au courant chaud du Gulf Stream, d'un climat exceptionnel.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Présenté par Sylvain Augier. Invité : Smaïn. Ethiopie : le saut du taureau ; France : les Italiens au charbon ; Trinidad : le lac à la peau d'éléphant (60 min). 5884113

22.50 Journal, Météo.
23.20 Science 3 (50 min). 9985129
0.10 Libre court. Une belle nuit de fête (30 min). 62448
0.40 Sidamag (rediff.).

1.00 Capitaine Furillo. Série. 1.45 Musique graffiti. Magazine. *El Divino Velazquez*, par Julio Bocca, Sancho Panza, danseurs. *El Cid*, par Nacho Duato, danseur et la Compagnie nationale de danse. *Arayan Darasa* par le Ballet Victor Ullate (25 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Campagne sauvage : la rivière aux rats d'eau. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks. Techno au rabais ou révolution techno ? Flashtracks ; Ontracks ; Offtracks.
19.30 7 1/2. Magazine. Le Bouddhisme en Europe.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 5216
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

RHÉSUS ROMÉO
Téléfilm de Philippe Le Guay, avec Isabelle Pasco, Anthony Delon (100 min). 780620
Une coiffeuse accepte de donner sa moelle osseuse pour permettre une greffe sur un malade. Bien que l'anonymat soit une règle absolue, elle mène son enquête pour retrouver le bénéficiaire... Un séduisant jeune homme.

22.25

GRAND FORMAT : MENDIANTS, FOUS ET ROIS
Documentaire de Susan Todd et Andrew Young (85 min). 9214465
Au travers d'une galerie de personnages fort différents et contrastés, les préparatifs, un mois durant, du carnaval de La Nouvelle-Orléans.

23.50 Le Sorgho rouge ■ ■ Film de Zhang Yimou, avec Gong Li, Jiang Wen (1987, v.o., 90 min). 5870552
1.20 Le Dessous des cartes. Magazine. Tensions sur l'eau : l'eau est-elle politique ? (rediff.).
1.30 Music Planet : The Big Spender R.E.M. Documentaire (rediff., 60 min). 2208779
2.30 Alkali, Iowa. Court métrage de Mark Christopher (1995, rediff., 25 min). 9411798

M 6

17.25 Hit machine.
18.05 Central Park West. Série. Trahison sur tous les fronts.
19.00 Loïs et Clark. Série. L'homme invisible.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. La nouvelle femme de ménage.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

LE SILENCE DE L'INNOCENT
Téléfilm O de Mimi Leder (105 min). 165397
Témoin du braquage d'un magasin, un jeune autiste voit sa vie menacée par deux tueurs. Un inspecteur va s'investir dans sa protection...

22.30

POLTERGEIST
Le prêtre maléfique O. Série (50 min). 53674
Un étrange médaillon est dérobé à la fondation Luna.

23.20 L'Homme qui me voulait du bien. Téléfilm Δ de Bill L. Norton (100 min). 8801939
1.00 Best of groove.

2.00 Jazz 6. Magazine. 3.10 Fréquenstar. Magazine. Victoria Abril. 3.50 Girls de Paris. Documentaire. 4.50 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.10 Sous le signe de l'eau. Documentaire. 5.35 Coulisses. Documentaire. Dee Dee Bridgewater (30 min).

Canal +

16.05 Le Journal du cinéma. Magazine. (rediff.).
16.10 Copain, Copine ■ Film d'Howard Zieff (1993, 100 min). 4370674
17.50 Carland Cross.
► En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : José Giovanni, Bernard Roussel.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA VAGUE, LE SURF ET LES REQUINS
Documentaire de Doug Bertran (55 min). 1891842
Dans l'Océan Pacifique, les requins blancs s'attaquent aux planches des surfers qu'ils confondent avec des phoques.

21.30

► GEORGE DANDIN DE MOLIÈRE
Téléfilm de Jean-Claude Brialy (70 min). 3729910

23.00 Lune rouge ■ *Film de John Bailey,* (1995, 94 min). 3197465
1.35 Sept Winchester pour un massacre. Film d'E.G. Rowland (1967, v.o., 100 min). 4195595
3.20 Antefutura. Film classé X d'Ian Nicols (1997, 100 min). 9437021
5.25 Confidences à un inconnu ■ Film de G. Bardawil (1996, 94 min). 74848779

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Claude Roy.
21.32 Black and Blue. L'art du trio. Avec Jean-François Jenny-Clark, contrebassiste.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Jacques Meunier. 0.48 Musique : les Cinglés du music-hall. *Journée du 11 avril 1945, avec* Loulou Gasté et son Ensemble ; Betty Rich ; Michèle Dorlan. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de Sarrebruck. Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern. Œuvres de Mozart.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Volkonski.
23.07 Miroir du siècle. *Œuvres de Roland-Manuel,* Delage, Rosenthal.

0.00 Jazz-club. En direct du NewMorning, le trio du pianiste Mulgrew Miller. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Schubertiade.

22.40 Les Soirées de Radio Classique... (Suite). Schubertiade. Œuvres de Schmidt, Zemlinski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Un château au soleil. Feuilleton [2/6].
21.00 Bon week-end (RTBF du 22/11/96).
21.55 Météo *des cinq continents.*
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Zucchero et Texas (France 2 du 07/02/97).
23.45 Ça cartonne. Invité : C. Jérôme.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Surf : mode d'emploi.
21.25 Les Aquanautes.
22.15 Erebus, volcan des glaces.
23.10 Maroc, corps et âmes. [7/11] *Cantiques brodés.*
23.40 High School.
0.55 Pablo Escobar. L'empereur de la cocaïne (60 min).

Animaux

20.00 et 2.00 Vie sauvage. [1] Contes africains.
20.30 et 2.30 Le Phoque du Groenland.
21.00 Monde sauvage. Le diable de Tasmanie.
21.30 et 0.30 La Vie des zoos.
22.00 Tout pour le toutou.
23.00 Beauté sauvage. Terre africaine.
0.00 Monde sauvage. Les forêts de l'Amazonie.

Paris Première

20.00 et 0.30 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Un siècle de chansons. [1/4] 1910-1939 : du caf' conç au music-hall (55 min). 2691113
21.55 et 1.45 Le J.T.S.
22.25 La Périchole. Opéra de Jacques Offenbach. Livret de Meilhac et Halévy. Orchestre de Picardie et l'Ensemble vocal Intermezzo, dir. Dominique Trottein. Enregistré au Théâtre impérial de Compiègne en 1995 (125 min). 32271295

France Supervision

20.30 Cap'tain Café.
21.20 Michel Fugain en concert (90 min). 85268200
22.50 Corot, la nature dans l'atelier.
23.40 Boxe à Coubertin.
1.10 La Croisière blanche (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Une gueule comme la mienne ■ *Film de Frédéric Dard* (1959, N., 90 min). 6935842
22.00 Rhapsody in Blue ■ ■ *Film d'Irving Rapper* (1945, N., v.o., 145 min). 54708674

Ciné Cinémas

21.00 Etat second ■ Film de Peter Weir (1994, 120 min). 1905484
23.00 Le Facteur sonne toujours deux fois ■ Film de Bob Rafelson (1981, v.o., 115 min). 13565216

Série Club

20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le refuge.
21.35 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. L'imposteur.
23.00 Ellery Queen. A plume et à sang. Le vertigineux saut de l'amour.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Abus de confiance.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les derniers tyrans.
21.20 The New Statesman. *Le polyglotte.*
21.45 Destination séries. Effets de séries : la vie à cinq.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. Martin et le médium.
22.55 Seinfeld. *Le blase du blazer.*
23.20 The Ed Sullivan Show.
23.55 La Semaine sur Jimmy.

Festival

20.30 Mandrin. Feuilleton [1].
22.25 Exécution sur commande. Téléfilm d'Ian Toyn Ton, avec Kevin McNally (100 min). 97983261

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Nos meilleures années. Une bonne thérapie. Concurrence.
22.10 *Murphy Brown.* Devine qui vient déjeuner.
22.40 XY Elles. Invitée : Odile Grant.
23.45 Système Téva. Santé : l'aspirine (55 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique avec André Bercoff. Mémoire de palaces.
20.00 Suivez le guide. Rencontre avec les dauphins ; Honey guide ; Tahiti ; Iles de la Société.
22.00 En parcourant le monde. Cairns - Australie.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Suivez le guide. Vie sauvage américaine ; Chicago ; Chypre (120 min).

Eurosport

10.00 et 16.00 Biathlon. En direct. Championnats du monde. 20 km messieurs à Osrblie (Slovaquie) (120 min). 8488200
18.00 Ski alpin. *Championnats du monde.*
19.00 Football. Finale de la F.A. Cup 1990 : Manchester United - Crystal Palace.
20.00 Les Jeux de l'extrême d'hiver. 6e partie.
21.00 Tennis. Tournoi exhibition SidAide à Genève (Suisse).
22.00 Sport de force. L'homme le plus fort du monde.
23.00 Boxe.
0.00 Sports Fun.
1.00 Roller Blade (30 min).

Muzzik

20.20 Ensemble currende : Giaches de Wert.
21.00 Diana Krall. Au Festival international de jazz de Montréal 1996.
22.00 Pat Metheny : more travels.
23.15 African Sanctus Revisited.
0.20 Europa concert 1992 (110 min). 3011866

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. *20.30 et 22.00, 1.00, 2.00* World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag P.E. 21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. 0.40 Cinema (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Ripoux contre Ripoux. Film de Claude Zidi (1989, 105 min), avec Philippe Noiret. *Comédie.*

RTL 9

22.45 Patricia, un voyage pour l'amour. Film de Hubert Frank (1980, 100 min), avec Anne Parillaud. *Erotique.*
1.10 Faisons un rêve. Film de Sacha Guitry (1936, 70 min), avec Sacha Guitry. *Comédie.*
2.20 La Flic chez les poulets. Film de Luciano Martino (1975, 90 min), avec Edwige Fenech. *Comédie.*

TSR

20.05 Tango et Cash. Film d'Andrei Konchalovsky (1989, 110 min), avec Sylvester Stallone. *Policier.*
21.55 Color of Night. Film de Richard Rush (1994, 125 min), avec Bruce Willis. *Thriller.*
0.15 Johnny Suede. Film de Tom Dicillo (1991, 90 min), avec Brad Pitt. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 7 FÉVRIER 1997

Qualités atténuantes

par Pierre Georges

LA SAINT-VALENTIN ne devrait pas tarder à arriver. Des sondages l'annoncent de toutes parts. Vieux marronnier d'hiver. Fleurs, messages, serments d'éternité et gros poutous d'amour, préavis de 14 février.

Ah, l'amour, toujours ! Dans la prétention ordinaire qu'ont les Français et les Françaises d'y exceller, la maison Baileys en collaboration avec l'IFOP vient de sonder les cœurs et les reins afin de déterminer enfin l'idéal de la séduction.

Au rayon dames, les hommes font preuve d'un coupable conformisme. Portrait robot de la femme idéale. Elle sera souriante. Spontanée. Drôle. Intelligente. Riche ? Ce n'est pas dit. Elle aura une silhouette élancée. Elle se vêtira d'un tailleur classique ou d'une mini-jupe. Et, évidemment, se dévêtira en dessous coquins. Autant dire que l'homme Français n'a pas inventé l'originalité.

Au rayon messieurs, les femmes avancent un point de vue autrement original. Ou charitable. L'Apollon ? Au belvédère ! Non ce qu'elles veulent, elles, c'est plutôt beau sourire que corps musclé ou regard langoureux. L'homme idéal est gai, naturel, gentil, honnête. Très importante l'honnêteté, 90 % des sondées. Nul besoin d'être particulièrement beau ou sexy. Les qualités morales y suppléent largement. Un homme intelligent, drôle, ayant de la personnalité répondra, garanti sur sondage, à une demande généralisée.

Voilà qui serait plutôt rassurant mais qui hélas n'exclut pas une certaine duplicité. Dès lors qu'on leur demande de préciser un peu plus leur idéal en terme de portrait-robot, les 478 femmes consultées avancent des noms parfaitement de nature à contredire leurs bonnes et belles résolutions. Séducteur type : Robert Redford. Séducteur en second : Francis Huster. Autant dire deux types pas particulièrement sexy, notamment le premier qui nous empoisonne la vie depuis des décades.

Au moins l'homme Français, lui, a-t-il de la suite dans ses fantasmes, sinon une grande originalité, qui balance entre Sophie Marceau, pour la défense du patrimoine, et Cindy Crawford, pour des aventures top-model. En quelque sorte, il y a là concordance entre l'offre et la demande.

Il faudra donc aux hommes se faire une raison. N'est pas Robert Redford qui veut. N'est pas davantage Woody Allen, drôle, intelligent, une personnalité, qui le souhaite. Ce dernier, ces jours-ci, est partout. En France comme chez lui. Dans tous les hebdomadaires, pétillant d'intelligence et d'humour. Laid comme un pou, séduisant comme un astre. Et que dit Woody Allen, à *l'Evénement du Jeudi* par exemple. « *Qu'à huit ans, je voulais être Fred Astaire* ». Ce n'était pas gagné. Que peu après, il s'était rêvé une vie de comédie musicale : « *Si seulement c'était ça la vie : un doigt de champagne, deux pas de claquettes et une blonde platine virevoltant à vos pieds* ».

Si c'était cela la vie, ce serait l'année des 365 Saint-Valentin. Nous serions tous Fred Astaire, Robert Redford, Woody Allen. Et les femmes n'auraient pas besoin de nous chercher, en permanence, des qualités atténuantes !

Le taux de chômage a atteint 12,2 % de la population active en Allemagne

C'est le chiffre le plus élevé jamais enregistré depuis la seconde guerre mondiale

LE NOMBRE de chômeurs en Allemagne a atteint au mois de janvier un niveau record depuis la seconde guerre mondiale. 4 658 000 personnes, soit 12,2 % de la population active, étaient sans emploi selon les chiffres publiés, jeudi 5 février, par l'Office fédéral du travail de Nuremberg. Jamais autant de demandeurs d'emplois n'avaient été officiellement recensés dans la partie ouest du pays, la plus importante économiquement depuis la création des statistiques du chômage de l'Office, en 1950. Leur nombre a atteint 3,265 millions en janvier, soit 10,6 % de la population active de l'ouest du pays contre 9,6 % en décembre. Le chômage, qui est habituellement plus élevé dans la partie est de la République fédérale, a également fait un nouveau bond inattendu : 18,7 % en janvier, soit une progression de 2,8 % par rapport à la fin de l'année dernière. En données brutes – l'Office ne publie pas de chiffres prenant en compte les variations saisonnières (CVS) – le nombre de chômeurs a augmenté de plus de 500 000 en un mois.

La montée du chômage est plus importante que prévu et c'est la première fois depuis la fin de la république de Weimar qu'il atteint une telle ampleur. Il s'explique en partie par la rigueur de l'hiver. Selon le président de l'Office du travail, Bernhard Jagoda, le secteur du bâtiment et des travaux publics est particulièrement affecté. Selon diverses enquêtes de conjoncture, peu d'entreprises d'outre-Rhin prévoient un accroissement de leurs effectifs en 1997, du moins en Allemagne même. Des firmes comme Thyssen Stahl AG (sidérurgie) ont déjà annoncé la suppression de près de 2 000 emplois cette année. Et Philipp Holzmann AG, l'une des plus grosses sociétés de construction, envisage une réduction de quelque 10 % de sa main d'œuvre, soit 2 000 postes. *La plupart des entreprises privilégient en fait les investissements et les créations d'emplois à l'étranger, pour être proches des marchés et bénéficier de coûts de main-d'œuvre inférieurs.*

Avant même que les chiffres officiels ne soient publiés, cette forte augmentation du chômage avait provoqué ces derniers jours une vive émotion en Allemagne. Elle ne facilite pas la tâche du gouvernement de Bonn, qui éprouve déjà des difficultés à faire adopter ses mesures d'austérité budgétaires pour remplir les critères de convergence de Maastricht. En fait, les dirigeants de Bonn ne prévoient pas d'amélioration de la situation de l'emploi avant le mois de mai. Plusieurs instituts de conjoncture sont plus pessimistes et n'envisagent pas de « *tournant* » positif avant la fin de l'année. Et il semble que le chancelier Kohl aura bien du mal à atteindre son objectif – expliqué régulièrement – qui est « *de réduire de moitié le chômage* » d'ici à l'an 2000.

La grève dans les transports urbains régionaux entraîne de fortes perturbations

TREIZE JOURS après avoir organisé une journée nationale d'action et de grève, avec pour revendications, la retraite à 55 ans et la semaine de 35 heures, les salariés des transports urbains de province – chauffeurs de bus, de tramway, personnels de maintenance – observent un nouvel arrêt de travail, jeudi 6 février, à l'appel de la CGT et de FO (*Le Monde* du 25 janvier). La CFDT, seconde organisation de la profession avec 20 % des voix, qui ne s'est pas officiellement associée au mot d'ordre de grève, a indiqué que, sur le terrain, ses militants seraient solidaires dans l'action. Paris et la région parisienne ne devraient pas être affectés par cette journée de grève qui en revanche risque d'entraîner des embouteillages dans les principales grandes villes de province. L'intersyndicale des transports urbains de Nice a lancé un préavis de grève de 24 heures renouvelable.

Engagées le 28 janvier, des négociations entre l'Union des transports publics (UTP), la fédération patronale du secteur, et les syndicats, sur la réduction hebdomadaire du temps de travail et la retraite à 55 ans, ont achoppé. Un certain durcissement du climat social est perceptible. A Toulouse, où un médiateur vient d'être nommé, le coût du conflit serait, selon le directeur du marketing de la Semvat, de l'ordre de 9 millions de francs.

L'appel à la grève lancé par la CGT est reconductible, ce qui pourrait faire entrer les transports urbains dans un cycle de turbulences à durée indéterminée. Sur les cent soixante réseaux contrôlés par l'UTP, une cinquantaine devraient être fortement perturbés. Aucun bus, ni tram ne circulait jeudi à Strasbourg, et cette situation devrait se poursuivre toute la journée. Les chauffeurs de bus et de tramways ne se sont pas présentés au dépôt à la prise de service qui a lieu chaque matin à 4 h 30, a précisé la Compagnie de transports strasbourgeois (CTS).

A Rennes, aucun bus ne circulait jeudi matin sur le réseau de transports en commun urbain de Rennes, d'après la STAR (Société des transports de l'agglomération rennaise). Les bus de Rennes ne fonctionnent plus depuis mercredi après-midi et le trafic devrait être gelé toute la journée. Les transports en commun sont presque totalement paralysés jeudi à Bordeaux. Les dépôts sont bloqués par les chauffeurs de bus dont un sur deux au moins est en grève.

Le trafic des transports en commun dans l'agglomération de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) était pratiquement nul jeudi matin en raison de la grève des conducteurs de bus. Les chauffeurs de la T2C (Société des transports de l'agglomération clermontoise) suivent le mot d'ordre de grève dans la même proportion que le mouvement national déclenché le 24 janvier. Aucun autobus ne circulait à Perpignan ni à Limoges et un sur deux à Nancy.

Le mouvement de grève nationale dans les transports urbains est aussi très largement suivi jeudi à Marseille où seulement 17 bus circulent sur les 400 qui assurent habituellement le trafic, selon la Régie des transports de Marseille (RTM). Le service de l'unique tramway de la ville est complètement arrêté. 7 rames sur 10 circulent sur la ligne un du métro, 3 sur 8 sur la ligne deux.

A Lyon, en revanche, le trafic est quasi normal jeudi matin. D'après la direction de la société des Transports en commun lyonnais (TCL), toutes les lignes de métro fonctionnaient normalement et le réseau de surface était seulement affecté de retards sur les horaires. La CGT, FO et les Autonomes ont, en effet, appelé à des arrêts de travail de cinquante-cinq minutes lors de chaque prise de service. Ce mouvement devrait se poursuivre vendredi, et CGT et FO ont déposé des préavis de grève de la même nature pour la semaine prochaine.

Alain Beuve-Méry, avec nos correspondants à Lyon et Toulouse

Arrivée d'un médiateur à Toulouse

Au dixième jour de la grève des traminots toulousains, le préfet de la région Midi-Pyrénées a désigné, mercredi 5 février, un médiateur.

Francis Latarche, directeur régional du travail dans le secteur des transports en Midi-Pyrénées-Aquitaine est chargé de « *parvenir à un accord parfaitement clair dans sa teneur* » sur l'application de la semaine de trente-cinq heures au sein de la Société d'économie mixte des transports publics de voyageurs de l'agglomération toulousaine (Semvat). Un accord de principe avait été signé le 17 décembre 1996 entre la direction de la Semvat et l'intersyndicale CGT-CFDT-FO, après huit jours de grève, mais les négociations achoppent sur les modalités d'application de cette mesure.

Deux contaminations radioactives en Angleterre

DEUX CONTAMINATIONS radioactives ont eu lieu, à vingt-quatre heures d'intervalle, lundi 3 et mardi 4 février, au centre nucléaire de Sellafield, dans le nord-ouest de l'Angleterre. British National Fuels (BNFL), l'opérateur public qui exploite ce site de retraitement des déchets nucléaire a classé ces deux incidents au niveau 2 de l'échelle internationale des événements nucléaire (INES), qui compte sept degrés.

Le premier incident concerne six ouvriers, dont les combinaisons de protection auraient été mal nettoyées, et qui auraient été « *légèrement contaminés* » lors du déshabillage. Le second incident serait dû à une inondation de circuits de transfert de « liqueurs » radioactives de moyenne activité consécutive à de fortes pluies. De l'eau contaminée se serait déversée sur une route à l'intérieur du site nucléaire.

Nouvelle affaire judiciaire à « La Dépêche du Midi »

JEAN-CHRISTOPHE GIESBERT, rédacteur en chef adjoint de *La Dépêche du Midi*, a annoncé, mercredi 5 février à Toulouse, sa mise en examen pour recel de violation de secret de l'instruction.

M. Giesbert, responsable de la rédaction toulousaine du quotidien régional, déclare ignorer précisément les raisons de sa mise en examen, qui lui a été notifiée samedi 1er février par courrier. Il pourrait s'agir d'un article relatant une polémique électorale dans une commune de la banlieue toulousaine. M. Giesbert a reçu le soutien de la section du Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) et de la Société des rédacteurs de *La Dépêche du Midi*. Dans un éditorial, le quotidien se dit, jeudi 6 février, « *la cible d'une turbulence aux souffles multiples mais qui procèdent tous de la même volonté de nuire* ». Jean-Michel Baylet, PGD de *La Dépêche du Midi*, est mis en examen depuis le 10 octobre 1996 pour « *abus de biens sociaux* ». – (*Corres.*)

■ **PRESSE :** ***Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*** **a annoncé**, mercredi 5 février, une nouvelle progression de sa diffusion en 1996, avec une diffusion payée de 189 422 exemplaires contre 186 744 en 1995. Le *Télégramme*, présent dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, a lancé mardi sa dix-septième édition locale, à Pontivy, dans le Morbihan. Albert du Roy, directeur de *L'Evénement du Jeudi*, tiendra le jeudi une chronique hebdomadaire dans le quotidien, qui publiera chaque samedi une rubrique en collaboration avec *Courrier international*.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 6 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18186	−0,70	−6,83
Honk Kong index	13660,50	+0,83	+1,55

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/02	Var. en % 04/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2541,25	+1,53	+9,74
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2082,04	+0,26	+11,11
Milan MIB 30	1166	+0,78	+3,09
Francfort Dax 30	3094,94	+0,91	+7,13
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1609,52	+0,17	+5,31
Madrid Ibex 35	463,09	−0,07	+4,11
Amsterdam CBS	—	—	+6,28

Tirage du *Monde* daté jeudi 6 février 1997 : 460 424 exemplaires

e a atteint 12,2 %
tive en Allemagne

orts urbains régionaux
s perturbations

Deux contaminations radioactives en Angleterre

Nouvelle affaire ... à « La Dépêche du Mi...

BOURSE



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Soie »,
d'Alessandro Baricco
page II

BOHUMIL HRABAL
page VIII



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 7 FÉVRIER 1997

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI



PLAIDOIRIE
Jacques Le Roy Ladurie, ancien ministre de l'agriculture sous Vichy, se raconte. Mémoires et justification...
page VI

Torga, le fidèle

« Ecrire est un acte ontologique », pensait l'écrivain portugais. Son « Journal » est le témoin de cet engagement en faveur de l'homme

Si la vieillesse est censée apaiser les passions de l'âme et de l'esprit, on pourrait dire de Miguel Torga qu'il ne fut jamais vieux. Bien sûr, la santé chancela et le corps s'usa, l'effort pour être présent, actif, devint, à l'approche des quatre-vingts ans, puis au-delà, plus difficile à fournir. Mais la vivacité intellectuelle, la veille constante de la conscience ne souffrirent d'aucune diminution. Et cela même pour observer les progrès de la décrépitude charnelle, pour ouvrir un beau et digne dialogue avec l'angoisse de la mort. Il continua à voyager, à l'intérieur comme à l'extérieur du Portugal ; il mit un point d'honneur à répondre, par des discours qui n'étaient pas d'étroites circonstances, aux signes de reconnaissance qu'on lui adressait. La fatigue de vivre et de parler, ou l'amertume qui est sa grimace, n'infléchirent jamais sa pensée, encore moins son intransigeance. Bien au contraire.

Le second volume du *Journal* de Torga que Claire Cayron et les éditions José Corti proposent aujourd'hui au public français est, en toutes ses pages, passionnant (1).

Opposant résolu, l'écrivain avait vécu les longues décennies plombée du Portugal salazariste, puis la révolution d'avril 1974 et le brusque basculement du pays dans une modernité dont il avait été sevré. Les années 1977-1993, que recouvre ce volume, sont celles d'un certain désenchantement (mais peut-on dire de Torga qu'il « chanta » un jour ?). Elles témoignent aussi d'une énergie intacte. Elles sont enfin le temps de la vérification de ce qui lui tenait le plus à cœur : la fidélité à soi-même et aux idéaux de sa jeunesse.

« J'ai toujours su, depuis l'heure téméraire de mes débuts, qu'écrire est un acte ontologique, qui engage à perpétuité celui qui le pratique », affirme l'écrivain à l'occasion de l'un des discours qu'il composa pour recevoir des récompenses diverses, ou à l'occasion d'anniversaires. Discours que la traductrice a placés en annexe de ce volume, comme partie intégrante de l'œuvre et de la pensée, mais aussi de l'affectivité qui lie Torga à ses contemporains : *« Jamais je ne suis l'objet d'une attention sans que je remercie d'une voix étranglée. »*

Miguel Torga est mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 17 janvier 1995 à Coimbra, la ville où il avait fait ses études de médecine et où il ne cessa pas d'exercer – il était oto-rhino-laryngologiste. Le cabinet, au bord du Mondego, où le docteur Adolfo Correia Rocha – son vrai nom – recevait, en blouse blanche, ses visiteurs comme ses patients, était celui d'un modeste médecin de province. L'âpreté, les signes visibles de son caractère et de ses origines paysannes, une sorte de tentation monacale – très laïque : *« Mes béatitudes (...) sont terrestres »*, écrivait-il –, lui tenaient lieu de luxe et d'aisance. Il parlait peu, choisissant ses mots, surtout dans une langue étrangère, scrutait son interlocuteur avec des yeux vifs éclairant un admirable visage, comme taillé au couteau.

Ses placards étaient encombrés de médicaments et des piles de ses livres, qu'il publia toujours à compte d'auteur. Car sa vocation, qui était impérieuse, fut double et ses deux faces indissociables. La médecine, c'était la part active du devoir à l'égard de ses semblables. Il était médecin « à l'ancienne », attentif à la personne de ses malades autant qu'à leurs symptômes. Là, l'homme intransigeant, parfois farouche avec les corps constitués, les notables des lettres, se sentait de plein pied avec l'humanité ; et, à l'intérieur de cette humanité, avec sa part *« locale »* – l'identité portugaise, lusophone, ibérique dans laquelle il se reconnaissait, sur laquelle il passa sa vie à méditer et à écrire. *« Notre mesure est soit à l'aune du monde, soit à celle du clocher qui nous a vu naître »*, écrivit-il.

Quant à la littérature, elle ouvrait un autre espace, certes réflexif et singulier, soumis aux affres de toute création singulière, mais relevant essentiellement d'un devoir aussi catégorique que la médecine. Torga n'était cependant pas l'homme des harmonies faciles, des beaux équilibres qui ne tiennent rien, sinon un masque social. C'est le déchirement qui imposait sa loi : *« Partagé (...) en deux moitiés inégalement responsables – l'une condamnée à la croix d'une existence emblématique, rectiligne, cohérente, sans transigeance d'aucune sorte, et l'autre seulement attachée à l'éthique professionnelle et aux lois de la civilité –, ainsi ai-je parcouru les années, signant tantôt des livres et tantôt des ordonnances, fidèle à une dichotomie absurde, dans l'intime mortification d'avoir été le bourreau de moi-même. »*

Tout Torga, ou presque, est dans ces lignes, y compris sa rhétorique, et jusque, parfois, une certaine grandiloquence, un pathos mal tempéré. Tout, et d'abord cet orgueil moral qui n'épargne rien ni personne, qui prend même comme première cible la personne de l'orgueilleux. Toujours en révolte, indigné par ce qui abîme et lacère la figure humaine ou altère celle du monde, Torga ne baigna jamais dans l'atmosphère confinée et artificielle du contentement de soi. Poète, il se voulait dépositaire de la parole, desservant d'une langue qu'il aimait : *« La dégradation des mots est à l'image de notre propre dégradation »*, pensait-il très justement. *« Je lutte. Mais en vain. L'époque est aux bienheureux qui, installés dans le confort de quelque mangeoire, n'ont même pas conscience de leur mauvaise conscience. »* Ce n'est pas un jeune révolté qui s'exprime ainsi, mais un écrivain au crépuscule de sa vie, reconnu dans son pays comme une gloire nationale – même si quelques écrivains portugais des générations suivantes le tinrent dans la plus grande suspicion.

Nulle part mieux et avec plus de rigueur et d'obstination que dans son *Journal*, Torga n'a exprimé, accompli ce qu'il appelle un *« acte ontologique »*. La singularité de cette œuvre, qui mérite assurément une place parmi les grands livres de morale de ce siècle, réside d'abord dans l'absence totale de concession au désir de dévoilement intime. Pour Torga, le journal n'est pas le lieu des épanchements du moi, encore moins le recueil des anecdotes du temps et du milieu. Atelier éthique, caisse de résonance des événements du monde, et de soi dans le monde, le journal participe intégralement de ce devoir dont nous parlions. Il en est même le lieu vif, exemplaire. Ainsi les noms, à l'exception de ceux des morts, sont omis. Pas d'écrivains ou d'hommes politiques contemporains cités, mais maintes réflexions sur la littérature et la politique. L'anonyme – comme cette marchande de légumes qui salue Torga dans l'autobus, tandis que chacun va à sa tâche – est une figure nécessaire et suffisante de la dignité humaine.

Mais le grand sujet, l'amour véritable de Torga, et aussi l'objet presque exclusif de son génie intuitif, c'est son pays, le Portugal. C'est là que Torga devient, à part entière, un admirable écrivain, un esprit apte à l'analyse spectrale d'une réalité fuyante, insaisissable, quelquefois suspecte : celle de la nation, de son destin lu dans les arcanes de son histoire, dans les dérives de son présent, dans son espérance intacte.

Patrick Kéchichian

(1) Le *Journal 1933-1977* a été publié sous le titre *En franchise intérieure* (Aubier-Montaigne, 1982). Il sera repris, comme l'ensemble de l'œuvre chez Corti. En même temps qu'*En chair vive* sont ainsi rééditées les treize nouvelles du recueil *Rua* (190 p., 120 F).

EN CHAIR VIVE
Pages de Journal 1977-1993
de Miguel Torga.
Traduit du portugais
par Claire Cayron
José Corti, 400 p., 150 F.

GRAÇA SARSFIELD

Tragique Harlem

Mêlant style et langue du ghetto, Sapphire retrace le calvaire d'une gamine de seize ans

PUSH
de Sapphire.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Pierre Carasso,
éd. de l'Olivier, 202 p., 95 F.

Claireece Precious Jones a seize ans. Elle est enceinte. Elle a déjà eu un autre enfant. A douze ans. Une petite fille trisomique. Ses deux enfants ont le même père : le sien. Ajoutons qu'elle est noire, pauvre, obèse, analphabète ou presque. De quoi faire un de ces romans à la mode, construits comme un Lego en empilant à la va comme je te pousse sexe, drogue et rap, exotisme, et un peu de misérabilisme pour pimenter le tout. Mais Sapphire a dépassé tout cela. Ce roman est un coup de pied que l'on se prend dans l'estomac, un coup violent qui met les larmes aux yeux. C'est une douleur sans fin qui s'installe devant l'injustice : Precious est douce, fine et sensible, douée, tendre, attentive aux autres, elle ferait une mère formidable, un prof épatant sans doute, si on lui en laissait le temps, si on lui en donnait les moyens. Mais ce livre prouve que l'amour et l'espoir peuvent être nuls et non avenus. C'est l'histoire d'une rédemption inutile, de la vanité de l'intelligence, du courage et de l'effort devant la misère, la malchance, la saloperie de ce monde à l'égard de certains. C'est l'histoire d'une défaite, celle de la civilisation, celle de la bonté, celle de l'amitié, celle de tout ce en quoi nous voulons croire. C'est une tragédie, une vraie – le destin est impitoyable –, une tragédie qui n'est ni grecque ni racinienne, mais aussi belle et aussi terrible.

Parce qu'elle est enceinte, Precious va être renvoyée de son école. *A priori*, cela ne devrait pas changer grand-chose, car, en dehors du cours de maths, elle ne s'intéresse à rien. Mais c'est sa chance, la chance de sa vie. On l'adresse à une école parallèle, où elle va rencontrer une enseignante qui va l'amener à savoir qui elle est, qui elle pourrait être. Car jusque-là Precious est tellement perdue qu'elle ne demande qu'à ne pas exister.

Petit à petit, par l'écriture, elle va littéralement s'incorporer, prendre conscience de son corps, de sa pensée, réaliser aussi ce que représente l'enfant qu'elle porte, et même ce que vaut cette autre enfant, celle qu'elle a déjà eue, et qui jusque-là ne signifiait rien d'autre que le chèque de l'aide sociale.

Precious parle cette langue que l'on appelle l'*ebonics* (*Le Monde* du 25 décembre 1996), cette langue des Noirs qui vient de *ebony* (« ébène ») et de *phonics* (« phonétique »), la langue du ghetto, qui interdit tout accès à quoi que ce soit. Elle tient son journal, ce qui lui permet d'instaurer un dialogue extraordinaire avec son professeur, qui lui répond après avoir déchiffré et corrigé ce qui n'est pas du mot à mot, mais du lettre à lettre, totalement inventif. La traduction restitue admirablement le tout, la créativité de la langue comme sa pauvreté et l'évolution du langage, et donc de l'expression de ce que ressent Precious au fur et à mesure qu'elle apprend.

Ecoute, bébé, Maman t'aime. Maman est pas con. Ecoute bébé : ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ. En passant par l'écrit, par ces vingt-six lettres-là, Precious arrive à dire l'indicible, son malheur, jusqu'au moment où elle pourra s'écrier : *« J'ai été violée ! »*, cri de victoire sur le silence, la peur, la solitude, la honte d'éprouver du plaisir dans l'abjection. Elle prend sa force là où elle la trouve, dans l'étude et dans l'amitié. Elle fait des progrès considérables. Elle s'affirme de plus en plus, jusqu'à s'opposer doucement mais sans ambiguïté face à la femme qui l'aide à s'en sortir, parce qu'elle veut prendre en charge ce qu'elle possède, sa vie et celle de ses deux petits, leur donner ce qu'elle n'a pas eu, ce qu'elle s'étonne de trouver auprès d'autres qu'elle ne connaissait pas, l'amour, la tendresse. Elle rêve, elle découvre, elle espère.

Et puis elle est rattrapée par l'horreur. Son père vient de mourir. Du sida. Elle est séropositive. Pourquoi moi ? *« Ce virus dans mon corps comme un nuage sur le soleil. Je sais pas quand, je sais pas comment, ptête que ça tiendra longtemps, longtemps, mais un jour il va pleuvoir. »*

Martine Silber

le feuilleton de Pierre Lepape

La musique blanche



SOIE
(Seta)
d'Alessandro Baricco. Traduit de l'italien
par Françoise Brun, Albin Michel, 122 p., 75 F.

Raconter une histoire d'amour, de guerres, de commerce, de choc des mondes, en prenant à contre-pied les canons du roman d'aventures, et néanmoins en faire sentir toutes les émotions : c'est ce que réussit Alessandro Baricco. La soie, objet prétexte du récit, métaphore des mystères d'une vie, devient la matière même dont l'écrivain tisse son roman : un tissu magnifique

L'histoire des lettres est ponctuée de ces contes de fées dans lesquels des jeunes gens, l'encre de leurs premières pages à peine séchée, sont happés par la gloire, salués par une critique émue, adorés par les lecteurs et bientôt couverts de lauriers. Touchés par on ne sait trop quelle grâce, pourvus d'un philtre magique, sans doute, il leur suffit d'apparaître pour que soient évidentes la richesse de leurs dons, la singularité de leur voix et la puissance de leur séduction. Ils sont nés pour le succès comme les poètes maudits ne semblent vivre que pour l'amertume et l'obscurité. La biographie des artistes n'exercerait pas une telle fascination si elle n'empruntait pas ses plus belles figures à l'injustice du destin.

Alessandro Baricco est un de ces élus des dieux. Né à Turin en 1958, il a d'abord exercé avec compétence et élégance une carrière de critique musical dans le royaume de l'opéra. Il est beau, il est intelligent, il est cultivé, il parle bien : on lui confie l'animation de plusieurs émissions littéraires – où il excelle. A trente-trois ans, il publie son premier roman, *Châteaux de la colère*. Le récit d'une petite ville d'Europe imaginaire au siècle dernier, Quinnipak. Les habitants de Quinnipak ont la passion de l'inutile. Ils se lancent à eux-mêmes des défis loufoques autour desquels ils concentrent leur existence. Le roman de Baricco est à la fois burlesque, léger, lyrique, mais la critique italienne est surtout époustouflée par la maîtrise et l'aisance dont fait preuve l'auteur pour orchestrer chacune de ces aventures singulières et en faire chatoyer la diversité. Le livre connaît un grand succès ; chacun y va de son couplet sur l'étoile naissante. Traduit en France en 1995, *Châteaux de la colère* obtient le prix Médicis étranger (1).

Entre-temps, en 1993, Baricco a publié un deuxième roman, *Oceano Mare*, que nous ne connaissons pas encore en France bien qu'il ait reçu le plus prestigieux des prix italiens, le Viareggio. Dans les journaux les mêmes mots reviennent, jusqu'à l'usure : prouesse, jubilation, inventivité. Baricco brille de mille feux. Le public suit : *Soie*, publié l'an dernier, s'est arraché en quelques semaines de l'autre côté des Alpes à plus de 200 000 exemplaires. Nul besoin d'être prophète pour lui promettre en France et ailleurs en Europe un grand succès : *Soie* est une de ces œuvres autour desquelles tous les publics se réconcilient.

Le mot qui vient spontanément sous la plume à propos de Baricco et de sa *Soie* est « performance », dans les acceptions multiples et croisées qu'il a pu recevoir : spectacle virtuose, résultat sportif exceptionnel, rendement économique maximal, célébration d'un rite. Rien dans les mains, rien dans les poches : Baricco entreprend sous nos yeux quelque chose qui est à la fois très difficile et très séduisant ; il l'accomplit comme en se jouant, comme dans un rêve ; il salue ; dans le public, les plus délicats, les plus blasés lui font une ovation : voilà un artiste ! Dans la courte présentation qu'il fait de son texte, Baricco explique ainsi l'enjeu de sa performance : « *Toutes les histoires ont leur musique. Celle-ci a une musique blanche. C'est important de le dire, parce que la musique blanche est une drôle de musique, déconcertante quelquefois : elle se joue doucement, et elle se danse lentement. Quand elle est bien jouée, c'est comme si on entendait jouer le silence, et ceux qui la dansent comme des dieux, on les regarde et on a l'impression qu'ils ne bougent pas. C'est terriblement difficile, la musique blanche.* »

La jeune école des écrivains italiens nous a initiés aux plaisirs austères du minimalisme. Cela consiste à présenter l'histoire, les personnages, les décors, les événements en utilisant la gomme davantage que le crayon, le pointillé de préférence au trait qui cerne. Au lecteur, ensuite, pourvu de ces brefs messages, de faire marcher son imagination. L'art de Baricco emprunte à ce minimalisme – d'inspiration orientale –, mais c'est pour mieux l'engager sur d'autres voies, le détourner de sa fonction et pousser ce procédé janséniste et cérébral du côté de la sensualité.

Soie raconte la rencontre de deux mondes dans la seconde moitié du XIXe siècle. Un petit village du Vivarais prospère depuis quelques années grâce à la fabrication de la soie. Suivant une route sûre, les industriels achètent au Moyen-Orient des œufs de bombyx qu'ils élèvent jusqu'à ce que les larves, gavées de feuilles de mûrier, s'enferment dans un cocon de fils de soie. Survient l'épidémie de pébrine qui ravage les élevages. Le chef des tisserands décide d'envoyer au Japon un acheteur d'œufs, Hervé Joncour. Le Japon, après des siècles de repliement obstiné vient d'être obligé de s'ouvrir, un peu, au commerce étranger. Joncour quitte donc sa femme, Hélène, sa vie tranquille qu'il contemple avec un léger ennui davantage qu'il ne la vit et part à l'autre bout du monde. Au Japon, il fait affaire avec le maître d'un village, Hara Kei. Il rencontre aussi une jeune fille, la maîtresse d'Hara Kei, peut-être, dont il ne connaîtra pas le nom, qui ne lui parlera jamais, mais dont il tombe amoureux. A trois reprises, il entreprendra l'expédition japonaise, dans des conditions de plus en plus difficiles, pour des résultats d'abord aléatoires, puis catastrophiques. Puis, quand il sera certain que sa belle inconnue a disparu à tout jamais, il rentrera dans son village où il fera édifier un immense parc autour d'un lac : « *Parfois, les jours de vent, Hervé Joncour descendait jusqu'au lac et passait des heures à le regarder, parce qu'il lui semblait voir, dessiné sur l'eau, le spectacle léger, et inexplicable, qu'avait été sa vie.* » Ce sont les dernières lignes de *Soie*.

Raconter une aventure, une histoire d'amour, de guerres, de commerce, de choc des mondes, en prenant l'exact contre-pied des canons du roman d'aventures, et néanmoins en faire sentir et éprouver tous les émois, les bouleversements, les souffrances, les éblouissements et les cruautés, c'est ce que Baricco réussit, à la perfection. La soie n'est pas seulement l'objet prétexte du récit, c'est aussi la métaphore des mystères d'une vie – de l'état larvaire à la plus chatoyante des étoffes ; c'est encore la matière même dont Baricco entend tisser son roman : une alchimie mystérieuse, des fils impalpables qui s'entrecroisent, un tissu magnifique, sensuel, luxueux, d'une incomparable douceur, mais dont la légèreté échappe à l'entendement et semble participer davantage des vapeurs de la rêverie et de l'imagination que de la gravité des objets terrestres.

Soie semble n'être fait de rien. « *Si tu la serrais dans ton poing, tu avais l'impression de ne rien tenir entre les mains* », dit quelque part un personnage de l'étoffe miraculeuse que produisent les Japonais. Le lecteur du roman de Baricco sera bien malin si, le livre terminé, il parvient à définir ce qu'il a tenu – ou ce qui l'a tenu – pendant une heure d'enchantement. Soixante-cinq chapitres dont le plus long a deux pages et le plus court dix lignes ; des voyages longs, dangereux, aventureux dont nous ne devrons nous contenter de l'itinéraire, toujours le même ; un roman d'amour qui se poursuit sans jamais avoir commencé, des personnages de désirs et de passions dont nous ne connaîtrons rien d'autre qu'une trace – le velours d'une voix, les fleurs d'une bague, l'énoncé d'un pari insensé –, des signes dont nous percevons la beauté sans en saisir la signification : quelques idéogrammes, des vols d'oiseaux, des labyrinthes d'arbres et de haies, l'irisation de l'eau sous le souffle du vent.

Et la lenteur : dans cet Occident pressé des débuts de l'ère industrielle où les grandes puissances se taillent à la canonnière des empires commerciaux, où les fortunes se font et se défont au rythme hystérique des gesticulations boursières, l'élaboration de la soie superpose une autre durée, celle des cycles de la nature, celle de la patience des gestes, celle de la liturgie des habitudes qui enferme et protège la vie dans un cocon, celle, plus énigmatique encore, qui lie le tissage des fils animaux à une autre civilisation. On ignore tout du Japon dans la bourgade d'Hervé Joncour, mais depuis les quelques années qu'on y tisse, quelque chose est né, dans l'espace et dans le temps, qui fait que dans la trame des jours un fil d'or s'est glissé, appartenant à l'autre bout du monde : un grain de folie, un égarement.

Dans *Soie*, comme dans *Châteaux de la colère*, les personnages donnent sens et consistance à leur vie en se jetant des défis. Il y a Berbeck qui a décidé un jour de ne plus parler ; il y a Baldabiou qui joue au billard à une seule main ; il y a Hara Kei qui remplit ses volières d'oiseaux magnifiques et coûteux afin de les faire s'envoler tous ; et Hervé, bien sûr, avec son amour de braise et de nuages. Baricco ressemble à l'un de ses personnages mélancoliques : *Soie* est un défi, la réalisation d'un pari littéraire un peu fou, un exploit. On attend désormais de lui qu'il place la barre encore plus haut. Et il n'y a, semble-t-il, rien qu'il ne puisse faire, sauf ne pas étonner.

(1) Traduit par Françoise Brun (Albin Michel).

version originale

La face cachée d'un « milliardaire rouge »

Edward Jay Epstein lève le voile sur Armand Hammer. Selon lui, l'action du magnat du pétrole, compagnon de Lénine et proche de la Maison Blanche, doit plutôt se lire comme celle d'un agent à la solde de Moscou

L'effondrement du camp socialiste et l'ouverture des archives de l'ancienne URSS écorne, semaine après semaine, les mythes politiques les mieux établis. Voici venu le tour d'Armand Hammer, selon la légende magnat du pétrole, compagnon de Lénine et familier des présidents américains de Roosevelt à Reagan, homme d'affaires et philanthrope, ayant tenté de pacifier le conflit en Afghanistan en atteignant le président Giscard d'Estaing par l'entremise d'Edgar Faure, mort à quatre-vingt-douze ans, en 1990, au seuil de la « nobélisation ». La biographie que lui consacre le politologue américain de Harvard Edward Jay Epstein, qui a fait grand bruit aux Etats-Unis, dévoile la face cachée d'un personnage dont l'évident panache avait su fasciner entourage et businessmen pendant près d'un siècle.

En apparence, la vie d'Armand Hammer s'arc-boute sur le paradoxe d'un capitaliste de haut vol que l'engagement de sa famille en faveur du socialisme (son père est un des fondateurs du Socialist Labor Party aux Etats-Unis, qui deviendra le Parti communiste américain) a conduit à Moscou, dès les années 20, pour y ouvrir la voie aux entreprises américaines, alors que la toute nouvelle URSS est ravagée par le conflit civil et les conséquences du « communisme de guerre ».

En réalité, pour Edward Epstein, la vie de Hammer doit se lire comme celle d'un agent dévoué de l'espionnage soviétique. Ses entreprises « capitalistes » auraient eu pour objectif réel le transfert de fonds secrets destinés à des fins de conspiration et le blanchiment d'argent à l'origine inavouable. A la fois agent secret, agent d'influence et porteur de valise, Hammer aurait été actif jusque dans les années 30, puis sans doute mis en sommeil pour être « réveillé » au début des années 60. Les échecs répétés de la plupart de ses entreprises constitueraient une preuve supplémentaire de leur caractère de simple couverture.

De fait, si dans les années 20 les Soviétiques soutiennent à bout de bras les opérations chancelantes d'Armand Hammer, c'est pour éviter le désastre que représenterait, en termes de propagande, le krach de celui qui est devenu le premier investisseur américain en URSS. La mine d'amiante dans l'Oural, concédée par Lénine aux Hammer et qui perd jusqu'à 20 000 dollars par mois, voit ainsi son fonctionnement assuré *manu militari* par les troupes de la Tchéka. On y brise les grèves, sous la menace des fusils. Quant à la revente aux Etats-Unis des objets d'art confisqués par le régime soviétique – comprenant de faux oeufs Fabergé et pompeusement baptisé par Hammer « *trésor des Romanov* », – ce n'est pas elle non plus qui fera de Hammer un milliardaire.

Armand Hammer, tel qu'il ressort de cet ouvrage, pratique une sorte de capitalisme d'Etat dans sa version la plus autoritaire. Un capitalisme qui a moins besoin de compétence économique ou financière que d'une cour incessante aux « grands », à coup de bluff. Hammer aura ainsi, des décennies durant, harcelé les présidents américains de ses demandes de « sommets » pour alimenter sa légende – aidé en cela par une presse souvent complaisante à son égard (sa nécrologie fera la « une » du *New York Times*).

C'est le le 22 octobre 1920, alors qu'il a à peine vingt-cinq ans, que cette légende a été forgée quand il est reçu par Lénine au Kremlin. Ce premier rendez-vous lui servira plus tard à impressionner Khrouchtchev, qui lui-même n'avait jamais vu le fondateur de l'URSS. Si dans l'ensemble les dirigeants soviétiques lui ont fait bon accueil, Washington restera longtemps sur une réserve hostile. C'est que, depuis son premier passage à Moscou, un jeune homme du US Department of Justice le tenaille : J. Edgard Hoover. Hoover a d'emblée repéré chez Armand Hammer non seulement un entrepreneur aventureux ou idéaliste s'évertuant à montrer au monde que les affaires avec les communistes au pouvoir en URSS sont possibles, mais aussi le financier des activités du futur KGB aux Etats-Unis. N'a-t-il pas la preuve que Hammer a rapporté de Moscou 75 000 dollars (600 000 dollars d'aujourd'hui) aux Etats-Unis ? Ce dossier (nº 61-280 « *Armand Hammer, sécurité intérieure-Russie* ») suivra Hammer toute sa vie et explique les réticences de plus d'un hôte du Bureau ovale à lui en ouvrir les portes (John Kennedy sera le plus opiniâtre sur ce point). Pourtant, cela ne suffira pas à coincer Hammer.

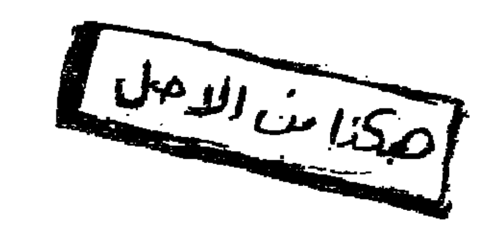
En plein maccarthysme, le 6 mars 1952, celui-ci est convoqué, à sa demande, à New York pour un interrogatoire serré (*debriefing*) : mais le FBI, en dépit de ses efforts pour reconstituer ce passé trouble, ne parvient pas à établir une inculpation en bonne et due forme. De plus, il aurait été apparemment contre-productif d'étaler sur la place publique les méthodes – à la limite de la légalité – utilisées par le FBI pour remonter les filières de l'espionnage soviétique. L'inaccessibilité de sources en provenance d'URSS, qu'on peut croire alors à jamais muettes, et les appuis politiques que compte Hammer, parmi lesquels Albert Gore (le père de l'actuel vice-président des Etats-Unis), feront le reste. Sérieusement ébranlée, la légende de Hammer se montre pourtant extraordinairement résistante. Elle retrouve dans les années 60 tout son lustre, quand Hammer réussit à battre en brèche le privilège des « sept sœurs » (les sept compagnies pétrolières qui se partagent les concessions d'exploitation du brut) et à obtenir du roi Idriss de Lybie pour la société Occidental Petroleum, que sa troisième femme lui a apportée dans sa corbeille de mariage, une concession fructueuse. En échange, il promet de développer la recherche en eau potable, promesse humanitaire qui s'évapore dès l'encre des contrats séchés. Seul véritable succès de sa vie d'homme d'affaires, cette transaction met pendant un temps Occidental Petroleum (Oxy) au quatorzième rang des sociétés industrielles américaines.

Mais là encore, dans le récit qu'en fait Epstein, se dégage l'absence totale de scrupules d'un personnage qui prend plaisir au grenouillage des intermédiaires et à la distribution de pots-de-vin. Hammer, qui aux beaux jours du pacte germano-soviétique aurait approvisionné discrètement la flotte de l'Allemagne nazie en tonneaux, Hammer, qui est prêt à démentir ses origines juives quand il négocie avec les Libyens puis avec le régime de Khadafi, ce même Hammer n'hésitera pas à se découvrir une passion tardive pour Israël à la fin des années 80, dans le but d'obtenir de Menahem Begin une nomination sur la liste des nobélisables. Dettes, faillites et banqueroutes accompagnent le destin de Hammer après sa mort. Et aussi les promesses d'engagements non tenus. Ainsi, révèle Edward Epstein, devait-il 250 000 dollars à la Fondation Danielle Mitterrand, promis en échange de la présence de la femme du président français à l'inauguration du musée qui porte son nom.

Un musée dont le clou devait être le fameux Codex Leicester, rebaptisé Codex Hammer, et qui fut racheté par Bill Gates. Pas plus que celle de son ami Maxwell, la réputation d'Armand Hammer n'aura survécu à sa disparition. Elle coïncide avec celle de l'URSS, un pays que Hammer a servi plus par intérêt que par conviction.

Nicolas Weill

DOSSIER
The Secret History of Armand Hammer
(Dossier : L'Histoire secrète d'Armand Hammer)
d'Edward Jay Epstein
Random House, 419 p., 30 dollars.



Faim d'idéaux, fin d'illusions

Les paumés magnifiques des premiers romans de Philippe Djian se débattent dans la déception d'eux-mêmes

CRIMINELS
de Philippe Djian.
Gallimard, 241 p., 100 F.

Bien sûr, on ne retrouve pas la rage flamboyante – de vivre, d'écrire, d'aimer –, les tourbillons fiévreux, les vertiges érotiques des premiers livres de Djian dans son nouveau roman. *Criminels* n'est pas *Bleu comme l'enfer*. Il est plutôt gris, à l'image de ce tas de neige (motif le plus récurrent du roman) qui, au fil de l'hiver, devient plus dur que la pierre et n'arrive pas à fondre dans la plaine océane et glacée. Ses personnages, sans prise véritable sur le monde et leur propre existence, déambulent tels des *vitelloni* du Nord, d'un café sans nom à un bungalow presque anonyme en passant par les rives de la Sainte-Bob, où dérivent à partir d'une usine en amont des milliers de poissons morts.

Cette baisse de tension dans la dramaturgie, ce parti pris de *road movie* intimiste, presque atone, sans tumulte ni action, signifie-t-il une baisse de talent chez Djian, un assourdissement de son inspiration ? Pas du tout. Car l'étrange rythme de *Criminels*, cette curieuse lenteur, cette absence de tout rebondissement narratif – les rares heurts et échanges de coups semblent mimés, obéir à une violence fantôme, comme si Djian désamorçait d'avance tout ce qui était susceptible d'éclater, de mener à une scène enflammée –, correspondent très exactement à la vision, au monde intérieur du narrateur, Francis, en état de déperdition d'énergie et d'espérance.

Recru d'aventures, désenchanté, il est arrivé en fin de bourlingue. « *Tu te pointes avec tout ton bazar, tout le foutoir accumulé en cours de route et tu te retrouves devant la fente d'une boîte à lettres.* » Il ne parvient pas vraiment à tout encaisser à cause de son dos malade, brisé, inapte désormais à porter la moindre charge importante, et pressent qu'il ne va pas tarder à être éliminé de l'entreprise où il travaille. Plus qu'une vraie révolte contre l'employeur – le temps de la colère est fini –, juste une lassitude un peu détachée, secrètement lucide et ironique : c'est le ton du roman. Ce que traduit très bien Djian, grâce à la neutralité à peine frémissante de la voix et des gestes de son personnage, c'est le découragement impassible d'un homme qui, atteignant la cinquantaine, sait que « *le feu est dans la forêt* », qu'il faudrait se hâter de jouir de tout, mais n'a ni les moyens, ni le ressort moral pour le faire. Il envie la faculté de réaction immédiate de sa compagne, Elizabeth, avec laquelle tout « *va de travers* ».

Philippe Djian.
Né en 1949, à Paris, Philippe Djian a exercé divers petits métiers avant de venir à l'écriture. Après un premier recueil de nouvelles, paru en 1981, il a publié huit romans, dont deux ont été adaptés au cinéma : *37°2 le matin* et *Bleu comme l'enfer*. En 1993, il quitte l'éditeur Bernard Barrault pour rejoindre Gallimard où il publie *Sotos* puis, en 1994, *Assassins*. Djian a également écrit des textes de chansons pour Stéphan Eicher.

J. SASSIER

Dans l'analyse de ce couple usé, en bout de course, où chacun essaie de laisser respirer l'autre tout en vérifiant le lien par lequel il le retient encore prisonnier, Djian ne cherche pas l'éclat. Cette mésentente tenace, ce lent adieu exaspéré à un amour d'antan, Philippe Djian le traduit simplement par une série de dialogues dont le sujet semble sans cesse se dérober, échapper aux protagonistes eux-mêmes. Et quoi de plus juste que ces dialogues décentrés pour exprimer la fuite d'un sentiment ?

Parce qu'il sait qu'il va « *franchir la ligne* » et porter ainsi le coup de grâce à leur couple, Francis décide de prendre à la maison son père, qui, atteint d'une atrophie cérébrale, ne peut demeurer davantage à l'hôpital. Un jour, il parvient, un jour, à ranimer sur le visage de celui-ci une lumière de dignité inconsciente et assoupie. Sa mort est comme prise, en une ligne, dans la description des tornades qui annoncent la fin de l'hiver. C'est juste une rafale de tristesse et on a le cœur serré.

Il n'y a rien, jamais, à transmettre : c'est la hantise de Djian dans *Criminels*. « *Qu'est-ce qui vaut la peine qu'on leur apprenne au fond ?* », dit Francis au sujet de son fils, Patrick, qu'il ne parvient pas à rejoindre. Et cette incapacité à communiquer son expérience est – malgré leur promptitude à l'aveu et leur goût de l'impudeur déchaînée au long de soirées alcoolisées – le lot de chacun des membres de la bande d'amis qui gravitent autour de Francis. Il n'y a pas de plus grande solitude que celle de Nicole, la serveuse de bar, que personne n'écoute vraiment quand elle crie qu'elle se sent « *écrabouillée* », qu'elle a l'impression qu'on « *cherche à l'enfermer dans une boîte trop petite* », le sexe étant peut-être le seul et aléatoire ballon d'oxygène. Quant à Monique, la femme de Ralph, le policier qui achève de la détraquer en lui imposant ses horaires, elle ne se sent plus femme, ne parvient plus à jouir, même avec des gadgets érotiques. Comme dans des *Valseuses* d'hiver, elle se donne à un inconnu dans un hôtel pour tenter de ressusciter ce qu'il peut encore y avoir en elle de capacité de plaisir : scène extraordinaire où alternent le désir brûlant et la détresse glacée.

Au fond, Philippe Djian ne cesse d'accompagner les paumés magnifiques de ses premiers livres et de sa jeunesse : ils tiennent encore aujourd'hui à rester marginaux, mais ils ne savent plus où est la marge et ne peuvent plus se raccrocher au folklore périmé de libérations anciennes. Ils forment une vague communauté amère. Au cours de la fête collective à laquelle ils participent au bord de la Sainte-Bob, un soir d'été où la lune monte dans le ciel comme « *un immense lutteur japonais* », leurs voix sans nom s'entrecroisent, comme si leur identité s'évaporait à tour de rôle, et ils ne savent plus s'ils ont la peur ou le désir d'en finir avec leur propre image, leurs amours, la vie et le vieux monde qui les a portés.

La grande illusion écologique, si présente à la fin d'*Assassins*, s'évanouit à son tour ; le départ vers la forêt des trois hommes du groupe ressemble plutôt à un jeu de la dernière heure pour vieux enfants immatures, qui trouvent un leurre de grâce dans l'apparition d'une biche « *au ventre blanc et aux grands yeux de femme pleins de sentiments et de mystère* ». Ils n'auront pas leur compte de tragique, auquel ils aspirent peut-être pour exorciser leurs faiblesses, lorsqu'une balle part et rate l'un d'eux. Ils achèvent de se décevoir eux-mêmes. De cette déception, Philippe Djian fait la matière et l'aboutissement de son livre. Il n'hésite pas pour cela à démonter, avec une délicatesse ironique et souterraine, les éléments de son propre mythe et pressent le risque de déconcerter tous ceux qui, jadis, se laissaient griser par la vitesse de ses maudits manèges. Ce risque est son honnêteté, son courage, sa réussite et son honneur d'écrivain.

Jean-Noël Pancrazi

Retrouvailles

Au fil d'une mémoire riche de rencontres et de sensations, Alain Bosquet renoue avec ses souvenirs

LES FRUITS DE L'AN DERNIER
La mémoire ou l'oubli T. II
d'Alain Bosquet.
Grasset, 300 p., 126 F.

Que faire de cette mémoire du demi-siècle qu'on a en soi ? Tant de livres, de tableaux, de pièces de théâtre, de conversations... Ces écrivains rencontrés, respectés, délaissés, pour lesquels on a été enflammé, injuste, oublieux, Alain Bosquet cherche à les retrouver dans ce deuxième volume de Mémoires (le premier a paru en 1984 chez Grasset). Il veut rendre justice à ceux dont il n'était pas proche. Malraux, « *un remueur d'idées, pour le plaisir de jouer avec elles sans en tirer la moindre leçon, voilà qui n'est pas commun* ». Et peut-être plus encore Mauriac, à l'égard duquel il éprouve une forme de remords pour ne l'avoir pas compris.

S'il n'était que cette « mise à jour » avec le passé, ce livre serait un essai. Mais l'exercice de mémoire est plus périlleux. De plus en plus, parce que le temps s'en va, il faut compter avec la mort de ceux qu'on a admirés ou aimés pendant tant d'années. Samuel Beckett, « *le plus pur, le plus impénétrable (...) que j'aie rencontré (...) enterré vivant dans la difficulté de s'exprimer* ».

Le souvenir de cette soirée de 1956 où Beckett et Cioran se parlèrent pour la première fois... Marlene Dietrich, qu'Alain Bosquet cesse de voir (son épouse, Norma, est pourtant la dame de compagnie de Marlene), mais qui lui parle, si souvent, au téléphone, donne des conseils, rit, se fâche. Ils s'écrivent. « *Mon cher amour* », joue Marlene, « *Mon amour Anatole* » – c'est le véritable prénom d'Alain Bosquet. Et puis soudain, elle n'est plus là. Journaux, nécrologies, enterrement. Absence... Ionesco aussi se retire de la scène. Sa mort ramène vers 1954 : la Huchette, et un génie pas encore reconnu... « *Le premier Ionesco reste unique et irremplaçable.* » On finit par être cerné par les morts. « *Ce monde lamentable me paraît soudain splendide puisque je dois le quitter (...). L'ombre est légère et douce à qui doit la rejoindre.* » Mais celui qui lit sans jamais perdre le désir de la découverte, la gourmandise des phrases, celui qui aime toujours autant la peinture, la musique – et le cinéma, dont il ne parle pas ici – ne saurait s'abandonner à la morosité. Voici, au Grand Palais, « *Fragonard le fougueux* » – « *Fragonard a le temps devant lui : il peut se permettre des évasions dans la douceur d'un au-delà qui restera toujours à définir* ». Une autre année, c'est Degas, la « *fierté* » de sa jeunesse, puis ce moment magnifique où il a « *l'obscénité tragique* ».

Alain Bosquet raconte bien d'autres peintres, ceux qu'il a connus, dont Chagall et Dali, mais on retiendra surtout le choc, en 1987, que fut sa visite à l'exposition Bacon. « *Il choque assez pour exiger une riposte. Il livre assez pour bousculer notre entendement (...). Il n'existe pas, sans doute, de défi plus absolu dans la peinture de ce siècle, depuis le Picasso de 1907 ou le Dali de 1935. Aux antipodes du beau, du joli, de l'avant-garde avantageuse (...), Bacon écrase les malheureux badauds habitués à plus de ménagements (...). Avec Bacon la peinture (...) est la transposition physique, anatomique, charnelle, de notre difficulté d'être.* »

Reste Mozart. Que faut-il faire de Mozart ? Partir avec lui, bien sûr. Ces « Rencontres avec Mozart » sont parmi les plus belles pages du livre. Promenades imaginaires, visite au Louvre, repas, dialogues facétieux ; la vie, quoi ! « *Devant Mozart, Dieu se sent humilié : quelle concurrence ! Mais lui aussi cède au charme : il se glisse dans l'auditoire et applaudit comme les autres créatures.* » Mozart, lui, sera toujours là : « *Joie de vivre et joie de mourir, à la même seconde.* »

Jo. S.

Traduire, mon beau souci...

ACQUA FONDATA
de Bernard Simeone.
Verdier, 190 p., 95 F.

Que connaîtrions-nous de la poésie italienne sans Bernard Simeone ? La rencontre de ce poète lyonnais d'origine sicilienne avec la poésie contemporaine d'une autre langue fut si déterminante que les lecteurs français lui doivent de comprendre au plus près les univers de Mario Luzi, de Giorgio Caproni, de Vittorio Sereni, d'Attilio Bertolucci, pour ne citer que ceux-là. Il était temps pour lui, tout en poursuivant sa remarquable collection « Terra d'Altri » chez Verdier, de réfléchir sur son rôle de passeur, en remontant à l'origine de sa vocation qui est peut-être le visage d'un grand-père rappelant celui de Leonardo Sciascia. Les dernières pages de son récit voyageur, riche en portraits et en remarques profondes sur la traduction, sont consacrées à cette étrange ressemblance.

Dans *Acqua Fondata* – « *eau profonde, eau fondée, eau et profondeur, cours et verticalité...* » –, village sicilien, s'ancre la passion de traduire et d'être poète. Avant cette dernière clé possible, Bernard Simeone retrouve les premières émotions italiennes qui lui ont révélé une autre terre devenue la sienne. Au-delà du charme d'une culture et de sa sensualité, le poète traducteur définit son rapport au monde. Dans les brefs chapitres où il met à nu son amour ambigu et violent pour « *une Italie toujours tue sous l'extase feinte ou la hargne, sous le refus harassé d'être elle-même* », Simeone fait entendre sa voix avec une émouvante authenticité. Les visites aux écrivains sont entrecoupées d'intermèdes musicaux et de visions picturales. Il y a dans ce livre une liberté à la Valery Larbaud, une ferveur tempérée par la fermeté de l'érudition de la fidélité, dans ses émerveillements, mais aussi ses déceptions et ses angoisses.

R. de C.

Casimir ou l'apologie de la légèreté

Un adolescent insurgé, son grand-père réactionnaire, un jeune copain trotskiste et une petite beurette forment un quatuor loufoque. Une bande de redresseurs de torts derrière laquelle se dissimule le facétieux Jean d'Ormesson

CASIMIR MÈNE LA GRANDE VIE
de Jean d'Ormesson.
Gallimard, 210 p., 95 F.

Jean d'Ormesson veut mériter un qualificatif presque perdu « *dans un siècle où règne le ressentiment* » : délicieux. C'est pour son pur plaisir d'amateur de mots et de rire, de facéties et de spectacles, qu'il a écrit, en quarante et un « tableaux » (avec, au début, comme autrefois, quelques phrases signalant les événements principaux), l'histoire de ce Casimir, fils de bonne famille, orphelin qui vit avec son grand-père, un homme attaché aux valeurs du passé. Apologie de la légèreté, de la liberté du récit, de la comédie, ce roman commence de manière éblouissante, virevoltante. L'allégresse de virtuose dont fait preuve un écrivain en pleine maîtrise de son jeu est irrésistible.

Comme Marguerite Yourcenar, qui faisait passer en contrebande à un public conventionnel, entre deux imparfaits du subjonctif, les amours incestueuses de l'empereur Hadrien et du jeune Antinoüs, Jean d'Ormesson a déjà refilé en douce, aux lectrices du *Figaro Magazine*, des pages plus inspirées des recherches des années 70 que du romanesque traditionnel, dans *La Douane de mer* (1) et *Presque rien sur presque tout* (2). Aujourd'hui, c'est une manière de pied de nez qu'il fait à ces dames très convenables en leur proposant la vie aventureuse, irréelle et folle, de Casimir, un adolescent qui se flatte de faire, en tout, « la mauvaise tête » : « *Je détestais les descriptions, les théories, les états d'âme, les conflits de devoirs, l'hystérie sous toutes ses formes, qui triomphe dans tant de livres, tout ce qui se croit et qui gonfle, les longs discours pompeux, la morale en général, et, par-dessus tout, les romans psychologiques. La psychologie m'assommait, la logique m'assommait, la morale m'assommait.* »

Une amitié improbable naît entre le grand-père réactionnaire et un condisciple de Casimir, Eric, un militant trotskiste ayant pour amie une petite beurette, Leila. « *L'irascible vieillard pensait que le monde était tombé malade après s'être bien porté pendant des millénaires*, dit Casimir. *Eric croyait que le monde guérirait par la révolution, après avoir été si longtemps arriéré et souffrant. J'imaginais plutôt que le monde n'avait jamais cessé et ne cesserait jamais d'être rongé de l'intérieur par un mal inconnu. Et aussi, et peut-être surtout, qu'il n'avait pas d'emploi ni même de place à m'offrir.* » A défaut de faire la révolution ensemble, Eric, le grand-père, Leila, Casimir, la gouvernante et quelques personnages hauts en couleur vont constituer une bande de redresseurs de torts, un groupe loufoque qui fait « *des coups* », « *quelques O. R.* (opérations de récupération) *contre des fripouilles triomphantes que le système protégeait* ». Là, tout en restant parfois drôle, le récit de Jean d'Ormesson devient un peu laborieux. Trop de détails, trop de péripéties, trop de volonté de porter la dérision, en tous points, à son paroxysme. Mais peut-être, saisi par sa jubilation, le romancier avait-il commencé trop fort... Pour faire une fin, il va falloir faire mourir « *l'irascible vieillard* ». Sa mort marquera la dissolution du groupe. Casimir, comme dans les contes (puisque c'en est un), se mariera – avec Leila – et aura des enfants, tandis qu'Eric troquera le trotskisme contre le journalisme : « *Il voulait changer le monde et la vie. C'est lui qui a changé (...). Il porte des lunettes et un trois-pièces bleu rayé. Il fume des cigares. Il roule en Safrane ou en 605. Il dirige un journal. Un journal de gauche, c'est une affaire entendue. Mais qui n'en finit pas, en souvenir peut-être de l'irascible vieillard, de glisser vers la droite.* »

« *J'espère que ce n'est pas un crime de rire de toute chose* », proclame la phrase de Byron placée en épigraphe du roman. Est-ce tellement sûr dans une époque où l'esprit de sérieux, pesant, pédant, dépourvu de toute distance ironique avec la réalité, est utilisé en tous lieux pour masquer l'absence de sérieux ?

Josyane Savigneau

(1) En poche, « Folio », Gallimard, n° 2801.
(2) Gallimard, 1996.

★ **Signalons l'essai sur Jean d'Ormesson qui vient de paraître aux éditions Bartillat (*Jean d'Ormesson*, de Philippe Dufay, 204 p., 110 F).**

b a n d e d e s s i n é e

p a r Y v e s - M a r i e L a b é

Bofa le magnifique

MALAISES…
de Gus Bofa.
Ed. la Machine, coll. « On verra bien », 230 p., 650 F.

Il aurait pu devenir un *« roi de l'acier »*, comme sa famille l'y destinait, mais Gustave Blanchot, que tout le monde, y compris son épouse, appelait simplement « Bofa », a préféré être un saltimbanque. L'amour conjugué du dessin et de la littérature l'a amené à illustrer les plus grands auteurs – Cervantès, Poe, La Fontaine, Mirbeau, le *Candide* de Voltaire – et à inciter Pierre Mac Orlan, son ami, à écrire plutôt qu'à dessiner.

C'est la Grande Guerre de 14-18, pendant laquelle il fut gravement blessé, qui incita Bofa à rompre une fois pour toutes avec l'industrie et à se consacrer à son crayon gras et à sa plume. Il collaborait au *Rire* de Félix Juven ainsi qu'au *Sourire*, deux *« feuilles légères »* publiées avant-guerre, pour lesquelles il tenait la chronique théâtrale… sans jamais assister aux pièces. Pour *La Baïonnette*, journal qui refusait d'emboucher les trompettes de la guerre fraîche et joyeuse, il signera *Chez les toubibs*, charge acérée contre les hôpitaux militaires et leurs médecins-charcutiers.

Critique de livres pour *Le Crapouillot*, *« le plus littéraire des dessinateurs »* écrit et illustre ses propres livres. *Le Livre de la guerre de Cent Ans*, *Déblais*, *La Croisière incertaine* ou *Malaises…* témoignent d'une parfaite cohérence entre texte et image en noir et blanc, qui font de Gus Bofa le modèle de tant de dessinateurs, de Jacques Tardi à Nicolas de Crécy. Ses œuvres, même quand elles dénoncent petitesses et travers humains, s'éclairent d'une tendresse pudique.

L'œuvre de Bofa était jusqu'ici confinée au ghetto des bibliophiles. Une exposition au récent Festival de la BD d'Angoulême et la publication de *Malaises…* par La Machine, maison versée dans l'édition et l'animation, devrait permettre au public d'accéder à cette œuvre majeure.

● **LAID, PAUVRE ET MALADE,** de Nicolas de Crécy et Stéphane Chomet

Où l'on retrouve Géraldo-Georges, le héros de *Léon-La-Came*, désireux de rompre le cercle de la pauvreté et de la médiocrité après avoir lu le *Manuel du savoir-winner* de Brian Molduren… Quitte à abandonner son épouse-tronc et le chant des péliquettes pour accéder au pouvoir et à l'argent. Le rejeton déclassé devient maire de Saint-Pargoire, se lance dans la collecte de pots-de-vin avant de tout perdre dans la Ville Lumière, pour les beaux yeux d'un travesti et la fortune d'aigrefins avides à l'idée de transformer son village en luna-park. Ce deuxième tome aux allures de fable moderne sur le pouvoir, traité avec ironie et tendresse, bénéficie d'un dessin et d'une mise en couleurs à tomber d'admiration (Casterman, 126 p., 120 F).

● **SASKIA DES VAGUES**, de Pierre Dubois et Lucien Rollin.

C'est un album étrange que ce *Saskia des vagues*, qui brasse tous les mythes de la mer. Une jeune épousée qui poursuit de sa vengeance celui qui a tué son jeune mari de capitaine, le beau Nilius, jusqu'à vivre des amours de cendres et de poussière avec Waleram, patron du *Hollandais volant*, navire fantôme mythique. On y rencontre des durs de la flibuste, on y débarque sur une île perdue dans la brume, on y croise le fer et le vocabulaire de ce XVIe siècle à la fois féru de sauvagerie et de raffinement. Pierre Dubois a tressé une histoire romanesque en diable, où réel et fantastique se tutoient, dont Lucien Rollin a dessiné le cadre, avec des traits à la fois précis et ondoyants. Un livre aux couleurs du cauchemar et de la vengeance (Dargaud, coll. « Long courrier », 72 p., 99 F).

● **HAÉLLIFA**, de Christian Cailleaux.

Mogo, éduqué par un vieil original, a tout lu ; il ne lui manque que de vivre et d'aimer. Embarqué à bord d'un cargo, le jeune homme découvrira, en abordant les rives d'Afrique, la douceur du vin de palme et celle de la peau des femmes, dont l'une sera sa destinée, sa princesse toute simple à l'écorce mate. En écho à un texte aux accents rimbaldiens, qui peut parfois faire sourire le lecteur, le dessin de Christian Cailleaux restitue les fragrances d'un continent, ses odeurs comme ses effluves de vents et de parfums (Dargaud, 48 p., 85 F).

Le cousin japonais d'Andersen

Magique alchimie que celle de Kenji Miyazawa, où les mythes populaires, les légendes et les rêves du conteur prennent forme… poétique

LE DIAMANT DE BOUDDHA
(Jûriki no kongôseki)
et autres contes,
de Kenji Miyazawa.
Traduit du japonais
par Hélène Morita,
éd. Le Serpent à plumes,
190 p., 105F.

Pluie de gemmes, lune orange, nuages de porcelaine, nuit de velours, colline de lumière, rosée de diamant, ciel couleur de pierres d'Amazone : la nature de Kenji Miyazawa, envoûtante, radieuse et parfois totalement angoissante, serait seulement métaphorique si son œuvre n'était pas composée de contes. Car le conte intègre au récit la forme poétique, qui, dès lors, n'est plus forme, mais élément de l'intrigue. *Si le soleil est* un *« miroir d'argent »* ou si la neige qui recouvre le cratère d'un volcan est *« le blanc miroir des dieux en deuil »*, le lecteur sait que les comparaisons ne sont pas avancées à la légère, mais feront partie intégrante de la narration.

Ingénieur agronome, fils de commerçants de la région d'Iwate, né en 1896, Miyazawa n'avait guère publié de son vivant. Il était convaincu que *« les artistes professionnels doivent disparaître tout à fait. Tout un chacun doit donner libre cours à sa sensibilité artistique »* (1). Il écrivit à vingt-sept ans les quelques poèmes du *Printemps et Asura*, et rassembla une centaine de contes, réunis dans seize volumes après sa mort précoce (2). Il mourut d'une pleurésie mal soignée en 1933 : il avait trente-sept ans.


D.R.
Miyazawa autour du mystère de la perception

Miyazawa appartient donc à cette génération charnière de l'entre-deux-guerres qui compta quelques écrivains de génie : parmi eux, Ryûnosuke Akutagawa (1892-1927), également un auteur de contes admirables, entre autres le célèbre *Rashômon*, qui devait avoir la destinée cinéma-tographique que l'on sait. Le conte n'est pas un genre mineur au Japon. La littérature classique abonde en contes qui ne sont pas de simples légendes orales, mais qui donnèrent lieu à des modèles stylistiques, immense corpus déjà largement traduit : du *Taketori monogatari* (IXe siècle) et des *Contes d'Ise* (Xe s.) aux *Contes de pluie et de lune* (XVIIIe s.), en passant par les merveilleuses *Histoires qui sont maintenant du passé* (XIIe s.). C'est sur le fond de cette littérature foisonnante, diaprée, multiforme, très soigneusement écrite, qu'il faut lire Miyazawa. Non pas qu'il soit nécessaire de connaître toute l'histoire du conte japonais pour apprécier l'œuvre de cet écrivain très singulier, mais il n'est pas mauvais de rappeler qu'elle s'inscrit dans une chaîne de très haute tenue littéraire.

Contrairement à Kunio Yanagida (1875-1962), qui, dans ses *Contes de Tôno*, fit un travail plus scientifique de « folkloriste », tentant d'approcher par une écriture tout à fait dépouillée la légèreté de la fantaisie orale, Miyazawa s'abandonne à son propre imaginaire, qui utilise en pleine liberté la tonalité du conte pour épanouir ses fantasmes. A l'instar d'Andersen, qui employait cette forme pour exprimer des angoisses qui lui étaient propres, Miyazawa ne craint pas les interpolations entre ses rêves obsessionnels, parfois mystiques, et des trames plus traditionnelles : enfants égarés dans la forêt, géants des montagnes, bébé tombé du ciel. Mais comme tous les grands conteurs, comme Karen Blixen ou Selma Lagerlöf, il s'approprie les mythes populaires, grâce à un style vibrant, inattendu, profondément poétique. Tout tourne autour du mystère de la perception. L'écrivain fait la part belle aux *« êtres célestes »*, aux mutations de forme, d'espèce, de sensation, aux identités perdues ou aux violentes épiphanies. *« Ces événements semblaient tous comme faits de l'épaisseur même du brouillard »*, écrit Miyazawa. Les objets et les animaux se parlent : les bois, les rochers, les oies et même les poteaux télégraphiques ou les signaux lumineux des voies ferrées. Seul un écrivain de cette envergure peut émouvoir avec deux poteaux qui s'aiment d'amour, aspirent à consumer ensemble *« dans les flammes du brouillard bleu »* et conjurent dans un même élan *« les lointaines étoiles bleues »*, *« Marie la très compatissante »* et leur *« bienfaiteur George Stephenson »* (inventeur de la locomotive) de les réunir *« au plus profond de la nuit transparente »*.

René de Ceccatty

(1) *Traité de l'art paysan* (1926), cité par Georges Gottlieb dans *Un siècle de romans japonais* (éd. Philippe Picquier, 1995).

(2) Deux précédents recueils ont paru chez le même éditeur, traduits toujours par Hélène Morita, *Traversée de la neige* et *Train de nuit dans la voie lactée*. Par ailleurs, Françoise Lecœur a traduit *Le Coquillage de feu* (L'Harmattan) et *Le Train de la Voie lactée* (Critérion), avec, malheureusement, quelques contes qui se recoupent, mais dont on pourra comparer les traductions.

La femme assiégée

Fuyant sa vie, Sita se replonge dans son passé. Un retour cruel dessiné avec finesse par Anita Desai

OÙ IRONS-NOUS CET ÉTÉ ?
(Where Shall We Go This Summer ?)
d'Anita Desai.
Traduit de l'anglais
par Anne-Cécile Padoux,
Denoël, coll. « Empreinte »,
210 p., 120 F.

Il peut arriver qu'il faille presque une vie pour réconcilier l'image de l'enfant qu'on croit avoir été et l'être d'âge mûr que les vicissitudes du temps ont fait de vous, pour donner une cohérence à l'énigme de sa propre histoire et faire qu'un à un soient enfin reliés les maillons, si disparates, de la chaîne. Mais cette chaîne, ensuite, qu'en faire ?, demande Anita Desai. Faut-il lutter pour s'en libérer ? Ne peut-elle *« que vous étrangler, vous étouffer, vous asservir »* ?

Troublante interrogation qui traverse le dernier livre d'un écrivain singulier, né en 1937 de père bengali et de mère allemande, s'exprimant en langue anglaise et considéré comme l'une des plus importantes romancières indiennes contemporaines. Comme dans *La Claire lumière du jour* (1), une femme revient sur les lieux de son passé et revoit sa destinée. Une prose légère et mélancolique, musicale comme la brise dans les sapotilliers, sous laquelle on retrouvera l'art de dire les tumultes intérieurs, les pulsions destructrices, les blessures jamais closes ravivées par quelque *« incident sans importance »*.

L'« incident », cette fois, est une grossesse. Enceinte d'un cinquième enfant qu'elle n'a pas désiré, Sita, quarante ans, terrassée par *« l'ennui et la laideur de l'existence »*, refuse de le mettre au monde. En proie à une confusion dévorante, elle décide de se sauver – dans tous les sens du terme – sur l'île de Manori, où elle a passé sa jeunesse avec son père, émule de Gandhi. Départ de Bombay, séjour à Manori, retour à Bombay : le voyage serait de peu d'importance s'il n'était prétexte à dresser le portrait, bouleversant, d'une femme en fuite, impulsive, hypersensible, d'une mère maladroite, d'une épouse déconcertante.

Sur l'île, Sita patauge dans les souvenirs comme dans l'eau de la mousson. La maison n'est plus qu'une ruine, une prison *« assiégée par la pluie et la mer »*. De l'enchantement d'antan, que reste-t-il sinon des images fanées, écornées : celle du père dont on ne sait plus s'il fut un guide spirituel ou un vulgaire charlatan ; celle de la mère partie à Bénarès en abandonnant les siens ; celle de Sita elle-même, ballottée par les vagues, comme cette méduse gisant sur le sable, lambeau de chair délavée, *« opaque, mouillée et triste »* tel *« le fœtus échoué entre ses hanches »*. Comment elle, l'enfant de l'Indépendance, a-t-elle pu devenir l'épouse d'un homme d'affaires, installée dans la morne quiétude de la sécurité matérielle ? *« Oui*, écrit Desai, *elle avait passé vingt années à relier les maillons de cette chaîne. »* Pour découvrir quoi ? Que la vie ne faisait que *« tourbillonner, confuse et complexe, ne menant nulle part »* ? Que la sienne propre avait décidément les allures d'un désastre ? Au bout de cette chaîne, il est vrai, il y avait bien, symboliquement, de quoi se pendre.

Finesse de trait, justesse des métaphores, sensibilité exquise : Anita Desai nous avait habitués à cela. Mais comment oublier cette fois l'image obsédante de cette femme inapaisée, vieille déjà dans son sari usé, et pour qui l'existence est *« comme l'écorce (…) d'une déception sans espoir – une écorce fine et fragile qui se brise à chaque pas »*. Le talent de Desai – ou le prodige du roman –, c'est de nous faire marcher sur l'écorce avec cette *« estropiée sans béquille »*.

Florence Noiville

(1) Denoël, 1993. Vient de paraître en poche chez 10/18 (320 p., 46 F).

Désarroi bien tempéré

Entre récit et poésie, musique et parole, le ton original du premier roman de Rita Kuczinsky

PARTITION
(Wenn ich kein Vogel war)
de Rita Kuczinsky.
Traduit de l'allemand
par François-Guillaume Lorrain,
Actes Sud, 296 p., 148 F.

Berlin-Est. *Les années 50.* Entre les deux Allemagnes, la frontière n'est pas encore étanche, le combat idéologique n'a pas encore atteint le paroxysme de la guerre froide, le mur n'a pas encore été construit ; mais déjà les slogans s'affermissent, la méfiance règne, l'ennemi de classe rôde dans l'ombre des ruines pour empêcher un avenir meilleur, un avenir radieux, un avenir sans guerre.

Elle n'est pourtant pas loin la guerre, solidement installée dans cette maison de Pankow depuis le retour du père, qui distribue allégrement les raclées quand il est ivre. Stalingrad, ce fut son chemin de croix et son école, sa fierté et son traumatisme. *« Mon Dieu, faites que mon père meure ! »*, prie souvent la petite Suzy, qui ajoute au détour d'une phrase : *« Puisque tous les pères partis pour la Sibérie ne peuvent pas y mourir de froid, la guerre est inutile. »* Ce qu'elle voudrait, Suzy, c'est la paix, la vraie, celle qui permet de se confier à un père qui sache avoir plus d'affection pour ses enfants que pour son chien de garde ; celle qui permet de se blottir dans les bras d'une mère. Mais cette dernière est victime des exigences d'un mari qui ne fait guère la différence entre jalousie et militantisme ; sommée d'abandonner son travail dans la boutique du marchand de chaussures traité d'infâme profiteur, la mère se résigne. Mais l'ennui guette. *« Depuis qu'elle est émancipée, maman se retrouve au chômage. »* Intégrée un peu par hasard dans une administration, elle ne tarde pas à gravir les échelons, d'autant plus vite qu'elle est convaincue qu'elle doit se faire pardonner son origine petite-bourgeoise. Il n'y a plus de place pour l'enfance dans une société avide de faire ses preuves et d'effacer toute trace du passé.

La charge contre le régime socialiste n'épargne personne, ni les dirigeants qui ont oublié ce qu'est le courage parce qu'ils *« ont de nouveau trop à bouffer »*, ni les sans-grade qui se laissent sucer la moelle et mener par le bout du nez, convaincus de donner enfin un sens à leur vie. Rien d'étonnant à ce que le manuscrit, quand il a été présenté à son éditeur en 1988, ait été immédiatement refusé ; même quarante ans après la fondation de la RDA, les censeurs du régime se sentaient encore menacés par l'histoire de cette petite fille qui, dans sa candeur, montrait que le roi était nu.

Le livre est pourtant préservé du manichéisme par ce regard d'enfant qui juge sur un même pied l'Est et l'Ouest et renvoie dos à dos les préjugés de l'un et l'autre bord. Car, si Suzy va souvent à Berlin-Est – chose qui était encore possible dans les années 50 – ce n'est pas parce qu'elle succombe aux sirènes de l'ennemi de classe, mais pour se réfugier chez la seule personne en qui elle a confiance, sa grand-mère, une ancienne cantatrice. Entre les lignes d'une prose décrivant avec drôlerie et naïveté l'émergence du socialisme bientôt *« réellement existant »*, s'intercale la cadence d'une poésie où Suzy se trouve et retrouve ses notes. Comme d'autres écrivent le mot liberté, Suzy compose sa musique sur ses cahiers d'écolière et son pupitre, sur le pain noir des journées et les branches des arbres, cherchant à échapper au vacarme d'une Histoire trop pompeusement orchestrée. Ironie de cette même Histoire, le livre est ressorti au moment de la réunification, chez le même éditeur qui l'avait refusé, le 3 octobre 1990 – jour de la nouvelle fête nationale.

Pierre Deshusses



صكنا من الاصل

...ais d'Andersen



Philip Larkin, le désenchanté

Avec Oxford pour décor, le romancier anglais a décrit avec minutie la séparation des classes, la souffrance de l'exclu et la solitude pour tout recours. Celle-là même adoptée par ce poète de la défiance

JILL
de Philip Larkin.
Traduit de l'anglais
par Robert Davreu,
éd. Autrement, coll. « Diableries »
315 p., 130 F.

Philip Larkin est né en 1922, comme Kingsley Amis, l'auteur de *Jim la chance* (1), et John Braine, celui des *Chemins de la haute ville* (2), mais il ne les rejoignit pas dans la guérilla culturelle qui anima plaisamment l'Angleterre des années 50. Un petit vent *de fronde* soufflait alors. Quelques jeunes écrivains – on les appela « les jeunes hommes *en colère* » – se mirent à donner de la voix, dénonçant l'establishment, la haute bourgeoisie et le mirage culturel auquel ils avaient eu la naïveté de se laisser prendre. Avec *Jill*, publié en 1946, quelque dix ans avant *Jim la chance*, Larkin aurait pourtant pu prétendre à faire figure de chef de file : on y voit un héros issu de la classe ouvrière, transplanté à Oxford dans un milieu qui n'est pas le sien, thème qui allait devenir caractéristique de l'après-guerre. A sa publication, le livre ne fit pas de bruit. Le genre romanesque était alors cantonné dans les cercles dorés de Mayfair ou de Bloomsbury. Seul, Kingsley Amis, qui serait bientôt l'un des trois mousquetaires du mouvement, écrivit à Larkin que *Jill* lui *« avait plu »*. En 1947, Larkin publia un second roman, *A Girl in Winter*. Ce fut son dernier. L'inspiration était tarie. L'homme qui, loin de tout engagement, tumulte ou rébellion, déclarait : *« Je ressens un besoin profond de vivre à la périphérie des choses »* (3), allait devenir le poète préféré des Anglais – un poète qui maniait l'ironie avec légèreté, se méfiait de la pose et de l'émotion, un peintre subtil de la déception, de l'échec et de la solitude, dont les paroles les plus mémorables furent peut-être : *« La privation est pour moi ce que les jonquilles furent à Wordsworth. »* Après la guerre, il vécut à Hull et fut bibliothécaire ; la monotonie et le décor de cette vie lui convenaient : *« Je mène une vie aussi simple que possible, m'efforçant d'agir en sorte que les jours et les années se ressemblent. »* Ainsi parvenait-il à ignorer le passage du temps.

L'humour, la dérision, la défiance envers soi-même et envers la vie, tels sont les traits qui émergent déjà de *Jill*, et le goût du retrait, plus que celui de l'affrontement. Il décrivait avec lucidité et minutie la séparation des classes, la souffrance d'être exclu, et la solitude en tant que système de vie accepté. Avec la même lucidité, il analysa les causes de son échec comme romancier : *« Les romans portent sur les autres en général, la poésie sur soi-même. C'était peut-être là le problème, je n'en savais pas assez long sur les autres, je ne les aimais pas assez. »*

Certes, il est peu de personnages aimables ou attirants dans *Jill*, sinon Jill elle-même, une jeune fille de quinze ans qui n'a d'existence véritable que dans l'imagination de celui qui la crée. John Kemp, le antihéros de l'histoire, un boursier venu d'une petite ville de province (Huddleton, dans le nord du pays, ce qui est le comble de la disgrâce), est terne, insignifiant et laborieux. Bien entendu, il n'a aucune confiance en lui. Son père, un policier à la retraite, s'occupe à des travaux de menuiserie, sa mère tricote et astique. La lubie d'un professeur qui s'ennuie et son propre acharnement au travail vont lui permettre d'entrer dans la Mecque des universités anglaises, Oxford. Non que cette perspective le grise, elle l'accable plutôt.

L'arrivée de John Kemp, vêtu d'un habit étroit et élimé, dans ce haut-lieu de la culture, les subtiles distinctions qu'il y remarque d'emblée, son entrée dans sa chambre, qu'il partage avec Chris Warner, un représentant de l'espèce opposée, sont autant de scènes cruelles où chaque détail est révélateur du gouffre béant qui ne cesse de se faire sentir. Peureux, timoré, indécis, désireux de plaire au point d'être servile, Kemp est fasciné par Chris Warner et sa bande, par leur aplomb hautain et sans scrupule (il ne s'acquiert pas, il faut être né), par leur aptitude à vivre et à assouvir leurs désirs.

D'un côté, la dépense d'être, l'excès, l'audace, l'extravagance, voire la violence ; de l'autre, l'économie, le calcul mesquin, la peur de vivre, l'étouffement... D'un côté, l'argent dépensé, perdu, gaspillé en fêtes et beuveries, l'argent que l'on emprunte, de l'autre la crainte de manquer, les petits comptes sordides, l'argent thésaurisé et que pourtant l'on prête – à de plus riches que soi. Au-delà d'un système de classe féroce, qui explique l'adaptation des Anglais à la société de castes en Inde, se profilent des vies étriquées et malheureuses, et d'autres flamboyantes, follement généreuses.

Pris entre deux réalités également cruelles, rejeté par ceux qu'il envie et fuyant les autres qui le recherchent, Kemp ne trouve de compensation que dans la création d'un personnage de jeune fille : Jill incarne l'innocence, c'est-à-dire l'absence de l'expérience qui le fait *si durement souffrir.* Poussé à bout par Chris, il s'invente un jour une *sœur à laquelle il écrit : au moins* est-il riche d'un lien que les autres n'ont pas. Bientôt, pris au jeu, il ne cesse plus d'écrire, des lettres qu'il poste, adressées au néant, et dont il cache maintenant jalousement l'existence. Kemp est devenu romancier et amoureux de son personnage. L'imaginaire a pris le pas sur la réalité, l'écrivain, enfin, réussit à fuir sa propre vie, à se glisser dans une existence autre que la sienne. Mais est-il réellement parvenu à donner de son personnage *« un portrait palpable »* ou bien n'a-t-il fait que *« se modeler lui-même à son image »* ? Hors de la fiction, il n'est pas de salut. La fin du roman s'applique à nous le démontrer. Qu'on cesse un instant de croire à ce que l'on crée, comme le fait Kemp, et la réalité reprend ses droits : quittant le monde des idées, *Jill apparaît soudain en chair* et en os. Comment passer du rêve au réel quand on a peu de dons pour la vie, peu de chances au départ, telle est la question que pose ce livre désenchanté.

Christine Jordis

(1) *Lucky Jim*, 1954. Plon, 1956 pour la traduction française.

(2) Connu sous ce titre en France à cause du film (1958), ce roman dont le titre original est *Room at the Top*, 1957, a été traduit *Une pièce au soleil*, Stock, 1958.

(3) Les citations de Philip Larkin sont extraites de P. Larkin, *Required Writing 1955-1982*, Faber & Faber, Londres, 1983.

PHILIP SAYER

Philip Larkin.
Philip Larkin (1922-1985) est considéré en Angleterre comme le meilleur poète de sa génération. Né à Coventry, il fit ses études de 1940 à 1943 à St John's College, à Oxford, et s'y ennuya ferme ; la lecture et le jazz étaient une compensation (ses critiques furent réunies dans un recueil, *All What Jazz*, 1970). Plus tard, il prit position contre le modernisme et l'expérimentation formelle avec les poètes du « Movement ». Un choix de poèmes a paru en français, *Où vivre sinon ?* (1994), aux éditions de La Différence (Orphée).

Vies démolies

Désespérées, les nouvelles de Kevin Canty agissent cependant comme un hallucinogène léger

ÉTRANGÈRE EN CE MONDE
(Stranger in this World)
de Kevin Canty.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre Furlan,
Ed. de l'Olivier, 225 p., 99 F.

La littérature n'est plus supposée vous encourager à vivre. Et les nouvellistes américains semblent, pour la plupart, décidés à remplir le programme de Flaubert : *« Je montrerai la vérité nue, et elle sera cruelle. »* Nouveau venu, Kevin Canty est de cette école du regard dur, avec une âpreté tout à fait remarquable sous l'apparente impassibilité de l'écriture. On nous dit qu'il est professeur de fiction *dans une université du Montana*. Si ses étudiants le suivent, ça promet pour demain une littérature à sauter par la fenêtre.

Dans la troisième de ses nouvelles, « Jolie Judy », on assiste au mouvement inverse : un garçon de seize ans, travaillé par ses désirs, grimpe chez une gamine retardée *mentalement et qu'il aperçoit tous* les jours à sa fenêtre, souriante, quand il passe devant chez elle. Tous ses copains l'ont déjà sautée. Pourquoi pas lui, le pur ? La fille est une grande poupée de chair rose et douce qui adore qu'on la fête. *Un jour, ils sortiront tous les* deux de la chambre où tout est permis. Ils montent ensemble dans une barque, sur le lac ; elle panique, se met à crier. Les infirmiers l'emportent, elle ne sortira plus de l'asile. Le garçon éprouve la même chose que nous : la compassion impuissante. Il est sorti de l'âge de *l'innocence animale. Il y a d'autres* jeunes gens dans les nouvelles de Kevin Canty : des adolescents qui se jurent de ne jamais devenir comme leurs parents, et on sait que ce sera pire.

La nouvelle « Camelote » atteint *la perfection dans le genre où ex*celle Kevin Canty, le désespoir sec, celui que provoque la fatalité. Un type n'arrive pas à tourner la page, à oublier sa femme et son enfance ; il entraîne dans l'échec et l'horreur celle qui aurait pu l'en sortir. Dans une autre nouvelle, Kenny, garçon de bains durant les vacances, apprend sa rage en contemplant le corps des filles qui *lui sont interdites, question de* classe. Une femme plus âgée, une *bourgeoise solitaire, lui témoigne* un peu d'attention, il se croit autorisé à lui toucher la nuque, elle prend peur, le renvoie à sa vie subalterne, il sent en lui se creuser le vide, toujours ce vide que seule la rage peut faire bouillonner. Mais *elle retombe vite, comme l'impres*sion d'aventure que Candy éprouve en sortant avec un type qui l'entraîne avec une copine dans un dancing minable de bord de mer et qui pense qu'il va pouvoir se conduire avec elle comme dans un film porno. Elle s'enfuit avec son pantalon, le laissant hurler : *« Salope, salope ! »* Elle s'enfuit vers quelque chose qu'elle voulait, mais elle sait que, à vingt-deux ans à peine, elle n'est plus qu'une nullité, *« étrangère à ce monde »*, comme le chantait au départ une choriste de gospel à la radio.

D'où vient que, à travers leur noirceur distante, ces nouvelles agissent sur nous comme un hallucinogène léger ? C'est que, par la variété de leur écriture, les changements de points de vue, de rythme, de lumière, plus encore que par la variété des personnages, *tous paumés mais différemment*, l'Amérique que nous connaissons par cœur grâce à la littérature et aux films nous apparaît comme une fiction devenue vraie, et qui pénètre sous la peau par le regard.

Michel Contat

Désarroi bien temp...

Quand les diablotins mènent le bal

Un recueil de nouvelles d'Isaac Bashevis Singer, entre la narration réaliste et l'imaginaire déchaîné. Merveilleux et cauchemardesque

LE SPINOZA DE LA RUE *DU MARCHÉ*
(The Spinoza of Market Street)
d'Isaac Bashevis Singer.
Traduit de l'anglais
par Marie-Pierre Bay,
Denoël, coll. « Empreinte »,
270 p., 120 F.

La véritable quête de Singer, toujours partagé entre les appels de l'invisible et l'inéluctable rappel de la réalité, la quête d'un merveilleux caché derrière la réalité immédiate, c'est dans ses proses courtes qu'on la trouve. *Les neuf récits qui paraissent* aujourd'hui, quatre inédits en France, les autres dans une nouvelle et belle traduction, expriment bien ce mélange singulier entre l'approche réaliste et l'envol vers cette dimension énigmatique peuplée de prophètes-mendiants, de farfadets et de revenants. Convient-il de rappeler les mourants plongés aux ultimes limites *du coma, à la vie ?* Selon l'une des histoires du recueil (« L'Homme qui est revenu »), c'est ce qu'il faut surtout éviter car, profitant de la perte de conscience du candidat au trépas, un *dibbouk* peut toujours s'emparer de son âme et transformer un brave citoyen en criminel endurci. C'est le cas d'un estimable marchand, époux exemplaire, que l'amour de sa femme ressuscite. Il la trompera, deviendra parjure et escroc pareil aux autres âmes mortes qui ne cessent de hanter les vivants. Est-ce bien le prophète Elie, déguisé en éternel vagabond, qui envoie Moshé occuper le poste de modeste ramoneur dans un *shtetel ?* C'est la question que pose le récit « Le mendiant l'a dit ». Hélas, la place est déjà prise mais les habitants du village acceptent Moshé parmi eux. Pendant des années, il ne cesse de crier sa perplexité : *pourquoi ce mensonge ?* Mais plus tard, lorsque la « maison des pauvres » prend feu, Moshé, prévenu en rêve par l'étrange personnage, éteint l'incendie. Devenu un saint homme, il reposera au cimetière entre sa femme et le vrai-faux mendiant qui avait fini par les rejoindre et les combler de bienfaits.

Avec « Caricature », l'une des plus belles nouvelles du recueil, Singer interpelle tous ceux qui consacrent leur vie à un grand projet. Ainsi, le vieux Margolis, philosophe et réputé chroniqueur littéraire, écrit depuis des années un livre, « son » livre, « le » livre. Un éditeur l'accepte, lui avance même un à-valoir considérable mais lorsque Margolis relit l'ouvrage, il en est mécontent. Faudrait-il donc le reprendre depuis le commencement à l'heure où déjà s'annonce le dernier voyage, celui sans retour ? Tout comme dans un autre récit (« Le Spinoza de la rue du marché », où l'on voit un vieillard s'épuiser à commenter *L'Ethique* du sublime apostat), c'est l'amour d'une femme qui sauve l'homme et le délivre de l'inachèvement. Ambigu et amer, l'humour de Singer rétablit cependant les distances : il ne s'agit pas là d'une mièvre leçon de courage dispensée aux plumitifs avides de voir leur nom imprimé mais d'un signe affectueux que l'écrivain adresse aux confrères qui s'acharnent à proclamer ce qu'ils pensent être « leur » vérité.

Le même humour, la même amertume joyeuse traversent *« Shiddah et Kuziba »*, récit bref et blasphématoire où Shiddah, la gentille diablesse, et Kuziba, son diablotin de fils, se réfugient au plus profond de la terre en attendant que le souvenir des hommes, et de leurs crimes, ne soit plus qu'un mauvais rêve inventé par Dieu, afin qu'il s'amuse dans les abîmes de son interminable nuit ! De Poë à Borges, de Meyrink à Kafka, le genre fantastique a toujours sollicité des écrivains importants confrontés aux vicissitudes de leur temps. Disparu il y a seulement six ans, Isaac Bashevis Singer se situe lui aussi dans cette lignée qui refuse toute rupture entre le monde visible et celui du songe d'où surgissent abomina*tions et merveilles, monde tantôt* délicieux tantôt cauchemardesque mais toujours envoûtant. Décidément, le fantôme de Singer, ses diablotins aussi, hanteront longtemps le sommeil du lecteur.

Edgar Reichmann

La Chronique

de Roger-Pol Droit

L'interminable désordre de Dieu

DIEU UNE BIOGRAPHIE (God. A biography)
de Jack Miles.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Emmanuel Dauzat,
Robert Laffont, 460 p., 149 F.

HISTOIRE DE DIEU, D'ABRAHAM À NOS JOURS (A History of God. From Abraham to the Present : the 4000-year Quest for God)
de Karen Armstrong.
Traduit de l'anglais par Jean-Baptiste Médina,
Seuil, 514 p., 149 F.

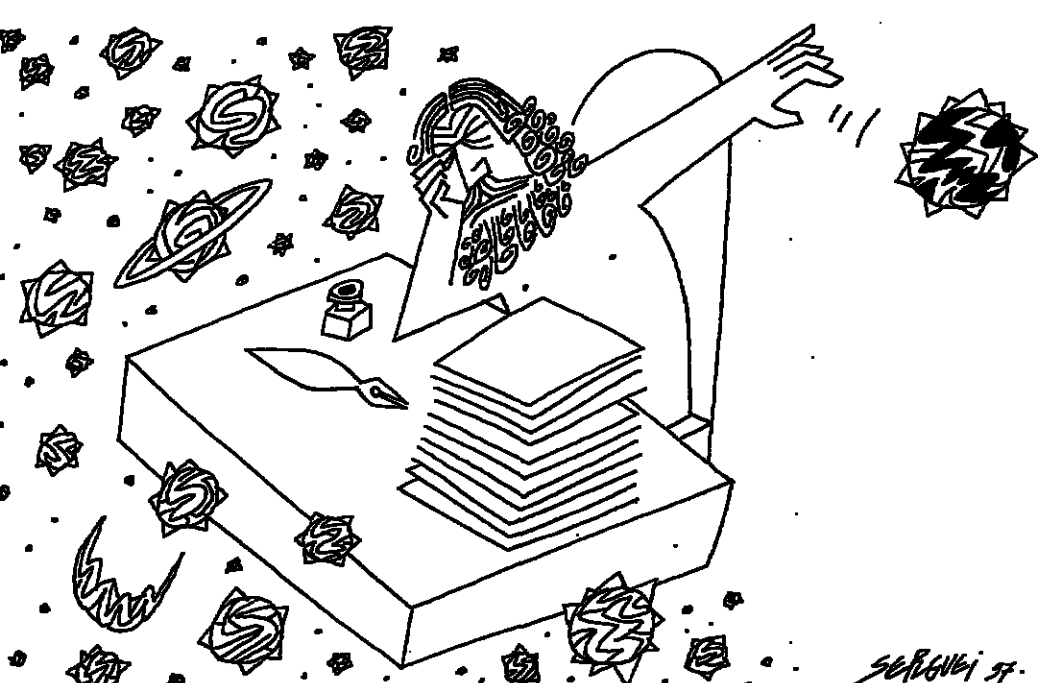
CONTRE DIEU COURT TRAITÉ DU BLASPHÈME
d'Alain Tête.
Ed. Phébus, 192 p., 119 F.

MISÈRE DE DIEU
de Joseph Mouton.
Ed. Aubier, 214 p., 110 F.

Est-il mort ? Est-il encore vivant ? N'a-t-il jamais été malade ? Aurait-il pu ne jamais exister ? L'histoire de Dieu ne cesse pas d'intéresser. Difficile malgré tout de discerner son avenir...

Dieu fatigue. Entendez d'abord : ce n'est pas un sujet reposant. Tente-t-on de le nommer ? On ne sait jamais exactement de quoi il est réellement question. Toujours, on pourra se demander si le terme employé a un sens. Vouloir affirmer l'existence de Dieu, s'employer au contraire à la nier, ces entreprises nous paraissent de plus en plus curieuses. Il n'y a plus grand monde pour s'échiner à démontrer sa présence réelle, pas plus que pour dénoncer l'illusion, l'erreur et le mensonge des théologies. Ces tâches paraissent s'étioler. Non pas que Dieu laisse nos contemporains indifférents. Au contraire. Il semble bien avoir rarement suscité, si l'on considère la planète tous continents confondus, tant de ferveurs et d'agitations diverses. Intégristes ou révolutionnaires, opprimés ou oppresseurs, fanatiques ou modérés, humbles ou orgueilleux, d'innombrables visages, du Nord au Sud, d'Occident en Orient, s'adressent toujours, sous des vêtements divers, dans des langues disparates, selon des rites contraires, à quelque « chose » uniformément dénommée « Dieu ». S'agit-il toutefois, en tous lieux, et d'époque en époque, de la même « chose », sous le même mot ? Evidemment non. De récents travaux rappellent combien l'histoire de Dieu est sinueuse et compliquée. Il a changé plusieurs fois de traits, voire de nature.

C'est ce que rappelle le travail original et astucieux de Jack Miles. Cet ancien jésuite, spécialiste de l'hébreu biblique, a entrepris d'appliquer au *Tanakh* – la Bible juive, dont l'ordre diffère de l'Ancien Testament chrétien – les méthodes suivies par les critiques littéraires dans l'étude des êtres de fiction. Dieu, considéré comme personnage central du texte qui relate ses faits et gestes, ses colères et ses plans, ses guerres et ses vengeances, finalement, n'est pas un saint. Il est destructeur autant que créateur, partial autant qu'universel, vindicatif autant que miséricordieux. Rien de nouveau dans ce constat, mais la tournure du texte est intéressante. En effet, Jack Miles, tout en suivant ligne à ligne, dans le texte biblique, l'évolution de cette figure ombrageuse, jalouse, guerrière, souligne pourtant que *« Dieu frustre nos attentes littéraires ordinaires »*. En effet, voilà un personnage sans passé. Il n'a aucun antécédent : on ne le connaît qu'à travers l'humanité qu'il crée et s'efforce de façonner à son image. Pis : on ne découvre ses intentions qu'à mesure, par contrecoup. On constate ce qui le fâche, sans avoir su préalablement ce qu'il voulait. Sans doute lui-même n'en savait-il rien auparavant. La vie de cet être déroutant, reconstituée avec humour et vivacité à partir d'une superbe et minutieuse érudition, fait découvrir la Bible de manière inhabituelle, et parfois captivante. Ce livre, qui a reçu en 1996 un prix Pulitzer, conduit à suggérer que le Fils de Dieu tient peu de son père.



Karen Armstrong est elle aussi américaine, elle aussi ancienne religieuse catholique. Comme Jack Miles, elle s'est reconvertie, si l'on ose dire, dans le journalisme. Son *Histoire de Dieu* est également un best-seller, traduit en une vingtaine de langues. Ce n'est pas une étude biblique et littéraire, mais une vaste fresque des représentations du divin à travers les monothéismes. Elle conduit le lecteur du caractère agressif de Yahvé jusqu'au Dieu des mystiques, en passant par celui des Evangiles et celui du Coran, sans oublier le Dieu des philosophes et la moderne théologie de la mort de Dieu. On pourrait chipoter sur bien des détails et pas mal d'omissions. Mais l'intérêt du volume réside dans la vaste étendue qu'il embrasse. On saisit mieux, en les voyant ainsi juxtaposées, que les différentes conceptions qui se sont succédé dans l'histoire ne s'ajustent pas, voire se contredisent. Ce panorama rend sensible une évidence qui fréquemment s'oublie : Dieu, censé échapper au temps et supposé conduire l'histoire, est un être historique, une créature de l'imaginaire collectif, différemment façonnée par les cultures et les époques.

Notre temps, ayant constaté sa mort, se serait employé à la maquiller, à rafistoler la momie divine et à faire croire qu'elle est encore vivante. L'effort de l'athéisme ne consisterait donc plus à nier l'existence d'un esprit transcendant et créateur, mais à en finir avec le fantasme résiduel, à dissiper l'idée même de Dieu. Telle est la position défendue par Alain Tête dans un pamphlet sarcastique qui se veut ravageur. Il s'en prend à la survie imaginaire du Dieu défunt, et tente de lui régler son compte. Mis à part quelques passages plutôt drôles (si l'on prise ce genre), le texte, en voulant trop en faire, devient pesant, alors que la plus cinglante légèreté serait requise. Faudrait-il conclure, de ces publications, que Dieu n'inspire plus que des historiens-journalistes et des pamphlétaires trop zélés ? Non et non, car il y a Joseph Mouton. Heureusement ! *Misère de Dieu* est un livre inattendu, surprenant, intelligent, drôle, joliment écrit, diablement malin, facile à lire, difficile à comprendre. Un vrai bonheur. Ce pourrait être un manuscrit échappé à un personnage du film *Comment je me suis disputé (ma vie sexuelle)*, mais en moins bavard, en plus dru, débarrassé des fioritures psychologiques et des dialogues ennuyeux.

Ces cent un petits développements (deux pages, toujours) ne peuvent se résumer. Pour dire vite, Mouton souhaiterait laisser Dieu dans le coma – ne pas éteindre l'imaginaire d'une absence, d'un creux au sein du monde, sans pour autant redonner à cette inquiétude la pesanteur des dogmes et la consistance des Eglises. Ce qui nous resterait de Dieu, ce serait alors ce souci silencieux qui creuse les certitudes, et rien d'autre. *« Je crois donc que Dieu est mort, pour autant qu'il a été évincé de quelques présidences considérables dont il tirait jusque-là beaucoup de gloire et d'honneur ; je ne crois pas que tout soit mort en lui, parce qu'il reste justement ce volume, ce vide, ce non rempli qu'il signait de son nom, même dans les périodes où il travaillait énormément. »* Laissons donc tomber, par souci de méthode, les grandes questions qu'entraînent le nom seul de Dieu. Cessons d'en chercher la définition, la justification, ou la démolition. Tentons simplement d'en guetter l'ombre dans l'étonnement d'un silence, le blanc d'une angoisse ou le cri d'une extase.

Dans cette perspective, on peut se passer du Dieu des philosophes et des théologies instituées. On peut même décider de ne plus se servir du terme « Dieu ». Cela n'a, dans le fond, pas grande importance. Sous quelque nom qu'on les désigne, il reste indéfectiblement aux humains une capacité de désordre et d'invention pure, un sentiment d'être toujours plus ou moins incomplets, une conscience de la possibilité que le monde ne coïncide pas entièrement avec lui-même, une sorte de tremblement dans les phrases qui fait que la langue, jamais, ne sera tout à fait machinale. Si on appelait ça Dieu, on constaterait qu'il n'est pas aujourd'hui, comme on le crut très souvent autrefois, plénitude, repos et adhérence à soi, mais au contraire rupture, décalage, déhiscence. Trois fois rien, qui nous distingue à jamais des choses. On s'aviserait de sa parenté avec l'inattendu, l'imprévisible, les fractures de l'histoire. On admettrait qu'effectivement Dieu fatigue.

La plaidoirie d'« un cheval rétif »

Grand notable se disant fier d'être paysan, Jacques Le Roy Ladurie fut l'un des leaders du monde agricole des années 30 avant de devenir ministre de l'agriculture sous le régime de Vichy. Mémoires...

SOUVENIRS 1902-1945
de Jacques Le Roy Ladurie.
Avant-propos par Emmanuel Le Roy Ladurie et Anthony Rowley,
texte établi par Anthony Rowley et Emmanuel Le Roy Ladurie,
Flammarion,
500 p., 150 F.

Le régime de Vichy savait recruter les talents. C'est précisément l'installation par Vichy d'une nouvelle élite venue de la haute fonction publique et de la sphère des responsables professionnels qui donna le sentiment d'une revitalisation, avant que le nouveau régime ne devienne, vers la fin, celui du naufrage des notables.

Jacques Le Roy Ladurie, ministre de l'agriculture du 18 avril au 11 septembre 1942, fut l'une des figures les plus hautes en couleur des gouvernements de Vichy. Il aimait dire qu'il était le premier ministre de l'agriculture à cultiver la terre de ses propres mains. Ce grand notable de souche parisienne et normande disait fièrement être *« un paysan »*. Secrétaire général de l'Union nationale des syndicats agricoles (UNSA), il était, à la fin des années 30, un des principaux leaders paysans français.

Jacques Le Roy Ladurie était une force de la nature. C'est le travail de la terre qui transforma l'adolescent malingre en homme énergique et volontaire. Retiré à dix-sept ans dans la propriété familiale du Calvados, sur le conseil de son médecin, il est *« entré en agriculture comme on entre en religion »*.

Le jeune citadin a su convaincre ses voisins sceptiques comme lui-même de ses aptitudes. Devenu ensuite secrétaire du syndicat agricole local, puis secrétaire départemental, il est nommé secrétaire général de l'UNSA en 1934. Resté maire de sa commune pendant cinquante-quatre ans, Le Roy Ladurie a présidé les chambres d'agriculture du Calvados et de Normandie et a été élu au Parlement en 1951 et 1958, tout en jouant de l'harmonium à la messe toute sa vie.

L'exercice de telles fonctions signifiait, dans les années 30, un engagement par rapport à la chute brutale des revenus agricoles, conséquence de la crise économique et du manque de poids politique des agriculteurs à Paris. Le Roy Ladurie s'est jeté avec acharnement dans les agitations paysannes de ces années. Ses souvenirs comportent des allusions à ce passé d'*« agitateur »*. Faisant cause commune avec Henry Dorgères et ses Chemises vertes et d'autres activistes antiparlementaires du même acabit, il sillonnait la France, organisant les paysans et manifestant contre le système économico-politique du moment et la menace marxiste.

Toutefois le lecteur constate que ces souvenirs occultent presque entièrement les années 30. On passe de 1928 à une scène de chasse en 1938 avec Paul Reynaud et Joseph Laniel où il est question de Munich. L'espace de quelques pages – de la fin du chapitre VIII au début du suivant – l'auteur fait l'impasse sur dix ans d'histoire. Il ne semble pas qu'une telle lacune soit l'effet des contraintes éditoriales – on a dû réduire 2 550 feuilles dactylographiées à 500 pages. Ayant lu la version originale dans son intégralité, il me semble, je crois pouvoir confirmer que la crise économique et le Front populaire y sont ignorés de la même façon.

Robert O. Paxton

Dans son récit, Jacques Le Roy Ladurie a substitué à sa passion ruraliste et corporatiste des années 30 une autre volonté : celle de *« défendre* [son] *passé tant attaqué »* et de fournir la *« justification de* [ses] *actes »*. On voit bien que son passage devant la Haute Cour de justice en 1946 ne cesse de le ronger. Il ne s'agit donc pas d'un carnet de souvenirs notés au jour le jour, mais bien d'une autobiographie écrite *a posteriori*. Ce choix a peut-être desservi Jacques Le Roy Ladurie. Le militant idéaliste des années 30 avait plus de verve que le vieillard des années 80 cherchant à s'autojustifier.

En janvier 1934, à la veille des manifestations de février (dont il avait perçu les signes avant-coureurs grâce aux liens que son frère Gabriel, banquier, entretenait avec les milieux de droite), il dénonce les parlementaires comme autant d'*« escargots baveux attelés au vieux chariot mérovingien »*, et appelle de ses vœux *« une reconstruction corporative »* sur laquelle *« s'élèvera la cité nouvelle, arrachée aux politiciens cupides et impuissants. »* (1) On l'imagine bien imposant son autorité morale à une foule de paysans désemparés.

A la lumière de ses activités d'avant-guerre, la participation de Le Roy Ladurie au régime de Vichy n'est pas surprenante, surtout quand on apprend que Philippe Pétain fut le camarade de promotion de son père, le futur capitaine Le Roy Ladurie, à Saint-Cyr. Celui-ci avait été radié des cadres de l'armée en 1902 pour avoir refusé de faire appliquer par sa troupe la loi Combes fermant les écoles tenues par des associations religieuses. L'affection mutuelle liant Pétain au fils de son ancien ami semble ne s'être jamais altérée. On en vient même à se demander pourquoi il faut attendre avril 1942 pour voir Jacques Le Roy Ladurie arriver à Vichy, au même moment que Laval (deuxième manière), avec qui il avait pourtant peu de choses en commun.

Malgré sa lutte pendant dix ans pour la réforme corporative du régime, Le Roy Ladurie semble n'avoir joué aucun rôle dans la rédaction de la loi du 2 décembre 1940 créant la Corporation paysanne, ni dans son application, même si ses collègues de l'UNSA jouent un rôle prépondérant. Cette absence est confirmée par les archives de la Corporation. L'autorité principale en la matière, Isabel Boussard, l'explique par le désir de Jacques Le Roy Ladurie d'être au premier plan. Selon elle, quand Pierre Caziot, fonctionnaire (bien que grand expert du cadastre), est nommé ministre, Le Roy Ladurie préfère se retirer sur le plan national, tout en dirigeant activement, bien sûr, l'implantation locale de la Corporation dans le Calvados. Dans son récit, Le Roy Ladurie explique ce retrait par son opposition au caractère étatiste de la version vichyste de la Corporation. C'est certainement partiellement vrai, puisqu'il écrivait la même chose dans la presse de l'époque. Si ce livre ne contient pas de contre-vérités, il comporte cependant quelques lacunes.

Jacques Le Roy Ladurie veut nous faire croire qu'il exerçait des fonctions purement techniques en tant que ministre de l'agriculture. Il a certes agi en technicien, et avec compétence, quand il a réussi à éviter une réduction de la ration de pain pendant la « soudure » difficile entre l'épuisement des derniers stocks de 1941 et l'arrivée de la moisson de 1942. Il l'a fait en relevant les prix, en rendant les services centraux de ravitaillement moins exigeants. Cette politique est tout à fait conforme à ses idées des années 30 (prix agricoles élevés et autoadministration par la profession agricole), mais son récit ne nous permet pas de suivre ces continuités.

CONFUSION...

On n'accepte pas forcément toutes les démonstrations de l'auteur sur Vichy. Quand il déclare que *« jamais Darlan ne fut collaborateur »*, il veut dire que Darlan n'était pas « collaborationniste ». La distinction cruciale entre « collaborationnisme » par sympathie idéologique, et « collaboration d'Etat » – qu'il a pratiquée lui-même avec conviction – lui échappe. L'opposition au nouveau ministre de certains dirigeants à Vichy, comme le colonel de Gorostarzu et Caziot, hostilité personnelle selon lui, apparaît dans les archives plutôt comme une réaction face à ses tentatives d'établir une mainmise sur la Corporation.

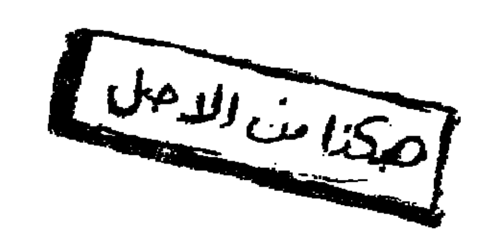
Jacques le Roy Ladurie n'était pas fasciste, mais plutôt corporatiste royaliste chrétien. Il prônait l'encadrement de la population non pas par un parti unique mais par des organisations professionnelles, bien enracinées dans la hiérarchie sociale, chargées de régler les affaires publiques sous l'autorité distante d'un Etat fort. S'il approuvait certaines mesures de protection de la paysannerie en Italie fasciste et en Allemagne nazie, il a souvent, avant 1939, taxé le fascisme italien d'étatisme, et jugé le nazisme totalement étranger aux moeurs françaises. Il a rompu avec Dorgères en 1937-1938, préférant œuvrer à la construction des nouvelles institutions corporatives à l'intérieur du régime actuel plutôt que de continuer ses anciennes activités d'*« agitateur »*. On cherche en vain des expressions antisémites dans ses discours et ses articles, fait rare dans son milieu. Mais il n'a pas non plus protesté, comme il allait le faire en septembre contre les premières mesures de travail obligatoire, à l'annonce par Laval le 4 juillet 1942 de la participation française à la déportation de juifs étrangers.

Constatant son impuissance à obtenir la réduction des prélèvements allemands de denrées agricoles, il quitte Vichy. Dès janvier 1943, il contacte le mouvement de résistance conservateur OCM, et entre dans un maquis du Loiret en 1944. A la Libération, il bénéficie d'un non-lieu.

Ce chouan cultivé, *« cheval rétif »* selon ses propres termes, se présente comme un être séduisant. Il a lutté avec passion pour ses idéaux tout en évitant les pires excès de certains de ses confrères. Son amour pour la terre et pour les coutumes du pays, sa curiosité encyclopédique, et ses récits normands, rendent attachantes beaucoup de ses pages. Mais l'historien regrette un peu l'absence des carnets originaux écrits à l'époque, sur la base desquels Jacques Le Roy Ladurie a rédigé sa plaidoirie.

▶ Professeur à l'université de Columbia (New York)

(1) *Mait'Jacques*, 7 janvier 1934.



L'île d'Antigone

Impitoyable. Ni la Corse ni l'Etat républicain ne sont épargnés dans l'analyse minutieuse menée par Nicolas Giudici sur le problème insulaire. Nœud du drame : le système de parenté

LE CRÉPUSCULE DES CORSES
Clientélisme, identité et vendetta
de Nicolas Giudici.
Grasset, 384 p., 139 F.

Il était une fois une fille de roi qui préféra la mort à l'obéissance civique, le culte de ses morts à la raison d'Etat, l'éthique de la solidarité du lignage à l'intérêt collectif du droit public. Pour donner une sépulture digne de sa naissance à son frère Polynice, Antigone défie Thèbes. Rejetant la *polis*, la jeune femme révèle le déchirement atavique des sociétés méditerranéennes. Piété filiale contre suprématie sacrilège de la volonté collective : l'acte fondateur de la cité antique est si traumatisant que Sophocle ne peut l'exprimer que par le mythe. « *N'es-tu pas malheureux, toi, peuple de Thèbes, dont les yeux souffrent le spectacle insoutenable de ces déchirements fratricides ?* »

Remplacez le nom de la ville béotienne par celui de la Corse, et le message, à vingt-cinq siècles de distance, porte avec la même force. S'aveuglant, tel Œdipe, pour n'avoir pas respecté les règles du système de parenté, l'île s'enfonce dans la nuit, coupable consentante d'une errance qui est le prix à payer lorsque l'organisation sociale, émancipée de la famille, triomphe de l'ancien code. La fable, implacable, a le mérite de replacer la Corse dans le vaste décor du *Mare nostrum* contemporain pour mieux dessiller, rompre les conformismes et disqualifier la dimension folklorique des tensions insulaires. Délibérations, imprécations, les médias rendent compte quasi quotidiennement de l'impasse de l'heure. Avec un pathos qui ne craint pas l'ostentation, version moderne des *voceri* et *lamenti* funèbres de la tradition, soudain retrouvée à l'occasion du drame de Furiani en mai 1992. Le choc traumatique de la violence aveugle qui forge les solidarités de la douleur a aussi une fonction pédagogique, sorte d'initiation morale qui fonde sur la notion de l'honneur un civisme très particulier. Survivance obstinée de l'éthique lignagère grecque, il est élargi par l'*aiutu*, entraide ciblée – elle peut définir le clan – et structurée comme un véritable langage, qui récuse la logique de la *res publica*.

ENGAGEMENT SALUTAIRE

Il était indispensable de mettre à plat l'ensemble des données de l'impasse insulaire. C'est ce que tente de faire aujourd'hui, avec un engagement salutaire, Nicolas Giudici. Comme un démenti à tous ceux qui nient qu'il y ait un problème corse ou veulent croire qu'il ne résiste qu'à un manque d'autorité et de concertation, péripétie singulière et archaïque en ces temps de mondialisation. Avec *Le Crépuscule des Corses*, le journaliste, qui couvrit longtemps pour *Nice-Matin* l'actualité de l'île, a mis la barre au plus haut. Impitoyable, il récuse les pieuses lectures qui attribuent aux envahisseurs successifs et à l'acculturation de l'« occupant » l'origine du malaise. Réactivant au lendemain de la décolonisation la légende de Pascal Paoli, qui tenta au XVIII[e] siècle de sortir la Corse de son archaïsme structurel en s'inspirant du modèle britannique, les débats politiques ont masqué la profonde rupture qu'a consommée la faillite de la grandeur impériale. Moins celle, très secondaire, des souverains Bonaparte que la gloire conquise en Afrique ou en Asie, grand rêve impérialiste que servirent les Corses combattants, puis administrateurs.

Par un retournement spectaculaire, volontiers occulté, on voit s'inverser alors dans l'île le discours colonial, et les Corses, qui s'en firent pendant plus d'un siècle les chantres, se posent en victimes d'une colonisation, désormais inadmissible. La panne brusque et sans remède de l'« ascenseur social », la fin de l'exode continental comme exutoire à une natalité longtemps excédentaire, l'arrivée enfin des rapatriés d'Algérie ont cassé les schémas qui avaient fait la toute-puissance des politiciens locaux. Emmanuel Arène reste le modèle de ces parlementaires qui géraient la Corse comme un patrimoine, avec une prudence notariale, et dispensaient l'Etat d'intervenir dans l'île. Une vacance désastreuse quand les équipements routier, ferroviaire et urbain auraient dû préparer les conditions du développement. « Oubliée » des voies du progrès, la Corse a fini par revendiquer son superbe isolement, au risque de ne plus admettre la moindre modification de ses habitudes, érigées en indices d'identité. Cette sclérose progressive a beau se draper dans la référence flatteuse à Paoli, père de la patrie et de la première Constitution moderne, le programme de l'homme d'Etat est bien enterré : lui qui misait sur le développement économique et commercial, anglophilie oblige, n'aurait guère de chance de convaincre ceux pour qui toute implantation touristique, tout effort d'équipement et d'aménagement ressemble à une profanation.

Sans concession ni indulgence pour qui que ce soit, Giudici souligne l'incurie de l'Etat républicain, dont l'absence dans l'île se paie un prix exorbitant, et l'incohérence du bréviaire nationaliste, qui semble moins rejeter la France que la notion même d'Etat, étrangère à la pratique politique insulaire, en dépit de deux siècles de jacobinisme. Comme si la France s'était résignée – pragmatisme méprisant ou crainte inavouée – à ne pas marquer de son idéologie centralisatrice l'île indomptée.

Dernière l'image de l'île « laboratoire », exemplaire pour l'avenir méditerranéen, Giudici tente de démasquer la tentation du « conservatoire », qui bloque tout projet, réclamant un débat institutionnel là où l'analyse des ressources et des besoins devrait primer. Aucun nouveau statut ne peut dispenser d'un état des lieux rigoureux dans cette île au coup d'éclat permanent. La meilleure part de l'essai reste néanmoins sa dimension culturelle. En pointant, après l'anthropologue Anne Knudsen, la primauté des liens parentaux sur les rapports politiques ou sociaux chez les peuples méditerranéens, Giudici dévoile le vrai drame d'une île où la cellule familiale est déchirée par les tensions qu'elle cultive. Ordre social pétrifié qui oscille entre deux lectures du monde, archaïque ou moderne, éthique originelle fermée ou altérité sociale admise. « *Ile factieuse* » au sens où la faction tente de dire la « nation ».

Trop loin du catéchisme républicain, le débat insulaire ne parvient plus à intéresser les continentaux, qui croient, de toute éternité, ces enjeux mythologiques réglés. La médiaphilie des Corses, si décriée lorsqu'elle annexe les mises en scène nocturnes en armes et cagoules, n'est que la fille du goût antique pour l'agora, lieu public d'imprécations et d'ostracisme. On exclut moins pour éliminer l'autre que pour rester soi. Cette légitimité périlleuse explique, selon Giudici, que l'*omerta* – il reprend le terme du vocabulaire mafieux – soit presque une idéologie chargée d'assurer la préservation du monde secret de la société insulaire face à l'Etat de droit.

Le constat est terrible, implacable. Si la dureté de certaines analyses appelle l'objection, voire la correction, ce livre important a la grande vertu de porter un regard nu sur une douleur qu'on craindrait presque irrémédiable. Lueur qui précède le lever du soleil, au sens médiéval, « crépuscule » semble une image bien ambiguë pour entretenir l'espoir.

Philippe-Jean Catinchi

Rebelle humaniste

De l'Allemagne à la Bolivie, Gunter Holzmann relate une vie d'aventures et de solidarité

ON DIT QUE J'AI SURVÉCU QUELQUE PART AU-DELÀ DES MERS...
de Gunter Holzmann.
Traduit et adapté de l'espagnol par Monique Béguin-Clerc et Jean-Pierre Clerc,
préface de Jean-Claude Guillebaud
Ed. La Découverte, 261 p., 135 F.

Un portrait d'Alejo Carpentier préside le bureau de Gunter Holzmann à Santa Cruz, en Bolivie. Outre l'admiration pour l'écrivain cubain qu'il manifeste dans son récit, Holzmann pourrait-être lui-même un personnage du *Partage des eaux* : un aventurier européen humaniste, qui va chercher dans le Nouveau Monde les raisons profondes de son existence.

Holzmann a, en effet, survécu au-delà des mers, ce qui, rien qu'à la lecture de ses faits de jeunesse, relève bel et bien du miracle. A dix-sept ans, socialiste et juif, il animait la ligue Das schwarze Fahnlein (*Le fanion noir*) à Breslau et avait l'audace de pénétrer, au milieu d'immenses croix gammées, dans l'antre berlinois de Balder von Schirach, le plus haut dirigeant de la Jeunesse hitlérienne, afin de protester contre la politique nazie. Un an plus tard, il partait en auto-stop pour la Laponie et Constantinople, dormant à la belle étoile, se réveillant assailli par une armée de punaises, ou face à des chiens sauvages, plus féroces que les loups.

Après avoir quitté l'Allemagne et suivi des études de médecine à Cambridge, il part vivre dans l'autre hémisphère. La Bolivie deviendra son pays. Il y exercera toutes sortes de métiers : chimiste, agent d'import-export, chercheur d'or – et ce n'est qu'un début. Il assiste en spectateur lucide aux avatars politiques de l'Amérique andine (coups d'Etat, corruption, épopée du Che Guevara...), décrit l'exploitation des Indiens, côtoie (à son insu) un certain Klaus Altman, alias Barbie, et nous dépeint, avec une sagacité digne d'un Bryce Echenique, la vie insouciante de la bourgeoisie de Lima. Sur le même ton, il nous retrace ses exploits sexuels et ses trois mariages.

De temps à autre, Gunter Holzmann s'accorde une année sabbatique et repart à l'aventure. En 1947, il monte une expédition vers les sources du rio Inambari. Il entre en contact avec les Indiens Mashcos : ceux-là mêmes qui empêchèrent le célèbre collecteur de caoutchouc Fitzcarrald de franchir le rio Colorado. Il lui suffit de décrire ce qu'il voit pour faire du « réalisme magique » et de la littérature dans la plus authentique tradition latino-américaine.

Revenu à la « civilisation », Holzmann s'installe à Santa Cruz, au cœur de l'Amérique du Sud. Il investit l'argent que lui rapportent ses multiples métiers dans des œuvres culturelles et humanitaires. Il fonde la Maison de la Culture et l'Alliance française de sa ville et met au point (en l'essayant sur lui-même) un vaccin contre l'arthrite tiré des fourmis qui font leur nid dans le palo santo, arbre de l'Orient bolivien. Sa découverte subira le boycott des grands trusts pharmaceutiques. Mais notre chercheur n'est pas homme à se laisser abattre. A quatre-vingt trois ans, il dresse un constat des dégâts du néo-libéralisme et offre ses économies au seul organe de presse qui corresponde à ses idées, « Le Monde diplomatique».

Ce livre facilite l'irruption dans notre vie d'un rêveur chaleureux, persévérant, solidaire. Et l'on est heureux que Gunter Holzmann, l'emportant sur les nazis, une santé fragile et treize opperations, dont quelques-unes très graves, ait survécu au-delà des mers pour nous donner une irremplaçable leçon de sagesse.

Ramon Chao

Einstein et la corneille

Du sens arithmétique à son acquisition, un trajet neuronal suivi par Stanislas Dehaene

LA BOSSE DES MATHS
de Stanislas Dehaene.
Ed. Odile Jacob, 300 p., 140 F.

Stanislas Dehaene commence son livre en rendant hommage à cette fameuse corneille du XVIII[e] siècle, peut-être mythique, qui « savait compter » jusqu'à 5. Mais comme elle ne distinguait pas bien 5 de 6, elle finit par succomber aux chasseurs acharnés à sa perte. Cent cinquante pages plus loin, pour identifier ce qui sépare Einstein de ces corneilles améliorées que sont les calculateurs prodiges, il propose, avec prudence, l'hypothèse d'une « *densité de cellules gliales supérieure à la normale dans une région*

Jacques Roubaud

cérébrale appelée aire 39 de Brodmann, qui fait partie du lobule pariétal inférieur ». « *Il se peut*, ajoute-t-il avec prudence, *qu'Einstein ait hérité, dès sa naissance, d'une densité cellulaire pariétale hors du commun qui l'ait prédisposé aux mathématiques. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, l'inverse paraît également plausible : l'usage incessant de cette région cérébrale a pu en modifier l'organisation neuronale.* » Si Einstein possédait ce que la sagesse des nations appelle la bosse des maths, elle était chez lui peut-être innée, peut-être acquise, Stanislas Dehaene ne se prononce pas.

L'organisation du cerveau d'Einstein, comme celle du cerveau de la corneille, étant le résultat d'un cadeau de l'évolution, ce sont les circuits neuronaux de l'un et de l'autre qu'il importe d'interroger pour comprendre aussi bien ce qui les rapproche que ce qui les éloigne. La corneille, comme le bébé humain, comme tout humain adulte, comme Einstein donc, a dans la tête un « *sens des nombres* », un « *embryon d'arithmétique* ». Une « *représentation quantitative* », héritage de « *l'histoire évolutive* », permet une « *compréhension intuitive des nombres* ». Il s'agit, bien entendu, de l'espèce de nombres qu'on nomme naturels ou entiers. Tous ces cerveaux sont préparés à les manipuler parce qu'ils disposent d'accumulateurs des circuits cérébraux fonctionnant comme des « *compteurs approximatifs* ». Mais dans un cas, celui de l'animal, l'appréciation de la quantité reste approximative. Le bébé, lui, en grandissant, devient capable d'une « *arithmétique exacte* ». C'est l'émergence de cette arithmétique qu'on nous propose de suivre, neuronalement, de l'animal au génie en passant par l'homme ordinaire, vous, moi, calculateurs moyens.

Riche d'exemples variés, s'appuyant sur des expériences récentes clairement exposées, ce livre évoque, avec tranquillité, pertinence et toujours une grande circonspection, une foule de problèmes fort contemporains. L'imagerie du cerveau tient la vedette. Mais les ordinateurs et l'école ne sont pas oubliés. Bien entendu, il soulève aussi de nombreuses interrogations. On est un peu surpris de devoir attendre le chapitre IX et dernier pour que soit posée (seulement posée) la question « *Qu'est-ce qu'un nombre ?* » ; parce que, de manière très évidente, une réponse a été donnée implicitement, dès le début, dès que la corneille est entrée en scène. Et cette réponse, curieusement, est celle qui me semble la moins certaine, dans la visée même de l'ouvrage : s'« *il s'agit d'apprécier* » ce qui « *totalise* » une toute petite collection d'objets singuliers du monde (telle est, pour toutes fins pratiques, la question qui se pose aux cerveaux aussi bien animaux qu'humains), bien des modèles abstraits sont possibles qui pourraient tout autant être nommés « nombres » ; parmi eux, celui des nombres entiers. Mais il n'est pas évident que c'est cela que la corneille compte.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Les débuts du *Lecteur*.** Ancien fondateur et directeur des éditions Anatolia, dont l'activité a cessé à l'automne 1996, Samuel Brussell rebondit en lançant le premier numéro du *Lecteur* : un mensuel exclusivement consacré aux critiques (essentiellement de livres, mais aussi de films ou de restaurants) dans les domaines de la littérature, des arts et des idées, sur le modèle esthétique du *Times Literary Supplement*. Tiré à 35 000 exemplaires, le premier numéro consacre des articles à Truffaut, Burgess, Handke, Rouquette, Juvénal, Popper ou Feyerabend, ou encore à Adolf Loos et à la photographe Giorgia Fiorio (*Le Lecteur*, BP 2030, 34024 Montpellier Cedex 1, tél : 04-67-60-71-95).

● **Nouveaux statuts du Médicis.** Le jury des prix Médicis a procédé à des changements de statuts, afin d'éviter que ne se reproduise la désignation de deux candidats *ex aequo*. Ce fut le cas en 1995 avec Vassilis Alexakis et Andreï Makine, puis en 1996 avec Jacqueline Harpman et Jean Rolin pour le Médicis français, et Michael Krüger et Ludmila Oulitskaïa pour le Médicis étranger. Les nouveaux statuts accordent une double voix au président du jury, Marcel Schneider (reconduit pour deux ans), qui, comme François Nourissier au Goncourt, pourra trancher en cas de ballottage. A partir de 1999, chacun des douze jurés deviendra président à son tour pour deux ans.

● **Sélection pour prix Femina.** Le jury Femina a établi sa première sélection en vue des prix Femina de l'essai et Femina du premier roman, qui seront décernés le 3 avril. Pour le Femina de l'essai : *Primo Levi*, de Myriam Anissimov (Lattès), *Les Enfants de Saturne*, de Jean-Paul Enthoven (Grasset), *Signé Malraux*, de Jean-François Lyotard (Grasset), *Manies et Germanies*, de Marc Petit (Stock), *Le Voleur dans la maison vide*, de Jean-François Revel (Plon), *L'Homme dépaysé*, de Tzvetan Todorov (Seuil), *Les Mondes de François Mitterrand*, d'Hubert Védrine (Fayard). Pour le Femina du premier roman : *Qumran*, d'Eliette Abecassis (Ramsay), *Truismes*, de Marie Darrieussecq (POL), *Comment briser le cœur de sa mère*, de Pierre Hahn (Fayard), *L'Histoire de mon esprit ou le roman de la vie de René Descartes*, de Brigitte Hermann (Bartillat), *Technique du marbre*, de Béatrice Leca (Seuil), *L'Isolement*, de Jean-Yves Masson (Verdier), *Le Métier dans le sang*, de Gilles Petel (Fayard), *L'Hypothèse du désert*, de Dominique Sigaud (Gallimard), *Quand la mer aura des ailes*, de Syrine (Flammarion), *Ton chapeau au vestiaire*, de Nadine Trintignant (Fayard), *L'Accordeur*, d'Alain Veinstein (Calmann-Lévy).

PRÉCISIONS

● L'ouvrage de Pierre Bourdieu, *Sur la télévision* (« Le Monde des livres » du 24 janvier) a paru aux éditions Liber-Raisons d'agir (Collège de France, 52, rue du Cardinal-Lemoine 75005 Paris) et est diffusé par Le Seuil.

● Par ailleurs, l'ouvrage *Mémoire vive*, qui a reçu le prix de la Mémoire Annie et Charles Corrin n'a pas été publié par le Fonds social juif unifié mais par les éditions de l'atelier Patrimoine du collège de Morez.

Hrabal, le défenestré de Prague

L'écrivain tchèque est mort lundi 3 février à Prague à l'âge de quatre-vingt-deux ans

Venu trois jours à Paris en juin 1995, à l'occasion de la publication en France de son roman, *Les Millions d'Arlequin*, dernier volet d'une trilogie autobiographique sur « le bon vieux temps », le temps de son enfance provinciale dans une petite ville de Bohême, Bohumil Hrabal avait promis : « *Je remets ma mort à plus tard.* » Mais, lundi 3 février, nous apprenions que le plus célèbre écrivain tchèque était mort, après une chute terrible de la fenêtre du cinquième étage de l'hôpital de Bulovka où il était hospitalisé depuis la mi-décembre. Alors qu'il était en train de donner à manger à des pigeons... Encore un « défenestré de Prague » (1) Hrabal, ce champion du burlesque et de la dérision, cet énorme buveur de bière, inséparable de l'image de sa ville, avait fait le grand saut comme un dernier pied de nez aux tragédies de l'histoire de son pays.

Né à Brno le 28 mars 1914, il semblait ne pas s'être pressé d'entrer en littérature. Et ce sera grâce à son ami le poète-artiste-collagiste Jiri Kolar, qui portera un manuscrit, qu'il sera enfin édité. Il avait près de cinquante ans... Docteur en droit, il avait fait tous les métiers, sauf celui de juriste – clerc de notaire, cheminot, sous-chef de gare, métallo, emballeur, accessoiriste de théâtre. Comme s'il lui fallait, avant d'être romancier, avoir vécu plusieurs vies, avoir tout lu, avoir engrangé les histoires de l'oncle Pepi, acquis la science du brassage de la bière, mûri l'expérience de plusieurs époques, de plusieurs milieux, de plusieurs régimes politiques. Avoir apaisé aussi les blessures de l'enfance, celle d'avoir été le petit bâtard élevé par une mère inoubliable, à la chevelure flamboyante, magnifiquement belle, magnifiquement femme, la Maryska de *La Chevelure sacrifiée*. Hrabal a raconté plusieurs fois comment, un beau dimanche matin, quand sa mère avait annoncé à ses parents qu'elle était enceinte et que son ami ne voulait pas l'épouser, le grand-père l'avait traînée dans la cour, avait sorti son fusil et avait crié en morave qu'il allait la tuer. Alors, la grand-mère était sortie en criant : « *A table. La soupe va refroidir.* » Il concluait : « *On est allé manger et moi je suis là... Mais cette peur perçue à travers le ventre de ma mère est restée en moi* », expliquait-il dans *Peurs totales*, une confession de l'année 1990 sur la peur distillée par le régime qui fit scandale à Prague parce que, malgré la griserie de la « révolution de velours », il osait ne pas chanter avec les autres les mérites de la résistance et affirmer : « *C'est la peur qui a fait de moi un romancier* ».

Dès la publication de son premier livre, *Petites perles du fond* (1963), bientôt suivi par *Trains étroitement surveillés* (1965, Gallimard 1969), ce sera un immense succès, amplifié encore par le film fameux (Oscar du film étranger 1968) que Jiri Menzel avait tiré de ce récit héroïco-tragico-comique à l'écriture célinienne. Un autre film de Menzel sur un scénario de Hrabal, *Alouettes sur un fil* (1969), sera interdit pendant plus de vingt ans avant de recevoir l'Ours d'or du Festival de Berlin en 1990.

Car, après 1968, après le « printemps de Prague », il avait dû attendre huit années avant de reparaître dans les librairies (avec *La Chevelure sacrifiée*). Certains de ses romans, notamment le désopilant *Moi qui ai servi le roi d'Angleterre* et *Une trop bruyante solitude*, son livre préféré, avaient été pilonnés. Finalement, il avait préféré, en 1975, faire publiquement son autocritique pour être publié, même avec les coupures de la censure. Lâche, peut-être. Il le revendiquait. A Nantes, en 1985, lors de son premier voyage en France, alors qu'il était venu recevoir, avec sa traductrice Claudia Ancelot, le Prix de littérature traduite, il nous avait expliqué pourquoi il assumait une position pragmatique, « schweykienne » pourrait-on dire, de non-engagement. Pour mieux s'opposer à l'hégémonie du politique et de l'idéologique. Révolté avant tout contre la destruction de toute pensée originale. « *Je me suis toujours conduit selon un principe : en certaines périodes, mieux vaut être roseau que chêne.* » Et il ajoutait : « *Il y a les vierges intactes et celles qui ont perdu leur virginité ! Si je devais être aussi pur que le veulent ceux qui ne m'aiment guère, je n'aurais plus qu'à me suicider* ».

Formidable raconteur d'histoires, doué d'une irrévérence incongrue et truculente, hédoniste douloureux, Bohumil Hrabal était le « *palabreur* » génial qui sait mêler le vulgaire et l'érudit, l'horreur et la laideur, la bouffonnerie et la cruauté. Et une immense culture. Poussé par l'extraordinaire besoin de dynamiter la convention, par le déluge verbal, par la sauvagerie des mots (d'où son admiration pour Céline), par une écriture de mosaïques et de fragments, placée sous l'influence du surréalisme et de son étoile pragoise à cinq branches symboliques : Jaroslav Hazek, Jakub Deml, Ladislav Klima, Richard Weiner, Franz Kafka... Un langue de bistrot pour invoquer ses fantômes et conter avec une tendresse mélancolique et truculente à la fois toute une vie. Un temps désespérément perdu qui semble repasser en boucle jusqu'à l'imposant château transformé en maison de retraite, où agonise l'oncle Pepi, où l'horloge marque à jamais sept heures vingt-cinq, puisque personne ne sait plus pourquoi la réparer.

La police a conclu à l'accident. Mais on ne peut oublier que ce bon vivant au regard bleu d'enfant malin s'est toujours senti cerné par la mort. Et encore lors de son dernier séjour à Paris : « *Ecrire pour moi, c'est une façon de me défendre du suicide*, nous disait-il. *C'est fuir. (...) Je suis sans cesse à pourchasser l'idée qui est devant moi. Je veux la rattraper, mais elle court toujours plus vite que moi.* » Comme le pigeon que l'écrivain était, selon un médecin de l'hôpital, en train de nourrir. Et qu'il n'a pas rattrapé.

Nicole Zand

D.R.

« *Désormais, je vis dans une ville qui depuis plus de deux ans mène campagne contre les pigeons, les pigeons disparaissent, il y en a de moins en moins... de ci de là on en voit qui se promènent, solitaires ou en petits groupes, ils picorent ce qu'on leur jette... Mais attention, à en croire les journaux et revues, c'est défendu car le pigeon est nuisible pour la santé humaine... il ne faut pas donner à manger aux pigeons, c'est quasiment punissable... j'ai même vu des gens chasser à coups de pied des pigeons trop confiants...* » (*Lettres à Doubenka*, pp. 11-12., Robert Laffont 1991)

(1) 1618 : « Défenestration de Prague », à l'origine de la guerre de Trente Ans, quand les conseillers de l'empereur Hasbourg furent jetés par les fenêtres par les protestants ; 1948 : mort « mystérieuse » de Jan Masaryk tombé d'une fenêtre, après la prise du pouvoir par les communistes. *Nota bene* : la défenestration peut être volontaire ou non.

★ **Bibliographie en français**
Trains étroitement surveillés, suivi de *Cours de danse pour adultes et élèves avancés* (traduit par François Kerel, Gallimard 1969) ; *Moi qui ai servi le roi d'Angleterre* (traduit par Milena Braud, Laffont 1981) ; *Une trop bruyante solitude* (Laffont 1983) ; *La Petite Ville où le temps s'arrêta* (Laffont 1985) ; *La Chevelure sacrifiée* (traduit par Claudia Ancelot, Gallimard 1987) ; *Cruauté ramassée* (traduit par Erika Abrams, Librairie Croulebarbe 1987) ; *Tendre barbare* (Maren Sell 1988) ; *Vends maison où je ne veux plus vivre* (Laffont 1989) ; *Les Noces dans la maison* (Laffont 1990) ; *Les Palabreurs* (Albin Michel 1991) ; *Lettres à Doubenka* (Laffont 1991) ; *Les Souffrances du vieux Werther* (Maren Sell 1991) ; *Peurs totales* (Critérion 1991) ; *Les Millions d'Arlequin* (Laffont 1995).

TEMOIGNAGE

Une mort d'ange

Bohumil Hrabal est mort, et c'est comme une dernière de ces gageures insensées qu'il admirait chez l'humain et qui, à ses yeux, rachetaient l'existence, éclats de fierté pour convertir, dans l'émerveillement, la dérision de la vie. Ses os lui faisaient trop mal, cela ne pouvait se justifier que par une métamorphose : il devait lui pousser des ailes, ou alors cette souffrance était absurde. L'image du vieil homme écrasé après une chute de cinq étages est insoutenable pour nous qui restons, mais c'est une mort d'ange : ce vieil ange, désormais, qui se tient au pied d'une sépulture, à l'église Saint-Jacques de Prague, avec ses ailes trop tard écloses.

Car Hrabal est un écrivain qui pardonne à la vie, à cause de la passion et de l'invention infinie que l'homme déploie pour la garder et l'entretenir, à son tour ébahi, ébloui, entraîné par cet acharnement à vivre qui est la base de tout et se passe de justification, il l'accueille avec tendresse dans son œuvre. C'est sans doute ce qui a fait de lui le plus populaire des grands auteurs tchèques contemporains : résolument vitaliste et répugnant à la violence, voire tenté par l'idylle, il incarne l'un des pôles du génie tchèque : celui de la fantaisie, de l'humour, du réalisme existentiel foisonnant, dépathétisé mais enthousiaste. Grand palabreur, Hrabal s'enracine dans la « culture de brasserie », avec ses mystifications, ses récits colorés et extravagants, suivant ainsi les traces de cet autre pilier de brasserie que fut Hasek.

Démystificateur féroce, Hasek est plus proche cependant du pôle rationnel et critique que représentent, dans la littérature tchèque récente, Kundera (sur le mode ironique) ou Havel (sur le mode « sage »). La confiance dans l'instinct qui sous-tend la création de Hrabal n'est pas dépourvue de dangers ; mais l'œuvre de Hrabal n'est pas idyllique en profondeur, elle a une prise parfois vertigineuse sur le tragique. L'instinct n'est pas foncièrement bon, c'est simplement la vie qui est irrésistible et suffisamment justifiée par cela. Le jugement moral reste à l'arrière-plan, resurgissant quelquefois, lorsque la lucidité de l'écrivain se tourne vers lui-même, par exemple. En réalité, Hrabal le surréaliste réussit le tour de force d'intégrer dans son œuvre les aspects de la culture tchèque considérés jusqu'ici comme marginaux, en y faisant entrer en douceur cette transcendance dont le Tchèque se méfie.

Lors de son dernier voyage à Paris, Hrabal était depuis longtemps célèbre en France. Dans ses rencontres avec les journalistes, lors de la réception donnée en son honneur par l'ambassade tchèque ou en commentant la projection en avant-première du film de Patrick Cazals réalisé pour la série « Un siècle d'écrivains », il s'est attaché à corriger son image de prodigieux scripteur doué d'une facilité d'écriture presque automatique (et à la faculté phénoménale de produire, en fonction des circonstances extérieures, différentes versions d'un même texte), en insistant sur sa culture littéraire, sur les écrivains qui, tels Joyce ou Rabelais, l'avaient nourri. Tour à tour jubilant ou irrité, il disait avoir mis le point final à son œuvre, être tourné vers la mort. L'année d'après, nous avons pu voir, au Théâtre de Chaillot, une belle et fidèle adaptation de *Moi qui ai servi le roi d'Angleterre*. D'autres preuves viendront. L'écrivain, c'est fait pour tenir un peu mieux le coup de la mort, même si le roi d'Angleterre n'est plus servi.

Vaclav Jamek

► **Ecrivain d'origine tchèque, écrivant en français ; prix Médicis essai en 1989 pour *Le Traité des courtes merveilles* (Grasset)**

A L'ETRANGER

Joli programme

Les éditeurs espagnols annoncent un printemps radieux : parmi les auteurs qui vont publier un nouveau roman dans les mois à venir, on relève les noms d'Antonio Muñoz Molina, avec *Plenilunio* (Alfaguara), une histoire policière à vocation sociale autour du viol et du meurtre d'une petite fille de neuf ans, Alfredo Bryce Echenique, avec deux livres, un roman *Reo de nocturnidad* et une anthologie, *Tantas veces Pedro* (les deux chez Anagrama), Mario Vargas LLosa, avec *Los cuadernos de don Rigoberto* (Alfaguara). Dans les mois qui suivront, on nous promet encore un nouveau roman de Juan Marsé (dont on porte au cinéma *Les Nuits de Shangaï*) et un livre de Javier Marías dont il dit que ce ne sera pas « *de la fiction mais qu'il se lira comme un roman* ». Un recueil de ses textes sera publié pour la fête du livre, le 23 avril, sous le titre *Mano de sombra* (Alfaguara). Et les droits cinématographiques d'*Un cœur si blanc* ont été achetés. Le jeune Juan Manuel de Prada a changé d'éditeur (il a quitté Valdemar pour Espasa-Calpe). *La Tempestad*, son nouveau roman, racontera des intrigues vénitiennes...

● **L'ENLÈVEMENT DU « A »**
Anagrama publie *La Disparition* de Georges Perec et, pour respecter la principale contrainte imposée par l'auteur, la lettre « a » – et non la lettre « *e* », plus fréquente en français qu'en espagnol – a disparu d'*El Secuestro*.

● **ROYAUME-UNI : bons chiffres pour WH Smith**
Le groupe de distribution britannique WH *Smith* (*livres*, disques, vidéo, journaux, papeterie) a annoncé, mercredi 5 février, un bénéfice avant impôt de 38,6 millions de livres pour le premier semestre de son exercice, contre 17,3 millions à la même période de l'année dernière. Le chiffre d'affaires, à périmètre constant, s'est établi à 1,29 milliard de livres, en hausse de 2 %.
Pendant ce semestre achevé le 30 novembre, les ventes totales sont cependant en baisse, à 1,291 milliard de livres contre 1,356 milliard.

● **ÉDITION BRITANNIQUE : Random House s'étend**
Le groupe anglo-hollandais Reed Elsevier abandonne ses activités dans l'édition pour adultes – Heinemann, Methuen, Minerva, Mandarin, Sinclair-Stevenson, Secker and Xarburg, rachetées pour 20 millions de £ (168 millions de francs) par l'américain Random House, qui consolide ainsi sa position au Royaume-Uni. Des auteurs comme Umberto Eco, Roddy Doyle, David Lodge, James Kelman vont ainsi rejoindre Martin Amis, Salman Rushdie ou Anita Brookner publiés par Jonathan Cape qui fait partie de Random House comme Chatto, l'éditeur d'A. S. Byatt, ou Century, qui édite Michael Crichton et John Grisham. De la concurrence pour Penguin ! En revanche, Reed garde les publications enfantines dont la star est toujours *Winnie the Pooh* (*Winnie l'Ourson*).

AGENDA

● **JUSQU'AU 23 FÉVRIER. YIDDISH. A Paris**, une exposition est présenté sur le thème « De sang et d'encre s'imprime le temps. Cent ans de presse yiddish en France. 1892-1996 ». Un cycle de conférences est organisé à cette occasion (Bibliothèque Medem, 52, rue René-Boulanger, 75010, tél : 01-42-02-17-08).

● **LE 8 FÉVRIER. MÉDIATHÈQUE. A Grasse**, une journée porte ouverte est organisée à l'occasion de l'ouverture de la médiathèque municipale du centre ville de Grasse (tél : 04-93-40-32-07).

● **LE 8 ET 9 FÉVRIER. ROMAN. A Laval**, l'association Lecture en tête organise la cinquième fête du premier roman, en présence notamment de Pascal Roze, prix Goncourt (3, rue de la Paix, 53000 Laval, tél. : 02-43-53-04-00).

● **LE 12 FÉVRIER. VOIX. A Lyon**, La Villa Gillet propose une conférence, présentée par l'écrivain Ludovic Janvier sur le thème « Voix dans la Voix » (25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. : 04-78-27-02-48).

● **DU 13 AU 15 FÉVRIER. DHÔTEL. A Caen**, l'association Rencontres pour lire organise des lectures du texte d'André Dhôtel *Pierre Marceau* (Théâtre de Caen, 135, bd Maréchal-Leclerc, BP 71-14007, Caen Cedex, tél. : 02-31-30-76-00)

● **DU 13 AU 16 FÉVRIER. BD. A Bastia**, le centre culturel Una Volta présente le IV[e] Salon de bande dessinée (Arcades du théâtre, rue César-Campinchi, 20200 Bastia, tél. : 04-95-32-12-81).